

Perspectives étudiantes féministes

Actes électroniques

Colloque étudiant les 12 et 13 mars 2010
Université Laval, Québec

Crédits et remerciements

Notre équipe

Comité scientifique : Frédéric Clément, Julie Descheneaux, Marie-Hélène Deshaies, Claire Grino, Ndéye Faty Sarr, Dominique Tanguay

Webmestre : Stéphane Nicolas

Révision et conception des Actes électroniques : Valérie Soly

Nous tenons à remercier

Marie Langevin et Lyne-Mélanie Martel pour leur contribution inestimable à l'organisation du colloque *Perspectives étudiantes féministes* et à la publication des Actes électroniques.

La Chaire Claire-Bonenfant *Femmes, Savoirs et Sociétés* et la revue *Recherches féministes* pour leur soutien et leurs judicieux conseils.

Stéphane Nicolas, notre webmestre, et Valérie Soly, la réviseuse et conceptrice des Actes électroniques. Il et elle ont su relever avec brio les défis incontournables d'une jeune organisation comme la nôtre. Leur professionnalisme et leur ferme engagement pour la cause féministe ont été un point d'appui inespéré.

Droits d'utilisation et de reproduction

© Perspectives étudiantes féministes, les auteures et auteurs, 2010

Perspectives étudiantes féministes permet l'utilisation et la reproduction du contenu du présent document à des fins privées, éducatives et non commerciales à la condition d'en mentionner la source. Toute autre utilisation ou reproduction est interdite à moins d'avoir obtenu l'autorisation écrite de *Perspectives étudiantes féministes*.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction..... | 5 |
| 1. Le développement des études féministes au Québec..... | 15 |
| Les études féministes : un projet pour penser, dire et transformer les rapports sociaux de sexe..... | 16 |
| Par Francine Descarries | |
| 2. Réflexions sur les féminismes : théorie, pratique et enjeux..... | 31 |
| Travailler (dans) son terrain de recherche : quelques réflexions sur les interactions entre féminisme de chaire et féminisme de chair..... | 32 |
| Par Soline Blanchard | |
| La contribution des théories féministes à la recherche portant sur l'État et les politiques publiques..... | 53 |
| Par Marie-Hélène Deshaies | |
| Réflexion sur les principes et les enjeux de la recherche féministe..... | 73 |
| Par Dominique Tanguay | |
| 3. Regards féministes sur la situation des femmes à l'international..... | 94 |
| Migration et travail des femmes haïtiennes : penser le féminin pluriel..... | 95 |
| Par Rose-Myrliè Joseph | |
| Cadre bâti et relations de pouvoir en transformation : l'aménagement participatif de la maison des femmes de Malika, Sénégal..... | 114 |
| Par Émilie Pinard | |

4. Présence des femmes et du féminisme dans les arts et les médias.....136

Évolution des portraits de la femme dans la littérature québécoise sous l'impact du féminisme : revalorisation et nouveauté dans les thèmes liés au féminin.....137

Par Aurélie Bureau

Voix de femmes, voies de femmes : la fin des années 1960 dans le cinéma québécois récent.....158

Par Frédéric Clément

Les mises en présentation du soi dans le cyberspace : une analyse féministe.....177

Par Tanya Déry-Obin

La résistance créative féministe : vers de nouveaux modèles de citoyenneté.....191

Par Maria-Hélène Pacelli

5. Corps, sexualités des femmes et rapports de pouvoir.....206

Les nouvelles techniques de reproduction : régulation des corps reproducteurs ou invention de nouvelles formes de maternité?.....207

Par Claire Grino

L'approche de réduction des méfaits appliquée à la prostitution : un problème conceptuel?.....222

Par Rhéa Jean

Notes biographiques.....243

Introduction

Les études féministes constituent un champ de recherche relativement jeune. En Amérique du Nord, elles se sont développées d'abord dans les universités anglophones, dans les années 1970, sous l'appellation de *women's studies*. Dans ces universités, les professeures ont rapidement compris l'importance de former des départements, de façon à assurer la pérennité de leurs efforts.

Du côté des universités québécoises francophones, c'est seulement dans les années 1970 et 1980 que les études féministes ont fait leur apparition dans les répertoires de cours. Or, les professeures féministes francophones ont adopté une stratégie alternative à celle de leurs collègues anglophones. Craignant la dépolitisation et la ghettoïsation des études féministes si ces dernières étaient regroupées dans un département distinct, elles ont préféré élaborer des cours féministes à l'intérieur des programmes disciplinaires existants. La voie adoptée par les féministes francophones a contribué à questionner directement les savoirs androcentriques présentés dans les champs disciplinaires traditionnels et a rejoint une plus grande population d'étudiantes et d'étudiants.

À l'Université Laval, par exemple, les complicités entre professeures féministes se sont transformées en collaborations pluridisciplinaires de diverses natures : cours et projets de recherche pluridisciplinaires tels que le Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en études féministes et groupes de recherche comme le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF). Mais cette politique connaît une contrepartie : la plus faible institutionnalisation des études féministes dans les universités francophones fragilise leur statut qui demeure précaire.

Aujourd'hui les études féministes connaissent de grandes transformations dans les universités québécoises. La traduction française d'ouvrages majeurs de théoriciennes

anglo-saxonnes – pensons notamment à celle, tardive, des travaux de Judith Butler – tout comme le rapprochement entre les universités anglophones et francophones du Québec – pensons ici à un événement tel que *Back Off!* organisé conjointement par le Women’s Studies Association of Concordia et le Centre des femmes de l’UQAM et dont la première édition date de 2008 – sont à la fois des moteurs et des manifestations de cette évolution. Les débats entre perspectives, voire la confrontation entre écoles de pensée, rendent les études féministes plus vivantes que jamais. Sous la pression des études gaies et lesbiennes, des *queer studies* et des études postcoloniales, elles n’ont pas disparu : au contraire, elles se sont enrichies. Elles ont même à bien des égards envahi des sphères traditionnelles du savoir en faisant une entrée dans des disciplines aussi variées que l’architecture et la médecine.

Néanmoins, les cours, les programmes et les activités scientifiques en études féministes sont perpétuellement à défendre. En dépit des enrichissements évoqués, et d’une pratique centrale à la réflexion féministe, qui consiste à importer au sein de ses champs académiques des outils de transformation sociale développés sur le terrain et des problématiques issues des luttes contre les inégalités de genre, la conservation des ressources dédiées aux études féministes demeure un défi. En 2010, nous devons toujours défendre la scientificité et même la pertinence des études féministes dans nos universités et dans nos programmes, quand il ne s’agit pas directement de lutter contre l’abolition des moyens qui conditionnent leur existence. C’est ainsi que nous voyions, dans l’organisation d’un colloque étudiant féministe à l’Université Laval, une occasion de promouvoir les études féministes comme perspective scientifique, mais aussi d’en faire un geste collectif.

En tant que jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, il nous apparaît indispensable de prendre des initiatives et de créer des ponts avec les chercheuses d’aujourd’hui et d’hier afin que la volonté de mettre fin aux inégalités de genre

demeure vivante dans tous les sens du terme : vive, tenace et en évolution. Malgré un marasme social généralisé, la mobilisation féministe ne flanche pas dans le Québec d'aujourd'hui. Des rassemblements comme *Rebelles sans frontières* ou la *Marche mondiale des femmes* en sont des exemples évocateurs. Dans le monde scientifique, des colloques étudiants tels que *Féminisme(s) en mouvement / Feminism(s) in motion* tenu en 2008 à l'UQAM et *Mettre en scène le(s) féminisme(s) : genre et sexualité sous les feux de la rampe* en mai 2010 à McGill sont des démarches inspirantes de la relève du Québec, un mouvement auquel nous désirons contribuer.

Le colloque Perspectives étudiantes féministes

La première édition de *Perspectives étudiantes féministes* est née d'une forte volonté de donner un nouveau souffle aux études féministes à l'Université Laval. Bien ancrées dans la communauté universitaire de par le rayonnement de l'Université féministe d'été, de la revue scientifique *Recherches féministes* et du Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), les études féministes ne sont pas absentes du campus. Néanmoins, la diffusion des travaux des étudiantes et des étudiants qui s'intéressent aux inégalités de genre, de même que le réseautage féministe, sont une autre affaire. Même la Chaire Claire-Bonenfant *Femmes, Savoirs et Sociétés*, qui constitue une ressource inestimable, est un lieu peu investi par les nouvelles générations de chercheuses de l'université si l'on pense à son potentiel. Il est vite apparu que l'absence de réseau entre les étudiantes et les étudiants travaillant dans une perspective féministe est un facteur (dé)structurant majeur auquel il faut prioritairement s'attaquer. Il explique que dans nos disciplines respectives, nous avons peine à poursuivre des recherches féministes : le manque de soutien intradisciplinaire n'est pas contrebalancé par une multidisciplinarité féministe qui peine à s'exercer faute de réseau suffisamment ancré et intégrateur pour les jeunes chercheuses.

À l'initiative de deux professeures, Stéphanie Rousseau, professeure au Département de sociologie de l'Université Laval, et Louise Langevin, alors titulaire de la Chaire Claire-Bonenfant sur la condition des femmes (renommée depuis), une trentaine d'étudiantes des cycles supérieurs ont été conviées à une première réunion de réseautage en janvier 2009. Cet appel qui a lancé l'aventure et la détermination des initiatrices, que nous remercions, a été pour nous une source de motivation précieuse. Dans le déroulement du processus, la mise sur pied d'un colloque s'est vite imposée comme l'activité à privilégier. En amont, il contribuait au développement des habiletés de communication nécessaires à toute carrière scientifique. En aval, il permettait d'offrir une voix aux jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes qui ont beaucoup à dire sur les inégalités sociales d'aujourd'hui.

Dès le départ, nous avons l'intention d'instaurer une structure collégiale pour mobiliser la communauté étudiante féministe. Le nombre incroyable d'étudiantes présentes lors de la première réunion, lequel témoignait d'un réel besoin de mobilisation, nous y encourageait. Pourtant nous avons dû restructurer notre organisation puisqu'au final peu de personnes se sont avérées disponibles pour s'impliquer dans le comité organisateur. Les étudiantes, en revanche, ont soutenu les membres du comité organisateur pendant l'événement.

Fortes du besoin de nous organiser ici même, à Québec, nous avons prévu dès le départ de faire deux appels à communications. Cette procédure nous assurait une meilleure visibilité pour une première édition, et par le fait même nous rassurait nous-mêmes quant à la participation et à la planification du colloque. Contre toute attente, le nombre de propositions a été considérable dès le premier appel à communications. Plus d'une vingtaine de réponses diversifiées ont été déposées. Nos critères ont été appliqués à la lettre pour la sélection : cohérence du résumé, rigueur scientifique et perspective féministe démontrée. Pour plusieurs, un colloque en

études féministes à l'Université Laval était l'occasion d'une première communication scientifique ou d'un premier article revu par les pairs avec la publication des Actes. Nous voulions, fidèles aux principes féministes, appuyer la démarche de toutes et tous. En ce sens, le deuxième appel à communications, à l'automne 2009, était une opportunité à saisir pour les personnes ayant reçu lors du premier appel une réponse négative et des commentaires critiques sur les éléments à bonifier.

Le colloque s'est déroulé les 12 et 13 mars 2010 et comprenait vingt-trois communications étudiantes. Deux panels se déroulaient simultanément pour permettre au grand nombre de personnes retenues de présenter leurs travaux. Toutes les séances ont été animées par une professeure ou une chercheure de l'Université Laval, spécialiste de la thématique abordée.

Il nous est apparu intéressant, pour ce colloque étudiant qui se voulait rassembleur, de programmer en matinée des conférences qui se déroulaient en plénière et qui donnaient l'occasion à toutes et tous de discuter des différents aspects de l'engagement féministe avec des chercheuses reconnues. Dans cet esprit, une séance d'ouverture sur *le développement des études féministes au Québec* a été présentée conjointement par Huguette Dagenais, professeure émérite au Département d'anthropologie de l'Université Laval, et Francine Descarries, professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, sous la présidence de Diane Lamoureux, professeure au Département de science politique de l'Université Laval. Le lendemain, une deuxième séance a abordé le thème de *la démocratisation des savoirs féministes* : Lucie Gélinau, professeure associée au Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval et chercheure au Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, ainsi que Lise Gervais, coordonnatrice générale de Relais-femmes, ont accepté notre invitation d'aborder les défis de la recherche féministe et de la transformation sociale. Plus d'une centaine

de personnes ayant assisté au colloque, la pertinence des études féministes au Québec et à l'Université Laval nous semble sans équivoque.

Présentation des Actes

Le déroulement du colloque a largement dépassé nos attentes, tant sur le plan de la fréquentation, du sérieux des échanges, que de l'enthousiasme témoigné (un privilège des événements féministes!) et des motivations attisées. Nous espérons que vous trouverez dans ces Actes du colloque *Perspectives étudiantes féministes* autant de plaisir, de remises en question et de découvertes que nous en avons eues lors du colloque. Nous vous offrons ces Actes en version électronique, dans un format convivial et accessible gratuitement, dans le but avoué d'assurer la pérennité de l'événement et de faire découvrir ces jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes. Onze conférencières et conférenciers du colloque *Perspectives étudiantes féministes* y présentent une version remaniée de leur communication. Certaines y dévoilent les résultats de leurs travaux de recherche de maîtrise ou de doctorat alors que d'autres y explorent des auteures, des théories féministes ou des enjeux en marge de leurs études, mais toujours avec une même passion.

La première section des Actes présente les propos de Francine Descarries sur le développement des études féministes au Québec. Ce thème, retenu pour la conférence d'ouverture, nous tenait particulièrement à cœur, parce que la mémoire du travail qui a dû être accompli par nos prédécesseures, de même que celle des divers contextes qui ont mené au développement des études féministes – ou qui l'ont parfois freiné –, nous est, en tant que relève, nécessaire.

Les trois textes de la deuxième section des Actes présentent des réflexions portant sur le féminisme, de la théorie à la pratique. Alors que Soline Blanchard s'intéresse aux interactions entre « féminisme de chaire » et « féminisme de chair » à partir de sa

trajectoire d'étudiante, de travailleuse et de militante, Marie-Hélène Deshaies aborde la question de la contribution des théories féministes à la recherche portant sur l'État et les politiques publiques et Dominique Tanguay se penche sur les principes et les enjeux de la recherche féministe.

La troisième section des Actes regroupe des points de vue féministes sur la situation des femmes à l'international. Le regard de Rose-Myrliè Joseph se pose sur l'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de « race » dans le travail des femmes migrantes haïtiennes; Émilie Pinard s'intéresse à l'aménagement participatif de la maison des femmes de Malika au Sénégal et à ses conséquences sur les relations de pouvoir.

La quatrième partie des Actes est consacrée à la présence des femmes et du féminisme dans les arts et les médias. Aurélie Bureau y relate l'évolution des portraits de la femme dans la littérature québécoise sous l'impact du féminisme; Frédéric Clément y traite de la représentation des femmes de la fin des années 1960 dans le cinéma québécois d'aujourd'hui; Tanya Déry-Obin nous propose de réfléchir à la manière dont les avancées technologiques, et plus particulièrement le cyberspace, peuvent constituer un contexte propice aux valeurs prônées par le féminisme; Maria-Hélène Pacelli, pour finir, nous entretient des pratiques de résistance créative féministes et comment cette réappropriation culturelle permet aux femmes d'effectuer une prise en charge individuelle et collective de leur citoyenneté.

La dernière section des Actes porte sur deux questions relatives au corps et à la sexualité des femmes et aux rapports de pouvoir qui s'y tissent. Claire Grino s'intéresse au débat entourant les nouvelles techniques de reproduction et se propose de relever les différences de régime de savoir et de pouvoir qui encadrent la contraception et l'avortement d'une part et les nouvelles techniques de reproduction

d'autre part. Finalement, Rhéa Jean, en mettant l'accent sur les inégalités entre les hommes et les femmes ainsi que sur la violence inhérente au rapport prostitutionnel, critique l'utilisation de l'approche de réduction des méfaits lorsqu'elle est appliquée à la prostitution.

Les différents textes proposés témoignent parfaitement de la pertinence d'intégrer la perspective féministe dans l'ensemble des disciplines scientifiques et artistiques. Les études féministes sont désormais présentes de la sociologie au droit, de l'architecture à la science politique en passant par la philosophie, les études cinématographiques et littéraires. Les études féministes sont présentes partout où il est nécessaire de penser et de construire le changement social en faveur d'une plus grande égalité.

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes et organisations qui ont rendu possible la réalisation du colloque étudiant *Perspectives étudiantes féministes* et la publication des Actes électroniques. En tout premier lieu, celles que nous appelons amicalement les « marraines » du colloque : Huguette Dagenais et Francine Descarries, qui se sont investies dans notre projet et qui représentent, de par leur engagement et leur contribution aux études féministes, une génération de pionnières féministes. Notre reconnaissance va également à toutes les professeures et chercheuses de l'Université Laval qui ont été disponibles pour animer les panels lors du colloque et ont ainsi soutenu les communications des étudiantes et étudiants : Josette Brun, Renée Cloutier, Diane Lamoureux, Estelle Lebel, Yolande Pelchat, Denise Piché, Stéphanie Rousseau, Valérie Roy et Chantal Savoie.

Les partenaires financiers sont toujours essentiels. Nous tenons à remercier l'Université Laval, notre hôte officiel pour l'événement ainsi que le Fonds d'investissement étudiant de la Faculté des sciences sociales, la Faculté des sciences

sociales, le Département de science politique, le Département des littératures, l'AÉLIÉS (Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures), l'Association des étudiants et étudiantes en sciences sociales, l'Association des étudiantes et étudiants en anthropologie, le Regroupement des étudiantes et étudiants au 2^e cycle en service social, la Fondation de l'Université Laval, la Coopérative Zone Université Laval, la revue interdisciplinaire francophone *Recherches féministes* ainsi que le Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université Laval. Leur appui a été plus que pécuniaire pour nous : croire dans notre projet étudiant, c'est défendre les valeurs de l'égalité de genre et surtout croire que les études féministes sont un champ académique précieux.

Le colloque a également bénéficié du solide soutien moral, organisationnel et financier de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant et de ses deux titulaires, Louise Langevin et Hélène Lee-Gosselin.

Nous tenons à souligner le travail remarquable qui a été produit par deux étudiantes qui ont fait les premiers pas dans l'organisation du colloque, mais qui ont quitté l'Université Laval avant de voir le projet se réaliser : Marie Langevin et Lyne-Mélanie Martel. Les défis à relever ont été nombreux et leur détermination a été gage de succès pour mener à bien le colloque étudiant et les présents Actes électroniques.

L'implication de deux personnes qui ont travaillé de concert avec le Comité organisateur mérite aussi d'être dévoilée. D'abord, Stéphane Nicolas a élaboré le site web du colloque et a contribué à la diffusion de la publicité sur la toile. Le site web est d'ailleurs toujours actif à l'adresse www.perspectives-etudiantes-feministes.org, où se trouve l'ensemble des résumés des communications présentées au colloque. Puis, Valérie Soly a effectué le travail colossal de correction et de mise en page des Actes.

En dernier lieu, le colloque ainsi que la publication des Actes n'auraient été possibles sans la généreuse participation des jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, qui ont bien voulu nous faire part de leurs recherches et que nous tenons à remercier, ainsi que celle de toutes les personnes qui ont assisté aux présentations.

**Le comité organisateur de *Perspectives étudiantes féministes 2010*
et des Actes électroniques :**

Frédéric Clément, doctorant en études cinématographiques, Université de Montréal

Julie Descheneaux, candidate à la maîtrise en science politique, Université Laval

Marie-Hélène Deshaies, doctorante en sociologie, Université Laval

Claire Grino, doctorante en philosophie, Paris 1 et Université Laval (cotutelle)

Ndéye Faty Sarr, doctorante en sociologie, Université Laval

Dominique Tanguay, doctorante en sciences de l'orientation, Université Laval

1. Le développement des études féministes au Québec

Les études féministes : un projet pour penser, dire et transformer les rapports sociaux de sexe

Conférence présentée par Francine Descarries

Professeure, Département de sociologie et coordonnatrice de la recherche,
Institut de recherches et d'études féministes (IREF) | UQAM

dans le cadre du Colloque *Perspectives étudiantes féministes*
Université Laval – vendredi 12 mars 2010

Pour situer la posture dans laquelle j'inscris ma réflexion, j'aimerais ouvrir mon exposé en citant Nelly Roussel, féministe et suffragette française décédée en 1922 et qui fut l'une des premières femmes en Europe à revendiquer le droit des femmes à disposer de leurs corps et à réclamer l'accès à la contraception et à l'avortement pour contrôler les naissances.

N'être que féministe sans lier le féminisme à quelque grand idéal de transformation sociale et de régénération humaine, est évidemment une erreur...

N'être pas féministe est une autre erreur, non moins grave. Le féminisme n'est qu'une partie de la question sociale, mais une partie essentielle, que nous ne devons jamais permettre, nous les femmes, qu'on laisse dans l'ombre ou qu'on relègue au second plan.

Nelly Roussel, 1921 (1878-1822)

Pour répondre à l'invitation des organisatrices du colloque, après une brève présentation de ma définition des études féministes, je m'attarderai à la question de leur émergence au Québec, puis à celle de leur développement et pratique, pour enfin relever certains des enjeux actuels que rencontrent les études féministes.

Les études féministes

Champ interdisciplinaire de production et de transmission des savoirs, les études féministes se déploient à travers de multiples voix et disciplines. Elles proposent différents modèles théoriques et méthodologiques, souvent complémentaires, mais quelquefois discordants, pour appréhender, dans divers temps et espaces, la réalité sociale du point de vue des femmes et pour analyser les effets structurants des processus sociaux sexués qui traversent toutes les dimensions du social.

Plus spécifiquement, aujourd'hui les études féministes, comme je l'ai déjà écrit à quelques reprises, prennent tour à tour la forme d'une :

— critique épistémologique des biais sexistes à l'œuvre dans la production des savoirs et des pratiques;

— démarche scientifique pour déconstruire les paradigmes dominants afin d'échapper à leur cécité androcentrique, à leurs présupposés naturalistes ou encore à la distorsion de leur interprétation;

— perspective d'analyse pour interroger la co-construction des rapports sociaux de division et de hiérarchie (classe, sexe, race, Nord-Sud...) dans la production/reproduction des inégalités entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes;

— approche méthodologique pour faire place à la parole et à la multiplicité des expériences des femmes qui appellent une contestation de :

> l'utilisation de la variable sexe comme variable de classification et non comme variable critique;

- > la standardisation des objets de recherche, comme des méthodes d'observation qui ne tiennent pas compte de l'expérience des femmes;
- > l'activité de recherche comme activité neutre, fondée sur la distanciation et le détachement;
- > l'interprétation univoque des résultats.

Cela étant dit, les études féministes se déploient aussi sous forme d'...

- écritures littéraires et d'expressions artistiques pour échapper à l'effacement, à l'enfermement et à l'exclusion du langage et des représentations sociales sexistes.
- efforts de créativité pour soustraire les femmes de l'emprise de la naturalisation statique et univoque du féminin, de la maternité et de la sexualité dans laquelle le patriarcat les a confinées.
- analyses sociopolitiques engagées en faveur d'un idéal d'égalité et de justice sociale.

Émergence des études féministes québécoises

Plusieurs facteurs ont contribué au développement des études féministes. Pour les besoins de mon propos, j'en retiens deux qui m'apparaissent particulièrement déterminants, soit le lien entre le mouvement des femmes et le développement des études féministes au Québec et la double influence des analyses américaines et françaises.

D'abord au Québec, comme dans bien d'autres milieux universitaires, le mouvement des femmes (MFQ) est largement responsable de l'implantation des études féministes en tant que champ de savoirs institutionnalisés. Par ses luttes et sa critique sociale, le MFQ a favorisé l'émergence d'aspirations, de prédispositions puis de compétences qui ont mené des femmes, jeunes pour la plupart à l'époque,

— à s'engager au cours des années 1970 (en dépit de l'absence de précédent) dans la cause des femmes sous forme d'investissement dans le développement de programmes d'études et de recherches;

— mais aussi, à concevoir la production d'un savoir sur les femmes, jusque-là largement négligée par les intellectuels, les savants et les scientifiques, comme un acte concret de militance. Conception qui va d'ailleurs permettre à plusieurs d'entre elles de se sentir en cohérence avec leur double appartenance militante et universitaire et les amener à vouloir faire de la recherche « autrement ».

Bien qu'une telle conception ait largement été remise en question, voire dénigrée par les « vrais » scientifiques, – ou plus exactement par ceux qui s'identifiaient comme tel – cette dynamique a par ailleurs favorisé, en plusieurs cas :

— l'arrimage des préoccupations de la recherche universitaire féministe aux pratiques et aux besoins du milieu et des groupes de femmes;

— et l'échange de savoirs entre militantes, intervenantes et chercheuses, avant, faut-il le préciser, que la notion de « mobilisation des connaissances » ne soit « tendance ».

Dans une université comme l'Université du Québec à Montréal (UQAM), une telle conception s'est concrétisée dans de nombreuses initiatives de recherche-action et a même reçu l'aval institutionnel par la signature, en 1982, d'un protocole de partenariat entre les groupes de femmes et les chercheurs et chercheuses universitaires connu sous le nom de *Protocole UQAM/Relais-femmes*¹.

Sous diverses autres formes, ce mode particulier de collaboration, longtemps exclusif à l'UQAM, fait dorénavant l'objet d'ententes au sein de plusieurs universités québécoises. Et, malgré la présence de difficultés et de tensions bien réelles – toujours présentes entre militantisme et science – la dynamique créée par ces ententes a contribué, au fil des ans, à réduire de façon appréciable les clivages et les tensions qui, trop souvent, freinent les collaborations entre chercheuses universitaires et militantes ou intervenantes des organismes communautaires. Elle a aussi favorisé un partage des savoirs et des habiletés féministes rendant possible un meilleur ancrage social de la recherche puisqu'il permet aux chercheuses et chercheurs de garder un contact de première main avec les pratiques, les besoins et les préoccupations des utilisatrices et des utilisateurs de la recherche. Cette articulation entre activités scientifiques et militance constitue, de fait, une des particularités du développement des études féministes au Québec.

Les études féministes québécoises tirent également leur spécificité du double créneau d'influence, américaine et française, qui a présidé à leur émergence et à leur développement. Dans la foulée de l'influence américaine, – et cela dès les premières traductions des essais des Betty Friedan, Kate Millet, Shulamith Firestone, Ann Oakley qui nous sont parvenues – pour ne nommer que celles-là –, les premières

1 Depuis sa signature, plusieurs centaines de demandes ont été acheminées à l'UQAM par Relais-femmes et les groupes de femmes, membres de l'organisme, ont eu accès à diverses ressources humaines et techniques de l'Université dans le cadre d'activités d'enseignement non créditées, de recherches ou de consultations/expertises.

chercheuses féministes ont développé une approche pragmatique et militante des études féministes et ont pris conscience de l'importance d'accumuler des informations à caractère historique et factuel sur les femmes et les rapports de sexe pour initier des changements.

Au fil des ans, cela donnera lieu à la production d'études historiques, empiriques et statistiques dédiées à l'analyse de la situation des femmes, de même qu'à l'adoption, par la plupart des chercheuses féministes de méthodologies de recherche qualitatives pour mettre à jour les multiples facettes de l'expérience des femmes et de leur participation à l'espace public.

Mais, dès le milieu des années 1970, et plus précisément vers la fin de la décennie, la démarche féministe des chercheuses québécoises subira l'influence plus théorique et analytique de la pensée féministe française, particulièrement celle qui nous parviendra à travers des revues comme *Partisans*, *Questions féministes*, les *Cahiers du Griff* et la *Revue d'en face*. À la même époque, plusieurs redécouvrent *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir et demeurent sous le choc, rappelle l'historienne Nadia Fahmy Eid : « après la publication du livre [...] de Benoîte Groult, *Ainsi soit-elle* [...] dans la mesure où il révélait l'existence, à travers des sociétés et des époques différentes, de discours et de pratiques qui fondaient et perpétuaient la violence et même la haine envers les femmes ». Dans ce sillage, l'analyse des rapports sociaux de sexe sera entreprise avec la double intention de contribuer à l'élaboration d'une théorie féministe de la société et à une meilleure compréhension des mécanismes d'appropriation et d'oppression reconduits par les rapports de pouvoir patriarcaux.

Effets repérables, de cette double influence, les études féministes au Québec se développeront comme problématique d'intervention et de changement en misant sur une interaction entre réflexions théoriques et pratiques sociopolitiques.

Phases de développement des études féministes au Québec

Ici, comme ailleurs, le développement des études féministes s'est réalisé à travers ce que Marion Colby (1978) a dénommé les « trois processus essentiels » : prise de conscience, accumulation de connaissances et formulation théorique et, enfin, action. À ces trois moments, j'en ajoute pour ma part un quatrième qui se caractérise à la fois par la spécialisation des problématiques féministes et par une ouverture sur une vision plus complexe et actualisée de l'entrecroisement des expériences multiples et variées des femmes et des écarts qui se creusent entre elles.

Prise de conscience et questionnement des rôles de sexe sont les principales caractéristiques de la première phase du développement des études féministes qui s'amorce au début des années 1970. Cette phase correspond grosso modo à la période de mobilisation des Québécoises contre la discrimination. Elle est largement traversée par la pensée féministe égalitariste et la lutte pour l'abrogation de toutes les lois et mesures préjudiciables à l'exercice de l'égalité de droits. Les travaux universitaires de l'époque ambitionnent de décrire et d'expliquer la réalité de l'expérience et de l'histoire des femmes largement tues, sinon ignorées jusque-là. Les méthodes préconisées sont celles des sciences sociales et les études menées le sont largement en fonction d'angles et de méthodes traditionnels d'observation.

La variable « sexe » est introduite comme variable de catégorisation et la situation des femmes en regard de l'histoire, de leur participation au monde du travail, de la famille et de la vie politique y devient pour la première fois objet de recherche dans le cadre de travaux réalisés à l'instigation de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (Rapport Bird 1972) qui va jouer un rôle déterminant, tant au Québec qu'au Canada, dans le développement de la recherche empirique sur les femmes. Malgré l'aspect relativement descriptif de ces premiers travaux, ceux-ci permettront la déconstruction de la représentation tronquée de

la société qu'offrent alors les sciences sociales et la révélation de l'angle mort des savoirs scientifiques.

La deuxième phase se greffe et se superpose à la première au cours des années 1970. Elle est marquée par le contexte politique plus progressiste de cette période et s'accompagne d'une critique assez virulente de l'État, des institutions patriarcales et de la normativité hétérosexiste. La recherche devient plus critique et plus engagée au sein de l'université, et se déploie aussi dans les comités femmes des syndicats (qui vont être à l'avant-garde dans l'adoption d'une analyse radicale) et même au sein du Conseil du statut de la femme au Québec, une instance consultative paragouvernementale.

Les présupposés scientifiques sont questionnés et le *modèle de la certitude* et du positivisme (neutralité, objectivité et universalité) scientifique (Ollivier 2005) est remis en cause. On assiste à une première diversification des modes d'appréhension et d'interprétation des rapports de sexe, de même qu'à des ruptures épistémologiques avec les écoles de pensée dominantes : positivisme, marxisme, freudisme, structuralisme. Le déterminisme du contexte social sur la production des connaissances et des rapports de sexe est mis en évidence, Ainsi, plusieurs chercheuses féministes transcendent leurs objectifs premiers d'information et de dénonciation et participent à l'élaboration d'une théorie des rapports de sexe formulée en termes de division sexuelle du travail, de rapport de pouvoir ou de reproduction sociale. Elles manifestent la dimension systémique du patriarcat et adoptent en tel cas un vocabulaire conceptuel pour en tenir compte. Pensons, pour ne nommer que celles-là, aux notions de rapports sociaux de sexe, de division sexuelle du travail de production et de reproduction, de patriarcat, d'appropriation individuelle et collective des femmes, de sexage, de consubstantialité des rapports sociaux conceptualisées par les féministes matérialistes françaises.

Les problématiques de la complémentarité des sexes et différentialiste sont alors critiquées dans leur acception naturaliste ou essentialiste, mais elles sont également objet de débats au sein des différentes écoles de pensée du féminisme. Plusieurs des recherches entreprises au cours de ces années porteront sur les causes matérielles et idéelles de ce que Kate Millet a qualifié d'hétérosexisme pervers. Contrôle social des femmes, contrainte à l'hétérosexualité et à la maternité, viol, violence conjugale, prostitution et pornographie constituent, pour la première fois, des thèmes prioritaires de recherche.

La troisième phase qui s'amorce aux débuts des années 1980 voit la multiplication des lieux de production et des inscriptions disciplinaires. La diversification des perspectives théoriques, la multiplication des enjeux analytiques, l'intensification de la recherche-action constituent les traits dominants de cette troisième période, tout comme l'institutionnalisation, la spécialisation des savoirs et des champs de recherche. La recherche féministe revêt en l'occurrence l'aspect plus fragmenté et spécialisé qui la caractérise aujourd'hui.

Interpellées par les thèses post-modernes, le discours déconstructionniste et les approches féministes post-coloniales, afro-américaines et lesbiennes, mais aussi par les revendications des femmes autochtones, handicapées ou issues de l'immigration, les théoriciennes féministes québécoises abandonnent progressivement l'idée d'un grand récit féministe (Maillé 1994), d'une théorie générale des rapports de sexe. L'ambition d'unanimité autour d'un seul modèle d'interprétation qui avait été perçue jusqu'alors comme un enjeu sociopolitique important, et comme le moteur de la réflexion féministe, est de moins en moins considérée comme réaliste et jugée socialement adéquate.

Sans pour autant abandonner l'idée que le patriarcat constitue le substrat des rapports sociaux de sexe et que ceux-ci traversent l'ensemble des rapports sociaux, plusieurs chercheuses prennent conscience de l'importance de pousser plus loin la réflexion sur la diversité des situations vécues par les femmes dans le temps et l'espace. Les conceptions de l'égalité et de la différence se multiplient, écrivait Huguette Dagenais en 1996 au sujet de cette période à la lumière des nouvelles représentations et pratiques mises en place, tant par les hommes que par les femmes.

Parmi les féministes québécoises, le malaise qui a été baptisé le « dilemme de Wollstonecraft » par Carole Pateman (1988 – *The Sexual contract*), continue de nourrir l'ambivalence de plusieurs à l'égard du concept « femme », du féminin et des stratégies de libération à préconiser. Au cœur de cette ambivalence s'inscrit une question qui hante le féminisme depuis ses premiers balbutiements : l'égalité des femmes doit-elle être revendiquée au nom de leur commune humanité avec les hommes ou au nom de leur féminité?

Par ailleurs, informées par la diversité des conditions de vie des femmes et les nouveaux défis et contradictions qu'elles introduisent, de plus en plus de recherches portent sur des thématiques relatives aux différences entre les femmes, aux trajectoires de vie, à la monoparentalité, aux expériences de vie des femmes appartenant à des groupes minoritaires, aux nouvelles technologies de reproduction, à l'articulation famille-travail, à la féminisation de la pauvreté, à la place des femmes dans les sphères politique et économique et aux mécanismes du contrôle social exercé à leur égard.

Enfin, la phase actuelle, engagée depuis les années 1990, m'apparaît en être une de continuités et de ruptures. Celle-ci se caractérise par la multiplication des questionnements et des interprétations sur le sujet du féminisme. Les notions

d'identité féminine, d'identités sexuelles, de choix et de genre occupent beaucoup plus d'espace que dans les périodes précédentes dans le champ théorique, tout comme celles des clivages socioéconomiques, ethniques, religieux, culturels, générationnels et d'orientation sexuelle dans le champ sociopolitique.

La pensée féministe se voit fortement interpellée, tant à l'interne qu'à l'externe, par les problématiques nouvelles introduites par les différentes revendications identitaires, ou par le refus de la bi-catégorisation sexuelle qui alimentent une contestation de toutes interprétations ou stratégies fondées sur la reconnaissance d'une oppression spécifique des femmes et la possibilité d'un féminisme à portée universelle connotée par le *Nous femmes*.

Dans un continuum, dont la complexité mais aussi la richesse découlent de la diversité et de l'interrelation des perspectives adoptées, ainsi que des oppositions observées entre celles-ci, plusieurs dossiers et concepts sont actuellement en débat. Parmi ceux-ci soulignons, les nouvelles configurations du discours féministe, le genre, la prostitution et/ou le travail du sexe, la différence, l'identité sexuelle, la maternité, la parité, la reconnaissance économique du travail de soins, l'homoparentalité, les effets de la mondialisation sur les femmes... et cette liste est très fragmentaire.

Globalement, les études féministes se voient donc traversées à l'heure actuelle par un questionnement sur le sens à donner au concept même de « femme », voire au *Nous femmes* comme au *Nous féministes* et une large part du travail théorique est consacré à la problématisation de la co-construction, coproduction, articulation, intersectionnalité, recouvrement, imbrication ou consubstantialité des différents rapports sociaux de division et de hiérarchie pour mieux rendre compte des clivages entre les femmes elles-mêmes et de la diversité de leurs expériences et réalités, ici et ailleurs dans le monde.

Conditions d'exercice des études féministes

Cela étant, lorsqu'il est question de l'état de santé des études féministes dans les universités québécoises et de leur perspective d'avenir, j'ai tendance à faire appel à la métaphore du verre à moitié vide ou à moitié plein, selon que mon regard se porte sur le chemin parcouru et les résultats obtenus ou sur ce qu'il reste à accomplir et les enjeux à rencontrer.

Car, sans accrédi-ter une version rose de l'histoire de l'institutionnalisation des études féministes au Québec, chaque étape, chaque projet a été réalisé avec les moyens du bord par des chercheuses déterminées et imaginatives – et souvent à contre-courant de leur milieu –, il demeure que les études féministes se sont taillé une place significative dans la vie académique et scientifique de certaines universités québécoises depuis la fin des années soixante-dix. Je pense notamment aux universités Laval, Concordia, McGill et bien évidemment l'UQAM.

Mais cette évolution a été et est toujours portée à « bout de bras » par une poignée de professeures et d'étudiantes convaincues, bien qu'il me faille convenir, par comparaison avec d'autres situations nationales, que leur développement s'appuie sur des assises relativement plus dynamiques, à défaut d'être suffisamment appuyées par les institutions. Mais, faut-il insister, l'impact, sinon la présence, des études féministes dans nos universités demeure encore marginal aujourd'hui et les théories et analyses qui leur sont propres sont insuffisamment prises en compte par les paradigmes dominants des différents champs disciplinaires, encore chanceux si elles ne sont pas tout simplement déformées ou rejetées par un discours antiféministe camouflé sous des allures de scientificité.

De ce point de vue, la situation des études et de la recherche féministes au Québec apparaît, encore aujourd'hui, relativement précaire, sinon menacée, au sein d'un

champ scientifique toujours enraciné dans son « objectivité » androcentrique et « pressé » de passer à autre chose. La situation en demeure une de sous-financement du champ et de ses quelques instances, de sous représentation des femmes au sein du corps professoral, de blocage – ou de recul – au niveau de larges secteurs d’enseignement et de recherche. Le départ à la retraite d’une première génération de professeures féministes, les difficultés à assurer leur relève dans des conditions intellectuelles et matérielles avantageuses et les pressions exercées sur les jeunes scientifiques féministes pour qu’elles se raccrochent au *mainstream* sont autant de facteurs qui militent en faveur de la métaphore du verre qui se remplit ou se vide. Faut-il ajouter qu’on ne peut non plus se glorifier d’assister à un gonflement des effectifs masculins au sein de nos salles de cours ou de notre lectorat, alors même qu’il nous faille toujours défendre le bien-fondé des études féministes face à ce que Christine Delphy a qualifié d’illusion de « l’égalité déjà là ».

Des stratégies doivent donc être développées, certaines démarches, repensées ou réalignées pour trouver le « troisième souffle » dont dépendent l’avenir du savoir féministe et la sauvegarde de ses acquis. Car, en dépit du dynamisme des chercheuses et des étudiantes impliquées, et de la qualité et de la pertinence de leur production, l’avenir de la recherche féministe passe aussi par sa capacité à s’extraire de la périphérie, de la marge du champ scientifique pour convaincre de sa légitimité et de la compatibilité de ses approches théoriques et méthodologiques avec l’esprit scientifique.

Or, peu de nos travaux ont réussi à contaminer les pensées du *mainstream* et pourtant la survie des études féministes et leur efficacité intellectuelle et sociale dans l’avenir en dépendent. Les analyses féministes doivent parvenir à interpeller plus directement et plus systématiquement les différents modèles ou univers disciplinaires dans lesquels elles s’inscrivent – et non simplement s’interpeller entre

elles – de manière à intensifier le dialogue avec les théories dominantes et les forcer à intégrer les perspectives, analyses critiques et questionnements féministes dans leur corpus de connaissances.

De ce point de vue, un enjeu majeur devient donc ici d'imposer, du point de vue des femmes et de leur quotidienneté, une alternative au sexisme des sciences de l'Homme. Se pose dès lors le défi de maintenir le caractère subversif des études féministes, en d'autres mots leurs visées d'émancipation collective, tout en faisant place à une vision plus complexe et actualisée des expériences plurielles des femmes et aux tensions et aux contradictions qui les divisent entre elles et cela, sans pour autant naturaliser (essentialiser) la condition des différentes catégories de femmes ou focaliser l'analyse sur des expériences individuelles ou communautaristes.

Références

COLBY, Marion

1978 « Women's studies: An Inclusive Concept for an Inclusive Field », *Les Cahiers de la femme*, 1, 1 : 4-6.

DAGENAIS, Huguette (dir.)

1996 « Science et conscience dans l'action : la recherche féministe québécoise à l'aube de l'an 2000 », in *Science, conscience et action. 25 ans de recherche féministe au Québec*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage : 9-29.

GALERAND, Elsa

2010 *Classe de sexe ou contradictions entre femmes : un faux dilemme*, Texte du séminaire présenté dans le cadre du cours FEM 9000, Université du Québec à Montréal.

MAILLÉ, Chantal

1994 « Stratégies féministes et représentation politiques », Communication présentée dans le cadre du colloque *Formation, recherche et édition féministes à l'Université* » à l'Université fédérée de Rio de Janeiro, texte photocopié.

PATEMAN, Carole

1988 *The Sexual Contract*. Stanford, University Press.

2. Réflexions sur les féminismes : théorie, pratique et enjeux

Travailler (dans) son terrain de recherche : quelques réflexions sur les interactions entre féminisme de chaire et féminisme de chair

Par Soline Blanchard

Résumé

Dans cette contribution, l'auteure cherche à alimenter la réflexion sur les interactions entre recherche féministe et engagement public à partir de sa propre expérience.

Se prêtant à un exercice public d'auto-analyse de sa trajectoire – genre encore (trop?) rarement mobilisé dans le monde universitaire (féministe) et, *a fortiori* chez les chercheuses et chercheurs en apprentissage –, elle propose de partager ses questionnements, hésitations, stratégies d'action, doutes et sources de contentement quant à ses engagements féministes dans les milieux universitaire, militant et professionnel.

Abordant chronologiquement les différentes étapes de son parcours depuis son immersion dans le champ des études féministes, elle montre finalement que ses va-et-vient entre recherche et action de terrain participent d'un seul et même processus : celui de la construction d'une identité féministe et d'un engagement individuel et collectif visant à la transformation effective des rapports sociaux (de sexe).

À travers cette contribution, je souhaiterais me raconter. Pas tant par égoïsme que parce que le partage d'expériences personnelles et la discussion sont des éléments fondamentaux de *ma* perspective féministe¹. Je chercherai à alimenter la réflexion sur les interactions entre recherche féministe et engagement public à partir d'une approche réflexive sur ma position actuelle d'actrice de l'égalité investie dans différents espaces : militant, universitaire et professionnel (même s'il sera plus particulièrement question des deux derniers). J'aborderai trois points : les différentes logiques qui ont orienté mon parcours féministe (vers les études féministes, le militantisme, la recherche et, plus récemment, la pratique professionnelle), des questionnements soulevés par le passage de la théorie à la pratique et des observations sur les implications de mes appartenances multiples. Je voudrais ainsi illustrer, à travers mon expérience, que : « Il y a entre théorie et pratique une interaction, des interpellations réciproques auxquelles nous ne pouvons échapper et qui font notre dynamique » (Collin 2003 : 66).

De chair en chair : un parcours féministe

Venir à la connaissance...

Le public ayant suivi un cursus universitaire en études féministes/études genre peut être scindé en deux groupes : un premier constitué de personnes qui, en amont de leur insertion dans ces études, avaient (plus ou moins) conscience des inégalités de genre; un second constitué de celles qui, *a priori*, n'en avaient pas conscience (Andriocci 2005 : 77).

1 Je remercie d'ailleurs toutes les personnes qui, par nos discussions, contribuent à alimenter ma réflexion.

Je pense faire partie du premier groupe. Mon insertion dans les études féministes, directement au niveau de la maîtrise², date de 2004. Elle est relativement tardive dans ma trajectoire, puisque réalisée à l'âge de vingt-cinq ans. Elle s'inscrit dans la lignée de questionnements personnels engendrés par ce dont je n'ai eu qu'une vague conscience pendant longtemps et que j'analyse aujourd'hui, *a posteriori*, comme du « sexisme ordinaire » (Collectif 1979), et de l'« homophobie diffuse » (Chamberland 2007 : 72) dans mes sphères de socialisation primaires et secondaires : enfance et adolescence au sein d'une petite bourgeoisie relativement conformiste et se tenant à distance des questions politiques dans une province rurale du nord de la France; intégration d'un cursus gestionnaire dans une des grandes écoles françaises³ suivie d'un début de carrière en ressources humaines (RH) dans plusieurs grandes entreprises. Qui plus est, cette socialisation s'est caractérisée par une absence de « capital militant » (Matonti et Poupeau 2004) et d'expérience de mobilisations collectives pendant la première partie de ma vie et, *a fortiori*, l'absence de tout engagement féministe.

Le moteur m'incitant à quitter ce parcours élitiste pour rejoindre un cursus de sociologie à l'université de Toulouse II-Le Mirail⁴, rattaché à l'équipe Simone-SAGESSE⁵, a donc été la volonté de savoir et de comprendre le monde dans lequel je vivais pour y trouver ma place.

2 La maîtrise française (aujourd'hui Master 1) correspond à la première année de maîtrise québécoise. Dans la suite du texte, j'emploierai le terme « maîtrise » dans son sens québécois.

3 Ces cursus prestigieux et hautement sélectifs à l'entrée délivrent des diplômes de niveau maîtrise dans les domaines du commerce et de l'ingénierie.

4 Lieu emblématique de la contestation sociale, célèbre pour ses mouvements étudiants.

5 Groupe de recherche pluridisciplinaire sur le genre et les rapports sociaux de sexe : www.simone.univ-tlse2.fr.

...venir à la politique⁶

Les études féministes ont généré chez moi une véritable « révolution intime » et une prise de conscience féministe qui « peut être définie comme une expérience de l'injustice » (Andriocci 2005 : 74).

Premier effet : la découverte et la mise en perspective du système de genre hétéronormatif, au regard de ma propre expérience, ont ouvert la possibilité d'une réconciliation identitaire avec moi-même, et la progressive transformation de mes rapports aux autres. Les études féministes m'ont en effet permis de comprendre et de travailler à déconstruire les stéréotypes de sexe, et de « développer [m]a liberté d'esprit, [m]a liberté de jugement, pour ensuite développer des stratégies d'action visant à les modifier » (Pache citée dans Perrin et Grosset 2003 : 118).

Deuxième effet : la colère engendrée et la contestation à l'égard d'un système perçu désormais comme éminemment injuste ont débouché sur un engagement militant, d'abord dans un collectif informel mixte articulant lutte antipatriarcale et lutte anticapitaliste, puis dans un groupe féministe radical non mixte. Donc une militance de terrain et non universitaire.

Choisir un objet de recherche

Durant ma maîtrise, j'ai suivi plusieurs modules en rapports sociaux de sexe. Ayant à choisir un objet de recherche pour mon mémoire de fin d'année, j'ai opté pour l'étude de la féminisation de la fonction RH, groupe professionnel auquel j'avais appartenu.

⁶ Référence à : ANDRIJASEVIC, Rutvica et Sarah BRACKE, 2003, « Venir à la connaissance, venir à la politique. Une réflexion sur les pratiques féministes du réseau NextGENDERation », *Multitudes*, 12 : 81-88.

Ce « choix » d'un objet relativement proche s'explique notamment par des motivations personnelles (comprendre ce qui avait été mon environnement de travail pendant près de trois ans) mais aussi par des raisons contingentes (brièveté des délais, facilité apparente du sujet, existence d'un programme local de recherche sur la féminisation des professions supérieures).

Par ailleurs, bien que proche, cet objet m'apparaissait aussi plus neutre et moins impliquant du point de vue de mon identité⁷ que les thématiques liées aux sexualités sur lesquelles j'étais tentée de travailler. Sans doute à mes yeux, à l'époque, si le personnel était politique, il ne pouvait être objet de recherche académique. Pour sa part, l'étude des professions me paraissait un objet de recherche plus *sérieux*, plus acceptable au sein de l'institution. Finalement, je distinguais, en quelque sorte, ma posture d'apprentie chercheure – qui se devait d'être objective –, visant à la production de connaissances, de celle de contestation dans l'espace militant – éminemment subjective –, visant le changement social par l'action.

De la recherche à l'action

Fréquentant alors assidûment les bureaux de mon équipe de recherche, j'ai rencontré de nombreuses personnes. Ces deux années ont été des moments d'échange, de partage d'expériences de vie et d'envies. Des affinités ont émergé. Nous en sommes alors venues à deux, à trois, puis à quatre⁸, à évoquer, d'abord en plaisantant puis plus sérieusement, l'idée de créer une structure d'accompagnement à l'égalité femmes-hommes à destination des actrices et acteurs de terrain.

7 Entendue comme « une construction dynamique résultant du travail d'un individu qui cherche à se situer, à se positionner, à affirmer une singularité et une unité face à une réalité multiforme et hétérogène, à trouver des médiations face aux contradictions psychiques, psychologiques et sociales qui le traversent » (de Gaulejac 1987 : 98).

8 Avec une doctorante (Milka Metso) et deux professionnelles de la mise en œuvre des politiques d'égalité (Clarisse Agostini et Nelly Demestre).

En effet, nous partageons plusieurs constats établis lors de nos recherches universitaires respectives, à commencer par l'émergence de nouveaux besoins en expertise liée à la prise en compte croissante des questions d'égalité dans les politiques publiques européennes et nationales. Nous⁹ pensions également qu'une insertion professionnelle dans le monde académique était compromise dans le contexte actuel : précarisation croissante des jeunes docteurs et docteuses, réduction des effectifs, évolution incertaine des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, rythme infernal de (sur)vie de nombre de nos collègues en poste, fragilité des laboratoires travaillant sur les rapports sociaux de sexe. Et ce, d'autant plus que notre expérience de rapports de pouvoir au sein de l'institution – pourtant au demeurant souvent niés (Cardi, Naudier et Pruvost 2005) –, dont notamment des rapports sociaux de sexe, avait suscité un certain désenchantement. Nous avons pu les voir et les vivre à travers les travaux de nos collègues sur les inégalités de carrière universitaire des femmes et des féministes, le peu de légitimité accordé parfois à notre domaine de recherche – jugé militant et non objectif –, ou bien le harcèlement sexuel – y compris dans des espaces supposés féministes¹⁰ –, trop souvent couvert par les pairs¹¹. Reflet de ces questionnements, ma lenteur à finaliser mon inscription en doctorat, en dépit des encouragements et des conditions matérielles favorables pour poursuivre mes recherches au sein de mon laboratoire.

9 Les observations reprises ici à la première personne du pluriel résultent en majorité de discussions collectives à quatre. Toutefois, elles ont pu ne pas être partagées par toutes.

10 Voir notamment l'article de 2005 : « Chantage et abus de pouvoir dans les universités », *Bulletin de l'ANEF*, 46, printemps : 97-100.

11 Ces constats ont donné lieu à plusieurs initiatives dont la création, en 2002, de CLASCHEs (Collectif de Lutte Antisexiste Contre le Harcèlement dans l'Enseignement Supérieur : www.clasches.org) ou l'organisation d'une journée d'étude EFiGiES-ANEF, en 2007, à Paris : « La formation doctorale à l'épreuve des rapports de pouvoir : contextes institutionnels, genre et générations » (actes en ligne sur le site d'EFiGiES : www.efigies.org).

Par ailleurs, nous souhaitions exercer une activité en lien avec nos valeurs politiques et morales, dans notre domaine de qualification, et nous inscrire dans un contexte dynamique de transformation des rapports sociaux de sexe non circonscrit à la production de savoirs universitaires. Ainsi, si je fais partie de cette génération venue au féminisme par les études, j'ai pris conscience que je ne souhaitais pas perpétuer de division entre théorie et pratique, division qui m'apparaît aujourd'hui comme contre-productive dans une perspective de changement social. Toutefois, les structures féministes existantes dont le fonctionnement et les valeurs nous paraissaient en accord avec nos aspirations et nos convictions recrutaient peu, voire pas du tout.

Enfin, alors qu'émergeait un marché concurrentiel de l'égalité – phénomène particulièrement notable dans le domaine de l'égalité professionnelle –, nous souhaitions proposer une alternative à l'offre croissante de services émanant de personnes ou de structures dont nous estimions la démarche opportuniste et qui, s'improvisant parfois expertes en égalité (mixité, diversité, etc.), développaient des pratiques que nous trouvions contre-productives¹².

Notre démarche de création d'activité relève ainsi principalement de motivations dites de type « push »¹³ : face au constat des injustices, aux perspectives de demande d'expertise croissante et au danger perçu de l'abandon de cet espace professionnel, il s'agissait de contribuer à la diffusion de certains savoirs et d'agir pour transformer le monde dans une optique féministe.

12 Nous pensons notamment aux coachs et consultantes et consultants qui adoptent une vision différentialiste des rapports entre les sexes, véhiculant ainsi des stéréotypes et reproduisant le système patriarcal.

13 On distingue traditionnellement deux types de motivation à la création d'activité (Cornet et Constantinidis 2004) : les facteurs *push*, ou création par opportunité et les facteurs *pull*, ou création par contrainte.

Le féminisme à l'épreuve de la professionnalisation et de la marchandisation

En mai 2007, après près d'un an d'échanges, nous avons lancé une structure associative proposant sensibilisation, formations, études et accompagnement¹⁴ en égalité. Notre démarche s'inscrit à la fois : dans la continuité de la vague de « professionnalisation du militantisme » (Bard 2004 : 265), initiée au milieu des années 1980 et caractérisée par l'émergence de l'expertise féministe dans un cadre associatif ou au service des institutions; dans le contexte contemporain du développement de l'expertise (pas forcément féministe) au service du secteur public et privé, dans un cadre concurrentiel. Elle se situe ainsi dans un « double mouvement de professionnalisation et de marchandisation qui semble se déployer toujours davantage dans l'espace économique et social contemporain » (Cochoy et Dubuisson-Quellier 2000 : 366).

Prendre forme

Au niveau organisationnel, nous voulions que notre engagement professionnel respecte certaines convictions féministes et aspirations personnelles. Parmi celles-ci : respect des individus, souplesse dans l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, refus des rapports de pouvoir et de la hiérarchie, liberté de développer des projets, création d'un collectif avec partage d'expériences et enrichissement mutuel. Nous avons ainsi opté pour une collective de travail, c'est-à-dire une structure égalitaire, ayant un fonctionnement souple, sans hiérarchie et sans spécialisation entre associées autre que nos domaines de compétences¹⁵, que nous souhaitons par ailleurs faire évoluer grâce à la formation et l'autoformation¹⁶.

14 Couvrant des domaines aussi variés que l'égalité professionnelle, l'égalité dans le système éducatif, la lutte contre les violences faites aux femmes, etc.

15 Pour ma part, l'égalité professionnelle.

16 Pour une réflexion sur l'organisation des structures féministes, voir notamment : TARDY, Evelyne et André BERNARD, 1995, *Militer au féminin*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage.

À la croisée de deux mondes

Au niveau du positionnement personnel, je partageais avec une de mes associées la coexistence d'un double statut parfois générateur de tensions : doctorante et professionnelle de l'égalité. Contrairement peut-être à ce qui se passe au Québec, la recherche-action est encore relativement peu développée en France et les mondes universitaire et professionnel entretiennent des relations qui peuvent être complexes.

D'un côté, les employeurs du privé se méfient de l'orientation des universitaires parfois soupçonnés d'hostilité envers l'univers de l'entreprise ou assimilés à des théoriciennes et théoriciens dans leur tour d'ivoire. Ils leur préfèrent souvent des intervenantes et intervenants d'écoles de commerce et d'ingénieurs ou des consultantes et consultants¹⁷. Nous pouvions alors apparaître comme une équipe de jeunes, femmes, féministes, universitaires. Traduction possible : peu compétentes, militantes et trop théoriques.

De l'autre, le monde académique craint souvent de sacrifier son autonomie et tend à rejeter toute influence externe sur ses recherches et pratiques pédagogiques (Le Feuvre et Metso 2005 : 47). Notre initiative a notamment suscité, de la part de certaines collègues, des interrogations relatives à la marchandisation des savoirs féministes, au détournement de la cause des femmes pour un intérêt personnel ou à la concurrence faite à d'autres structures féministes déjà existantes. Démarche collective et féministe d'*empowerment*¹⁸, visant à contribuer à une transformation réelle des

17 Pour approche critique du métier de consultante et consultant, voir notamment : BONI-LE GOFF, Isabel, 2010, « Pratiques et identités professionnelles dans le conseil en management en France : entre éthos du service au client et pression du “up or out” », *SociologieS* [en ligne] URL : <http://sociologies.revues.org/index3072.html>.

18 « Processus circulaire de reprise de pouvoir individuelle et collective où les femmes prennent du pouvoir et agissent. Ce pouvoir prend trois formes : le “pouvoir intérieur” (force psychologique et bien-être), le “pouvoir de” (accès aux ressources et possibilités de les utiliser) et le “pouvoir avec” (solidarité, influence et rapports égalitaires) » (Fortin-Pellerin 2010 : 2).

rapports sociaux de sexe dans l'espace public, notre projet a ainsi parfois pu paraître comme individualiste, égoïste, et finalement... non féministe¹⁹!

Apprivoiser les « outils du Maître »

Pour lancer notre activité, il nous a fallu définir notre offre de *prestations* et nous avons pour cela mobilisé certains outils de gestion, parfois *excavés* de mon passé gestionnaire, dont la notion de « marketing mix », qui recouvre quatre éléments : produit, prix, place, promotion²⁰.

La définition des « produits » nécessite de penser au moins trois aspects. Premièrement, le choix du type de prestations pose l'enjeu de la traduction des savoirs et savoir-faire universitaires féministes qui, en l'état, nous semblaient peu adaptés à des professionnelles et professionnels de terrain et donc à *retravailler*²¹. Une des difficultés rencontrées a alors consisté à opérer des arrangements (ou à refuser d'en faire), entre une offre d'intervention se voulant adéquate et féministe et une demande qui ne l'est pas toujours. Deuxièmement, dans un espace professionnel à la légitimité encore mitigée et de plus en plus *contaminé* par les logiques marketing, se pose la question de la valorisation des produits pour capter

19 Ces perceptions externes ont notamment été renforcées par une certaine intériorisation de l'illégitimité de notre démarche et, partant, de nos difficultés à faire (re)connaître nos aspirations. Et finalement, plus que l'héritage féministe – que nous revendiquons largement dans sa perspective matérialiste et radicale –, c'est l'affirmation de notre *propre* voie vis-à-vis de nos aînées et de nos pairs qui a été (et reste parfois) problématique.

20 Pour une initiation au marketing, voir par exemple : PETTIGREW, Denis et Normand TURGEON, 2008, *Marketing*. Montréal, Chenelière Éducation, 6^e édition. Pour une approche sociologique : COCHOY, Franck, 1999, *Une histoire du marketing. Discipliner l'économie de marché*. Paris, La Découverte.

21 Pour un développement : BLANCHARD, Soline et Milka METSO, 2009, « Teaching Gender outside the Academia. Training Economic, Social and Political Actors on Gender Equality in France », in Daniela GRONOLD, Brigitte HIPF et Linda LUND PEDERSEN (éd.), *Teaching With the Third Wave – New feminists' explorations of teaching and institutional contexts*. Stockholm, Stockholm University Press : 109-126.

l'attention du public. Il n'est pas rare d'entendre des commanditaires réclamer des présentations et des outils « vendeurs » ou « sexy », ce qui n'a pas manqué de nous surprendre. Derrière ces incitations, l'enjeu est donc d'habiller (et non de déshabiller!) les savoirs et savoir-faire féministes et de faire des choix sur la forme, tout en conservant le fond. Enfin, le choix des potentiels clients nécessite de définir d'éventuels critères dans leur ciblage ou d'anticiper des questions du type : peut-on et comment rester indépendantes tout en travaillant sur commande pour l'État ou des entreprises privées?

La « place » et la « promotion » interrogent la recherche des contrats qui, ici comme ailleurs, prend surtout trois formes : publicité, prospection commerciale, mobilisation de réseaux. Parmi les questions éthiques soulevées alors : faire de la prospection, n'est-ce faire du féminisme une marchandise? Peut-on mobiliser ses réseaux universitaires, militants, personnels pour assurer sa promotion?

La question du « prix » des prestations constitue un autre point épineux, l'argent demeurant un sujet relativement tabou en France, notamment dans le milieu de la recherche et une partie du milieu féministe. Comment dès lors définir sa *juste valeur*? Comment se faire rémunérer pour des activités encore souvent perçues comme militantes, que l'on effectue parfois gratuitement dans la sphère universitaire ou pour lesquelles d'autres (universitaires, associations) ne se font pas payer?

L'éthos féministe face au marché

Au cours de notre activité professionnelle, nous avons fait face à nombre de dilemmes et frustrations liés à la confrontation entre engagement féministe et insertion sur un marché, parmi lesquels : réponse à des appels d'offres sans

enthousiasme (formulation problématique des enjeux, conditions de travail difficiles²², etc.), parfois par simple appât du gain ou par une sorte de *dévotion à la cause*; désenchantement lié à l'apprentissage de certaines règles invisibles du marché; mise à l'écart de préconisations qui ne correspondent pas aux attentes des commanditaires ou aux décisions pressenties avant même le début de nos études; périmètre et temporalité limités des interventions.

La plupart de ces situations interrogent les processus de notre professionnalisation sur un marché concurrentiel – comment être sûres de ne pas transformer le féminisme en marchandise? – et la portée réelle de notre engagement – le vivons-nous « sans trop éroder la radicalité de [no]s positionnements politiques » (Bessin et Dorlin 2005 : 18)?

Quand le professionnel est personnel... et donc politique

L'aspect le plus satisfaisant est sans conteste l'aventure humaine de la création d'un espace féministe de travail. Seule, je n'aurais pas persévéré. En dépit des difficultés rencontrées, la création d'un collectif étant complexe, je crois que nous avons réussi à développer entre nous un espace de respect et de soutien mutuel, dans nos choix de vie au sens large.

Par ailleurs, nous avons entrepris à plusieurs reprises de travailler avec d'autres personnes ou structures, développant ainsi des processus collaboratifs et rompant avec une certaine appréhension d'un espace sur le mode du marché et de la concurrence. Toutefois, je suis toujours étonnée de la prégnance de certains *habitus* acquis en école de commerce et dans le monde de l'entreprise, que je souhaiterais

²² Notamment au niveau des délais des missions. Pour un développement critique, voir : AUBERT, Nicole, 2003, *Le culte de l'urgence. La société malade du temps*. Paris, Flammarion.

pourtant remplacer par des réflexes cohérents avec mes valeurs féministes (bienveillance, collaboration, solidarité, etc.).

A posteriori, je suis également marquée par le manque de confiance en nous qui nous a longtemps animées et qui, s'il est commun à nombre de femmes (créatrices d'activité), me pose question en tant que féministe. Malgré plusieurs années d'études et un travail de déconstruction, je réalise à quel point il est difficile de s'affranchir de certains comportements acquis par une longue socialisation sexuée!

Par ailleurs, mon articulation des temps de vie a été problématique, et l'est encore à certains égards. Parmi les symptômes les plus visibles : soucis de santé, difficultés relationnelles avec mon entourage proche, désaffection de la sphère militante. Là encore, la théorie féministe rattrape la pratique, et il m'est apparu qu'il y avait un décalage flagrant entre les principes que je prônais pour d'autres en formation et le fait de ne pas me les appliquer à moi-même!

Finalement, si mon activité professionnelle relève d'un engagement féministe, une approche réflexive de cet engagement dans la sphère publique m'a amenée à questionner mon engagement dans la sphère privée et militante. Le personnel étant politique, l'enjeu est de taille : il s'agit de construire une cohérence globale dans l'engagement féministe.

Réflexivité féministe et engagements croisés

La pratique : nouvel objet de la recherche

Ma pratique de terrain s'est accompagnée à la fois du développement d'une vision *de l'intérieur* de l'espace de l'accompagnement en égalité professionnelle et d'un besoin de comprendre mon nouvel environnement de travail, en resituant, entre autres, mon engagement dans l'histoire des féminismes. Ces considérations

m'ont conduite à de nouvelles lectures sur la gestion, le conseil, la sociologie du marché mais aussi sur l'épistémologie, la pédagogie et la transmission féministe.

Premier constat issu de ces lectures : l'accompagnement à l'égalité professionnelle était un domaine de recherche encore non étudié, le champ du conseil ayant lui-même peu retenu l'attention des chercheuses et chercheurs. Ainsi : « Tous ces travaux [de recherche en sciences sociales sur les consultantes et consultants] seraient forts utiles, mais leur réalisation risque d'être lente, parce que les chercheurs et les universitaires sont aujourd'hui plus portés à proposer des méthodes d'intervention, à coopérer avec les cabinets de conseil ou à leur faire concurrence qu'à réaliser des travaux académiques distanciés sur cette forme de commerce intellectuel, dont l'influence sur l'organisation de nos sociétés est tellement grande qu'ils se mettent eux aussi à vouloir l'imiter » (Vilette 2003 : 115).

Deuxième constat : l'étude du domaine de l'accompagnement à l'égalité professionnelle s'inscrivait tout à fait dans la lignée de mes recherches doctorales. En effet, m'inspirant des travaux de Valérie Boussard sur le monde gestionnaire (2008), j'ai perçu que je pouvais intégrer cet objet dans un espace plus global de la régulation de l'égalité professionnelle qui inclurait également mes travaux antérieurs sur les personnes travaillant dans les RH²³.

Troisième constat : mon expérience de terrain et mes lectures me suggéraient que plusieurs phénomènes opérant dans cet espace étaient problématiques dans une perspective féministe matérialiste. Et analyser ces phénomènes, les rendre publics par la production de savoirs universitaires, participait pour moi d'une autre forme d'engagement féministe.

23 À ce stade de mes recherches, j'appelle cet espace « l'espace professionnel de l'égalité professionnelle ».

Des glissements en guise de problématique

Parallèlement, j'ai perçu que mon activité professionnelle dans le champ du conseil en égalité avait induit chez moi des glissements dans mes référentiels d'analyse : de la sociologie féministe à une approche plus gestionnaire. Si « la gestion n'est pas un mal en soi » car « il est légitime d'organiser le monde, de rationaliser la production, de se préoccuper de rentabilité », Vincent de Gaulejac précise : « À condition que ces préoccupations améliorent les relations humaines et la vie sociale » (de Gaulejac 2009 : 28). Or, pour ma part, ce passage (ou plutôt ce retour) à la gestion n'a pas été neutre. Il a pu en effet parfois me faire perdre de vue mon objectif initial (comment contribuer à la promotion de l'égalité et à l'éradication de la violence faite aux femmes?), et ce, aussi bien dans ma pratique professionnelle que dans mes recherches doctorales.

Pour donner un exemple, j'avais défendu l'idée de ne pas indiquer le terme « féministe » sur la plaquette de présentation de notre structure, arguant du fait que cela ne faisait pas très « vendeur » – justement! Côté universitaire, l'attraction pour de nouveaux cadres d'analyse en lien avec mon activité professionnelle (par exemple, la gestion ou la sociologie politique *mainstream*) avait également induit une certaine neutralisation du *potentiel subversif* de mes recherches, reléguant – temporairement – les pionnières féministes et leurs héritières au second plan.

Prenant alors conscience d'une certaine incohérence entre, d'un côté, mes prétentions à faire de la recherche et à développer des modalités d'intervention féministes et, de l'autre, des pratiques relativement conventionnelles et empreintes de néolibéralisme²⁴, j'ai eu envie d'analyser mes propres glissements pour en dégager d'éventuelles pistes de recherche. Pour le dire autrement : en quoi mon expérience

²⁴ Pour un développement sur cette notion, voir notamment : BROWN, Wendy, 2007, *Les habits neufs de la politique mondiale. Néolibéralisme et néoconservatisme*. Paris, Les prairies ordinaires.

était-elle révélatrice (ou non) de forces actuellement à l'œuvre dans l'espace de la régulation de l'égalité professionnelle?

Ces observations m'ont alors conduite à un repositionnement qui passe par la recherche de l'inversion du « stigmatisme féministe » (Emo 2008) et la revendication de l'engagement militant. Sur le plan professionnel, cela se traduit notamment par de nouvelles exigences dans le choix, la préparation et la réalisation de mes interventions. Au niveau universitaire, suite à une relecture des *classiques* (Christine Delphy, Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu, Danièle Kergoat, etc.)²⁵, j'inscris – à nouveau – ouvertement mes recherches dans le cadre d'une sociologie féministe qu'Anne-Marie Devreux définit ainsi : « Démarche scientifique visant à la production de connaissances sur la société, la sociologie féministe retient dans son analyse que l'oppression des femmes est un fait majeur du fonctionnement social, et, comme toute démarche scientifique, vise, par ses avancées, à permettre l'évolution de la “matière” sur laquelle elle travaille, par conséquent à changer la société » (Devreux 1995 : 102).

La réflexivité sur les pratiques de terrain m'a donc amenée à une volonté de comprendre et de mettre en lumière les mécanismes à l'œuvre dans mon environnement de travail, et à une réaffirmation de l'engagement féministe dans les espaces professionnel et universitaire.

Le retour de l'épistémologie

Aujourd'hui, mes travaux sont marqués par un retour des questionnements épistémologiques et éthiques liés à l'activité doctorale ainsi que par un besoin d'objectivation de mon rapport à ce nouveau domaine de recherche. Parmi les

25 Relectures que je dois à Huguette Dagenais, Dominique Tanguay et au groupe d'étudiantes et d'étudiants du DESS en études féministes que je remercie de m'avoir accueillie dans le séminaire « Théories féministes » lors de mon séjour à l'Université Laval à Québec à l'automne 2009.

interrogations soulevées dans ma phase d'approche du terrain²⁶ : comment me présenter sur un terrain professionnel devenu terrain de recherche? Quelles données produire, analyser? Comment appréhender les interférences induites par ma présence sur le terrain en tant que professionnelle? Comment être à la fois *juge et partie* de mon objet de recherche scientifique?

Cette réflexion est d'autant plus nécessaire que « la déformation [du matériau utilisé pour l'analyse] est particulièrement accusée quand le matériau observé est anxiogène » (Devereux 1980 : 77). Mon matériau est anxiogène car il porte sur mes milieux actuels d'insertion professionnelle : il traite de moi-même, de mes collègues, de mes mentors, etc. Sans développer plus ici ces considérations, je soulignerai juste que reconnaître le contenu affectif et humain de mes recherches, ainsi que leur « pertinence personnelle » (Devereux 1980 : 77), est un aspect fondamental de leur réalisation. Plus encore, il me semble que, de l'étude de la féminisation de la fonction RH à celle de l'espace de l'égalité professionnelle, je suis finalement le « premier objet de [m]a recherche » (Barus-Michel 1982), voire son premier sujet...

La chercheuse, premier objet-sujet de sa recherche

Si je reprends le fil de ma trajectoire : des questionnements identitaires m'ont amenée aux études féministes qui ont provoqué un engagement militant et l'entrée dans la recherche féministe. Cette recherche féministe a suscité un engagement professionnel, expérience soulevant des interrogations, notamment autour de la nécessité de cohérence dans l'engagement féministe. Cet exercice de « réflexivité

26 Pour une illustration du questionnement sur le travail d'objectivation du rapport au terrain dans une perspective féministe, voir notamment : JARRY, Anna, Elisabeth MARTEU, Delphine LACOMBE, Myriem NAJI, Mona FARHAN et Carol MANN, 2006, « Quelques réflexions sur le rapport de jeunes chercheuses féministes à leur terrain. (chantier) », *Terrains & Travaux*, 10 : 177-193. Et pour une réflexion méthodologique développée par de jeunes chercheuses et chercheurs : CHABROL, Fanny et Gabriel GIRARD (dir.), 2010, *VIH/sida. Se confronter aux terrains. Expériences et postures de recherche*. Paris, Éditions ANRS.

réflexe » (Bourdieu 2001 : 175) sur la pratique de terrain a finalement provoqué une évolution des recherches doctorales qui, par auto-analyse, a elle-même conduit à la réaffirmation d'une perspective féministe dans les domaines professionnel et universitaire.

Finalement, je pense que ces allers-retours constants entre différents domaines d'engagement (privé, académique, professionnel, militant), ainsi que l'alternance ou la combinaison entre théorie et pratique, participent d'une tentative de construction identitaire, et répondent en cela, au moins en partie, aux interrogations initiales qui ont orienté ma trajectoire vers les études féministes. Quête d'un « devenir féministe », dans sa dimension individuelle et collective, mais qui s'inscrit dans l'histoire et la dynamique d'un mouvement social. Façonner le changement individuel, participer au changement social. Tâches ambitieuses, et projet de vie qui ne se construit pas sans heurts et contradictions.

Références

ANDRIOCCI, Muriel

2005 « Entre colère et distance : les “études féministes” à l’université », *L’Homme et la société*, 158, octobre-décembre : 73-92.

BARD, Christine

2004 « Recherche et militantisme (France, 1995-2002) », in Christine Bard, Christian Baudelot et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Quand les femmes s’en mêlent. Genre et pouvoir*. Paris, Éditions de la Martinière : 261-276.

BARUS-MICHEL, Jacqueline

1982 « Le chercheur, premier objet de la recherche », *Bulletin de psychologie*, Tome XXXIX, 377 : 801-804.

BESSIN, Marc et Elsa DORLIN

2005 « Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique? », *L’Homme et la société*, 158, octobre-décembre : 11-25.

BOURDIEU, Pierre

2001 *Science de la science et réflexivité*. Paris, Raisons d’agir.

BOUSSARD, Valérie

2008 *Sociologie de la gestion. Les faiseurs de performance*. Paris, Belin.

CARDI, Caroline, Delphine NAUDIER et Geneviève PRUVOST

2005 « Les rapports sociaux de sexe à l’université : au cœur d’une triple dénégation », *L’Homme et la société*, 158, octobre-décembre : 49-71.

CHAMBERLAND, Line

2007 *Gais et lesbiennes en milieu de travail. Rapport synthèse de recherche*, Montréal, Collège de Maisonneuve et IREF [en ligne] URL : www.ccdmd.qc.ca/ri/homophobie/medias/pdfs/homophobie_integral.pdf.

COCHOY, Franck et Sophie DUBUISSON-QUELLIER

2000 « Introduction. L’étude des professionnels du marché : vers une sociologie du travail marchand », *Sociologie du travail*, 42, 3 : 359-368.

COLLECTIF

1979 *Le sexisme ordinaire*. Paris, Seuil.

- COLLIN, Françoise
2003 « Ruptures. Résistance. Utopie », *Nouvelles Questions Féministes*, 22, 1 : 61-71.
- CORNET, Annie et Christina CONSTANTINIDIS
2004 « Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées », *Revue française de gestion*, 30, 151, juillet-août : 191-204.
- DEVEREUX, Georges
1980 *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, Flammarion.
- DEVREUX, Anne-Marie
1995 « Sociologie généraliste et sociologie féministe : les rapports sociaux de sexe dans le champ professionnel de la sociologie », *Nouvelles Questions Féministes*, 16 : 83-110.
- EMO, Anne-Claire
2008 « On a dû réinventer jusqu'à l'idée qu'on avait raison de se révolter : sur la transmission d'un sentiment d'illégitimité », Communication aux Universités d'automne de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, Bourse du Travail de Bobigny, 2 octobre.
- FORTIN-PELLERIN, Laurence
2010 *La représentation sociale de l'empowerment de groupes québécois du mouvement des femmes. « C'est quelque chose qui nous a été enlevé et qu'on ré-acquiert »*, Thèse de doctorat. Québec, Université Laval.
- de GAULEJAC, Vincent
1987 *La névrose de classe*. Paris, Hommes et groupes éditeurs.
- 2009 *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris, Éditions du Seuil.
- LE FEUVRE, Nicky et Milka METSO
2005 *Disciplinary Barriers between the Social Sciences and Humanities*, Rapport pour le projet européen STREP. Toulouse, Université de Toulouse II-Le Mirail.
- MATONTI, Frédérique et Franck POUPEAU
2004 « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5, 155 : 4-11.

PERRIN, Céline et Pauline GROSSET

2003 « Qui a peur des bisexuel-le-s? », Entretien avec Sandrine Pache, responsable d'Infobi, *Nouvelles Questions Féministes*, 22, 1 : 112-122.

VILETTE, Michel

2003 *Sociologie du conseil en management*. Paris, La Découverte.

La contribution des théories féministes à la recherche portant sur l'État et les politiques publiques

Par Marie-Hélène Deshaies

Résumé

Depuis plus de trente ans, des chercheuses et théoriciennes féministes se sont intéressées à la question de l'État. À partir de perspectives théoriques diversifiées, elles ont dénoncé l'androcentrisme présent dans bon nombre de théories politiques et proposé des modèles théoriques qui permettent de penser l'État autrement en tenant compte de son rôle dans la reproduction des rapports sociaux de sexe. Malgré toute la richesse et la diversité que l'on y retrouve, les théories féministes de l'État demeurent souvent bien mal connues et reconnues par les milieux de recherche et d'enseignement. Cet article présente une synthèse, très partielle, des nombreuses théories féministes de l'État. La première partie s'intéresse à la première génération de théoriciennes féministes de l'État qui, au cours des années 1970 et 1980, ont contribué à ébranler les assises des théories politiques traditionnelles. La seconde partie porte sur l'un des thèmes sur lequel se sont penchés bon nombre de recherches européennes et nord-américaines depuis la fin des années 1970 – le développement et la transformation des États-providence – en présentant la contribution de quelques chercheuses féministes dont les travaux constituent toujours une référence fondamentale pour quiconque s'intéresse à la question de l'État-providence.

Depuis plus de trente ans, ici et ailleurs dans le monde, des chercheuses féministes se sont intéressées à la question de l'État. À partir de perspectives théoriques diverses, elles ont, notamment, questionné le caractère supposément neutre de la citoyenneté et de l'État, interrogé le rôle des politiques publiques dans la reproduction des rapports sociaux de sexe et des inégalités entre les femmes et les hommes, réfléchi à la sous-représentation politique des femmes, observé l'émergence et le développement d'un féminisme d'État puis, débattu de l'impact de la mobilisation des femmes sur la formulation et la mise en œuvre des politiques. S'inscrivant parfois en dialogue et parfois en opposition avec les courants théoriques dominants en sociologie et en science politique, elles ont permis que se crée une riche tradition de recherches féministes sur l'État comme en témoigne l'abondante littérature disponible sur cette question.

Malgré toute cette richesse et cette diversité, les théories féministes de l'État demeurent souvent bien mal connues et reconnues par les milieux de recherche et d'enseignement. Cette synthèse, préparée dans le cadre de mon projet de thèse, a pour objectif de présenter, de façon succincte, quelques-unes des nombreuses théories féministes de l'État. La première partie s'intéressera à la première génération de théoriciennes féministes qui, au cours des années 1970 et 1980, ont contribué à ébranler les assises des théories politiques traditionnelles. La seconde partie portera sur l'un des thèmes sur lequel se sont penchés bon nombre de recherches européennes et nord-américaines depuis la fin des années 1970 : le développement et la transformation des États-providence¹. J'y présenterai les contributions de quelques

1 La notion d'État-providence se distingue de celle d'État par ses fonctions qui sont de « s'occuper du bien-être social des citoyens, et non plus seulement de la police, de battre monnaie, de gérer ses relations internationales ou de faire la guerre » mais aussi par le processus de rationalisation et d'objectivisation du droit au secours marqué par le passage « d'une solidarité subjective (en mon âme et conscience) à une solidarité objective fondée sur les droits des citoyens et/ou des travailleurs » (Merrien 2007 : 3).

chercheuses dont les travaux constituent toujours une référence pour quiconque s'intéresse à la question des politiques publiques à partir d'une perspective féministe.

Enfin, je conclurai ce texte en présentant quelques réflexions plus générales quant à la façon dont les théories féministes ont contribué à transformer notre compréhension des processus par lesquels l'État et les politiques publiques agissent sur les rapports sociaux de sexe et sont, à leur tour, façonnés par ces mêmes rapports sociaux.

Les théories féministes « classiques » de l'État

Les auteures s'entendent généralement pour distinguer deux grandes périodes de développement des théories féministes de l'État (Masson 1999; Heinen 2000; Hobson 2005; Morel 2007). La première, dont l'essor se situe surtout dans les années 1970 et 1980, est dominée par trois approches féministes de l'État que l'on qualifie désormais de « classiques » : la théorie libérale, la perspective radicale et le courant néo-marxiste. Deux grandes questions sont au cœur des débats et des discussions qui animent les chercheuses féministes : l'État est-il en soi un instrument de domination sur les femmes? Est-il possible d'agir sur l'État afin qu'il devienne un outil d'égalité pour les femmes?

Tout en reconnaissant le caractère sexué des politiques et l'inégalité de traitement accordée aux femmes, la théorie féministe libérale – telle que défendue par Paltiel (1997) ou Frazee (1997) par exemple – conçoit l'État comme une arène potentiellement neutre où se rencontrent et se confrontent différents groupes d'intérêt. Selon cette perspective, une plus grande participation des femmes à l'action politique et une meilleure représentation de leurs intérêts au sein de l'appareil étatique constitue l'une des stratégies à privilégier pour atteindre l'égalité (Masson 1999; Hobson 2005).

Cette façon de concevoir l'État se heurte brutalement à celle mise de l'avant par le courant féministe radical. Pour des auteures telles que MacKinnon (1983, 1989), Ferguson (1984) et Pateman (1988a), l'État constitue un ensemble de structures et d'institutions créées par le patriarcat pour assurer la domination des hommes sur les femmes. Plusieurs auteures qui adoptent cette approche estiment que les luttes féministes doivent être dirigées vers la création d'alternatives plutôt que vers la transformation de l'État compte tenu de son caractère intrinsèquement patriarcal (Masson 1999; Hobson 2005).

Quant aux féministes néo-marxistes – telles que McIntosh (1978), Eisenstein (1981), Burstyn (1983), Findlay (1987) ou Randall (1988) – elles conçoivent l'État comme un « médiateur des conflits et des luttes qui sont la composante obligée des rapports de sexe, de race et de classe » (Masson 1999 : 7). Bien que l'État puisse être sensible à certaines demandes de réformes, son action est « sous-tendue par une loyauté “en dernière instance” au maintien de la domination » (Masson 1999 : 7). Selon cette perspective, l'action des femmes sur l'État sera toujours limitée par les « limites structurelles inhérentes à l'association intime de l'État avec le patriarcat et le capitalisme » (Masson 1999 : 7).

Bien qu'elles aient permis de mettre en lumière le rôle joué par l'État dans la reproduction et l'institutionnalisation des rapports sociaux de sexe, ces trois manières de penser l'État demeurent insatisfaisantes pour plusieurs chercheuses féministes qui, dès la fin des années 1980, reprochent aux théories féministes libérales de mal saisir les contraintes qui nuisent à l'action politique des femmes et dénoncent le caractère déterministe et fonctionnaliste des théories féministes radicales et néo-marxistes (Masson 1999). On reproche également aux théories féministes « classiques » des années 1970 et 1980 de ne pas tenir compte de la variabilité dans le temps et dans

l'espace du rôle joué par l'État dans la structuration des rapports sociaux de sexe, de ne pas porter attention à l'action exercée par les femmes dans l'État et sur l'État et enfin, de soutenir l'idée que les femmes partagent toutes une même expérience de la domination et de l'exploitation. Cette dernière critique provient, notamment, de féministes noires américaines, de féministes de l'Est et du Sud qui proposent une tout autre interprétation du rapport des femmes à l'État, à la citoyenneté et à la vie privée (Hobson 2005).

Alimentées par différentes perspectives théoriques et épistémologiques, de nouvelles propositions féministes tentent alors d'apporter un éclairage plus riche et nuancé du rôle de l'État dans la production et la reproduction des rapports sociaux de sexe. Ces thèses visent à réintroduire le politique dans l'analyse de l'État, à rendre compte de la contribution des femmes à l'émergence et au développement des États-providence et à questionner la catégorie analytique « femme » en intégrant d'autres rapports sociaux (race, classe, ethnicité, nationalité, etc.) à la réflexion. Les thèmes d'analyse et de débats se multiplient comme en témoignent notamment les différents travaux menés autour de la question du genre et de la citoyenneté (Pateman 1988b; Young 1990; Phillips 1991, 1993), de l'éthique du *care*² (Elshtain 1992; Tronto 1993), de l'action politique des femmes (Gordon 1990; Jenson 1989; Misra et Akins 1998; Yeatman 1990) ou de la construction historique et idéologique des discours oppressifs (Fraser et Gordon 1994). Dès les années 1980, des auteures telles que Orloff, O'Connor, Lewis, Sainsbury et Jenson s'intéressent à la question de l'État-providence en menant leurs propres travaux et en critiquant sévèrement les

2 Le *care* est une notion polysémique dont le contenu varie fortement selon qui en fait usage. Pour Tronto, il s'agit d'une activité visant à maintenir, perpétuer et réparer le monde dans lequel nous vivons afin que nous puissions y vivre aussi bien que possible (1993). D'autres auteures l'utilisent dans un sens plus rapproché du travail de soins aux personnes en y désignant toute action visant à aider une personne dépendante pour le déroulement et le bien-être de sa vie quotidienne (Letablier 2001).

modèles théoriques proposés par le *mainstream*³. Ces chercheuses, et plusieurs autres, ont joué un rôle-clé dans le développement et l'institutionnalisation des études féministes sur l'État.

État-providence et théories féministes

À partir du début des années 1980, au moment même où s'annonce une crise politique et économique des États-providence, se développe un important champ de recherche s'intéressant aux déterminants du développement et de l'expansion des États-providence (Merrien 2002). Les théories cherchant à expliquer les variations de forme entre les États-providence à partir des différences en matière de mobilisation des ressources et de rapports de force entre les classes sociales (école des ressources de pouvoir) ou à travers le rôle joué par l'État, ses institutions et ses élites dans la formation et la transformation des différentes formes d'État-providence (approche stato-centrée) occupent alors le devant de la scène.

En 1990, dans un ouvrage devenu célèbre, Gøsta Esping-Andersen propose d'examiner le pouvoir non plus comme un objet mais comme une relation en insistant sur l'idée « qu'une variété de forces historiques a joué un rôle décisif dans la formation des États-providence » (137). Ses travaux l'amènent à distinguer trois différents régimes d'État-providence – le régime libéral, le régime conservateur-corporatiste et le régime social-démocrate – chacun de ces régimes étant habité par une logique distincte en ce qui concerne : (1) le niveau de démarchandisation (c'est-à-dire la capacité d'assurer sa survie indépendamment de sa participation au marché du travail par l'accès à des droits sociaux), (2) la structure de classe découlant des politiques sociales et enfin, (3) le ratio public-privé dans la fourniture des

3 Je retiens ici la définition du *mainstream* telle que proposée par Ann Shola Orloff : « “Mainstream” scholarship refers to research that does not thematize gender and accepts masculinist premises about actors, politics, and work; this term should not be taken to imply that the work falling under this rubric is in other ways unified. And I must concede that my binarization of the world of social policy research is indeed too simplistic [...] » (2009 : 318).

biens sociaux. Le régime libéral se caractérise par l'intervention minimale d'un État clairement subordonné au marché. La protection sociale se limite à une assistance fondée sur l'évaluation des besoins et à des plans d'assurances sociales modestes. Le régime conservateur-corporatiste lie fortement l'accès à la protection sociale au statut et à la classe sociale à partir de programmes d'assurances. On y retrouve une forte volonté de préserver les valeurs familiales traditionnelles et les programmes d'assistance ne sont disponibles que lorsque la famille est incapable de répondre aux besoins. Le régime social-démocrate est, quant à lui, fortement engagé dans des programmes universalistes et démarchandisants. Toutes les classes sociales sont alors intégrées dans un système universel d'assurances sociales qui s'appuie sur un soutien important de l'État et une politique de plein emploi.

La parution de cet ouvrage suscite rapidement de nombreux débats autour de la validité des trois régimes d'État-providence. Plusieurs questionnent la pertinence des dimensions priorisées par Esping-Andersen et proposent de retenir des indicateurs différents. D'autres soutiennent que la classification de certains pays dans l'un ou l'autre des trois régimes est inadéquate et proposent d'y ajouter un quatrième type – le régime latin ou méditerranéen – incluant l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal (Ferrera 1996; Leibfried 1992).

Mais l'une des critiques les plus pertinentes provient de chercheuses féministes qui mettent en lumière l'androcentrisme des différents modèles théoriques et explicatifs proposés. Parce qu'elles sont construites à partir d'un citoyen faussement universel, c'est-à-dire l'homme gagne-pain, et qu'elles ignorent à peu près complètement l'effet des régimes d'État-providence sur les rapports sociaux de sexe, les différentes typologies développées par Esping-Andersen et ses collègues sont en fait incapables de rendre compte de la réalité et du rapport des femmes à l'État et aux régimes de protection sociale.

Plus précisément, on reproche aux postulats qui sont à la base des trois mondes de l'État-providence d'ignorer le rôle joué par la famille dans la protection sociale (et donc de n'accorder aucune place au travail non rémunéré des femmes), de ne pas tenir compte du fait que la division des tâches au sein des familles contraigne ou facilite la participation au marché du travail de chacun de ses membres, de s'intéresser aux effets des États-providence sur la stratification sociale qu'à partir des seuls droits sociaux rattachés au travail salarié (en omettant de s'intéresser aux conditions d'accès aux droits sociaux pour les non-salariés) et enfin, d'insister trop fortement sur le concept de démarchandisation alors que l'un des enjeux principaux liés à la citoyenneté sociale des femmes est la capacité d'accéder au marché du travail salarié et donc d'être « marchandisé » (Merrien 2002 : 217).

En fait, à travers la critique féministe de la thèse d'Esping-Andersen, est dénoncé plus largement l'aveuglement quasi généralisé des courants de recherche dominants des années 1980 et 1990 à l'égard des rapports sociaux de sexe. Le citoyen universel sur lequel se fonde la recherche comparative sur les États-providence est en fait un homme salarié.

Différentes réponses sont proposées par les chercheuses féministes. L'une d'elles provient de la sociologue américaine Ann Shola Orloff (1993) qui propose de modifier les cadres théoriques et conceptuels existants afin de les rendre sensibles à la question des rapports sociaux de sexe et des inégalités entre les femmes et les hommes. Orloff souhaite ainsi dépasser les limites de la recherche comparative classique qui avait négligé la question du genre mais aussi celles de la recherche féministe qui s'était, jusqu'alors, peu impliquée dans une démarche systématique d'analyse comparative des États-providence :

To understand the mutual effects of state social provision and gender relations requires a conceptual scheme that can be used in systematic comparative research. Rather than developing such a scheme anew, I would argue that it will be more fruitful to directly engage the conceptual frameworks of mainstream literature and propose amendments that will reflect what is already known about gender relations and the state. Feminist research can thereby incorporate advances in the mainstream literature while transforming it to incorporate gender relations (1993 : 305).

Les trois critères sur lesquels se fondent la typologie d'Esping-Andersen sont ainsi revisités par la proposition d'Orloff : (1) la notion de ratio « public-privé » dans la fourniture de biens sociaux est élargie afin d'y intégrer le rôle du travail non rémunéré des femmes dans la protection sociale; (2) l'étude de l'impact des États-providence sur la stratification sociale s'intéresse tout autant à l'effet « genre » et « race » qu'à l'effet « classe sociale »; (3) la portée et la pertinence de la notion de démarchandisation sont relativisées à cause de son incapacité à rendre compte de la relation des femmes au travail. Deux nouvelles dimensions sont ajoutées à l'analyse soit l'accès au travail salarié, c'est-à-dire la façon dont l'État promeut ou décourage l'emploi des femmes en collectivisant ou non le poids et les responsabilités de la charge familiale et, la capacité des femmes à former et à maintenir un ménage autonome, c'est-à-dire leur capacité de pouvoir vivre et subvenir aux besoins de leurs enfants sans devoir se marier pour avoir accès aux droits « dérivés » du mari⁴.

La publication de *States, Markets, Families. Gender Liberalisms and Social Policy in Australia, Canada, Great Britain and the United States* par Julia S. O'Connor, Ann Shola Orloff et Sheila Shaver en 1999 témoigne de cette volonté de lier les acquis de la recherche comparative classique et de la perspective féministe sur l'État. En s'appuyant sur un cadre théorique composé de trois éléments – la relation État-marché-famille, la stratification de genre et les droits sociaux –, les auteures y comparent quatre pays représentatifs du type libéral d'État-providence.

⁴ Julia O'Connor propose un indicateur semblable à celui d'Orloff : le concept d'autonomie personnelle permettant de protéger les femmes de la dépendance personnelle ou publique (1993).

Trois dimensions jugées particulièrement importantes pour la capacité à maintenir un ménage autonome y sont examinées : les conditions qui rendent l'accès au travail salarié possible pour les femmes et les hommes, les transferts sociaux qui affectent la condition matérielle des femmes et des hommes et enfin, la régulation par l'État de l'accès à l'avortement à travers la législation et les services disponibles. Elles y affirment de nouveau la nécessité de comprendre l'action de l'État-providence à partir de l'interaction entre l'État, le marché et la famille :

Welfare state variation is not just a question of variation in the level and character of state activity in constraining dependence on the market. The family is an integral part of the public policy framework and may be a focus of public policy in terms of service provision. These states which are often identified as displaying the primacy of the market over the state differ significantly in their approach to the two forms of private responsibility, market and family. Neither market, nor family nor state alone can provide an adequate understanding of the policy dynamic. There is now considerable agreement among comparative analysts that expenditure is an inadequate measure of welfare state variation and that quantitative and qualitative approaches are necessary to capture the complexity of institutional structures and variation (O'Connor, Orloff et Shaver 1999 : 232).

Pour sa part, la professeure de sciences politiques et économiques britannique Jane Lewis (1992, 1997, 2001) soutient qu'il est nécessaire de construire une analyse centrée sur la question du genre avant de penser à combiner analyse féministe et théories comparatives classiques de l'État. Elle propose ainsi un modèle théorique alternatif dans lequel l'étalon de mesure n'est pas la démarchandisation mais plutôt le degré d'engagement d'un pays dans un modèle social qui repose sur une forte distinction de genre, c'est-à-dire qui réserve l'activité professionnelle à l'homme et l'activité domestique à la femme :

The male breadwinner model was based on a set of assumptions about male and female contributions at the household level: men having the primary responsibility to earn and women to care for the young and the old. Female dependence was inscribed in the model. The male breadwinner model built into the postwar settlement assumed regular and full male employment and stable families in which women would be provided for largely via their husbands' earnings and social contribution (Lewis 2001 : 153).

Les trois indicateurs privilégiés par l’auteure – (1) les critères définissant l’accès des femmes au système de protection sociale ainsi que la façon dont elles sont traitées par le système d’imposition, (2) la quantité de services offerts et enfin, (3) la position des femmes mariées sur le marché du travail – lui permettent de mettre en relief la persistance de cette idéologie dans les différents États-providence et de distinguer trois modèles de l’homme gagne-pain⁵ : un modèle fort en Irlande et en Grande-Bretagne (*strong male breadwinner model*); un modèle modéré en France (*modified male-breadwinner model*) et un modèle faible en Suède qu’elle nomme aussi modèle à deux revenus (*dual breadwinner model*).

Une troisième réponse apportée est celle de la professeure en science politique Diane Sainsbury (1996, 2000). Partageant l’opinion de Lewis selon laquelle on ne peut se limiter à ajouter la variable « genre » aux cadres analytiques existants, Sainsbury insiste sur l’idée qu’il faut prêter une attention particulière à l’interaction entre le public et le privé et s’intéresser au rapport des femmes à l’État dans ses différentes dimensions :

Pour ce faire, il est indispensable de prendre en compte non seulement le travail rémunéré, mais aussi le travail non rémunéré, tant à l’extérieur qu’à l’intérieur du foyer. Deuxièmement, les féministes ont insisté sur la nécessité d’étudier l’impact que l’État-providence, en pourvoyant des emplois et des services, exerce sur la situation des femmes en tant que travailleuses, consommatrices, mères et clientes. Troisièmement, elles ont souligné le rôle des idéologies familiales et de genre dans la structuration des politiques sociales (2000 : 237).

Sainsbury propose ainsi une typologie des régimes d’État-providence fondée sur un certain nombre de dimensions relatives aux rapports sociaux de sexe, notamment, le type d’idéologie familiale mise de l’avant, son influence sur les politiques sociales et les droits aux allocations et la nature des liens entre sphère privée et sphère publique. Il s’en dégage deux types idéaux d’État-providence : le modèle de « l’homme chef de

5 Lewis rappelle cependant que le modèle de l’homme gagne-pain est un idéal-type et n’a jamais totalement existé puisque les femmes (surtout celles de classe ouvrière) ont toujours été présentes plus ou moins intensivement sur le marché du travail (1997 : 167).

famille » où l'on retrouve une division stricte du travail entre les femmes et les hommes et un droit aux allocations différencié et un modèle « individualiste », dans lequel les différents rôles sont pris en charge par les femmes et par les hommes et le droit aux allocations est le même pour les deux sexes.

Plus récemment, dans un ouvrage s'intéressant aux changements qualitatifs survenus dans les programmes de soutien aux personnes dépendantes en Europe, la Canadienne Jane Jenson et la Française Mariette Sineau proposent une relecture de la généalogie des États-providence (2001). Alors qu'il est courant d'en expliquer les origines à partir d'une volonté d'assurer la démarchandisation du travail, Jenson et Sineau soutiennent que les États-providence ont été réclamés – tant par les mouvements sociaux que par les mouvements ouvriers – pour protéger les personnes contre les risques de la dépendance et assurer les besoins de soins. Le régime d'assurance-chômage perd ainsi son statut de programme central des États-providence au profit des régimes d'assurance-maladie et des régimes de pension. Les auteures utilisent le concept de régimes de citoyenneté⁶ pour rendre compte de la variété des anciens et des nouveaux programmes de droits sociaux liés au *care* :

This notion denotes the institutional arrangements, rules, and understandings that guide concurrent policy decisions and expenditures of states, problem definitions by states and citizens, and claims-making by citizens (2001 : 8).

Jenson poursuit la réflexion dans des publications ultérieures en affirmant que les dimensions sociales des régimes de citoyenneté sont actuellement en cours de redéfinition et que plusieurs pays – dont le Canada – adoptent une perspective d'investissement social qui a pour effet de reléguer au second plan l'enjeu du droit à l'égalité pour les femmes (2001; 2006; 2009).

⁶ Ce concept a été développé par Jenson et Phillips en 1996 qui soutiennent que les régimes de citoyenneté constituent la réalisation, dans un contexte social et politique particulier, d'un modèle général de citoyenneté hérité de l'après Seconde Guerre mondiale.

En conclusion : Orloff, Lewis, Sainsbury, Jenson et les autres...

Orloff, Lewis, Sainsbury et Jenson ne sont que quelques-unes des chercheuses féministes qui se sont intéressées aux questions de l'État, de la citoyenneté, de l'État-providence et des politiques publiques. Elles ont été de celles qui ont permis de penser l'État autrement, c'est-à-dire en tenant compte de son rôle dans la reproduction et la transformation des rapports sociaux de sexe. Depuis une trentaine d'années, de nombreuses théoriciennes féministes ont diversifié et multiplié les travaux de recherche afin de rendre compte de la complexité et de la variabilité du rapport des femmes à l'État et à la citoyenneté.

L'héritage qu'elles ont laissé est considérable. Elles ont notamment démontré qu'il n'existe pas d'État neutre pas plus que de citoyen abstrait et universel ou de séparation naturelle entre vie publique et vie privée. Tous les États intègrent des normes et des valeurs concernant les rapports sociaux de sexe : à travers les politiques publiques, les juridictions et les discours, les États-providence agissent directement ou indirectement sur ces rapports sociaux « par la façon dont ils influencent la nature et la distribution des ressources, des rôles sociaux et des relations de pouvoir » (Daly et Rake 2003, cité par Morel 2007 : 385). Les chercheuses féministes ont ainsi contribué au renouvellement de la façon de conceptualiser l'État en mettant l'accent sur la variabilité et les spécificités des formes étatiques historiques :

Malgré leur relative hétérogénéité, les nouvelles approches féministes convergent vers des conceptions qui voient l'État comme le produit historique, variable et paradoxal de luttes, d'alliances et de compromis sociopolitiques à l'issue desquels des rapports de force particuliers se retrouvent institutionnalisés dans sa réalité organisationnelle, ses politiques, sa procédure et son processus. Produits de l'histoire et du politique, les formes sous lesquelles les rapports de forces se trouvent inscrits dans l'État ne sont jamais complètement stables ni définitives, mais elles demeurent l'enjeu et la cible potentielle de nouvelles séances de contestation (Masson 1999 : 10).

Les chercheuses féministes ont permis que s'opère un passage d'une perspective de recherche « sur les femmes et l'État » à une « perspective féministe » de recherche sur l'État (Jenson et Lépinard 2009). Elles ont construit puis déconstruit la catégorie analytique « femme » afin de penser les effets des États et des politiques publiques sur les rapports sociaux de sexe en intersectionnalité avec les autres rapports sociaux existants. Elles ont également mis en lumière certaines réalités rendues invisibles par les théories politiques et économiques dominantes et ont cherché, par diverses façons, à les conceptualiser et les intégrer à la réflexion théorique. Enfin, les théoriciennes féministes ont influencé, mais tout probablement de façon insuffisante, les chercheurs et chercheuses issus du *mainstream* : certains d'entre eux ayant intégré la question du genre des politiques publiques à leurs réflexions.

Au cours des dernières décennies, la proclamation du principe d'égalité des femmes et des hommes dans de nombreuses chartes et déclarations ainsi que les amendements apportés à nombre de lois et de politiques afin d'en évacuer les dimensions les plus visiblement discriminatoires envers les femmes ont eu pour effet de créer l'illusion d'une neutralité des politiques publiques à l'égard du genre (Dandurand et al. 2002). Pourtant, nos sociétés demeurent profondément marquées par des rapports d'inégalité entre les femmes et les hommes et par une division sexuelle du travail en constante recomposition. L'égalité formelle n'est pas toujours garante de l'égalité substantielle.

L'un des acquis de la perspective féministe sur l'État – tant au niveau de la recherche qu'au plan de l'action militante et politique – est sans aucun doute d'avoir permis de penser l'ensemble des politiques publiques à partir de leurs effets sur les rapports sociaux de sexe. Qu'il s'agisse de tarification des services publics ou d'offre de soins à domicile, de mise en place de tickets modérateurs dans les hôpitaux, de politiques économiques, de réformes des lois du travail, de protection de

l'environnement, de redressement des finances publiques, de modifications au régime fiscal, au code civil et criminel ou aux lois de l'immigration, etc. – toutes ces politiques sont susceptibles d'avoir des effets sur les rapports sociaux de sexe que ce soit dans le sens d'un renforcement des rôles traditionnels et des inégalités ou, au contraire, dans le sens d'un partage plus équilibré entre les femmes et les hommes des différents rôles sociaux, des responsabilités et des richesses.

Malheureusement, la perspective féministe demeure trop souvent absente ou marginalisée, tant sur le plan théorique que politique, des débats et des discussions entourant les enjeux de la transformation de l'État et des politiques publiques, démontrant ainsi, dans plusieurs milieux, la persistance de l'aveuglement à l'enjeu des rapports sociaux entre les femmes et les hommes. Oui, nous avons encore besoin aujourd'hui de penser l'État et les politiques publiques à partir d'une perspective féministe.

Références

BURSTYN, Varda

1983 « Masculine Dominance and the State », *The Socialist Register*, 1983 : 45-89.

DALY, Mary et Katherine RAKE

2003 *Gender and the welfare state: care, work and welfare in Europe and the USA*. Cambridge, Polity Press.

DANDURAND, Renée. B., Jane JENSON et Annie JUNTER

2002 « Les politiques publiques ont-elles un genre? », *Lien social et politiques*, 47 : 5-13.

EISENSTEIN, Zillah R.

1981 « The Capitalist Patriarchal State and the Politics of Liberal Feminism », in Zillah R. Eisenstien, *The Radical Future of Liberal Feminism*. New York, Longman : 220-253.

ELSHTAIN, Jean Bethke

1992 *Meditations on modern political thought: masculine/feminine themes from Luther to Arendt*. University Park, Pa, Pennsylvania University Press.

ESPING-ANDERSEN, Gøsta

1999 *Les trois mondes de l'État-providence*. Paris, Presses Universitaires de France (Édition originale anglaise : 1990).

FERGUSON, Kathy E.

1984 *The Feminist Case Against Bureaucracy*. Philadelphie, Temple University Press.

FERRERA, Maurizio

1996 « The Southern model of welfare in social Europe », *Journal of European social policy*, 6, 1 : 17-37.

FINDLAY, Sue

1987 « Facing the State: The Politics of the Women's Movement Reconsidered », in Heather Jon Maroney et Meg Luxton (dir.), *Feminism and Political Economy: women's work, women's struggles*. Toronto, Methuen : 31-50.

FRASER, Nancy et Linda GORDON

1994 « A Genealogy of Dependency: Tracing a Keyword of the U.S. Welfare State », *Signs*, hiver : 309-336.

FRAZEE, Nancy

1997 « Do State Initiatives Make a Difference? », in Caroline Andrew et Sanda Rodgers (dir.), *Les femmes et l'État canadien – Women and the Canadian State*. Montréal et Kingston, McGill et Queen's : 52-63.

GORDON, Linda

1990 « The Welfare State: Towards a Socialist-feminist Perspective », *The Socialist Register*, 1990 : 171-200.

HEINEN, Jacqueline

2000 « Politiques sociales et familiales », in Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier, (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme, 2^e édition augmentée*. Paris, Presses Universitaires de France : 160-165.

HOBSON, Barbara

2005 « Feminist Theorizing and Feminisms in Political Sociology », in Thomas Janoski, Robert Alford, Alexander Hicks et Mildred A. Swartz, (dir.), *The handbook of political sociology. State, Civil Societies and Globalization*. New York, Cambridge University Press : 135-152.

JENSON, Jane

1989 « Paradigms and Political Discourse: Protective Legislation in France and the United States », *Canadian Journal of Political Science*, 22, 2 : 235-258.

2001 « D'un régime de citoyenneté à un autre : la rémunération des soins », *Travail, Genre et Sociétés*, 6 : 43-58.

2006 « La citoyenneté sociale et les “nouveaux risques sociaux” au Canada : où sont passées les voix des femmes? », *Droit et Société*, 62 : 21-43.

2009 « Lost in Translation: The Social Investment Perspective and Gender Equality », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society Advance Access*, 12 nov. : 1-38.

JENSON, Jane et Éléonore LÉPINARD

2009 « Penser le genre en science politique. Vers une typologie des usages du concept », *Revue française de science politique*, 59, 2 : 183-201.

JENSON, Jane et Susan D. PHILLIPS

1996 « Regime Shift: New Citizenship Practices in Canada », *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, 14 : 111-135.

JENSON, Jane et Mariette SINEAU (dir.)

2001 *Who Cares? Women's Work, Childcare, and Welfare State Redesign*. Toronto, University of Toronto Press.

LEIBFRIED, Stephan

1992 « Towards a European welfare state: on integrating poverty regimes in the European community », in Z. Ferge et J.E. Kolbert (éd.), *Social policy in a changing Europe*. Frankfurt, Campus Verlag : 245-280.

LETABLIER, Marie-Thérèse

2001 « Le travail centré sur autrui et sa conceptualisation en Europe », *Travail, Genre et Société*, 6 : 19-41.

LEWIS, Jane

1992 « Gender development of welfare regimes », *Journal of European social policy*, 2, 159-173.

1997 « Gender and Welfare Regimes: Further Thoughts », *Social Politics*, 4, 2 : 160-177.

2001 « The Decline of the Male Breadwinner Model: Implications for Work and Care », *Social Politics*, 8, 2 : 152-169.

MACKINNON, Catherine A.

1983 « Feminism, Marxism, Method and the State: Toward a Feminist Jurisprudence », *Signs*, 8, 4 : 635-658.

1989 *Towards a Feminist Theory of the State*. Cambridge, Harvard University Press.

MASSON, Dominique

1999 « Repenser l'État. Nouvelles perspectives féministes », *Recherches féministes*, 12, 1 : 5-24.

MCINTOSH, Mary

1978 « The State and the Oppression of Women », in Anette Kunh et AnnMarie Wolpe (dir.), *Feminism and Materialism: women and modes of production*. Londres, Routledge and Kegan Paul : 254-289.

MERRIEN, François-Xavier

2002 « États-providence en devenir. Une relecture critique des recherches récentes », *Revue française de sociologie*, 43, 2 : 211-242.

2007 *L'État-providence*. Paris, Que sais-je?, Presses Universitaires de France.

MISRA, Joya et Frances AKINS

1998 « The Welfare State and Women: Structure, Agency, and Diversity », *Social Politics*, 5, 3, 259-285.

MOREL, Nathalie

2007 « Le genre des politiques sociales. L'apport théorique des "gender studies" à l'analyse des politiques sociales », *Sociologie du travail*, 49 : 383-397.

O'CONNOR, Julia S.

1993 « Gender, class and citizenship in the comparative analysis of welfare state regimes: theoretical and methodological issues », *The British Journal of Sociology*, 44, 3 : 501-518.

O'CONNOR, Julia S., Ann Shola ORLOFF et Sheila SHAVER

1999 *States, Markets, Families. Gender, Liberalism and Social Policy in Australia, Canada, Great Britain and the United States*. Cambridge, Cambridge University Press.

ORLOFF, Ann Shola

1993 « Gender and the social rights of citizenship: the comparative analysis of gender relations and welfare states », *American Sociological Review*, 58 : 303-328.

PALTIEL, Freda L.

1997 « State Initiatives: Impetus and Effects », in Caroline Andrew et Sanda Rogers (dir.), *Les femmes et l'État canadien – Women and the Canadian State*. Montréal et Kingston, McGill et Queen's : 27-51.

- PATEMAN, Carole
1988a « The Fraternal Social Contract », in John Keane (dir.), *Civil Society and the State. New European Perspectives*. Londres, Verso : 101-127.
- 1988b *The Sexual Contract*. Stanford, Stanford University Press.
- PHILLIPS, Anne
1991 *Engendering Democracy*. Cambridge, Polity Press.
- 1993 *Democracy and Difference*. Cambridge, Polity Press.
- RANDALL, Melanie
1988 « Feminism and the State: Questions for Theory and Practice », *Resources for Feminist Research*, 17, 3 : 10-16.
- SAINSBURY, Diane
1996 *Gender, equality and welfare states*. Cambridge, Cambridge University Press.
- 2000 « Les droits sociaux des femmes et des hommes. Les dimensions du genre dans les États-providence », in Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Sgier (dir.), *Genre et politique. Débats et perspectives*. Paris, Gallimard.
- TRONTO, Joan C.
1993 *Moral boundaries: a political argument for an ethic of care*. New York, Routledge.
- YEATMAN, Anna
1990 *Bureaucrats, Technocrats, Femocrats. Essays on the Contemporary Australian State*. Sydney, Allen and Unwin.
- YOUNG, Iris
1990 *Justice and the Politics of Difference*. Princeton, Princeton University Press.

Réflexion sur les principes et les enjeux de la recherche féministe

Par Dominique Tanguay

Résumé

La recherche féministe est un jeune champ de recherche dans le monde académique, datant d'à peine quelques décennies. Son développement rapide s'illustre par le grand nombre de cours et de programmes universitaires en études féministes offerts dans les universités, ainsi que par les innombrables recherches qui adoptent une perspective féministe. L'éclosion de la recherche féministe dans les diverses disciplines académiques peut toutefois engendrer un certain sentiment de confusion, car les recherches féministes sont très diversifiées et adoptent des cadres conceptuels et méthodologiques qui peuvent parfois sembler être aux antipodes. À partir des écrits de chercheuses féministes en sciences sociales, nous tenterons de rappeler certains éléments essentiels, afin d'éviter tout sentiment de confusion. Cet article propose d'abord de faire un bref rappel des trois courants de l'épistémologie féministe, soit l'empirisme féministe, le *standpoint* et le féminisme postmoderne (Harding 1991). Ensuite, quelques définitions suggérées de la recherche féministe seront évoquées. Les principes et les caractéristiques de la recherche féministe, tels que formulés par des chercheuses féministes, seront abordés. L'article se termine sur une réflexion portant sur les exigences et les bénéfices de la recherche féministe.

Au cours des dernières décennies, le champ de la recherche féministe s'est graduellement imposé dans le monde scientifique. Les recherches féministes sont désormais beaucoup trop nombreuses pour pouvoir être répertoriées exhaustivement. Elles abordent des questions variées, allant des plus conventionnelles aux plus originales, en ayant recours à de multiples techniques de collecte des données. Elles s'inscrivent dans la plupart des champs disciplinaires, particulièrement dans les sciences sociales, les sciences humaines, les lettres et les arts. Dans les universités, tant en Amérique du Nord qu'ailleurs dans le monde, les programmes et les cours d'études féministes, de *Women's Studies* et de *Gender Studies* témoignent de l'importance, de la pertinence et du dynamisme de la recherche féministe¹.

Or, cette grande diversité à la fois théorique, méthodologique et académique peut engendrer une certaine confusion quant à la définition et à la scientificité des recherches féministes. Dans une telle situation, il est important de revenir aux fondements. Comment la recherche féministe s'est-elle développée? Qu'est-ce qu'une recherche féministe? Qu'est-ce qui caractérise les recherches féministes? Quels sont les bénéfices et les exigences de la recherche féministe? Cette réflexion, inspirée des travaux des chercheuses féministes en sciences sociales, se veut une synthèse de quelques éléments cruciaux circonscrivant et caractérisant la recherche féministe.

1. Développement de la recherche féministe

Avant de définir la recherche féministe, il faut d'abord se rappeler comment elle s'est développée. Sandra Harding (1991) a présenté une classification du développement de l'épistémologie féministe en trois courants, retenue par de

1 La liste « *Women's Studies Programs, Departments and Research Centers* » produite par Joan Korenman en témoigne [en ligne] URL :

<http://userpages.umbc.edu/~korenman/wmst/programs.html> (page consultée le 1^{er} avril 2010).

nombreuses chercheuses (notamment Delamont 2003; Hesse-Biber, Leavy et Yaiser 2004; Gillies et Alldred 2002). Comme pour toute typologie, il faut garder en mémoire que ces courants ne sont pas clairement distincts les uns des autres, qu'ils peuvent se chevaucher, qu'ils existent simultanément et que chacun a ses limites. De plus, la description de chacun de ces courants vise à cerner les similarités des recherches qui y sont regroupées, et non à imposer des conditions auxquelles devraient se conformer les recherches féministes.

Le premier courant, le plus ancien, est désigné par Harding (1991 : 111-118) comme « l'empirisme féministe » (*feminist empiricism*)². Les recherches s'inscrivant dans ce courant acceptaient l'idée qu'il était possible d'éliminer le sexisme en recherche en adhérant plus strictement aux normes scientifiques. Pour ces chercheuses, il fallait débusquer les biais sexistes dans les problématiques des recherches, s'assurer d'inclure des femmes dans les échantillons, de les rendre visibles dans l'interprétation des résultats, de les prendre en compte, afin de produire des savoirs non sexistes. Cependant, cet exercice d'inclusion se faisait au départ sans réflexion critique sur la méthodologie et sur la méthode. La solution privilégiée par les féministes empiriques était une application plus rigoureuse des méthodes et des règles scientifiques, car elles pensaient que leur mauvaise utilisation était responsable de la production de savoirs androcentriques (*bad science* ou *science-as-usual*, Harding 1991 : 1). Les recherches menées dans ce courant étaient principalement quantitatives. Malgré ses limites, l'empirisme féministe présentait certains avantages (Harding 1991 : 136). Entre autres, puisque cette approche ne remettait pas en question les fondements et les pratiques de la science et ne créait donc aucune controverse méthodologique, les premiers savoirs féministes ont été

2 Michèle Ollivier et Manon Tremblay (2000 : 69) préfèrent à la traduction « empirisme féministe » l'expression « position rationaliste ». Nous retiendrons la première traduction, plus fidèle aux mots de Sandra Harding.

plus facilement acceptés par la communauté scientifique. En adhérant aux valeurs et aux principes de la science traditionnelle, les féministes de ce courant ont pu présenter des recherches qui portaient sur les conditions de vie des femmes. Également, ces recherches ont démontré l'importance d'inclure des femmes dans les équipes de recherche et elles ont encouragé des femmes à devenir chercheuses et à entreprendre leurs propres recherches scientifiques.

Cependant, l'empirisme féministe s'est heurté à une contradiction. La science ne pouvait, en demeurant fidèle à une méthodologie et à des concepts androcentriques, générer une pleine compréhension du vécu des femmes. Une alternative féministe s'est développée afin de produire une « meilleure science », soit des savoirs qui partent du vécu des femmes et qui adoptent leurs mots. Ce deuxième courant identifié par Sandra Harding est le *standpoint* féministe (1991 : 119-137). Le *standpoint* s'oppose à l'objectivité, qui est, selon Adrienne Rich, « le nom que l'on donne à la subjectivité mâle » (citée dans Dagenais 1987 : 23). Le but pour la chercheuse n'est donc pas de maximiser l'objectivité, tel que l'empirisme féministe cherchait à le faire, mais plutôt de révéler sa subjectivité et de la contextualiser. Cela exige des chercheuses féministes qu'elles soient transparentes en se rendant visibles dans la recherche, en exprimant la position d'où elles parlent, leurs motivations, leurs buts, leurs réserves. La finalité du *standpoint* est de produire des savoirs alternatifs qui sont ancrés dans la réalité, dans le quotidien, à partir des expériences individuelles d'un groupe de personnes. Ces savoirs sont nécessairement incomplets et socialement situés car ils sont tirés de l'expérience d'un groupe social déterminé. Le *standpoint* est une approche exigeante mais bénéfique pour les personnes participantes. Il engendre une prise de pouvoir d'abord par la prise de parole, dans le but de générer une conscientisation individuelle et collective, et par la mobilisation et l'action afin de changer les rapports sociaux oppressifs. Une telle approche ne peut être neutre, elle est nécessairement guidée par des visées émancipatrices.

Les recherches menées dans ce courant sont qualitatives. Elles permettent à la fois d'aborder des thématiques de recherche originales et de revoir les recherches quantitatives pour leur apporter nuances et complexité. Puisque le sujet de recherche du *standpoint* est collectif, il est possible de constater la multiplicité des *standpoints* et, par conséquent, les différences entre les femmes. Le piège de l'essentialisme demeure cependant présent. Pour l'éviter, il faut bien comprendre que le *standpoint* est le résultat de relations sociales produites dans un contexte précis et qu'il ne peut être généralisé à un ensemble de personnes plus large.

Le troisième et dernier courant identifié par Sandra Harding (1991 : 137-138) est le féminisme postmoderne. Celui-ci cherche à déconstruire les structures et les théorisations oppressives, entre autres en critiquant les concepts et les théories universalisantes (*grand theories*). Comme le pouvoir s'exerce par le discours et que le discours est à la base des structures d'oppression, la résistance et la reprise du pouvoir doivent également s'exercer par le discours. Le féminisme postmoderne s'oppose donc à la mobilisation politique et au sujet collectif du *standpoint*, en privilégiant des actions liées à la résistance, à la déconstruction, en dénonçant l'essentialisme de la catégorie « femmes », en rejetant le sujet moderne, en concevant l'identité non pas comme fixe et immuable, mais plutôt en mouvement, fragmentée, plurielle. Le discours académique et abstrait du féminisme postmoderne est cependant critiqué par les féministes du *standpoint*, qui dénoncent son éloignement par rapport aux problèmes vécus quotidiennement par les femmes et qui réaffirment l'importance de la solidarité pour la transformation des rapports sociaux.

Bien que ce très bref tour d'horizon ne puisse rendre justice à la masse de recherches féministes réalisées au cours des dernières décennies et à leur complexité, la classification de Sandra Harding a le mérite de nous permettre de comprendre la diversité des recherches féministes. Loin de constituer un boulet, cette diversité doit

être vue comme une richesse. Elle témoigne du fait que la recherche féministe n'est pas en quête d'UNE vérité, mais plutôt de meilleures compréhensions des rapports d'oppression présents dans nos sociétés, résultat des travaux et des débats entre féministes de diverses appartenances théoriques et méthodologiques.

2. Définitions de la recherche féministe

Voyons maintenant comment les chercheuses ont relevé le défi de définir la recherche féministe. Une vieille formulation selon laquelle la recherche féministe serait « une recherche faite par des femmes et pour des femmes » revient souvent dans les discours. Cependant, toutes les recherches faites par des femmes ou pour des femmes ne sont pas féministes. Des hommes font aussi de la recherche féministe. De plus, la recherche féministe ne s'intéresse pas seulement aux femmes. Cette formulation est donc simpliste.

Shulamit Reinharz a identifié trois critères pour désigner une recherche féministe. À ses yeux, est féministe toute recherche qui est réalisée par une personne ou par un organisme s'identifiant comme féministe ou comme membre du mouvement des femmes, qui est publiée dans un ouvrage féministe ou qui a reçu une reconnaissance féministe (Reinharz 1992 : 6). Ces critères permettent d'identifier une grande proportion des recherches féministes, mais ils ne sont pas exhaustifs. De plus, ils ne procurent aucune information sur le contenu ou la méthodologie de ces recherches.

Virginia Olesen qualifie la recherche féministe de « *incisive scholarship to frame, direct, and harness passion in the interests of redressing grievous problems* » (Olesen 2000 : 215 dans Delamont 2003 : 60). Dans le même ordre d'idées, Liz Stanley présente la recherche féministe comme « une combinaison inséparable des dimensions analytique, éthique et politique [...] dans une recherche menée à partir des convictions des chercheuses » (Stanley 2000 : 8 dans Delamont 2003 : 73, traduction

libre). Ces définitions ont le mérite de mettre en valeur les dimensions politique et éthique de la recherche féministe, mais elles pourraient s'appliquer à d'autres théories critiques car elles ne mettent pas en évidence les rapports sociaux de sexe.

Deux chercheuses québécoises proposent des définitions révélatrices de la recherche féministe. Francine Descarries définit la recherche féministe comme « un champ disciplinaire de production des connaissances, qui fait appel à divers outils conceptuels et problématiques pour analyser la dimension sexuée des rapports sociaux à la lumière des conditions symboliques, matérielles et sociales de leur reproduction » (Descarries 1994 : 20 dans Ollivier et Tremblay 2000 : 10). Huguette Dagenais affirme que « le féminisme en recherche est une forme d'analyse de la société issue de et nourrie par le mouvement des femmes, un mouvement social à plusieurs voix/voies qui vise la transformation en profondeur des rapports sociaux en vue d'une société égalitaire » (Dagenais 1987 : 20), définition qu'elle complète en précisant qu'il s'agit d'« une activité intellectuelle, étape nécessaire dans la construction d'un nouveau savoir (Benston 1982) non sexiste et “pleinement humain” (Vickers 1984), et une forme d'engagement politique » (Dagenais 1987 : 22).

La recherche féministe vise donc une meilleure compréhension des rapports sociaux inégalitaires, mais elle ne s'arrête pas là. La recherche féministe est à la fois une entreprise individuelle et collective, intellectuelle, sociale et politique, ayant une double finalité, soit la production de connaissances et le changement social.

3. Caractéristiques et principes de la recherche féministe

À défaut d'élaborer une définition de la recherche féministe, plusieurs chercheuses ont tenté d'identifier ses principes ou ses caractéristiques. Cette alternative a l'avantage de présenter une certaine souplesse, qui permet de rendre compte de la diversité des recherches féministes tout en démontrant qu'elles possèdent une

appartenance commune. Certaines auteures précisent cependant que les principes qu'elles identifient n'ont pas à être tous réunis pour considérer une recherche féministe. Elles dénoncent ainsi les raisonnements mathématiques qui pourraient en découler, à savoir qu'une recherche qui cumule plus de principes serait plus féministe qu'une autre qui en cumule moins (entre autres Cook et Fonow 1986 : 20).

Parmi les chercheuses qui ont relevé ce défi, notons Margrit Eichler³ (1985, dans Stanley et Wise 1990) qui identifie quatre propositions épistémologiques qui devraient faire consensus parmi les chercheuses féministes, Judith Cook et Mary Margaret Fonow⁴ (1986) qui identifient cinq principes de la recherche féministe, Huguette Dagenais (1987)⁵ qui en identifie quatre, ainsi que Shulamit Reinharz⁶ (1992) qui identifie dix caractéristiques, que Michèle Olliver et Manon Tremblay

3 Les propositions épistémologiques de Margrit Eichler sont les suivantes : « all knowledge is socially constructed; the dominant ideology is that of the ruling group; there is no such thing as a value-free science and the social sciences so far have served and reflected men's interests; and because people's perspectives varies systematically with their position in society, the perspectives of men and women differ » (dans Stanley et Wise 1990 : 38).

4 Ces cinq principes sont : « 1) the necessity of continuously and reflexively attending to the significance of gender and gender asymmetry as a basic feature of all social life, including the conduct of research; 2) the centrality of consciousness-raising as a specific methodological tool and as a general orientation or a "way of seeing"; 3) the need to challenge the norm of objectivity that assumes that the subject and object of research can be separated from one another and that personal and/or grounded experiences are unscientific; 4) concern for the ethical implications of feminist research and recognition of the exploitation of women as objects of knowledge; and 5) emphasis on the empowerment of women and transformation of patriarchal social institutions through research » (Cook et Fonow 1986 : 5).

5 Ces principes sont les suivants : « la reconnaissance de l'importance des rapports sociaux de genre [...] et de l'oppression des femmes qui en a résulté » (1987 : 22); « le maintien d'une attitude critique » (1987 : 22); la « contextualisation non seulement des situations et des sujets, des données et des résultats [...] mais contextualisation aussi de la recherche et de la chercheuse » (1987 : 23); et « le maintien d'une préoccupation éthique en recherche » (1987 : 24, italique dans l'original).

6 Les dix caractéristiques de Reinharz sont les suivantes : « 1. Feminism is a perspective, not a research method. 2. Feminists use a multiplicity of research methods. 3. Feminist research involves an ongoing criticism of nonfeminist scholarship. 4. Feminist research is guided by feminist theory. 5. Feminist research may be transdisciplinary. 6. Feminist research aims to create social change. 7. Feminist research strives to represent human diversity. 8. Feminist research frequently includes the researcher as a person. 9. Feminist research frequently attempts to develop special relations with the people being studied (in interactive research). 10. Feminist research frequently defines a special relation with the reader » (1992 : 240).

(2000) condensent en trois grands principes. Étant donné le cadre restreint de cet article, la discussion sera limitée à ces trois principes, puis quelques précisions qui rejoignent les propos des auteures mentionnées précédemment seront ajoutées.

Premièrement, la recherche féministe adopte « une double dimension : elle représente à la fois un projet sociopolitique de transformation des rapports sociaux et un projet scientifique d'élaboration de connaissances » (Ollivier et Tremblay 2000 : 7-8, inspiré de Dagenais 1987 et Descarries 1998). La recherche féministe dénonce le caractère androcentrique des savoirs générés par les sciences traditionnelles. Elle vise à mieux comprendre les expériences des femmes et elle est directement liée au mouvement des femmes : elle génère les connaissances qui peuvent ensuite appuyer leurs revendications et leurs luttes. La recherche féministe propose des façons de mettre en place une société plus égalitaire. Ce faisant, la recherche féministe n'est pas en rupture avec les champs disciplinaires conventionnels, mais elle s'en démarque en adoptant une attitude critique. Elle est un projet politique, parce que les résultats générés sont le point de départ de l'action, que celle-ci prenne la forme de diffusion des connaissances, de conscientisation, de revendications ou de projets communautaires.

La seconde caractéristique identifiée par Michèle Ollivier et Manon Tremblay a trait à « la place centrale qui est accordée aux rapports sociaux de sexe dans ses analyses » (Ollivier et Tremblay 2000 : 8). Cette seconde caractéristique est désignée par Huguette Dagenais comme « le principe de base de la recherche féministe » (Dagenais 1987 : 22). Les premières recherches féministes se sont penchées sur la condition féminine afin de rendre les femmes visibles dans la recherche. Nicole-Claude Mathieu a affirmé à ce sujet que c'est « en devenant “*un sujet dans l'histoire*” que les femmes sont devenues “*un objet dans la théorie*” » (Mathieu 1991 : 82, citée dans Ollivier et Tremblay 2000 : 9, italique dans l'original).

Or, puisque les rapports sociaux de sexe permettent de comprendre comment se manifestent la séparation des sexes et la hiérarchisation qui accorde à la classe des hommes une position dominante sur la classe des femmes, toute recherche qui vise à comprendre les conditions de vie et les expériences des humains doit prendre en considération les rapports sociaux de sexe. Ils sont une lunette avec laquelle il est possible de comprendre les inégalités entre les sexes et les mécanismes d'oppression. De plus, les chercheuses féministes sont conscientes que les rapports sociaux de sexe sont à l'œuvre dans toutes les sociétés, à toutes les époques, et qu'ils se combinent à d'autres rapports sociaux pour créer une variété de conditions pour les femmes et les hommes. À titre d'exemple, les chercheuses féministes afro-américaines et postcoloniales incluent, entre autres, les variables de sexe et d'appartenance ethnique dans leurs travaux.

La troisième caractéristique retenue par Michèle Ollivier et Manon Tremblay réside en la pluralité et la multidisciplinarité des recherches féministes (Ollivier et Tremblay 2000 : 10). Les recherches féministes sont fréquemment effectuées en équipe, ce qui engendre des coopérations interdisciplinaires, interuniversitaires, voire internationales. Les chercheuses féministes ont mené leurs travaux en ayant recours à une multitude de théories et de concepts élaborés dans les champs disciplinaires traditionnels, qui sont parfois bonifiés ou modifiés par leurs résultats de recherche. Elles ont utilisé une variété de méthodes de recherche quantitatives et qualitatives, certaines plutôt conventionnelles, comme l'entretien ou le questionnaire, d'autres très originales, comme la photographie, la danse ou le théâtre (Reinharz 1992). L'analyse féministe n'impose pas une liste d'étapes précises à compléter tel un mode d'emploi, mais plutôt le partage de valeurs qui orientent la réflexion et la relation de la chercheuse avec les personnes prenant part à la recherche. La recherche féministe adopte ou adapte les méthodes de recherche traditionnelles, voire en crée de nouvelles, afin d'apporter un éclairage différent ou inédit sur une question. Selon

Évelyne Tardy : « Une technique n'est pas en soi plus féministe, plus scientifique qu'une autre, c'est à nous d'en faire un outil qui permette l'expression de la réalité qu'on veut cerner » (Tardy 1999 : 95). En ce sens, les méthodes de recherche ne sont pas féministes, c'est la perspective dans laquelle elles sont utilisées qui l'est.

De plus, la recherche féministe dénonce le caractère androcentrique des savoirs générés par les sciences traditionnelles. Considérer le masculin comme le référent ou l'universel et reléguer les spécificités féminines au « particulier » réduit les femmes à leurs différences avec les hommes (Dhavernas 1993; Sprague et Kobrynowicz 2004). Le recours aux arguments naturalistes pour expliquer les différences entre les hommes et les femmes, ainsi que la non reconnaissance de la pertinence de certaines questions de recherche en y opposant l'argument selon lequel ces questions appartiennent à la vie privée, sont d'autres exemples de l'androcentrisme de la science. La recherche féministe a adopté diverses stratégies pour contrer l'androcentrisme. Au plan théorique, plusieurs chercheuses ont recours à l'analyse inductive de façon à développer des concepts théoriques qui correspondent aux expériences vécues par les femmes, rejoignant ici le courant du *standpoint*. Au plan méthodologique, le recours aux méthodes qualitatives est souvent justifié par ce désir de comprendre en profondeur la réalité des personnes. Certaines chercheuses expriment même une préférence pour les méthodes de recherche participatives de façon à laisser la parole aux femmes, à leur permettre de décider de la finalité de la recherche et à mettre en place une relation égalitaire et constructive entre chercheuses et répondantes, basée sur le partage des savoirs (Driscoll et McFarland 1989).

En plus de dénoncer l'androcentrisme, les recherches féministes rejettent également les prétentions à l'objectivité (Cook et Fonow 1986; Farganis 1986). Alors que les méthodes utilisées dans les sciences sociales et humaines présentent

encore l'objectivité comme un idéal à atteindre, les féministes prônent plutôt la reconnaissance de la subjectivité, jumelée à la rigueur, à l'honnêteté et à la transparence de la chercheuse. L'objectivité, comme le rappelle Huguette Dagenais, « agit trop souvent comme une *illusion méthodologique* en même temps qu'elle favorise une *attitude moralement oppressive* pour les personnes impliquées dans nos recherches » (Dagenais 1987 : 23, italique dans l'original). La prétention à l'objectivité dans la recherche en sciences sociales prend souvent la forme d'une distanciation de la chercheuse et du chercheur par rapport à leur échantillon et d'un recours à des méthodes de collecte ou d'analyse des données qui laisseraient peu de place à l'interférence des biais, dont le recours au questionnaire et à l'analyse quantitative. Or, la subjectivité des auteures du projet de recherche peut se glisser dans la formulation de la problématique de recherche, par le choix des concepts, et dans l'élaboration des outils de collecte de données, par exemple dans la formulation des questions pour un entretien ou un questionnaire. Une relation distante entre les chercheuses et les participantes à la recherche n'est pas souhaitable lorsque vient le temps d'étudier des questions ayant des connotations personnelles, chargées d'émotions, comme la violence, la maladie ou la pauvreté. Une telle attitude ne serait pas favorable à la collecte de données et perpétuerait une attitude opprimante, voire méprisante, des chercheuses envers les personnes participantes⁷, ce qui va à l'encontre des valeurs prônées par la recherche féministe.

Les féministes reconnaissent donc que la subjectivité est à l'œuvre tout au long du processus de recherche, tant dans le choix des concepts que dans la collecte et l'analyse des données. Cela ne signifie pas pour autant que la recherche n'est pas scientifique. Plutôt que de nier leur implication personnelle dans les résultats, la

⁷ Reinharz (1992 : 33-34, 263-267) présente plusieurs recherches recensées dans lesquelles l'engagement de la chercheuse auprès de ses participantes était incontournable, que ce soit pour comprendre les expériences des femmes issues de groupes ethniques minoritaires, ou pour des événements qui affectent profondément la personne, comme l'avortement ou le viol.

perspective féministe incite les chercheuses à fournir des précisions sur leurs questionnements, sur le déroulement de la recherche, sur les relations qu'elles ont entretenues avec les personnes participantes ainsi que sur leur interprétation des résultats, et les incite à se situer, à se présenter, à se rendre visibles. Ainsi, le lectorat peut comprendre le cheminement de la recherche et les raisonnements des auteures. La divulgation des conditions de la recherche, combinée à la rigueur intellectuelle et à l'honnêteté, fait en sorte de préserver la scientificité des recherches féministes. La réalisation de recherches en équipe ou de recherches participatives, avec l'implication de plusieurs personnes dans l'analyse des résultats, est une alternative fréquemment utilisée par les féministes pour réduire les biais dans le traitement des données. La triangulation, qui consiste à recourir à plusieurs outils de collecte des données, à plusieurs sources de données ou à plusieurs chercheuses dans le processus d'analyse, de façon à comparer les résultats obtenus entre eux, est une autre méthode retenue par les féministes pour encadrer la subjectivité.

Dans cette optique, la relation entre les chercheuses et les participantes se veut également plus égalitaire que ce que proposent les approches traditionnelles. L'abandon de la distance nécessaire pour préserver les chercheuses des biais dans les approches objectivistes permet la mise en place d'une relation plus ouverte, ayant à son cœur les valeurs de confiance, d'écoute et de partage. Rappelons qu'une forte proportion des recherches féministes s'intéresse au vécu des personnes, à leurs émotions, à leur quotidien. Le choix d'objets de recherche qui font ainsi appel à la vie privée, de façon à comprendre les expériences des femmes, incite les chercheuses à expliquer aux participantes les raisons qui motivent leur décision de poursuivre leurs recherches. La mise en place d'une relation plus égalitaire entre chercheuses et participantes est le reflet de l'objectif ultime du féminisme : une société plus égalitaire (Driscoll et McFarland 1989). Pour certaines, cet engagement dans la relation avec

les participantes implique que ces dernières contribuent à toutes les étapes de la recherche, même à l'interprétation des résultats et à la rédaction des textes.

Puisque la dynamique des rapports sociaux varie selon les sociétés et les époques, la recherche féministe ne vise pas à trouver un savoir universellement applicable, mais plutôt à récolter des savoirs contextualisés. Comme l'a affirmé Dale Spender :

[...] the core of feminist ideas is the crucial insight that there is no one truth, no one authority, no one objective method which leads to the production of pure knowledge. [...] feminist knowledge is based on the premise that the experience of all human being is valid and must not be excluded from our understandings (Spender 1985 : 5-6, dans Reinharz 1992 : 7-8).

Cette conception du savoir comme étant morcelé et situé amène à accorder une attention particulière aux critères de sélection des échantillons, de façon à bien cibler le groupe étudié et à reconnaître à la fois l'expérience des personnes marginalisées à l'intérieur de ce groupe et le contexte dans lequel elles évoluent. De plus, la recherche féministe se veut inclusive, en conservant dans l'analyse les données provenant de participantes et participants qui possèdent des caractéristiques distinctes de la masse, en s'adressant à des groupes sociaux qui ne retiennent habituellement pas l'attention des recherches ou en abordant des sujets inédits.

4. Exigences de la recherche féministe

La recherche féministe offre certes de nombreux avantages. Cependant, elle implique des efforts supplémentaires pour les chercheuses et pour les personnes prenant part à la recherche.

Premièrement, puisque la subjectivité ne peut être évacuée de la recherche, il est nécessaire pour les chercheuses de se rendre visibles, de se « contextualiser » (Dagenais 1987 : 23). Cela doit être accompli pendant la recherche, avec les personnes participantes, et suite à la recherche, lors de la diffusion des résultats. Cela

signifie également que les auteures sont plus exposées à la critique, tant de la part des personnes participantes que du lectorat, et qu'elles doivent y répondre.

Deuxièmement, alors que l'objectivité commande une distance entre les chercheuses et les répondantes, la recherche féministe vise le développement de relations égalitaires, basées sur le respect et l'empathie. Cette condition implique des obligations pour la chercheuse : s'engager à révéler sa situation, à donner la parole aux personnes participantes et les croire sans les juger, à porter une attention au langage et au contexte des entretiens de façon à favoriser l'engagement et à préserver la confidentialité, à accepter la critique de la part des participantes (Reinharz 1992 : 27-34). Une relation distante entre les chercheuses et les participantes à la recherche n'est pas appropriée pour étudier des questions touchant la vie privée des personnes. Or, les relations entre chercheuses et participantes peuvent devenir trop personnelles, particulièrement dans les recherches de longue durée, ce qui peut mener à une relation de dépendance envers la chercheuse et qui ne va pas dans le sens d'une prise de pouvoir par les participantes. De plus, il est parfois difficile d'établir des relations ouvertes. Il n'est pas possible d'être en confiance et familière avec tout le monde. La question des relations entre chercheuses et participantes est imprévisible et elle peut avoir une incidence considérable sur le déroulement de la recherche (Duncombe et Jessop 2002).

Troisièmement, les préoccupations éthiques font en sorte que les chercheuses féministes ne peuvent pas toujours se limiter à un rôle strict de chercheuse. Elles peuvent connaître des informations importantes pour les personnes avec qui elles mènent la recherche; pensons notamment aux recherches sur la santé ou sur l'intégration sociale. Dans une telle situation, ne pas partager ces informations constituerait un prolongement de l'oppression envers ces personnes. L'éthique commande aussi aux chercheuses féministes de réfléchir aux moyens de minimiser

les inconvénients de la recherche et ses répercussions négatives potentielles sur les personnes participantes, ce qui implique davantage d'efforts lors de l'élaboration et de la réalisation de la recherche.

Quatrièmement, l'approche critique privilégiée par les chercheuses féministes signifie que le travail ne fait pas l'unanimité et qu'il n'est jamais terminé. Malgré l'adhésion à des valeurs communes, les féministes ne forment pas un bloc monolithique. Des débats persistent en ce qui a trait aux concepts ainsi qu'aux méthodes de recherche et d'analyse des résultats à privilégier. Ces débats peuvent être d'autant plus intenses lorsque la recherche est effectuée en équipe pluridisciplinaire, ce qui exige une volonté encore plus grande de discuter et d'apprendre. La contextualisation du savoir signifie également qu'il est nécessaire de porter attention aux variables exclues de la recherche qui pourraient être significatives dans l'explication des données, afin d'identifier les limites de la recherche.

Cinquièmement, la visée politique de la recherche féministe impose à la chercheuse de trouver des moyens de diffusion des résultats qui sont susceptibles de générer des actions bénéfiques à l'égard de la population qu'elle a étudiée. Son engagement politique ne se termine donc pas avec le travail militant qu'est la production de connaissances.

Du côté des personnes participantes, la recherche féministe peut exiger une implication plus grande en termes de temps et d'efforts. Pensons entre autres aux recherches participatives et aux recherches qui demandent aux personnes participantes de revoir la transcription de leur entretien, de la commenter, ou d'assister à des entretiens de groupe pour validation. Dans le même ordre d'idées, la visée politique de la recherche féministe peut créer une pression sur les personnes participantes à s'impliquer dans l'application des résultats de recherche

en intervention. De plus, les recherches féministes abordent fréquemment des thématiques liées à la vie « privée », ce qui demande aux participantes de partager leurs expériences et leurs émotions. Cela peut être autant une exigence qu'un bénéfice, dans la mesure où la recherche aborde des thématiques marginales ou inexplorées. Puisque la recherche féministe vise l'*empowerment* des personnes, elle peut aussi créer des espoirs qui seront déçus quant à la transformation des rapports sociaux ou des conditions de vie (Gillies et Alldred 2002 : 45). En effet, la production de connaissances sur les conditions de vie et les besoins des personnes ne se traduit pas toujours, loin de là, en une amélioration des services et des ressources pour ces personnes. De même, une meilleure compréhension des rapports sociaux opprimants ne permet pas nécessairement de trouver une façon d'y mettre fin en pratique.

5. Conclusion

La quantité et la diversité des écrits produits par les chercheuses féministes attestent du dynamisme de ce champ, de la volonté des chercheuses qui travaillent à son développement ainsi que de la pertinence des résultats qui découlent de leurs travaux.

Cette diversité peut faire en sorte qu'il est difficile de cerner précisément ce qu'est la recherche féministe. Plurielle, la recherche féministe vise la production de savoirs, multiples et contextualisés, et non la quête d'une vérité. Les définitions abordées ainsi que les principes et les caractéristiques de la recherche féministe démontrent cependant que les chercheuses partagent certaines valeurs. Leurs travaux visent, parfois en ayant recours à des concepts ou à des méthodes très différentes, à générer de meilleures compréhensions des rapports sociaux dans le but d'alimenter la lutte du mouvement des femmes pour l'égalité. À la fois production de connaissances et engagement politique, la recherche féministe est une tâche sans fin.

Parce que le savoir est fragmenté, incomplet, et parce que les rapports sociaux sont dynamiques. La tâche est exigeante pour les chercheuses, car la recherche féministe insiste sur les dimensions éthiques de la recherche. Toutefois, cette exigence est comblée par les bénéfices qu'elle engendre pour les personnes participantes et pour la production de savoirs.

Au plan théorique, les débats récents, notamment entre les féministes du *standpoint* et les féministes postmodernes, indiquent que le développement de la recherche féministe se poursuit. Ces courants ne sont certainement pas les derniers dans le développement de la recherche féministe. Les échanges actuels entre féministes de diverses origines disciplinaires, géographiques et ethniques sont prometteurs pour le développement de la recherche féministe. À titre d'exemple, les appels à une plus grande utilisation de l'analyse quantitative et longitudinale témoignent de pressions qui sont exercées pour diversifier encore davantage les questions et les méthodes utilisées par les chercheuses féministes.

Références

BENSTON, Margaret

1982 « Feminism and the Critique of Scientific Method », in Angela Miles et Geraldine Finn (dir.), *Feminism in Canada: From Pressure to Politics*. Montréal, Black Rose Books.

COOK, Judith A. et Mary Margaret FONOW

1986 « Knowledge and Women's Interests: Issues of Epistemology and Methodology in Feminist Social Research », *Sociological Inquiry*, 56, 1 : 2-29.

DAGENAIS, Huguette

1987 « Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible », *Anthropologie et Sociétés*, 11, 1 : 19-44.

DELAMONT, Sara

2003 *Feminist Sociology*. Londres, Thousand Oaks et New Delhi, SAGE.

DESCARRIES, Francine

1994 « Les études féministes... Nouveaux savoirs, nouveaux pouvoirs », *Sextant*, 2 : 19-32.

1998 « Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, 30 : 179-210.

DHAVERNAS, Marie-Josèphe

1993 « Référent et dominant », *Cahiers du CEDREF*, 3 : 31-38.

DRISCOLL, Kathleen et Joan McFARLAND

1989 « The Impact of a Feminist Perspective on Research Methodologies: Social Sciences », in Winnie Tomm (dir.), *The Effects of Feminist Approaches on Research Methodologies*. Waterloo, Wilfrid Laurier University : 185-203.

DUNCOMBE, Jean et Julie JESSOP

2002 « 'Doing Rapport' and the Ethics of 'Faking Friendship' », in Melanie Mauthner, Maxine Birch, Julie Jessop et Tina Miller (dir.), *Ethics in Qualitative Research*. Londres, Thousand Oaks et New Delhi, SAGE : 107-122.

EICHLER, Margrit

1985 « And the work never ends: feminist contributions », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 22 : 619-644.

FARGANIS, Sondra

1986 « Social Theory and Feminist Theory: The Need for Dialogue », *Sociological Inquiry*, 56, 1 : 50-68.

GILLIES, Val et Pam ALLDRED

2002 « The Ethics of Intention: Research as a Political Tool », in Melanie Mauthner, Maxine Birch, Julie Jessop et Tina Miller (dir.), *Ethics in Qualitative Research*. Londres, Thousand Oaks et New Delhi, Sage Publications : 32-52.

HARDING, Sandra

1991 *Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*. Ithaca, Cornell University Press.

HESSE-BIBER, Sharlene NAGY, Patricia LEAVY et Michelle L. YAISER

2004 « Feminist Approaches to Research as a Process. Reconceptualizing Epistemology, Methodology and Method », in Sharlene Nagy Hesse-Biber et Michelle L. Yaiser (dir.), *Feminist Perspectives on Social Research*. New York et Oxford, Oxford University Press : 3-26.

KORENMAN, Joan

2010 « Women's Studies Programs, Departments and Research Centers » [en ligne] URL : <http://userpages.umbc.edu/~korenman/wmst/programs.html> (page consultée le 1^{er} avril 2010).

MATHIEU, Nicole-Claude

1991 *L'anatomie politique : Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Côté-Femmes.

OLESEN, Virginia

2000 « Feminisms and qualitative research at and into the Millenium », in Norman Denzin et Yvonna Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research*, 2nd ed. Thousand Oaks, Sage : 215-256.

OLLIVIER, Michèle et Manon TREMBLAY

2000 *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris, L'Harmattan.

- REINHARZ, Shulamit
1992 *Feminist Methods in Social Research*. New York et Oxford, Oxford University Press.
- SPENDER, Dale
1985 *For the Record: The Meanings and Making of Feminist Knowledge*. Londres, Women's Press.
- SPRAGUE, Joey et Diane KOBRYNOWICZ
2004 « A Feminist Epistemology », in Sharlene Nagy Hesse-Biber et Michelle L. Yaiser (dir.), *Feminist Perspectives on Social Research*. New York et Oxford, Oxford University Press : 78-98.
- STANLEY, Liz
2000 « Children of our times », in Heather Hodgkinson (dir.), *Feminism and Educational Research Methodologies*. Manchester, Manchester Metropolitan University : 5-35.
- STANLEY, Liz et Sue WISE
1990 « Method, Methodology and Epistemology in Feminist Research Processes », in Liz Stanley (dir.), *Feminist Praxis: Research, Theory and Epistemology in Feminist Sociology*. Londres et New York, Routledge : 20-59.
- TARDY, Evelyne
1999 « Différences de genre et méthodologie : importance de jumeler le quantitatif au qualitatif », *Recherches qualitatives*, 19 : 95-108.
- VICKERS, Jill McCalla
1984 *Taking Sex into Account: The Policy Consequences of Sexist Research*. Ottawa, Carleton University Press.

3. Regards féministes sur la situation des femmes à l'international

Migration et travail des femmes haïtiennes : penser le féminin pluriel¹

Par Rose-Myrliè Joseph

Résumé

La mondialisation néolibérale transforme grandement la migration et le travail des femmes. Nombre de femmes du Sud migrent vers les pays du Nord où elles sont déclassées dans le service domestique, alors qu'elles employaient des domestiques ayant migré du milieu rural vers les villes du Sud. Dans le cas des femmes haïtiennes, on peut établir une chaîne non linéaire pour comprendre leur migration et leur travail, en Haïti et en France. Cette chaîne associe la migration interne et la migration internationale, au cœur des confrontations Nord/Sud. Elle lie les formes de travail domestique au travail non-domestique. Elle associe le travail des hommes et celui des femmes, le travail au Sud et le travail au Nord. Elle articule les rapports sociaux de sexe, de classe et de race, dans une analyse des divisions sexuelle, sociale, raciale et internationale du travail. Cet article vise à analyser les trajectoires de travail et de migration en insistant d'une part sur les parcours féminins marqués par les rapports sociaux de sexe, et d'autre part sur les parcours des femmes discriminées par le racisme et le classisme. En ce sens, cet article analyse le travail et la migration au féminin pluriel.

1 Cet article présente quelques informations puisées dans mes recherches depuis 2007 et s'inscrit actuellement dans le cadre de mon travail de doctorat. Je remercie ainsi ma directrice, Patricia Roux et mon directeur, Vincent de Gaulejac. J'adresse un remerciement spécial à Jules Falquet qui m'a accompagnée dans cette recherche depuis 2007. Les amies Haïtiennes, les amis Haïtiens, les « étrangères » et « étrangers » qui m'ont conseillée méritent toute ma gratitude. À toutes les femmes haïtiennes qui m'ont livré leur récit de vie, j'adresse un profond remerciement. Cet article analyse le cas des femmes haïtiennes, tel que la question se présente avant le séisme du 12 janvier 2010.

Le travail des femmes du Sud en migration constitue une question complexe, surtout quand on l'inscrit dans le cadre de la mondialisation néolibérale. Cette mondialisation qui participe grandement aux confrontations entre les pays du Nord et les pays du Sud, affecte les migrations et influence dans le monde du travail l'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race. Avec la rigidité de la division sexuelle du travail, le développement de l'emploi salarié des femmes du Nord, la non-responsabilisation/déresponsabilisation des États face à la prise en charge des personnes dans les familles ou face à la prise en charge de l'éducation et de la santé, il se crée un véritable besoin en main-d'œuvre féminine dans les pays du Nord. Ce besoin draine vers le Nord des femmes du Sud, pour les travaux domestiques et de reproduction sociale, y compris les travaux de prise en charge des personnes, dits travaux du *care*. Parallèlement, dans les pays du Sud, il existe une migration de femmes paysannes vers les villes où elles deviennent souvent travailleuses domestiques. Dans ces deux formes de migration, on trouve des femmes du Sud, pauvres et racisées², qui « remplacent » d'autres femmes dans le travail domestique. Celles-ci sont investies dans le travail non-domestique où elles sont exploitées par des hommes. En questionnant à la fois les divisions sexuelle, sociale, raciale et internationale du travail, cet article propose d'analyser des migrations internes et internationales, dans une articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race. Il vise à démontrer qu'il est possible d'établir une chaîne de migration et de travail, reflétant une articulation des rapports sociaux, au cœur de la mondialisation néolibérale et des confrontations Nord-Sud. Cette recherche,

2 Dans ce texte, le terme « racisé » est utilisé en référence au concept de « racisation » défini par Véronique de Rudder. « En ce sens, une personne racisée est l'objet d'un processus de catégorisation et de différenciation en fonction de caractéristiques somato-psychologiques héréditaires socialement instituées comme naturelles. Les groupes racisés sont pris dans un rapport social asymétrique, placés en position subordonnée par rapport aux racisant·e·s et ainsi radicalement infériorisé·e·s » (voir Simon 1999 et De Rudder 2000, in Falquet et al. 2006 : 8).

qui essaie d'articuler les études féministes et la sociologie clinique³, présente brièvement quelques données recueillies dans l'approfondissement des récits de vie de quelques travailleuses migrantes haïtiennes⁴. Je présenterai d'abord la vie socio-professionnelle des femmes haïtiennes qui migrent vers la France. Ensuite, j'aborderai celle des paysannes migrant à Port-au-Prince, la capitale d'Haïti. Puis, j'analyserai les enjeux de « substitution » qui relie le service domestique des migrantes et le travail non-domestique des non-migrantes. Enfin j'essaierai de présenter cette chaîne sur laquelle se fonde mon travail de doctorat.

A- Migration internationale et déclassement des femmes du Sud

Les femmes du Sud qui migrent vers le Nord travaillent souvent dans le secteur domestique. On les présente comme des travailleuses non-qualifiées, une autre manière de naturaliser les compétences investies dans le travail domestique. En même temps, on méconnaît leur trajectoire professionnelle dans le pays d'origine. Pourtant, le fait de devenir travailleuses domestiques dans la migration est souvent le fait d'un « déclassement » (Oso 2002, Kofman 2003, Moujoud 2008).

En 2007, j'ai essayé de comprendre le déclassement socio-professionnel de certaines femmes haïtiennes en France. Ces femmes parties de chez elles pour des raisons diverses sont prises dans des politiques migratoires qui les précarisent et les confinent dans le secteur domestique de l'emploi. Pour elles, le déclassement consiste au fait d'effectuer un travail moins valorisé que celui qu'elles avaient en Haïti.

3 La sociologie clinique appréhende l'individu comme l'objet d'une histoire dont il cherche à devenir sujet (Gaulejac (de) et Lévy (dir.), 2000). Dans notre recherche cette approche clinique accompagne la perspective féministe.

4 Dans le cadre de la thèse plus globalement, des récits de vie sont effectués avec des femmes paysannes vivant à la campagne, des femmes paysannes travaillant à Port-au-Prince, des patronnes de bonnes à Port-au-Prince, et des travailleuses haïtiennes en France. Des entretiens avec des femmes françaises sont en cours.

De plus, ce déclassement s'exprime dans le fait d'occuper un secteur de travail qui, en France comme en Haïti, est dévalorisé matériellement et symboliquement.

Parmi les femmes haïtiennes contactées en France, j'ai approfondi deux trajectoires de femmes. Fabienne a 30 ans et vit en France depuis 7 ans. Après quelques années de travail dans le secteur de la santé en Haïti, elle décide de migrer vers la France pour « devenir quelqu'un », comme elle le précise. Avec les politiques migratoires, les difficultés de continuer sa formation professionnelle ou d'intégrer un secteur valorisé de l'emploi, elle devient travailleuse domestique en France. Laurette (46 ans) qui vient en France avec ses trois filles dans un cadre de regroupement familial, habite en province et reste deux ans sans emploi, alors qu'elle a reçu en France une formation pour devenir assistante maternelle. Et pourtant, elle a travaillé plus d'une vingtaine d'années dans le secteur de la petite enfance en Haïti. Pour ces deux femmes, le déclassement marque leur travail à plusieurs niveaux : la rémunération, les tâches, le temps, les relations et les émotions au travail. Elles vivent ce déclassement dans un tiraillement entre échec et réussite, avec prédominance de l'échec dans la situation objective et dans la manière dont elles racontent leur trajectoire professionnelle.

Fabienne explique que ce travail lui permet de gagner plus d'argent et d'avoir une certaine autonomie face à son mari. Mais elle ajoute que le fait d'assumer des tâches dévalorisées exprime un déclassement dans sa vie professionnelle. Et pour Laurette, après plus de deux ans de chômage en France, le fait de travailler, de gagner un peu d'argent, d'établir des relations positives et de mieux occuper son temps, procure de la satisfaction. Toutefois, bien qu'elle travaille, elle vit dans la misère, l'isolement, l'insatisfaction face à soi, d'autant plus que son travail s'accompagne de différentes formes d'exploitation. De plus, le surinvestissement dans ces activités n'est pas seulement temporel. Il touche grandement l'affect de ces femmes qui se donnent mentalement et émotionnellement dans ce travail dit relationnel. Or, les relations

que leur travail permet de tisser sont marquées par des rapports sociaux de race, de classe et de sexe.

Dans les deux cas, ces femmes présentent la migration, particulièrement la nouvelle vie professionnelle, plus comme un échec que comme une réussite, tant les conditions de vie sont critiques et le travail dévalorisant. Il en résulte un tel sentiment de déchéance que ces femmes vivent dans un profond désespoir et remettent en cause leur migration. Elles se disent pessimistes face à leur avenir. Fabienne pense que seul un retour en Haïti pourrait l'aider à mettre fin à son déclassement. Mais pour Laurette, même cette alternative qu'elle aurait préférée reste impensable. Elle abandonne ses rêves d'avant la migration et fixe tout son projet professionnel dans le travail du *care*, malgré le déclassement qu'elle doit affronter.

Dans leur discours, elles dénoncent fortement les conditions et rapports de travail qui engendrent des sentiments de honte et de défaite. Fabienne me raconte sa dévalorisation en ces termes : « Tu n'es pas considérée comme une personne mais comme un objet. Pas un objet, un aspirateur, ... pour nettoyer. [...] le plus important [pour la patronne] est son ménage [son travail domestique]. » Laurette, me dit : « J'ai échoué à tous les niveaux. [...] En Haïti, on était riches. Ici on est des pauvres. [...] On est devenus très très très pauvres. [...] en Haïti, on vivait mieux [...] Plus à l'aise, à tous les points de vue. » Le récit de ces femmes prouve, comme le développe Nasima Moujoud (2008), que la migration ne garantit nullement aux femmes une amélioration de leur statut ou la fin de leur oppression.

Par ailleurs, dans le vécu de ces femmes, le déclassement ne correspond pas seulement au fait de passer d'un travail plus valorisé au service domestique. Il ne correspond pas uniquement au fait d'être exploitées dans la sphère domestique pour les « autres », femmes blanches, moins pauvres, et mieux placées dans le marché

du travail. Pour elles, il consiste également au fait de devoir s'adonner au travail domestique, de faire dans leur propre maison ce que faisaient leurs bonnes en Haïti. Laurette, qui avait trois bonnes en Haïti, estime ainsi son déclassement en fonction de cette déclaration de sa fillette qui la voit nettoyer la maison familiale : « *Maman, c'est toi la servante ici* [en France] ». Cette phrase qui revient à plusieurs reprises dans son discours m'a portée à analyser le travail des domestiques paysannes dans la capitale haïtienne.

B- Migration interne et service domestique des paysannes du Sud

En 2008, j'ai ainsi essayé d'analyser le travail des servantes d'origine paysanne en Haïti. Il s'agit de trajectoires migratoires complexes qui s'expliquent grandement par les situations socio-historiques du monde paysan en Haïti de manière générale. Mais en même temps, les femmes paysannes sont, en plus, discriminées par les rapports sociaux de sexe, notamment la division sexuelle du travail qui fait partie de ce que Mireille Neptune Anglade (1986) appelle le « contrat des sexes » en Haïti. C'est ainsi que les plus défavorisées migrent en ville.

Il existe plusieurs formes de confinement des femmes dans le travail/service domestique en Haïti, mais la domesticité des femmes servantes est bien spécifique. Parfois, avant de devenir bonnes, ces femmes étaient des *restavèk*⁵ (Aristide 2003), filles exploitées gratuitement au travail domestique, au service d'une famille. Elles ont un bas niveau de scolarisation. Elles ne veulent ou ne peuvent pas compter sur l'aide économique d'un conjoint. Elles ne disposent pas de capital économique pour intégrer le secteur du petit commerce informel. Elles n'ont pas accès à la migration internationale. D'après elles, tous ces facteurs expliquent qu'elles

5 *Restavèk* vient de l'expression « rester avec ». Il désigne ces enfants, généralement des filles, qui sont placées au service d'une autre famille. Le statut de *restavèk* se différencie de celui des bonnes à plusieurs niveaux, dont la rémunération, l'âge. Les *restavèk* font un travail gratuit, et elles sont généralement plus jeunes que les bonnes.

travaillent – épisodiquement ou continuellement – comme servantes à Port-au-Prince où le non-emploi est d’ailleurs assez important.

Devenues bonnes, ces femmes paysannes travaillent dans des conditions critiques, au niveau des tâches, du temps de travail, de la rémunération. De plus, elles ne bénéficient pas de protection sociale et restent discriminées par la législation sociale, malgré les minces efforts de l’État, notamment le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF). Quant aux relations entretenues au travail, elles témoignent de leur discrimination dans ce champ professionnel où se jouent à la fois des rapports de sexe, de classe et de race. Dans leur discours, elles décrivent en même temps des actes de bonté et des actes de mépris de leurs patronnes et patrons. Elles peuvent avoir le sentiment d’être considérées comme des « membres de la famille » des patronnes, comme elles peuvent se sentir maltraitées. De la même manière, certaines patronnes déclarent que les bonnes sont « membres de leur famille », alors que leurs discours laissent parfois entrevoir une altérisation de ces travailleuses. La dévalorisation de leur activité économique marque aussi les relations des bonnes avec leur propre famille. À cause de cette non reconnaissance sociale, la relation à soi se trouve ainsi altérée dans la vie de ces bonnes.

Pour ces femmes cette dévalorisation sociale qui touche leur travail tant sur le plan matériel que sur le plan symbolique, se présente de différentes manières. Pour quelques-unes, elle consiste au fait qu’elles avaient une meilleure situation professionnelle avant. Ce serait un déclassement. Pour d’autres, c’est parce qu’elles savent qu’elles pourraient ou devraient avoir un meilleur travail.

J’ai approfondi trois récits qui expriment grandement les combats de ces femmes, et ce qu’elles expliquent comme échec dans ce travail dévalorisé à Port-au-Prince. Liniz a 25 ans et travaille à Port-au-Prince depuis l’adolescence, d’abord comme

restavèk puis comme bonne. Elle expose plusieurs formes d'exploitations et d'humiliations vécues au travail et ajoute qu'elle déteste le travail domestique.

Elle exprime sa déchéance dans ce propos :

Parce que la vie est dure dans le pays, tu travailles chez la personne [la patronne]. Tu viens travailler devant sa porte [chez elle]. Tu es n'importe qui. Une personne comme ça [sans valeur]. Parce que le pays est dur. Sinon, cela ne se produirait jamais. Ce n'est pas bien.

Quant à Wilta (environ 35 ans), comme d'autres bonnes rencontrées en 2008 et 2009, elle a une position contradictoire face à la « valeur » de ce travail. Avant de devenir bonne, elle était dans le secteur du commerce informel où elle se débrouillait assez bien, dit-elle. Elle vit comme un échec le fait de devenir bonne mais énonce dans d'autres occasions que le service domestique est un travail comme un autre, un travail dont on ne devrait pas avoir honte. En même temps, elle fait en sorte que son statut de bonne reste caché de son voisinage; elle veut laisser ce travail; elle se bat pour que ses enfants occupent une meilleure place sur le marché du travail. Notons aussi que pour Wilta, comme pour les autres, ce n'est pas uniquement la représentation sociale attachée à ce type de travail qui les dérange, mais en grande partie les conditions matérielles (la tâche, le salaire, le temps). Wilta explique par exemple que ce travail ne lui rapporte pas beaucoup : « Mon problème actuellement : tu travailles durement, c'est comme si tu ne travaillais pas durement. [...] Ce qui me décourage, c'est le travail que je fais. » En outre, la forme de « contrat » de travail les expose aux abus, d'autant plus que la législation sociale haïtienne – y compris l'avant-projet de loi proposé par le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF)⁶ – ne les protège pas suffisamment.

Comme l'a analysé Marie Anderfuhren (2002) dans la vie des travailleuses domestiques brésiliennes, ces servantes veulent changer de vie, mais n'arrivent pas à

⁶ Voir l'avant-projet de loi du MCFDF proposé en 2007.

définir des projets spécifiques, se sentant impuissantes face aux contraintes sociales. Wilta répond ainsi à la question concernant ce qu'elle aimerait faire : « Qu'est-ce que j'aimerais faire? ... mais cela ne sert à rien de le dire si on ne peut le réaliser ». Elles ballottent entre la certitude de sortir de leur situation et un découragement qui inhibe leur capacité d'action. Parfois, les plus jeunes définissent des « rêves » qui semblent peu réalisables. Sara (18 ans) a aussi été *restavèk* avant de devenir bonne. Pour elle, à côté de toutes les exploitations concrètes, la non reconnaissance dans ce travail mérite qu'on évite de travailler comme bonne. C'est sur cette conception qu'elle fonde son « rêve » de changement et sa détermination : « Je changerai quand même de vie. Tu ne peux faire [passer] toute ta vie à travailler chez les autres ». Pour ces travailleuses domestiques, l'un des aspects dévalorisants consiste à faire pour les autres un travail qu'elles ne veulent pas faire. On ne saurait comprendre cette déclaration sans analyser la « place » des bonnes relativement à l'implication ou non des patronnes et patrons dans le *domus*.

C- « Substitution » dans le *domus* et exploitation « hors-*domus* »

Les travailleuses domestiques contactées, en Haïti ou en France, dénoncent les discriminations subies au travail, notamment de la part des femmes qui les embauchent, les patronnes. Pourtant, dans les entretiens avec quelques patronnes de Port-au-Prince en 2008 et en 2009, celles-ci affirment avoir une relation respectueuse avec leur(s) employée(s) tout en dénonçant certaines formes d'exploitation dont les bonnes sont l'objet de la part d'autres patronnes. Quelques bonnes expriment également une forme de satisfaction quant à leur relation avec leur patronne. Mais toutes critiquent le manque de respect et de reconnaissance dans les relations de travail. D'un autre côté, plusieurs patronnes rencontrées justifient la situation critique des bonnes par leur manque d'éducation et de qualification, sans questionner le système social qui empêche ces domestiques d'avoir accès aux droits sociaux,

l'éducation par exemple. D'autres patronnes expliquent les inégalités socio-économiques entre elles et leurs bonnes de manière naturaliste et essentialiste. Sybile, une patronne de la petite bourgeoisie de Port-au-Prince, s'exprime avec l'image des « doigts de la main » utilisée souvent en Haïti pour justifier les inégalités : « La différence est grande. C'est comme la main. Les doigts ne sont pas tous de la même longueur ». De plus, elle, qui serait catégorisée comme blanche ou mulâtresse, fait référence à la couleur de la peau, à l'esclavage, au niveau d'éducation, pour altérer les bonnes comme des personnes irrationnelles, paranoïaques, différentes.

Ces bonnes sont également essentialisées en tant que « noires ». Le racisme en Haïti se différencie du racisme en France par les critères de race utilisés. Ce racisme en Haïti, qui prend ses origines dans la colonisation française, peut mettre en face une personne dite « blanche » et une autre considérée comme plus foncée, comme « noire ». Dans beaucoup de cas, il s'agit d'un racisme exercé par une mulâtresse – qu'on considèrerait comme noire en France – contre une noire. Et souvent, ce racisme met en face une noire face à une autre noire jugée plus foncée. On est donc face à un « colorisme » qui (re)définit des catégories de couleurs, mais toujours selon le racisme colonial reproduit dans l'histoire d'Haïti après l'Indépendance en 1804. Par conséquent, comme l'explique Micheline Labelle (1987), on doit prendre en compte la question de couleur en Haïti, de même que les rapports de classe. Il faut donc lier ces deux rapports sociaux dans l'analyse des relations sociales et les rapports sociaux entre bonnes et patronnes.

Pourtant, comme dans le cas du service domestique en France, on ne saurait comprendre ces inégalités réelles entre femmes sans se référer à l'oppression patriarcale des hommes et de l'État qui accompagne ces inégalités de classe ou de race. Par la division sexuelle du travail, tout se passe de telle sorte que les relations au travail domestique (y compris l'exploitation et l'humiliation) se tissent presque

exclusivement entre femmes, les hommes étant surinvestis ailleurs, dans le monde dit « public ». C'est encore la division sexuelle du travail qui établit les inégalités entre hommes et femmes dans le travail salarié, ce qui, d'après Maruani (2006), empêche les femmes d'assumer à la fois les responsabilités professionnelles et les charges domestiques.

Dans beaucoup de cas, les femmes patronnes du Sud – en Haïti par exemple – travaillent à l'extérieur, dans le secteur formel ou le secteur informel de l'économie où elles subissent des exploitations de sexe, de classe et de race. Souvent, elles sont surinvesties temporellement dans ces activités non-domestiques, comme les travailleuses du Nord (Méda 2001). Il s'agit donc, dans le travail domestique, d'un ensemble de situations d'oppression de femmes (les bonnes en Haïti ou les travailleuses domestiques haïtiennes en France) par d'autres femmes (les patronnes qui travaillent à l'extérieur), et par des hommes « invisibles » dans le *domus* à cause de leur surinvestissement dans le travail non-domestique. On doit donc analyser le travail en établissant, comme Cresson et Gadrey (2004), un lien entre le secteur domestique et le secteur non domestique que j'appelle ici travail hors-*domus*.

Le travail hors-*domus* ne correspond ni au travail domestique ni au service domestique, qu'il soit réalisé chez soi, chez autrui, ou ailleurs, qu'il soit rémunéré ou non. C'est un travail où les femmes restent généralement plus exploitées que les hommes. Le travail hors-*domus* est généralement occupé par des hommes et demeure plus valorisé que le travail/service domestique. Cependant, en Haïti, pays de la Caraïbe ayant le plus haut taux d'activité des femmes, le secteur hors-*domus* peut être fortement féminisé si on y intègre le secteur informel analysé par Nathalie Brisson Lanauthe (2002). Dans ce secteur informel, il existe aussi des activités de femmes très peu valorisées, et même dévalorisées par rapport au service domestique (Joseph 2008). Le concept de travail hors-*domus* me permet de penser certaines spécificités

du marché du travail en Haïti que les concepts de « salariat » ou d'« emploi » ne suffisent pas à saisir.

Ce travail hors-*domus* répond souvent aux normes masculines, ce qui fait intervenir l'oppression sexiste dans les activités des femmes travailleuses. Il en résulte que, pour investir ce secteur hors-*domus* où règne notamment la loi du surinvestissement aux dépens du domestique, nombre de femmes se font « remplacer » dans le *domus* par une domestique⁷. Les patronnes haïtiennes contactées en 2008 expliquent qu'il est difficile pour les femmes qui travaillent dans le secteur hors-*domus* d'assumer également les charges domestiques. En Haïti, comme pour d'autres pays du Sud, on peut déplorer non seulement une non-responsabilisation de l'État, une rigidité de la division du travail entre hommes et femmes, une surexploitation des femmes dans les travaux hors-*domus*, mais aussi un manque d'infrastructures comme l'eau et l'électricité. Les mauvaises conditions de vie rendent plus pénibles non seulement les tâches hors-*domus* mais aussi les tâches domestiques⁸. D'où la difficulté pour la plupart des femmes d'être à la fois dans le domestique et la sphère hors-*domus*. Déléguer les tâches domestiques à une autre personne, une bonne par exemple⁹, paraît alors une « nécessité », d'après ces patronnes.

Si l'on considère le service domestique comme l'activité domestique d'une main-d'œuvre extra-familiale au service d'une famille, on peut dire qu'il représente une

7 Pour Mélanie Jacquemin (2002), en Côte-d'Ivoire, cette incapacité à assumer à la fois les tâches domestiques et une activité professionnelle porte certaines femmes à utiliser la force de travail des « petites bonnes ».

8 Notons que cet alourdissement des tâches par le manque d'infrastructure participe également à la pénibilité du travail des travailleuses domestiques.

9 Avec la rigidité de la division sexuelle du travail, la délégation des tâches se fait entre femmes. Ce qui veut dire qu'il existe plusieurs catégories de femmes confinées dans le secteur domestique, les bonnes, les *restavèk*, les adolescentes des familles pauvres, et d'autres catégories de femmes, y compris les patronnes elles-mêmes qui transfèrent ce confinement dans le domestique à la force de travail des bonnes.

activité de « remplacement », partielle ou totale, au travail domestique assigné aux femmes. Certaines auteures parlent alors d'« externalisation du travail domestique » (Kergoat 2005), dans le cadre de la « professionnalisation » de ce type de travail. Or, si le travail domestique représente le lieu de l'oppression des femmes (Delphy 2002), le service domestique, par l'enjeu de la « substitution », devient un transfert de cette oppression à une autre catégorie de femmes.

En ce sens, outre la difficulté des femmes du Nord et du Sud à « articuler leurs temps de vie », on doit tenir compte des inégalités de sexe, de classe et de race qui interviennent dans cette substitution, et aussi prendre en considération les formes d'exploitation associées au service domestique. Cette substitution qui facilite aux patronnes du Sud ou du Nord l'accès au travail hors-*domus*, doit être analysée non uniquement en fonction des rapports sociaux de sexe, mais également en fonction de la classe et de la race. C'est ce que Evelyn Nagano Glenn exprime quand, en 1992, elle demande de ne pas se pencher uniquement sur l'appropriation des femmes dans le travail domestique, mais aussi sur la situation des femmes confinées dans le service domestique par la division raciale du travail. Elle ajoute :

Lorsque les féministes perçoivent le travail reproductif uniquement comme genré, elles considèrent que le travail domestique est identique pour toutes les femmes et qu'il peut donc être considéré comme le fondement d'une identité commune aux femmes. En ne reconnaissant pas les différents rapports des femmes aux expériences supposées universelles de la maternité et de la domesticité, elles prennent le risque d'essentialiser le genre, de le traiter comme quelque chose de statique, de fixé, d'éternel et de naturel. Elles échouent à prendre en compte sérieusement une prémisses de base de la pensée féministe : le genre est une construction sociale (Glenn 2009 : 56).

Evelyn Nagano Glenn (2009)¹⁰ et Danielle Kergoat (2005) permettent de comprendre que le « rejet » sur une autre femme des tâches domestiques peut certes permettre à des femmes moins pauvres et racisantes de se libérer de l'oppression

¹⁰ Notons que ces deux auteures se rencontrent au fait de considérer ce phénomène de substitution comme un nouveau paradigme de la servitude.

du domestique, mais que cela n'agit nullement sur les rapports sociaux de sexe et particulièrement sur la division sexuelle du travail. En effet, cette « externalisation » du travail domestique qui, dans les enjeux de « substitution », fait intervenir si brutalement des rapports de classe et de race entre les femmes, permet aux patronnes d'éviter de questionner le manque d'investissement des hommes au *domus*, la non-responsabilisation de l'État, les normes de surinvestissement des entreprises (normes masculines, et surtout inhumaines), etc. Ajoutons également que cette externalisation porte, au Nord et au Sud, à rester aveugle face à l'exploitation des femmes migrantes pauvres et racisées du Sud, que cette exploitation se fasse par l'État (notamment par les politiques migratoires), par les hommes, ou par les femmes qui peuvent même se féliciter de donner du travail à leurs « sœurs ».

En ce sens, s'il faut se questionner sur la responsabilité des politiques publiques au fait que les femmes non-migrantes (haïtiennes et françaises) sont obligées, pour intégrer le marché de l'emploi, de se payer une force de travail de substitution au domestique, on doit aussi se demander pourquoi cette main-d'œuvre de substitution est autant constituée de femmes du Sud, pauvres et racisées. Ou encore, pourquoi ces migrantes n'arrivent pas à intégrer ce secteur du marché du travail. Il faut donc questionner les rapports sociaux qui s'associent aux divisions du travail, soit dans la migration interne ou dans la migration internationale, au cœur de la mondialisation néolibérale.

D- La chaîne

On pourrait, à partir de ces formes de migration, de travail et de rapports d'exploitation, représenter ces phénomènes par une chaîne non linéaire comportant cinq maillons. Le premier maillon lie la migration interne des femmes paysannes et leur domesticité dans les villes. Le deuxième associe la domesticité de ces paysannes

au travail hors-*domus* des femmes patronnes des villes. Le troisième fait le lien entre le travail hors-*domus* de celles-ci et leur migration internationale. Le quatrième rattache à la migration internationale de ces ex-patronnes leur déclassement dans le service domestique. Et le cinquième relie le déclassement de ces migrantes du Sud, haïtiennes, et le travail hors-*domus* des femmes du Nord, françaises.

D'un autre côté, cette chaîne non linéaire associe plusieurs phénomènes. D'abord, elle montre que, comme l'explique Nasima Moujoud (2008), il existe un lien entre la migration interne et la migration internationale. Elle devient ainsi une chaîne de migration qu'il est nécessaire de considérer dans l'analyse des confrontations entre les pays du Nord et les pays du Sud. Ensuite, elle est une chaîne de travail et peut porter à définir le monde du travail en quatre parties : le *travail domestique* qui est le travail gratuit d'une femme au service de sa famille (Delphy 2002); le *service domestique* qui est le travail généralement payé, réalisé surtout par des femmes au service d'une autre famille (Destremeau et Lauthier 2003); le *travail de service institutionnel* qui est le travail payé réalisé surtout par des femmes, au service d'une institution (Glenn 2009); enfin le travail hors-*domus* que j'ai conceptualisé.

De même, cette chaîne de migration et de travail représente une chaîne de substitution en ce sens que, d'une part les femmes remplacent les hommes dans le travail domestique, et d'autre part une catégorie de femmes – les plus pauvres et les plus racisées – remplace une autre catégorie de femmes dans le travail domestique. Au cœur de la mondialisation néolibérale et des rapports Nord/Sud, cette chaîne de substitution devient ainsi une chaîne d'exploitation et d'appropriation par les rapports sociaux que cache cette substitution. Jules Falquet a donc raison de soutenir : « La mondialisation néolibérale prolonge, tout en les transformant, les trois systèmes de domination et d'exploitation consubstantiels [...] : capitaliste, raciste colonial et patriarcal » (Falquet 2006 : 18). C'est en analysant, avec les travailleuses

migrantes, leur place dans tous ces rapports qu'on peut les aider à devenir « sujet » de cette histoire d'oppression dont elles sont l'« objet » depuis trop longtemps.

Conclusion

L'analyse de la migration et du travail des femmes haïtiennes, en Haïti et en France, permet donc de comprendre comment s'organisent les oppressions de sexe, de classe et de race qui, au Sud et au Nord, transforment les migrantes en domestiques et les non-migrantes non seulement en patronnes de bonnes mais en même temps en salariées exploitées dans le travail hors-*domus*. Elle permet de déceler comment, dans les rapports Nord/Sud et les divisions sexuelle, sociale, raciale et internationale du travail, les migrantes du Sud (Haïtiennes ici) sont déclassées au Nord. En même temps, une articulation des rapports sociaux au Sud fait que des femmes plus pauvres et racisées sont exploitées dans la migration interne. Ce sont aussi des rapports entre hommes et femmes du Nord que cachent les inégalités de classe et de race entre patronnes du Nord et employées domestiques du Sud; de même que les inégalités entre hommes et femmes du Sud participent aux inégalités entre femmes paysannes et femmes citadines. Cette chaîne montre donc qu'il existe un continuum de formes d'appropriations des personnes – les unes par les autres et les unes plus que d'autres – qui permet à la fois le travail dit de production et le travail dit de reproduction. Pour faire fonctionner ce marché de production et de reproduction, dans les sphères familiale, nationale et internationale, les rapports sociaux de sexe, de classe et de race interviennent dans leur articulation, au cœur de la mondialisation néolibérale. Se pencher particulièrement sur le cas des femmes migrantes du Sud, femmes pauvres et racisées, permet de répondre à deux défis. D'une part, il faut adopter une perspective féministe qui aide à comprendre la situation spécifique des femmes et à définir les bases de la lutte anti-patriarcale. Cette perspective permet de comprendre les trajectoires « féminines », par une analyse de

la « classe des femmes » (Guillaumin 1992) au travail et dans la migration. D'autre part, on doit développer un féminisme qui se penche sur les différences de classe et de race entre femmes, pour redéfinir les formes de solidarité anti-patriarcale. Cette approche permet d'analyser la classe des femmes dans sa pluralité, et de mettre la priorité, comme l'explique bell hooks (2008) sur la situation des plus discriminées. Déconstruire le féminin et construire le pluriel, deux efforts indispensables pour oser penser les femmes comme sujet; « sujettes » dans la recherche, dans les stratégies personnelles, et dans les actions collectives qui permettent de faire ensemble quelque chose de ce que cette société a fait de « nous ».

Références

ANDERFUHREN, Marie

2002 « Mobilité professionnelle des domestiques au Brésil (Nordeste) : une logique complexe », *Revue Tiers Monde*, 170, avril-juin 2002 : 265-285.

ANGLADE, Mireille Neptune

1986 *L'autre moitié du développement : À propos du travail des femmes en Haïti*. Port-au-Prince, Éditions des Alizés.

ARISTIDE, Mildred

2003 *L'enfant en domesticité en Haïti : produit d'un fossé historique / Child domestic service in Haiti and its historical underpinnings*. Port-au-Prince, Bibliothèque nationale d'Haïti.

CRESSON, Geneviève et Nicole GADREY

2004 « Entre famille et métier : le travail du *care* », *Nouvelles Questions Féministes*, 23, 3 : 26-41.

DELPHY, Christine

2002 *L'Ennemi principal : 1 / Économie politique du patriarcat*. Paris, Éditions syllepse.

DESTREMAU, Blandine et Bruno LAUTIER (coord.)

2002 « Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud », *Revue Tiers Monde*, 170, avril-juin 2002.

FALQUET, Jules

2006 « Hommes en armes et femmes “de service” : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail », *Cahiers du Genre*, 40 :15-38.

GAULEJAC (de) Vincent et André LÉVY (dir.)

2000 *Récits de vie et histoire sociale : Quelle historicité?* Paris, Eska.

GLENN, Evelyn Nakano

2009 « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », in Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination. Actuel Marx confrontation*. Paris, PUF : 21-70.

- GUILLAUMIN, Colette
1992 *Sexe, Race et Pratique du Pouvoir, l'Idée de Nature*. Paris, Côté-Femmes.
- HOOKS, bell
2008 « Sororité : la solidarité politique entre femmes », in Elsa Dorlin, *Black feminism : anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*. Paris, L'Harmattan : 113-134.
- JACQUEMIN, Mélanie
2002 « Travail domestique et travail des enfants, le cas d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) », *Revue Tiers Monde*, 170 : 307-326.
- KERGOAT, Danièle
2005 « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes », in Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs*. Paris, La Découverte : 94-101.
- KOFMAN, Eleonore
2004 « Genre et migration internationale : critique du réductionnisme théorique », *Les cahiers du CEDREF*, 12 : 81-97.
- LABELLE, Micheline
1987 *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*. Montréal, CIDIHCA.
- LAMAUTE-BRISSON, Nathalie
2002 *L'économie informelle en Haïti : de la reproduction urbaine à Port-au-Prince*. Paris, L'Harmattan.
- MARUANI, Margaret
2006 *Travail et emploi des femmes*. Paris, La Découverte.
- MOUJOURD, Nassima
2008 « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe : au-delà de la vision binaire », *Les cahiers du CEDREF*, 16 : 57-79.
- OSO CASAS, Laura
2002 « Stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne », *Revue Tiers Monde*, 170 : 287-305.

Cadre bâti et relations de pouvoir en transformation : l'aménagement participatif de la maison des femmes de Malika, Sénégal

Par Émilie Pinard

Résumé

S'appuyant sur une recherche-action réalisée à la maison des femmes de Malika, en banlieue de Dakar (Sénégal), cette communication montre comment l'architecture peut devenir un catalyseur privilégié de la participation des femmes et de la gouvernance locale. Le projet visait à procéder, avec la participation de ses membres, à la transformation et à l'agrandissement d'un bâtiment existant pour y intégrer des pratiques productives, dont l'agriculture urbaine. Il a soulevé diverses questions sur la place des femmes dans l'espace politique sénégalais et sur leurs capacités, à travers leurs associations, à modifier leur communauté et son cadre de vie. Comment les femmes ont-elles profité du projet pour développer une vision de leur cadre de vie dont l'aménagement répond à leurs besoins, tout en leur ouvrant de nouvelles opportunités sociales et politiques? À la lumière des analyses féministes de l'aménagement urbain et du cadre de vie (Hainard et Verschuur 2001 et Moser 1993) et des analyses politiques de la participation et du développement (Hickey et Mohan 2004 et Goebel 1998), la présentation fait ressortir les diverses ruses et stratégies employées par les femmes dans la transformation de leurs relations de pouvoir, qu'elles soient sociales, politiques ou financières. Si cette démarche illustre comment les femmes ont su utiliser un projet participatif à leur avantage, elle interroge également les limites imposées par les dynamiques et contraintes sociales existantes auxquelles elles sont soumises.

Introduction

Les politiques d'ajustement structurel adoptées au Sénégal à partir de 1984 ont profondément bouleversé la vie quotidienne dans l'environnement urbain : les réformes économiques, administratives et territoriales, le chômage, la progression du secteur informel, l'urbanisation spontanée et la montée de la pauvreté n'en sont que quelques exemples. L'augmentation de la dette des ménages se traduit aujourd'hui par une présence marquante des femmes dans la sphère publique sénégalaise, ce qui s'observe notamment à travers les mouvements associatifs et la réalisation d'activités génératrices de revenus (Abdoul 2006). C'est ainsi par le développement et l'entretien de structures et de réseaux sociaux variés que les femmes peuvent assurer la survie du ménage et améliorer leur cadre de vie. Quelles contraintes et quelles opportunités ce milieu en transformation peut-il offrir aux femmes, dans leurs rapports sociaux avec les hommes et dans l'édifice politique et économique de la communauté?

Cette communication porte sur diverses questions soulevées par la réalisation d'un projet de recherche-design à Malika, au Sénégal, sur la place des femmes dans l'espace politique sénégalais et sur leurs capacités, à travers leurs associations, à modifier leur communauté et son cadre de vie. Le projet visait à soutenir les groupements féminins dans l'intégration de l'agriculture urbaine et la transformation architecturale de leur maison communautaire qui répondait mal, en termes d'espace et d'aménagement, aux activités et aux pratiques des usagères. Comment les femmes ont-elles profité du projet pour développer des aménagements qui répondent à leurs besoins, tout en leur ouvrant de nouvelles opportunités sociales et politiques?

La position des femmes dans l'espace public et le cadre bâti¹

Ce projet est soutenu par trois univers de connaissances : les écrits sur les dynamiques sociales et les défis des groupements féminins au Sénégal, les analyses féministes de l'aménagement urbain et architectural, ainsi que l'étude des approches participatives à l'aménagement.

Les groupements féminins au Sénégal

Le projet d'intervention à la Maison des femmes de Malika est informé par les écrits sur le mouvement associatif féminin en contexte sénégalais et plus particulièrement l'analyse de leurs dynamiques sociales (Abdoul 2006, Sow 1993, Venema et Van Eijk 2004, Weinberger et Jütting 2001). On y traite notamment des motivations et des bénéfices personnels justifiant l'effort collectif déployé pour former des associations de femmes. Les regroupements traditionnels étaient basés sur l'entraide et la sécurité financière; les activités réalisées, comme les tontines, étaient orientées davantage vers l'épargne que vers les bénéfices financiers. Selon Venema et Van Eijk (2004), la formation des groupements féminins tels qu'on les connaît aujourd'hui ne s'avère souvent être qu'une formalisation de ces groupes d'entraide. Leur adhésion à la fédération nationale permet d'obtenir des formations et du matériel pour pratiquer certaines activités génératrices de revenus, qui demeurent somme toute peu rentables. Abdoul fait des observations similaires au sujet de la création de divers partenariats mis en place à des fins de survie : « Cet implication/opportunisme tous azimuts leur donne un sentiment de sécurité (relative certes) et une certaine aptitude à (re)produire journallement un cadre vivable dont les soubassements sont les régulations au quotidien et des créativité et inventions au jour le jour. » (2006 :184).

1 Le cadre bâti correspond à l'ensemble des constructions sur un territoire déterminé qui servent de support à l'activité humaine : maisons, bâtiments et infrastructures de toutes échelles.

Les avis sont partagés quant à l'impact de ces groupements féminins enregistrés dans l'augmentation des revenus et de l'influence des femmes. Le discours répandu dans les organismes de développement nous fait part d'une diminution de la pauvreté et d'une augmentation du pouvoir des femmes au sein de leur ménage. Des chercheuses, telles que Sow (1993), soutiennent plutôt que les groupes de femmes créés ou fortement encouragés par des agents externes ne sont rien d'autre que des pétitions collectives pour de l'aide internationale et que la tradition coopérative chez les femmes est souvent surestimée. Elles dénoncent d'ailleurs les efforts promus en ce sens par les organismes de développement, qui entravent les initiatives individuelles, souvent plus rentables.

La littérature indique que les ressources à la disposition des femmes sont très limitées, compte tenu de leur difficulté à accéder à des informations ou à de l'assistance à travers la structure des différentes institutions locales et nationales. Ainsi, les groupements féminins doivent se retourner vers un « responsable », un homme souvent issu du milieu politique, afin d'obtenir un appui pour les procédures d'enregistrement ou pour l'obtention de terres à cultiver (Venema et Van Eijk 2004). Cette aide est évidemment intéressée : elle offre un capital politique important, les femmes votant souvent en bloc. Ce faisant, on observe couramment la cooptation des directions de groupements par le pouvoir politique en place. Dans ce contexte, les rapports entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les femmes, sont brouillés : les désaccords, lorsqu'ils surviennent, sont rarement exprimés de façon explicite. Des forces partisans peuvent toujours laisser croire aux bénéfices matériels possibles d'une association entre femmes et membres d'un parti politique (Abdoul 2006). Ces travaux illustrent donc la complexité des dynamiques issues de cette solidarité féminine tant évoquée. Ils démontrent aussi que les structures associatives et la politique peuvent être perçues comme un moyen d'obtenir des bénéfices financiers.

Cet ensemble d'études a soulevé des questions pour la réalisation du projet de recherche-design. Quelles activités, plus rentables et durables que celles habituellement promues par les programmes de développement, ou du moins équivalentes aux initiatives personnelles, pourraient être introduites? Quelles sont les approches appropriées pour travailler avec les femmes, dans un contexte où certaines pourraient s'abstenir de s'exprimer pour ne pas nuire à leurs relations ou à d'éventuels partenariats?

Des aménagements urbains et architecturaux adaptés

Le projet est également appuyé par les écrits féministes de l'aménagement urbain et du cadre de vie. Ces analyses s'intéressent aux besoins particuliers des femmes mais visent surtout à remettre en question la division sexuée des rôles telle qu'incarnée dans l'organisation spatiale de la ville et les services urbains (Hainard et Verschuur 2001 et Moser 1993); elles mettent souvent en valeur le rôle que peut jouer une maison communautaire dans l'initiation d'une prise de conscience chez les femmes de leurs capacités collectives.

À l'échelle davantage architecturale, l'analyse féministe cherche à décoder comment les rapports sociaux de sexe contribuent à forger l'habitation, les lieux de travail et les espaces publics. Une étude sur les transformations de l'habitat sénégalais (Osmont 1980) a mis en lumière la valeur de certains éléments spatiaux négligés dans la construction moderne. Les constructions réalisées aujourd'hui au Sénégal sont inspirées dans leur architecture et leur implantation des types dits occidentaux. L'étude démontre que ces modèles transforment de façon significative la manière d'habiter, par une répartition différente des pièces et leur changement d'affectation, ainsi que par la modification du rapport cour/logement et des espaces ouverts/fermés. Par exemple, la cour comme « pièce à vivre » pour recevoir les

visiteurs, préparer les repas ou faire la prière a pratiquement disparu par une implantation des bâtiments au centre ou sur la totalité du site. La cuisine est un autre exemple récurrent dans la littérature; cette pièce sert souvent de débarras et les femmes continuent de préparer les repas à l'extérieur, dans un espace mieux ventilé et souvent plus grand.

Quelle est la pertinence d'un bâtiment modèle, répété à plusieurs endroits, dans le contexte d'une maison communautaire comme celle de Malika? Des modes d'occupation de l'espace, similaires aux exemples trouvés dans la littérature, ont été observés. Le bâtiment, probablement conçu à l'origine pour loger des bureaux, fonctionnait difficilement en tant que lieu de rencontres et de travail : la plupart des activités se pratiquaient à l'extérieur, aux abords du bâtiment ou sous les arbres, dans des lieux qui offraient une vue sur l'entrée. Que pouvons-nous apprendre d'une telle occupation des espaces pour des aménagements futurs? Comment contribuer à ce que ce bâtiment public devienne adapté à ses usagères?

L'aménagement participatif

Pour tenter de répondre aux questions soulevées précédemment, le projet s'appuie sur un univers de recherches qui s'intéresse au processus même de la conception et de l'innovation technologique. On y étudie la manière de mettre les pratiques et savoirs des usagères au cœur des explorations et de faire travailler ensemble des spécialistes de différentes disciplines. Ce partage des savoirs dans la conception est particulièrement justifiable lorsque l'on travaille sur le bâti, une discipline généraliste aux fonctions et impacts très variés (Sanoff 2000). Par exemple, on ne peut se passer d'un travail de collaboration avec des détenteurs de savoirs sur les méthodes de construction locale et sur la manière dont les femmes gèrent leur environnement domestique. Tout en étant une source de savoirs et d'informations sur les conditions

locales, une telle approche peut devenir un moyen pour des groupes et des individus de défendre leurs intérêts et un outil pour satisfaire leurs besoins. Dans cette perspective, la conception participative devient un processus visant le renforcement des capacités de ses participantes et participants.

En pratique, ces écrits soulèvent de nombreuses questions sur la manière dont l'aménagement participatif peut et devrait être opérationnalisé. Quelles sont les approches participatives les mieux adaptées à la prise en charge de nouvelles activités productives? La conception et la construction de nouveaux aménagements peuvent-elles offrir des occasions d'impliquer les femmes dans des activités et métiers non traditionnels?

*Le projet *Intégration de l'agriculture urbaine à la Maison des femmes de Malika**

Par le biais d'une recherche-action², nous souhaitons contribuer à chacun des champs de connaissances cités, en adaptant et explorant les méthodes de design participatifs et de collaborations interdisciplinaires en contexte sénégalais et en impliquant les femmes dans la conception spatiale et matérielle du cadre bâti, ce qui n'est ni un domaine traditionnellement féminin, ni un terrain d'intervention privilégié dans les projets visant les femmes. Ainsi, un projet de développement, d'amélioration et de promotion des bonnes pratiques constructives et des pratiques d'agriculture à petite échelle a été conçu. Dans cette section, le milieu d'intervention sera brièvement abordé avant de décrire les objectifs du projet, l'approche privilégiée et les résultats produits.

2 Ce projet a été subventionné par le biais d'une bourse de recherche-design Écopolis du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Ces bourses visaient à encourager la recherche sur l'atténuation des problèmes d'ordre environnemental auxquels font face les citoyens des pays en développement.

Le milieu d'intervention

Cette recherche-action s'est déroulée à Malika, une commune d'arrondissement de Pikine située au croisement de l'urbain et du rural, à la limite est de Dakar. Le département de Pikine est marqué par un secteur informel hypertrophié à cause de l'absence d'emplois formels, le plus grand nombre de ménages pauvres et le plus grand déficit de revenus de tout le Sénégal (Minvielle, Diop et Niang 2000). Traditionnellement productrice de nourriture, l'agriculture à petite échelle est répandue à Malika sous la forme d'élevages domestiques et de potagers cultivés sur des parcelles laissées temporairement libres. Les femmes en sont des actrices importantes, ce qui leur permet de combler leurs multiples responsabilités familiales en lien avec la sécurité alimentaire (Mougeot 2006). Ces pratiques sont cependant peu sécurisées face aux pressions du développement urbain et elles s'exercent souvent dans un cadre bâti peu approprié, avec divers impacts sur l'hygiène des milieux de vie et la protection de l'environnement.

La Maison des femmes de Malika semblait être un lieu désigné pour le projet; il s'agit d'un équipement communautaire bien connu de sa population, où les femmes sont déjà engagées dans des activités liées à l'alimentation, à la création de revenus et à l'éducation. Occupant un bâtiment récent mais mal adapté en termes d'espace et d'aménagement aux besoins réels et aux pratiques culturelles de ses utilisatrices, la structure possédait peu d'opportunités de diversifier ses activités et par le fait même, d'intéresser de nouvelles membres (Figure 1).



Figure 1. Les activités de transformation alimentaires, qui sont pratiquées dans des lieux mal adaptés.

Objectifs du projet

C'est dans ce contexte qu'un projet de recherche-action a été réalisé à la Maison des femmes de Malika. Son objectif était de transformer la maison communautaire de façon participative, pour en faire un laboratoire d'exploration et de diffusion de la construction adaptée et des pratiques d'agriculture urbaine. Ses objectifs particuliers se regroupent sous deux grandes problématiques, qui se posent comme hypothèse aux questions soulevées précédemment : 1) concevoir, réaliser et évaluer, en participation avec les femmes, la communauté et l'équipe de chercheuses et chercheurs collaborateurs, un projet d'agrandissement/transformation de la Maison pour renforcer les activités existantes et intégrer des pratiques et dispositifs d'agriculture urbaine; 2) favoriser la prise en compte des besoins des femmes par leur implication dans l'architecture et l'aménagement en développant de nouvelles capacités et connaissances en construction saine et adaptée et en agriculture urbaine.

Conception et construction participatives

Adoptant un cadre de recherche-action où la participation des femmes, de la communauté et des différents acteurs locaux est un élément essentiel pour développer

des solutions appropriées, il était prévu que plusieurs aspects du projet, que ce soit dans la construction, la formation ou la diffusion, fassent l'objet de prises de décisions collectives. Dans cette optique, un comité de pilotage a été créé pour suivre le projet dans son ensemble et en partager les responsabilités. Après consensus, dix femmes ont été choisies pour en faire partie : une moitié provenant du bureau, la structure décisionnelle habituelle de la Maison, dont la présidente et la directrice intégrées d'office, et l'autre moitié composée de femmes plus jeunes, qui voyait une opportunité d'implication plus importante dans le groupement. Le comité a bénéficié de l'expertise, de l'appui et des contacts des chercheuses et chercheurs associés au projet³.

Lors d'un séjour précédent, les femmes membres et moi avons élaboré un programme architectural de transformation dans le temps, afin de renforcer leurs acquis, mais aussi de diversifier leurs pratiques et connaissances collectives (micro-jardins, élevage, etc.). Dans le cadre du présent projet, nous souhaitons pousser plus loin la réflexion et matérialiser certaines des transformations planifiées. La phase de recherche du projet a donc été consacrée à revoir les objectifs et priorités du groupement de femmes, en fonction des propositions élaborées précédemment et des limites techniques et financières imposées par le projet. Les interventions ont été sélectionnées puis classées en ordre de priorité :

1. Donner un accès au toit pour en faire une terrasse verte;
2. Aménager un espace semi-extérieur pour les activités de transformation alimentaire;

3 Le projet s'inscrivait dans une suite de collaborations entre le groupe Habitats et cultures de l'Université Laval, l'Institut africain de gestion urbaine (IAGU) et la collectivité de Malika, menées depuis septembre 2007, sur les thèmes de la décharge de Mbeubeuss, sur le cadre de vie et l'environnement en banlieue de Dakar.

3. Augmenter la sécurité et la visibilité de la maison par un portail d'entrée;
4. Aménager un espace semi-extérieur pour les activités de teinture;
5. Construire un poulailler.

Contrairement aux autres interventions qui avaient déjà été mentionnées lors du séjour précédent, l'idée de construire un poulailler est apparue pendant la discussion. Nous avons fait le choix de la garder en suspens, anticipant que les fonds pourraient manquer pour qu'elle soit concrétisée. L'idée n'était pas inintéressante : l'élevage de volaille est une activité productive rentable bien implantée à Malika, un domaine habituellement masculin. Parallèlement à cette activité de priorisation, une étude des différentes technologies d'agriculture urbaine a été menée. Nous avons ainsi retenu diverses techniques, défini les espaces nécessaires et les conditions d'ensoleillement favorables à leur exploitation.

Suite à ces premières recherches, le raffinement du projet en termes de design et de préparation à la mise en œuvre s'est consolidé par l'étude des différents facteurs relatifs à la construction (entrepreneur et main-d'œuvre, méthodes appropriées, disponibilité des matériaux, inspection du bâtiment, etc.) et par la réalisation des dessins techniques. Le design a été revu par le comité de pilotage du projet, avant qu'un appel d'offres soit lancé aux entrepreneurs locaux, pour la réalisation de la maçonnerie et de la plomberie. Le choix de gérer nous-mêmes les finitions, telles que le carrelage, les portes ou la peinture, est issu des rencontres préparatoires au chantier. Il s'agissait d'un compromis entre le désir de s'impliquer dans la réalisation de certains travaux, pour apprendre tout en diminuant les coûts liés à la main-d'œuvre, et celui de partager les responsabilités du chantier avec des gens compétents.

Finalement, la dernière phase du projet nous a permis de travailler de concert avec l'entrepreneur, les ouvriers, les chercheuses et chercheurs et d'autres femmes et jeunes filles à la construction du projet et à la réalisation des différents dispositifs d'agriculture urbaine. En plus de ses réunions hebdomadaires pour suivre l'avancement des travaux et planifier les formations, le comité de pilotage a tenu des rencontres de mise à jour et de consultation avec les autres membres de la Maison. Ces rencontres ont permis de recevoir des critiques, certaines inquiétudes ou demandes, mais aussi d'expliquer nos choix. Des outils de représentation, tels que des photomontages, se sont avérés fort utiles pour faciliter la visualisation des travaux et de leur résultat final (Figure 2). Le travail, qui s'était grandement intensifié vers la fin du chantier, dû à la participation des femmes aux différents travaux de finition et d'agriculture, s'est terminé par une évaluation qualitative du processus et la recherche de moyens de diffusion des apprentissages.



Figure 2. Photomontage de la cuisine semi-extérieure construite et occupée par les femmes.

Interventions réalisées sur le site

Les résultats de ce projet de recherche-design, en termes de constructions et de supports d'activités productives, sont variés. Des modifications simples ont d'abord

été apportées au bâtiment existant, afin qu'il soit mieux adapté aux besoins et activités des femmes, tout en permettant une amélioration du confort et de la performance environnementale (Figure 3) :

— La création d'ouvertures dans les murs extérieurs du bâtiment pour augmenter les accès à des lieux stratégiques du site.

— L'ajout d'un escalier pour exploiter le toit-terrasse du bâtiment, ce qui a également nécessité l'adaptation de ce dernier pour des activités maraîchères.

— La transformation du mur d'enceinte pour créer un portail d'entrée accueillant et surtout plus visible de la rue.

— L'aménagement des surfaces au sol autour du bâtiment, selon le type d'activités prévu. Suivant la logique de la cour domestique, traditionnellement présente dans les concessions, cet aménagement au sol favorise la protection des zones vouées à la culture, et offre des espaces de travail extérieurs.

De bâtiments annexes ont été construits, comme modèles de construction saine et adaptée, proposant des interventions facilement reproductibles dans les maisons et les bâtiments publics :

— Un lieu couvert mais grandement aéré, voué principalement aux activités de teinture, accompagné d'une fosse étanche pour en recueillir les eaux usées (Figure 4).

— Une cuisine semi-extérieure comme prolongement des espaces intérieurs de transformation alimentaire. Cette annexe permet aux femmes de cuisiner à l'extérieur en bénéficiant d'un espace aéré, ombragé et plus hygiénique.

Par la suite, différents dispositifs ou techniques d'agriculture urbaine étudiés ont été implantés sur le site. La variété choisie permettait d'aborder divers angles d'expérimentation et de production agricole et, de procéder à une comparaison qualitative de ceux-ci : arboriculture fruitière, micro-jardins sur table, culture en pots, méthode de culture au sol intensive et compost. Nous avons également traité du contrôle des eaux usées, en s'attardant plus particulièrement au puits présent sur le site et à la récupération des eaux usées de teinture.



Figure 3. Transformations apportées au bâtiment existant (porte, escalier et terrasse, cour intérieure pavée).



Figure 4. Bâtiment annexe construit pour les activités de teinture.

L'amélioration du cadre de vie par un apprentissage dans l'action

Notre approche nous a menés à travailler à l'amélioration de la construction locale, autant au niveau des techniques employées que des principes d'aménagement qui permettent des environnements plus confortables. Les modèles occidentaux rapidement importés ont contribué à la dégradation du savoir-faire local et ont complètement négligé les usages sénégalais de l'espace, et particulièrement ceux des femmes. Le travail d'aménagement participatif a permis aux membres de prendre conscience des possibilités de modifier, par des moyens accessibles et relativement économiques, leur habitat afin de retrouver des espaces mieux adaptés à leurs activités. Aux dires du comité, les modifications les plus appréciées du projet se sont souvent révélées être les plus simples : ajout d'une porte au bâtiment existant pour donner accès à l'arrière du terrain, nouvelle cour intérieure pavée et toitures pour se protéger du soleil.

Ce travail dans l'action, tourné vers la pratique, s'est avéré très efficace pour l'apprentissage de nouvelles notions. Par exemple, la formation en carrelage a permis

aux femmes d'acquérir les outils pour reproduire cette tâche à une échelle domestique, ou du moins pour en gérer la mise en œuvre (Figure 5). Plusieurs semaines après celle-ci, des notions relativement complexes concernant les étapes préparatoires à la pose ont été facilement réutilisées par celles-ci pour la surveillance des travaux en toiture.



Figure 5. Formation pratique sur la pose des carreaux de céramique.

Nous avons dû trouver des avenues pour assurer la diffusion et la reproduction des leçons apprises, et pour faire fructifier les démarches entamées pendant le projet. Une forme d'encadrement, principalement au niveau de la structure des groupes de travail et de la gestion des produits, est nécessaire pour que les efforts déployés soient viables. Cette étape s'inscrira dans le travail d'autres partenaires locaux, qui pourront contribuer à la poursuite de cette recherche, au-delà de la durée du projet.

La participation pour la transformation (ou le maintien) des relations de pouvoir

Le savoir gagné lors d'une telle démarche ne porte pas uniquement sur l'architecture et l'agriculture urbaine; il réside aussi dans l'acquisition de

connaissances sur les méthodes participatives. Puisqu'il est très dépendant des dynamiques sociales qui s'y jouent, ce type de projet peut devenir l'enjeu de pratiques et d'intérêts divergents. Un exemple tiré de ce projet sera ici employé pour illustrer la portée des rapports sociaux sur les besoins et priorités produits par un groupe, dans le cadre d'une activité participative.

Comme dans bon nombre d'associations au Sénégal, la structure décisionnelle de la Maison des femmes de Malika est l'objet de jeux d'influences complexes entre les membres, mais aussi avec des acteurs politiques qui lui sont extérieurs. Cette dynamique, très difficile à saisir dans sa totalité pour des intervenants externes, a pourtant joué un rôle capital dans le projet. Par la nouvelle structure de prise de décision établie (le comité de gestion), notre intervention a transformé les relations sociales en place et a ainsi suscité une réaction de défense chez les femmes qui contrôlaient politiquement la Maison. Ce qui était parfois présenté comme les besoins ou les priorités du groupe était plutôt une construction issue de cette confrontation entre deux systèmes de répartition des pouvoirs.

Des imprévus dans les travaux du toit-terrasse ont nécessité une part du budget beaucoup plus importante que prévu, et nous ont obligées à exclure la construction du poulailler, dernière dans la liste de priorité des interventions. Lorsque le comité de pilotage, par mon intermédiaire, en a fait l'annonce au *bureau* de la Maison, des formes diverses de contestation ont émergé. Il y a d'abord eu des propos sur le manque de transparence du comité et la piètre qualité des travaux de construction qu'il avait dirigés. Par la suite, on nous a annoncé que les poulets avaient déjà été demandés à un organisme gouvernemental et que l'absence d'une construction pour les recevoir mettrait en péril tout financement subséquent. Finalement, certaines femmes ont cherché à utiliser l'aspect participatif du projet pour faire valoir leur priorité. À leur avis, nous devions laisser tomber les travaux de toiture pour prioriser

le poulailler. La classification des priorités élaborée en début de projet ne tenait plus : le poulailler était « ce qu'on veut comme priorité ». Des membres se sont approprié la parole pendant les discussions de groupe pour déclarer quels étaient les nouveaux besoins du groupe : « puisque nous participons, cela est notre choix. »

Souhaitant tout de même faciliter la prise en charge de cette intervention par la Maison des femmes, des plans pour la construction d'un poulailler ont été produits, et une demande de contribution auprès de l'entrepreneur du projet a été effectuée. Lorsque les membres du bureau qui tenaient au poulailler ont appris qu'elles devraient apporter leur contribution en cherchant des fonds ou des matériaux pour la construction, la priorité a très rapidement disparu des conversations. Malgré des suggestions de démarches à entreprendre pour trouver du financement, les femmes sont restées en attente d'une réponse positive de l'entrepreneur. La cérémonie de fin de projet a d'ailleurs servi de canal, pour les femmes, pour réitérer auprès de l'entrepreneur cette demande d'assistance financière.

Cet épisode dans le projet de la Maison des femmes n'est pas sans rappeler d'autres cas décrits dans la littérature sur la participation, où les relations de pouvoir et les besoins énoncés sont étroitement liés (Hickey et Mohan 2004 et Goebel 1998). Ce type de « détournement » de la participation n'est évidemment pas l'unique forme de gain de pouvoir possible grâce aux connaissances acquises. Néanmoins, il fait partie des phénomènes qui sont associés à la participation, et qui sont souvent oubliés par ceux qui la soutiennent. Ce n'est donc qu'avec une certaine compréhension du contexte et une connaissance des dynamiques sociales présentes au sein de la Maison, qu'il était possible de situer ces actions dans une arène où se confrontaient ancienne et nouvelle formes de pouvoir.

Des contraintes sociales bien présentes : entre entraide et bénéfices personnels

Ce projet nous invite aussi à nous interroger sur les limites imposées par les dynamiques et contraintes sociales existantes auxquelles les femmes sont soumises. En poursuivant avec l'exemple des débats entourant la construction d'un poulailler dans le projet, nous pouvons tenter une explication de ce besoin, pour certaines membres fondatrices comme la présidente, à maintenir une forme très visible d'autorité dans la Maison. Selon Patterson (2002 : 503), les femmes qui occupent de tels postes doivent convaincre les leaders politiques, les « responsables », qu'elles ont le pouvoir de mobiliser les autres femmes afin de cheminer personnellement. De telles preuves peuvent notamment leur permettre d'être placées sur les listes électorales ou nommées à des postes importants. Cette base de partisans peut par exemple provenir d'une organisation comme un groupement féminin. Il apparaît ainsi que ces femmes à la tête des groupements sont souvent plus redevables aux leaders politiques masculins qu'aux autres femmes membres. En ce sens, le cas du poulailler était pour certaines l'opportunité de réaffirmer leur position autoritaire face aux autres femmes, mais encore plus important, de le démontrer aux hommes de pouvoir de la communauté. Nous devons maintenant réfléchir aux dispositions à prendre pour que les femmes accèdent à l'espace public sénégalais en tant que représentantes des autres femmes, et non plus simplement en étant redevables aux hommes de pouvoir.

Conclusion

Cette démarche illustre comment les femmes ont utilisé un projet participatif à leur avantage, afin de gagner du pouvoir sur les circonstances de leur vie, par l'apprentissage et le renforcement de leurs capacités dans certains domaines du quotidien et du cadre de vie. L'implication d'un comité de gestion dans toutes les phases du projet, et particulièrement dans l'action du chantier, a permis aux femmes

de prendre en charge la transformation de leur maison communautaire et de retrouver des espaces mieux adaptés à leurs activités. Toutefois, les gains de pouvoir ne se font pas uniquement dans le domaine de l'aménagement : une meilleure connaissance du processus participatif peut permettre à certaines personnes de manipuler les objectifs et le déroulement du projet à leur avantage. Ce projet nous invite néanmoins à nous questionner sur les contraintes sociales existantes, qui imposent aux femmes certaines limites quant à l'entraide et la représentation possible par le biais de leurs associations.

Dans la poursuite de ces travaux, il serait intéressant de poursuivre l'évaluation du projet par le comité de gestion, impliqué dès la phase de conception des aménagements jusqu'à la diffusion des connaissances acquises. Une telle démarche permettrait de mieux comprendre les répercussions du projet sur les activités des membres, mais aussi sur leur vie quotidienne à l'extérieur de la Maison. Elle offrirait des pistes pour d'autres recherches sur les activités productives qui permettent aux femmes d'obtenir de réels bénéfices financiers, mais encore plus important, sur les façons de les intégrer sans alourdir une tâche quotidienne déjà trop importante.

Remerciements

Je souhaiterais remercier les membres de la Maison des femmes de Malika, et plus spécialement le comité de pilotage du projet pour son dévouement : Fatou Diop, Aïda Fall, Aissatou Diène, Awa Mbaye, Khadi Diop, Khoudia Sow, Kiné Bé, Mariatou Dieng et Sabine Sarr. Je remercie également les chercheuses et chercheurs impliqués dans le projet : le personnel de l'IAGU, Seydou Niang, Youga Niang, Ayao Missoho, M. Nabi Kane, le personnel et les étudiantes et étudiants du Collège d'architecture de Dakar et l'équipe du Groupe Habitats et Cultures de l'École d'architecture de l'Université Laval.

Références

ABDOUL, Mohamadou

2006 « Organisations associatives, espace public, accès au débat public et à la prise de décision par les femmes à Santhiaba, ville de Pikine, Sénégal » in François Hainard et Christine Verschuur (éd.), *Des brèches dans la ville. Organisations urbaines, environnement et transformations des rapports de genre*. Genève, CNSU, DDC, IUED : 181-189.

GOEBEL, Allison

1998 « Process, perception and power: notes from “participatory” research in a Zimbabwean resettlement area », *Development and Change*, 29, 2 : 277-305.

HAINARD, François et Christine VERSCHUUR (éd.)

2001 *Femmes dans les crises urbaines. Relations de genre et environnements précaires*. Paris, Karthala.

HICKEY, Samuel et Giles MOHAN

2004 « Towards participation as transformations: critical themes and challenges », in *Participation: From tyranny to transformation?* Londres, Zed Books : 3-23.

MINVIELLE, Jean-Paul, Amadou DIOP et Aminata NIANG

2000 *La pauvreté au Sénégal. Des statistiques à la réalité*. Paris, Karthala.

MOUGEOT, Luc

2006 *Cultiver de meilleures villes. Agriculture urbaine et développement durable*. Ottawa, Centre de recherche pour le développement international.

MOSER, Caroline

1993 *Gender planning and development. Theory, practice and training*. New York, Routledge.

OSMONT, Annick

1980 « Modèles culturels et habitat. Études de cas à Dakar », *Anthropologie et Sociétés*, 4, 1 : 97-114.

SANOFF, Henry

2000 *Community participation methods in design and planning*. New York, J. Wiley & Sons.

SOW, Fatou

1993 « Les initiatives féminines au Sénégal : une réponse à la crise? », *African Development*, 18, 3 : 59–115.

VENEMA, Bernhard et Jelka VAN EIJK

2004 « Livelihood Strategies Compared: Private Initiatives and Collective Efforts of Wolof Women in Senegal », *African Studies*, 63, 1 : 51-71.

WEINBERGER, Katinka et Johannes Paul JÜTTING

2001 « Women's participation in local organizations: conditions and constraints », *World Development*, 29, 8 : 1391-1404.

4. Présence des femmes et du féminisme dans les arts et les médias

Évolution des portraits de la femme dans la littérature québécoise sous l'impact du féminisme : revalorisation et nouveauté dans les thèmes liés au féminin

Par Aurélie Bureau

Résumé

Cet article s'inscrit dans le cadre de notre recherche sur l'impact du féminisme dans le champ littéraire québécois durant le postmodernisme. En nous intéressant aux descriptions faites des femmes en littérature, nous espérons montrer que le féminisme a permis de revaloriser certains aspects qui leur étaient attachés et d'associer de nouveaux thèmes.

Pour faire cela, nous débuterons notre propos par quelques considérations herméneutiques autour du philosophe Charles Taylor sur le caractère interprétatif inhérent à la condition humaine. Cela nous permettra de mettre en évidence le regard subjectif des humains sur le monde et les êtres qui les entourent. Nous établirons ensuite les grandes tendances des portraits littéraires des femmes réalisés par les hommes avant de passer à l'interprétation et à la description des femmes par elles-mêmes, ce qui engendre leur subjectivation. Nous étudierons les réactions suscitées chez les écrivains face à cette femme sujet. Nous aborderons alors la vision offerte par les auteures sur le mode du Même (Smart 1988 : 21) et nous clôturerons avec la revalorisation des thèmes féminins qu'elles entreprirent.

Afin de rendre le présent article le plus clair possible, nous tenons à préciser qu'il s'inscrit dans une recherche plus vaste consacrée à l'impact du féminisme sur le champ littéraire québécois durant le postmodernisme.

Cette étude s'est effectuée selon deux procédés. Le premier relève de la lecture de textes théoriques relatifs à notre sujet et d'écrits littéraires et le second est basé sur la réalisation d'interviews avec divers actrices et acteurs du champ littéraire québécois étant en lien étroit avec la thématique du présent travail. Ces deux systèmes d'études nous ont ainsi orientés davantage vers certaines œuvres littéraires dont nous avons retenu les exemples les plus significatifs afin d'appuyer notre propos. Ces publications se situent principalement après la vague féministe militante des années septante, même si certaines d'entre elles sont largement ultérieures pour témoigner de l'évolution que nous tentons de démontrer.

A. Quelques considérations herméneutiques

Les femmes ayant été la plupart du temps tenues à l'écart des sphères politiques, économiques, sociales et culturelles, nous comprenons aisément qu'il n'y ait pas eu d'exception en ce qui concerne la littérature. Ainsi, la majorité des portraits littéraires féminins découlent-ils essentiellement de la plume des hommes, et ce, jusqu'au vingtième siècle. Comme le souligne Micheline Dumont dans son article « Mémoire et écriture », nous constatons que chaque époque inclut son lot d'héroïnes dans le domaine littéraire. Toutefois, ce qui est marquant, c'est que celles-ci peuvent s'insérer dans une catégorisation du type « femme de X » ou encore de religieuse (Dumont 2002 : 19-20).

Nous faisons appel dans la présente recherche à l'herméneutique afin d'analyser les ouvrages, c'est-à-dire à l'étude de l'interprétation des textes. Il est en effet ici question de l'interprétation de l'image de la femme donnée par l'homme.

Pour Charles Taylor, un des plus éminents herméneutes canadiens, l'homme est essentiellement « un animal qui s'interprète lui-même » (Taylor 1999 : 152). Cette interprétation donne accès à la compréhension des actions humaines (Pelabay 2001 : 25). Nous considérons que, de la même façon que l'être humain s'interprète, il interprète le monde et les êtres qui l'entourent. Ceci nous permet de souligner le caractère éminemment subjectif du regard qu'un humain porte sur un autre. Ce que nous essaierons dès lors de montrer dans le présent article c'est, comment les hommes ont interprété l'image de la femme et comment, en partie grâce à la prise de conscience féministe, les femmes vont par la suite s'auto-interpréter, offrant ainsi à voir un nouveau portrait.

B. Les portraits de la femme dans l'écriture masculine

Comme nous le mentionnions plus haut, les hommes ont la plupart du temps peint les femmes dans un rôle prescrit de mère ou d'épouse, voire de religieuse (Dumont 2002 : 19-20). La fille est perçue comme inutile avant d'être mariée. Cette nouvelle position « d'épouse de X » lui permet d'accéder à la responsabilité des tâches ménagères qui lui incombent, ainsi qu'à l'enfantement. Il s'agit de la seule créativité qui lui soit reconnue et encore faut-il que cet enfant soit un garçon, un héritier pour le père. Pourtant, cette compétence naturelle et innée chez la femme qu'est le don de la vie est perçue comme une menace. En effet, bien que la maternité ait été le motif qui a permis aux hommes d'évincer les femmes des sphères publiques, cette faculté de procréation est ressentie comme pouvant porter atteinte à l'ordre patriarcal (Smart 1988 : 31 et 109). Cette crainte est dépeinte de manière inconsciente en littérature dans les portraits de femmes que réalisent les hommes. La femme dans les écrits masculins doit donc être possédée et réduite au statut d'objet. Cela permet à l'homme d'assurer son identité. Cette objectivation du féminin sera marquée par une récurrence dans le traitement de certains thèmes liés aux femmes.

Comme l'analyse Patricia Smart, l'image de l'épouse et/ou de la mère est très significative à cet égard. Elle peut être absente dès le commencement du récit : elle est décédée et le protagoniste est orphelin (à l'exemple du roman *Menaud, maître-draveur*). Elle peut mourir au cours de l'intrigue (telle Donalda Lalogue dans *Un homme et son péché*). Deux traitements sont alors possibles : soit on expédie son destin en quelques lignes, soit sa mort est dépeinte dans ce qu'elle a de plus exemplaire (Smart 1988 : 106-107).

L'absence (réelle ou symbolique) de la femme aura des conséquences sur la littérature mais pas uniquement. Micheline Dumont critique le rapport des femmes à l'Histoire :

Dans les faits, les femmes ont été agentes de l'histoire, comme les hommes ; elles ont été centrales et non marginales ; elles ont été conservantes [sic] de la tradition comme les hommes. Mais l'histoire écrite n'a jamais tenu compte de la réalité. Elle a été la création d'une minorité qui s'en est servie pour justifier sa domination. Et c'est cette minorité qui a imposé son choix, son interprétation (Dumont 1994 : 52).

Néanmoins, parmi toutes les femmes réduites au silence, quelques voix féminines s'élèvent dans les écrits masculins. Malheureusement, nous réalisons qu'il est souvent question d'une forme de communication perverse, c'est-à-dire que l'on donne l'illusion d'une transmission. Or, le seul échange réellement mis en place vise en réalité à empêcher la communication et cette distorsion a pour objectif d'utiliser l'autre (Hirigoyen 1999 : 117).

Un autre grand penchant réservé aux personnages féminins dépeints par des hommes est la violence faite à leur corps, phénomène qui se retrouve encore très tardivement dans le roman québécois. Afin de comprendre cet acharnement contre le corps féminin, il nous faut prendre en considération que la réduction au silence des protagonistes féminins a pour répercussion de les limiter seulement à leur corps.

Cette corporéité sera bien entendu très fréquemment et intimement associée à la sexualité. La femme est un être de chair, bestial, tandis que l'homme représente quant à lui l'intellect. La violence faite aux femmes pourra aller jusqu'à une mise à mort, réelle ou symbolique, comme en témoigne l'analyse de Lori Saint-Martin dans son article « Mise à mort de la femme et "libération" de l'homme : Godbout, Aquin, Beaulieu » au sujet des romans *Le Couteau sur la table* de Jacques Godbout, *Trou de mémoire* d'Hubert Aquin et *Jos connaissant* de Victor-Lévy Beaulieu. Dans cet article, Lori Saint-Martin souligne également que le personnage de Patricia dans *Le Couteau sur la table* est subtilement assimilé à Ève. Sous la plume masculine, Ève est reprise le plus souvent dans son acception judéo-chrétienne de femme pécheresse, dangereuse pour la gent masculine. Les éléments liés au féminin se voient également dépréciés par les hommes. Par exemple, les écrivains auront tendance à développer une vision de l'eau dans une perspective négative, la mettant en relation avec la mer dans ce qu'elle possède de plus trompeur et d'abyssal.

Notons que la tentation de la chair et la privation du désir sont décrites dans les récits masculins bien avant le postmodernisme, période où en littérature se sont épanouies les voix en marge, dont celles des femmes. L'idéologie patriarcale, largement véhiculée par l'Église catholique, enlève à la femme la jouissance et le désir.

Toute cette violence orientée contre la femme, ce besoin de la dominer, sont causés par une peur du féminin que l'homme a lui-même construite, attribuant à la femme le statut d'Autre. Seul Rimbaud semble avoir eu l'intuition de la femme comme sujet : « Quand sera brisé l'infini servage de la femme, quand elle vivra pour elle et par elle, l'homme, jusqu'ici abominable, – lui ayant donné son renvoi, elle sera poète, elle aussi ! » (Rimbaud 1960 : 348).

C. S'écrire et s'interpréter

L'entrée en écriture des femmes est d'emblée un acte subversif. Prendre la plume pour une femme signifie s'ériger contre les lois prescrites et établies par les pères. Les premières qui écriront et qui parviendront à obtenir un écho seront fréquemment soutenues par un homme. Ainsi, on peut prendre en exemple Laure Conan avec son roman *Angéline de Montbrun* qui reçoit dans son entourage l'appui de l'abbé Henri-Raymond Casgrain. Cependant, celui-ci canaliserait simultanément les propos de la romancière (Dumont 2002 : 20).

L'écriture va être pour les femmes le moyen de s'inscrire dans une histoire qui les a laissées de côté. Pamela V. Sing, dans son article « Mémoire, sexualité et déconstruction », évoque les tenants et les aboutissants de cette subversion de la loi du père :

Pour elles, écrire, c'est s'écrire, et il s'agit là d'un geste inévitablement subversif. Cherchant à s'affirmer comme sujets, pour transformer leur "je" en pratique signifiante, elles doivent griffer, déchirer, fissurer le texte traditionnel et, dans la brèche, s'y insérer. En résultent différentes textualisations du corps féminin, différentes sexualisations du texte, toutes des remises en question des structures figées et des tentatives de définir de nouvelles identités (Sing 2002 : 158).

Il sera question pour ces femmes de s'interpréter elles-mêmes car la description que leur renvoie le portrait dressé par les écrivains n'est qu'une réinterprétation tronquée d'elles-mêmes d'une interprétation que les femmes n'ont jamais pu livrer. Écrire, pour ces femmes soumises aux contingences patriarcales et à l'aval de l'homme, ne sera donc pas un acte facile. Il s'agira de mesurer son propos, de trouver ou de créer la faille qui permettra de s'exprimer. Les femmes utiliseront donc dans un premier temps des stratagèmes pour éviter la censure de leurs récits car, comme l'affirme Patricia Smart,

[...] dès que l'objet commence à se percevoir comme un sujet, ce sont les fondements mêmes de la maison qui sont ébranlés. Ayant un rapport différent à la Loi du Père et à l'origine maternelle que leurs frères littéraires, les femmes – qu'elles le veuillent ou non – sont une présence qui dérange l'ordre de la maison paternelle (Smart 1988 : 23).

Cette brèche marquera le commencement d'une évolution pour les femmes qui vont apprendre à s'écrire en tant que sujet. Toutefois, la venue à l'écriture des femmes ne résulte pas du mouvement féministe qui sera beaucoup plus tardif. Des écrivaines participant à une pensée pré-féministe telles que Gabrielle Roy et Anne Hébert donneront à voir la misogynie patriarcale dans leurs écrits ainsi que la peur du féminin maternel. La critique de l'objectivation des femmes en littérature s'inscrit donc dans une démarche pré-féministe. En effet, le mouvement de libération des femmes n'a pas encore vu le jour mais ces écrivaines vont, en pointant les travers de la société patriarcale, affirmer parallèlement le droit à la sensualité pour leurs héroïnes. Leur beauté ne sera plus placée sous le signe de la culpabilité. Les femmes vont donc s'écrire, écrire des personnages féminins qui leur correspondent car elles font cela, non plus sous le mode de l'Altérité comme c'était le cas avec les hommes, mais sous la forme du Même (Smart 1988 : 21).

Remarquons que l'inscription des personnages féminins, écrits par des auteures, au sein de la littérature, s'insère dans un ensemble plus vaste : celui de la mémoire, et de là, celui de l'Histoire. Pour Yasmine Ergas,

[...] la « découverte » de l'histoire des femmes s'est ainsi mélangée aux analyses de leurs conditions actuelles et à celles portant sur la signification de la différence sexuelle, pour redéfinir et relégitimer un sujet femme. Établissant les éléments communs sur la base desquels les femmes pouvaient s'identifier les unes aux autres, construisant une mémoire spécifique propre au genre féminin, fournissant enfin – avec les légendes des Amazones et des sociétés matriarcales, par exemple – les éléments de « mythes fondateurs » susceptibles de servir de guides pour le présent et l'avenir (Ergas 2002 : 685).

Mais avant de parvenir à la réinscription de ces mythes, le chemin sera long. Le féminisme a tout d'abord permis de prendre conscience de la difficulté pour une

femme de s'inscrire en tant que sujet et de se dépêtrer de sa position d'objet, engluée dans sa passivité et sa soumission. Avant de faire éclore les mythes qui serviront d'outils pour les femmes à venir, on signale leur absence. Ainsi, à cet égard, Patricia Smart remarque que dans *Bloody Mary*, France Théoret soulignera l'absence de repères mythologiques et légendaires centrés sur la femme, comme en témoigne l'extrait suivant (Smart 1988 : 300-301) :

Il était une fois dans la diarrhée du temps qui n'avance ni ne recule, une masse infâme nommée Bloody Mary qui à peine née fut livrée à un carrefour où jamais personne ne s'aventurait. Forêt, dédale, labyrinthe, trachée-artère. C'est un lieu mental : sans petit poucet, sans prince charmant. Pour Œdipe aux pieds enflés un berger royal. Pour Bloody Mary dehors dedans le rouge sur toutes surfaces (Théoret 1977 : 9).

La volonté des écrivaines féministes sera d'aider les femmes à devenir et à s'écrire en tant que sujets. Mais dès lors que la femme devient sujet, on peut se demander ce que devient l'identité masculine, dont l'affirmation dépend de la réification et de la possession du féminin.

D. Réaction des hommes face à la subjectivation du féminin

Les écrits d'Hubert Aquin nous paraissent très significatifs à cet égard. Que trouvons-nous dans ses romans? *Neige noire* relate la violence et les mutilations d'un mari sur sa jeune épouse et *Trou de mémoire* débute avec l'assassinat par le narrateur de la femme qu'il aime. En élargissant notre horizon au-delà des romans d'Aquin, nous avons constaté plus haut, notamment grâce à l'analyse de Lori Saint-Martin, que la violence, oscillant entre viols, meurtres et autres persécutions, se retrouve dans plusieurs écrits à l'époque. Une véritable mise à mort s'engage sur le personnage féminin que l'homme sent s'échapper de son emprise afin de tenter de le maîtriser à nouveau. Un écrivain comme Aquin sera conscient du changement qui est en train de se produire mais restera malgré tout coincé, incapable d'outrepasser les valeurs transmises par ses pères et d'assumer pleinement la subjectivation du féminin

car sa tentative de posséder de nouveau la femme dans ses écrits l'en empêche (Smart 1988 : 269). Mais c'est parce qu'elle est devenue sujet qu'il lui est impossible de la posséder et cette impossibilité est clairement évoquée dans *Neige noire* :

On croit pénétrer la personne aimée ; on ne fait que glisser sur la peau reluisante de ses jambes. L'amour, si délibérément intrusif soit-il, se ramène à une approximation vélaire de l'autre, à une croisière désespérante sur le toit d'une mer qu'on ne peut jamais percer [...] L'existence tout entière se déroule en bordure du temps et sur des vagues qui menacent de s'ouvrir, mais ne découvrent jamais plus que ce qu'un ventre consentant ne découvre à celui qui l'investit. Ce n'est pas le temps qui fuit, c'est l'être qui se dérobe (Aquin 1978 : 195).

L'acceptation de la subjectivité féminine par les hommes, permettant de dépasser l'impasse patriarcale, sera une des conséquences du féminisme et du travail mis en place par les écrivaines qui s'insèrent dans ce courant d'idées.

E. Création et exploration sur le mode du Même

Le féminisme ne se contentera pas d'indiquer l'absence de repères féminins de toutes sortes, il palliera également ce manque. En créant des personnages sur le mode du Même, les écrivaines féministes se lancent dans une nouvelle exploration des thèmes féminins et réécrivent ceux-ci. Nous verrons dès lors une revalorisation du portrait de la femme ainsi que des thématiques qui lui sont associées.

La réécriture du corps et la réappropriation de ce dernier par l'écriture seront des moyens de se réapproprier soi-même, de s'interpréter. Charles Taylor notait la condition fondamentalement incarnée de l'homme qui est inhérente à la perception du monde, à sa compréhension mais aussi à celle des êtres qui le composent, y compris soi-même. Pour l'herméneute canadien, cette expérience quotidienne de la corporéité est « une des ouvertures fondamentales offertes au sujet pour avoir conscience du monde » (Pelabay 2001 : 25-28). Nous comprenons peut-être mieux la raison pour laquelle le féminisme confèrera au corps une autre importance.

Chez plusieurs écrivaines durant les années septante, le côté très cru et brutal de certaines descriptions corporelles féminines vise à une désérotisation afin de conférer au corps une nouvelle signification. L'expression de la sensualité et de la sexualité ne sera pas écartée pour autant de la littérature. Au contraire, elle occupera une place relativement considérable. À partir des années 1980, le mot d'ordre en matière d'écriture de la sexualité sera « liberté ». En effet, on ne cache plus rien, on repousse les codes sociaux préalablement établis et on affirme le droit à la jouissance et à la sensualité (Ledoux-Beaugrand 2007 : 103 et 179). Pour Claudine Bertrand,

[il y a] une volonté d'explorer l'imaginaire sensuel et passionnel d'un point de vue neuf. Ne trouve-t-on pas illustrées dans ces écritures une affirmation et une revendication du droit au désir et à la jouissance, et ce, en dehors de tout interdit, de toute limitation (Bertrand 1995 : 177).

Ce qui nous paraît important de souligner dans une telle déclaration, c'est le caractère novateur de la perspective donnée : il est question d'un nouveau regard sur une liberté fraîchement accordée. La femme devra interpréter à sa manière le désir et la jouissance auxquels elle a enfin droit, en les extrayant de l'interprétation que l'on trouve sous la plume des hommes. Ces écrits qui revendiquent le plaisir des femmes seront donc en pleine opposition par rapport à la culture patriarcale, appuyée par l'Église catholique, qui place l'acte sexuel dans la seule visée de reproduction de l'espèce, privant ainsi les femmes de la jouissance charnelle, ce que critiqueront les féministes.

Le sujet finira par sortir des tabous. Nous voyons ainsi que dans les romans pour adolescentes, les jeunes filles, elles aussi, pourront être décrites comme sujets désirants, même si la découverte du désir est la base d'un profond questionnement, comme c'est le cas dans l'extrait suivant de *Cassiopée – L'été polonais* de Michèle Marineau :

Je ne voulais pas que maman sache. Sache quoi, au juste ? Que mon corps s'était excité pour un autre corps ? Et après, qu'est-ce qu'il y a de mal à ça ? Si elle, elle se le permettait, je pouvais bien me le permettre aussi, non ? (Marineau 1988 : 35).

Cependant, Daniela Di Cecco analyse ces romans pour adolescentes comme incluant une visée didactique dont les auteures veillent à ce que leurs jeunes personnages aient un comportement responsable. La sexualité féminine est valorisée par les écrivaines qui tiennent à s'écarter du happy end des contes de fées (Di Cecco 2000 : 147-150).

Apprendre à aimer son corps ne sera cependant pas toujours foncièrement évident pour une femme. Cela le sera d'autant moins que, comme le soulignait l'écrivaine et journaliste féministe française Benoîte Groult en 1975 :

[...] les auteurs (de littérature érotique) masculins ne semblent se repaître que d'humiliations et de supplices infligés à la motte, la fente velue, "cette viande à foutre" qu'est pour eux la femme, au point qu'il n'existe pour désigner nos organes que des mots grossiers et insultants (Groult 2000 : 118).

Comme l'explique le passage suivant du roman de Marie Dumais, *Et me voici nue devant vous*, la femme devra outrepasser les canons de beauté imposés par la société patriarcale afin d'aimer son corps :

Nus devant la glace de la salle de bain ensoleillée, mes quarante ans me renvoient crûment l'image de ce que je suis. Objectivement, je n'ai jamais aimé mon corps : imparfait. Mes jambes trop courtes, je revois celles de Marlène Dietrich, et mon ventre arrondi : quand je pense à Jane Fonda ! Mes cheveux châtain clair, ma tête les aurait mille fois troqués pour n'importe quelle tignasse brésilienne, et mes pieds quelconques ; je leur aurais volontiers fait souffrir le martyr pour qu'ils ressemblent à ceux d'une geisha. [...] Mais ce corps, si imparfait soit-il, m'a toujours séduit. C'est un créateur, un faiseur d'images. Il a une âme, un souffle, une inspiration. Et beaucoup de talent (Dumais 1992 : 13-14).

En abordant la sexualité dans leurs écrits, les femmes vont s'intéresser également aux déviances qui en découlent. Les thématiques du viol, de l'inceste et de la prostitution seront abondamment traitées.

Les femmes vont également largement décrire des personnages de mères, et ce, sous toutes les coutures. Avant les avancées féministes, la maternité est associée à la soumission. Le rapport à la maternité changera complètement dès lors que la femme aura le choix d'être ou non enceinte. Nous connaissons la lutte des féministes en faveur du droit des femmes à la contraception et à l'avortement. Nous sommes d'avis que c'est grâce à ces alternatives que les femmes vont davantage aborder la maternité comme un plaisir, une désobéissance, un désir (Saint-Martin 1999 : 177). Le passage suivant, issu de *Rivolta femminile*, est très clair à cet égard :

La femme se demande : "Pour le plaisir de qui suis-je tombée enceinte ? Pour le plaisir de qui vais-je avorter ?" Cette question contient en germe notre libération : en la formulant, la femme abandonne son identification à l'homme et trouve la force de briser le silence complice qui est le couronnement de notre civilisation (Ergas 2002 : 688).

Les écrivaines ayant condamné la mère patriarcale, et la perception de la maternité ayant été modifiée, nous réalisons alors que dans le rapport entre la mère et la fille s'amorce également un autre tournant. Le lien à la mère pour un enfant marque le fondement de son identité. La formation de cette dernière varie en fonction du sexe de l'enfant. La société patriarcale a toujours encouragé la scission de la relation mère-enfant et peut-être encore plus lorsqu'il s'agit de la relation mère-fille (Di Cecco 2000 : 97-98). L'œil du père a toujours été catalyseur de conflits car, de par leur condition, mère et fille sont ennemies. La fille, voyant la passivité de celle qui l'a mise au monde, rejette ce modèle. Adrienne Rich explique ce phénomène qualifié de matriphobie :

[...] ce n'est pas la peur de notre mère ou celle de la maternité, mais notre peur de devenir notre mère. Pour des millions de filles, la mère représente celle qui leur a appris le compromis et, se détestant, elles s'efforcent de se libérer de celle qui leur a fatalement transmis les limitations et l'avalissement de la condition féminine (Rich 1980 : 233).

Ce qui favorisera l'attentat contre la mère patriarcale sera la prise de conscience féministe que les mères et les filles ne sont pas obligées d'être ennemies mais, au contraire, peuvent être unies dans un lien de sororité. Cette relation acquiert donc une dimension nouvelle, revalorisée cette fois, où il sera question, comme l'affirme Luce Irigaray, « d'établir avec nos mères un rapport de réciprocité de femme à femme, où elles pourraient éventuellement se sentir nos filles » (Irigaray 1981 : 86).

Lori Saint-Martin dans son essai *Le nom de la mère* nous offre un récapitulatif très intéressant concernant la représentation de la figure maternelle et de la relation avec sa fille dans la littérature québécoise. À l'heure actuelle, un nouveau discours a vu le jour sur la relation mère-fille au sein des romans et notamment dans ceux pour adolescentes, c'est le rapport de la fille à sa mère féministe, comme le remarque Daniela Di Cecco au sujet du roman *Je t'aime, je te hais...* de Marie-Francine Hebert. Si l'on sort du cadre du roman pour adolescentes pour se diriger vers le théâtre, on retrouve l'exploration de ce rapport fille et mère féministe chez la dramaturge Dominick Parenteau-Leboeuf. Son texte *L'Autoroute*, bien que centré sur l'absence de la mère qui a abandonné mari et fille pour assouvir son besoin de liberté, est un véritable hymne à l'amour d'une enfant envers sa mère. Dans *Dévoilement devant notaire*, la mère féministe est décédée et l'on assiste aux déambulations des deux enfants orphelins (Irène-Iris et Ulysse) qui s'interrogent sur l'héritage féministe que leur a légué la défunte et les effets que celui-ci a eu et aura sur leur existence. Tout ceci tend à montrer qu'une relation à la fois maternelle et filiale s'est réellement instaurée où les mères féministes essaient de faire passer leurs expériences et les acquis du mouvement. Le manque suscité par l'absence de ce nouveau type de mère tend à prouver l'amour que l'enfant lui porte.

Ceci nous amène à étendre notre propos à l'établissement d'un dialogue entre les femmes. Car il ne sera pas seulement question, en renouant avec une image positive

du féminin maternel, d'une transformation de la relation de la mère à son enfant mais également du rapport des femmes entre elles. Autant quand elle était décrite par les hommes ou bien par des auteures soumises et asservies aux lois patriarcales, la relation des protagonistes féminins était rapidement avortée, autant, avec les écrivaines féministes, la communication des femmes les unes avec les autres sera valorisée dans les écrits. Nous avons déjà mentionné le fait que ces auteures auront pour objectif de faire éclore les voix féminines habituellement silencieuses. Mais, comme le remarque Patricia Smart, ces écrivaines ont « conscience d'écrire en tant que femme[s], dans une relation avec la collectivité des autres femmes, et à l'intérieur d'un langage et d'un ordre symbolique dans lesquels la réduction de la femme à un statut d' "Autre" ne fait plus de doute. » (Smart 1988 : 296). Il s'agit de faire émerger une voix pour que les autres femmes réalisent qu'elles appartiennent elles aussi à cette collectivité. Le rapprochement des personnages féminins fait apparaître de nouvelles inter-subjectivités (Smart 1988 : 334).

Il est important de noter qu'il n'est pas question dans ces écrits de plurilinguisme (ou polylinguisme) mais bien de plurivocalité. Si l'on reprend la définition que Mikhaïl Bakhtine livre dans son *Esthétique et théorie du roman*, le polylinguisme est « le discours d'autrui dans le langage d'autrui » (Bakhtine 2006 : 144). Or, ce dont il est question ici, ce sont des voix différentes qui s'expriment dans un même langage. Dans la préface de *Cyprine : Essai-collage pour être une femme* de Denise Boucher, l'interaction de ces voix est si forte que Madeleine Gagnon les dépeint comme interchangeable :

Nous allons le leur dire quelle ressemblance nous habite... comment nos écritures deviennent collectives. [...] Nous disons à toutes ces paroles : moi aussi, moi aussi, j'aurais pu l'écrire ; je l'écrirai à ta place ; tu l'écriras à la mienne (Gagnon 1978 : 9-10).

Les écrits féministes vont développer cette plurivocalité à laquelle les auteures accordent une toute grande importance. Nous comprenons alors aisément que l'intertextualité sera essentielle dans ces textes. Elle vise à une inter-discursivité qui, outre le fait qu'elle crée un espace de dialogue, sert également à unir les sujets féminins. Ce réseau de voix – voix qui s'interpellent et interagissent – témoigne de la présence de cette collectivité féminine qui est enfin parvenue à se réunir. C'est donc maintenant sous l'œil de leurs semblables et non plus sous celui du père que les femmes vont désormais s'écrire, se décrire, s'interpréter afin de se reconnaître et apprendre à s'aimer.

F. Revalorisation des thèmes associés au féminin

Il est question de réinterpréter les éléments qui sont liés à la femme et que l'homme avait dévalorisés au sein de ses écrits. Voyons quelques exemples importants des thématiques revalorisées par l'écriture féminine suite aux prises de conscience féministes.

La figure d'Ève évoluera de la vision – véhiculée par l'Église – de première pécheresse vers une réinterprétation qui fait d'elle la femme qui défie la loi du Père (Smart 1988 : 194). Ainsi dans *Lueur roman archéologique* Madeleine Gagnon écrira les lignes suivantes :

Dans le mythe initial, ils nous ont dit d'elle, Ève, à la fois puissance et déchéance. Seule ayant goûté le fruit de la vie et de la connaissance et seule devant être châtiée de cette puissance. Ils nous ont raconté comment les hommes, l'excluant de leurs commandements, de leur pouvoir, de leur royaume, ont dû s'inventer un messie pour combler, croyaient-ils, à jamais, cette béance. [...] Ève n'avait fait que goûter, sentir et jouir de la vie (Gagnon 1979 : 18).

L'eau, quant à elle, demeure toujours associée au féminin. Toujours dans *Lueur roman archéologique*, on peut lire ces quelques lignes :

Dans la longue nuit qui nous entoure, nous entendons des paroles d'eau. Nous avons si longtemps renoncé au fluide. Sa venue effraie. Nés de cela pourtant, nous imaginions, de son retour, la catastrophe (Gagnon 1979 : 15).

L'eau sera aussi associée au liquide amniotique et aux autres fluides corporels de la femme (sang, lait...) vont aussi apparaître dans les écrits féminins. Cela n'était globalement pas le cas chez les écrivains. Les auteures les décriront en plus de manière élogieuse.

Les activités considérées comme typiquement féminines et, de ce fait, dévalorisées par l'homme, seront également réactualisées par les femmes. Le thème du bavardage sera notamment pointé du doigt dans les écrits théoriques des féministes, afin de dénoncer les propos dédaigneux des hommes à ce sujet et que nous retrouvions déjà très tôt historiquement. Le féminisme semble avoir permis à l'écriture des femmes de légitimer et d'assumer pleinement ce bavardage, ce qui leur permettra de jouer avec lui; que ce soit au niveau des techniques d'écriture (dans *Lueur roman archéologique* de Madeleine Gagnon, la grand-mère parlera à sa petite-fille en discutant directement avec elle; nous rencontrons au sein du texte dès lors des pronominalisations du type « je » et « tu ») ou en l'insérant en tant qu'élément important et participant au récit (ce sera le cas notamment dans *La Dot de Sara* de Marie-Célie Agnant où la conversation entre les femmes est essentielle dans le récit). L'importance accordée à l'oralité par la femme sera reconnue et vécue pleinement. De la même manière, l'activité de couture reconquiert sa place au sein des écrits féminins afin d'être totalement réassumée dans l'optique d'une revalorisation. Nous retrouvons ce thème une fois encore dans *La Dot de Sara*.

G. Conclusion

Pour conclure cet article, rappelons que le féminisme a permis aux femmes de constater la difficulté de s'inscrire elles-mêmes en tant que sujets. Les écrivaines

féministes travailleront dès lors à favoriser cette inscription et à la faire accepter. Elles s'écriront, s'interpréteront et se décriront, dépassant ainsi le portrait du féminin réalisé par les hommes où elles étaient avant tout des objets utilisés servant à affirmer l'identité masculine.

Les femmes apportent alors une nouvelle écriture de leur corps dont elles sont désormais maîtresses. Elles évoqueront, librement et pour la première fois, leur sexualité ainsi que les déviances qui y sont liées : le viol, l'inceste et la prostitution, relents du patriarcat. Désireuses de revaloriser les thèmes qui leur sont associés, les auteures parleront des divers attributs féminins et des fluides corporels. Elles décriront leurs grossesses, leurs accouchements. La question de la maternité sera explorée sans pudeur, devenue un choix, un plaisir grâce à la contraception et à l'avortement revendiqués comme des droits par le féminisme. Le rapport mère-fille a également été réinvesti, quittant la matrophobie pour se diriger vers une conception plus solidaire. Une union qui s'étend à l'ensemble des femmes entre elles par l'intermédiaire d'une exploration commune via des textes collectifs empreints de plurivocalité.

Notons que les femmes livreront, elles aussi, leur interprétation du portrait masculin frappée par leur propre subjectivité. Ceci pourrait être une autre conséquence du féminisme à explorer dans un futur article.

Références

AGNANT, Marie-Célie

1995 *La Dot de Sara*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage.

AQUIN, Hubert

1968 *Trou de mémoire*. Ottawa, Le Cercle du Livre de France.

1978 *Neige noire*. Ottawa, Le Cercle du Livre de France (Première édition : 1974, Montréal, La Presse).

BAKHTINE, Mikhaïl

2006 *Esthétique et théorie du roman*. Paris, Gallimard (Première édition : 1975, Paris, Gallimard).

BEAULIEU, Victor-Lévy

1978 *Jos connaissant*. Montréal, VLB Éditeur (Première édition : 1970, Montréal, Éditions du Jour).

BERTRAND, Claudine

1995 « Voix nouvelle baroque », in Gabrielle Pascal (dir.), *Le roman québécois au féminin : 1980-1995*. Montréal, Triptyque : 177-186.

CONAN, Laure

1886 *Angéline de Montbrun*. Accompagné d'une étude sur *Angéline de Montbrun* par M. l'abbé H.R. CASGRAIN, Québec, J.-A. Langlais libraire-éditeur.

DI CECCO, Daniela

2000 *Entre femmes et jeunes filles – Le roman pour adolescentes en France et au Québec*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage.

DUMAIS, Marie

1992 *Et me voici nue devant vous*. Montréal, Stanké.

DUMONT, Micheline

1994 « L'histoire des femmes », *Présentation à la Société royale du Canada*. Ottawa, Société royale du Canada : 47.

2002 « Mémoire et écriture », in Lucie Hotte et Linda Cardinal (dir.), *La parole mémorielle des femmes*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage : 17-32.

ERGAS, Yasmine

2002 « Le sujet femme – Le féminisme des années 1960-1980 », in Georges Duby et Michèle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*. Paris, Éditions Plon, 5 : 667-694.

GAGNON, Madeleine

1978 Préface de *Cyprine : Essai-collage pour être une femme*. Montréal, Éditions de l'Aurore.

1979 *Lueur roman archéologique*. Montréal, VLB Éditeur.

GODBOUT, Jacques

1965 *Le Couteau sur la table*. Paris, Seuil.

GRIGNON, Claude-Henri

1977 *Un homme et son péché*. Montréal, Stanké (Première édition : 1933, Montréal, Éditions Totem).

GROULT, Benoîte

2000 *Ainsi soit-elle*. Paris, Grasset, coll. « Le livre de poche ».

HÉBERT, Marie-Francine

1991 *Je t'aime, je te hais...* Montréal, La courte échelle.

HIRIGOYEN, Marie-France

1999 *Le harcèlement moral. La violence perverse au quotidien*. Paris, Éditions Pocket.

IRIGARAY, Luce

1981 *Le corps-à-corps avec la mère*. Montréal, Éditions de la Pleine lune.

LEDOUX-BEAUGRAND, Evelyne

2007 « Colmater la brèche. Le corps filial dans *Borderline* de Marie-Sissi Labrèche », in *L'écriture du corps dans la littérature québécoise depuis 1980*. Limoges, Presses universitaires de Limoges : 99-109.

MARINEAU, Michèle

1988 *Cassiopée – L'été polonais*. Montréal, Québec/Amérique.

- PARENTEAU-LEBOEUF, Dominick
1999 *L'Autoroute*. Carnières-Morlanwelz, Lansman Éditeur.
- 2002 *Dévoilement devant notaire*. Carnières-Morlanwelz, Lansman Éditeur.
- PELABAY, Janie
2001 *Charles Taylor, penseur de la pluralité*. Québec, Presses de l'Université Laval, L'Harmattan.
- RICH, Adrienne
1980 *Naître d'une femme : la maternité en tant qu'expérience et institution*. Paris, Denoël/Gonthier.
- RIMBAUD, Arthur
1960 *Œuvres*. Paris, Garnier.
- SAINT-MARTIN, Lori
1984 « Mise à mort de la femme et "libération" de l'homme : Godbout, Aquin, Beaulieu », *Voix et Images*, X, 1 : 107-117.
- 1999 *Le nom de la mère – Mères, filles et écriture dans la littérature québécoise au féminin*. Québec, Éditions Nota Bene, coll. « Essais critiques ».
- SALAUN, Elise
2002 « La passion selon elles : l'érotisme dans les romans au féminin des années quatre-vingt », in Isabelle Boisclair (dir.), *Lectures du genre*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage : 145-159.
- SAVARD, Félix-Antoine
1992 *Menaud, maître-draveur*. Québec, Bibliothèque québécoise (Première édition : 1945, Montréal, Fides).
- SING, Pamela V.
2002 « Mémoire, sexualité et déconstruction », in Lucie Hotte et Linda Cardinal (dir.), *La parole mémorielle des femmes*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage : 157-170.
- SMART, Patricia
1988 *Écrire dans la maison du père – L'émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec*. Montréal, Québec/Amérique.

TAYLOR, Charles
1999 *La liberté des modernes*. Paris, Presses universitaires de France.

THEORET, France
1977 *Bloody Mary*. Montréal, Les Herbes rouges.

Voix de femmes, voies de femmes : la fin des années 1960 dans le cinéma québécois récent¹

Par Frédéric Clément

Résumé

Le présent article se décline en deux parties distinctes. La première aborde trois films québécois récents (*Maman est chez le coiffeur*, *C'est pas moi, je le jure!* et *Un été sans point ni coup sûr*) se déroulant à la fin des années 1960. Bien que ces trois films soient racontés du point de vue des enfants et que les femmes ne soient pas les protagonistes de ces films, j'aborderai les trois récits du point de vue de ces personnages de femmes, faisant d'elles moins les objets, mais plutôt les sujets de ces films. Seront relevés les commentaires sur ces personnages, retrouvés dans la presse spécialisée québécoise dans les revues *24 images*, *Séquences* et *Ciné-Bulles*, afin de constater de quelles façons la réalisatrice et les réalisateurs, les interviewers et les critiques de cinéma qualifient ces personnages de femmes. En deuxième partie, sera abordée la voix féminine proprement dite dans le film *Maman est chez le coiffeur*, à la lumière des écrits de Michel Chion et de Kaja Silverman sur la voix féminine au cinéma.

1 Cet article est une extension de mes travaux réalisés dans le cadre de la recherche « Musique rock et cinéma québécois : pratiques intermédiaires et modernité » dirigée par le professeur Jean-Pierre Sirois-Trahan de l'Université Laval et financée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC).

Première partie

Le présent article se veut davantage une réflexion en cours sur le regard cinématographique contemporain porté sur la fin des années 1960 au Québec, plutôt que la présentation de résultats de recherches entreprises dans le cadre d'une rédaction de maîtrise ou de doctorat. Le point de départ de cette réflexion a été la sortie en 2008, sur les écrans québécois, de trois films se déroulant à la fin des années 1960 : *Maman est chez le coiffeur* de Léa Pool (époque du récit : été 1966), *C'est pas moi, je le jure!* de Philippe Falardeau (époque du récit : été 1968) et *Un été sans point ni coup sûr* de Francis Leclerc (époque du récit : été 1969). À défaut d'analyser strictement ces objets filmiques selon une optique précise, je présente quelques éléments d'un édifice théorique en construction sur la voix féminine dans le cinéma québécois.

En plus de se dérouler dans un temps et un espace semblables (le temps d'un été dans ce qui semble être un quartier banlieusard ou semi-rural), les trois films mettent en scène des jeunes protagonistes dont le récit est, pour la plupart, présenté à travers leurs yeux d'enfants ou de préadolescents. Ces trois films présentent à l'écran la cassure du rôle traditionnel de mère à cette époque, mettant ainsi en scène trois personnages de mères fortes qui, de manière explosive ou plus subtile, remettent en question les rôles genrés traditionnels.

Cet article se compose de deux parties distinctes. Dans la première partie, je propose deux angles d'approche complémentaires : 1) bien que les protagonistes de ces trois films soient des enfants, j'aborderai plutôt les films du point de vue des mères de ces enfants; et 2) je soulignerai les termes utilisés dans la presse cinématographique québécoise pour désigner et décrire ces personnages de femmes dans les trois revues spécialisées *24 images*, *Séquences* et *Ciné-Bulles*. Ce sera une façon pour moi de « remodeler » ces personnages de femmes à partir de ce qu'on a dit

sur elles et de présenter les récits à partir d'elles, afin de faire de ces femmes, d'une certaine façon, davantage des *sujets* que des *objets*.

Une fois ce relevé effectué, je m'intéresserai aux paroles d'une de ces mères, soit celle de *Maman est chez le coiffeur*. Dans la deuxième partie, j'offrirai donc une analyse plus précise et plus théorique de ce personnage. L'importance de la voix des personnages dans *Maman est chez le coiffeur*, de même que la multitude de supports aux paroles des personnages féminins (dialogues, narration, cri, chant, télévision), seront propices à une réflexion sur la voix féminine au contact d'auteurs s'intéressant à la voix au cinéma comme Michel Chion et Kaja Silverman.

1. *Maman est chez le coiffeur* (Léa Pool, 2008)

Je propose tout d'abord, pour chaque film, un court résumé qui prend le point de vue de la mère des protagonistes. Je décris ces personnages de femmes à partir des écrits retrouvés dans la presse spécialisée, donc à partir de ce qui a été dit *sur* ces femmes dans les critiques et les entrevues retrouvées dans les trois revues québécoises de cinéma.

Dans le film *Maman est chez le coiffeur*, Simone Gauvin, interprétée par Céline Bonnier, est une femme de carrière travaillant comme journaliste pour la télévision. C'est une mère « aimante » (Perron 2008 : 10; et Léa Pool, dans Perron 2008 : 11), « joyeuse, chaleureuse » (Laurendeau 2008 : 46) et « attachante » (Laurendeau 2008 : 46), « qui voit à tout » (Perron 2008 : 10) dans la famille, mais qui est « un peu stricte » (Laurendeau 2008 : 46). Simone est confrontée aux mensonges de son mari qui lui cache une relation adultère avec un autre homme et, se sentant « bafouée » (Grugeau, 2008 : 60), « elle abandonne sa famille » (Léa Pool, dans Laurendeau 2008 : 47) pour aller travailler à Londres.

Presque tout le film est présenté au public du point de vue des enfants plutôt que des adultes. Réalisé ainsi, le film ne donne pas accès à ce qui se passe dans la tête de Simone : le public n'est témoin que des paroles qu'elle prononce et des gestes qu'elle pose. Pour accéder à l'intériorité de Simone, le film nous propose d'autres moyens, notamment le jeu d'actrice de Céline Bonnier. Pour ce rôle, l'actrice utilise une technique de jeu qui recrée des moments d'imprégnation et de détonation². Dans les moments de réflexion, de doute et de cheminement intérieur du personnage, la caméra se pose sur l'actrice et nous la montre, le regard fixe, semblant perdue dans ses réflexions; le public peut alors constater qu'il y a quelque chose qui travaille le personnage de l'intérieur. La détonation, quant à elle, surgit après l'accumulation d'émotions dans les scènes d'imprégnation. La scène où Simone jette un café au visage de son mari et celle où elle hurle de chagrin, seule sur son lit, sont deux exemples de détonation liés à la découverte de l'adultère de son mari.

Ces moments d'imprégnation et de détonation ont comme objectif principal que le public, hommes et femmes, puissent s'identifier à Simone. Pour faire en sorte que la mère ne passe pas pour un monstre auprès des spectateurs, il faut que le film fasse en sorte que l'on comprenne sa souffrance et que l'on comprenne son geste d'abandonner sa famille. En plus de l'utilisation de l'imprégnation et de la

2 La méthode de jeu d'acteur de l'*Actor's Studio* (surnommée « la Méthode ») que l'on retrouve entre autres chez des acteurs comme Marlon Brando, Robert De Niro ou Daniel Day-Lewis, privilégie des moments « d'imprégnation » intenses d'émotions qui agitent l'acteur de l'intérieur jusqu'à une catharsis totale : la détonation. Dans son livre *Le secret du star-system américain*, Paul Warren décrit ainsi la Méthode, à la lecture de l'ouvrage *Cinéma 1 – L'image mouvement* du philosophe français Gilles Deleuze : « Deleuze, en se basant sur la théorie et la praxis du béhaviorisme, démontre le solide réalisme du jeu écranique de l'acteur qui met en pratique la Méthode. "Il faut, écrit-il, d'une part, que la situation imprègne profondément et continûment le personnage et, d'autre part, que le personnage imprégné éclate en action, à intervalles discontinus." [...] [L]e comportement, la parole et la gestuelle de l'acteur de la Méthode, plus encore que des réponses à des stimuli, deviennent comme le débordement de tout le contexte immédiat qui s'est "emmagasiné" en lui-même. Bien plus et mieux que du simple béhaviorisme, "ce qui paraît à l'extérieur (le jeu proprement dit), c'est ce qui se passe à l'intérieur du personnage (de l'acteur, devrait-on s'aviser de dire), à la croisée de la situation qui l'imprègne et de l'action qu'il va faire détonner". » (Warren 2002 : 102-103, Deleuze 1983 : 214 et 217).

détonation, le choix d'une situation aussi peu banale – l'adultère homosexuelle de son mari dans les années 60 – nous rend le personnage de Simone plus humain dans son geste. La réalisatrice a justement une réflexion à ce sujet :

C'est du reste un des choix d'Isabelle [la scénariste], que je partage, d'opter pour une situation extrême. Parce qu'on voulait que la mère soit sympathique, on ne voulait pas que ce soit un monstre qui abandonne ses enfants, on voulait que le spectateur puisse s'attacher à elle comme les enfants y sont attachés (Léa Pool, dans Perron 2008 : 10).

L'identification d'un public (supposé adulte) aux émotions d'enfants et de préadolescents peut être un exercice périlleux. Ici, pour faciliter l'identification du public aux enfants (en quelque sorte, pour que les spectatrices et spectateurs puissent partager ce que les enfants ressentent pour leur mère), la réalisatrice a dû user de stratagèmes pour provoquer une certaine forme de sympathie envers Simone. Dans ce cas-ci, c'est en utilisant les ressources mêmes du cinéma, soient le scénario (ici, la situation extrême) et la mise en scène (avec la technique d'imprégnation/détonation et en présentant le récit du point de vue des enfants), que Léa Pool parvient à faire de Simone un personnage attachant, malgré ses défauts, ce qui rend son départ d'autant plus difficile puisque le public vit le départ à travers les yeux des enfants impuissants.

2. *C'est pas moi, je le jure!* (Philippe Falardeau, 2008)

C'est pas moi, je le jure! est un film dont le scénario est basé sur deux romans écrits par Bruno Hébert : *C'est pas moi, je le jure!* et *Alice court avec René*, deux romans qui présentent une version romancée, modifiée et manipulée de souvenirs d'enfance de l'auteur. Le scénario de *Maman est chez le coiffeur* trouve, lui aussi, ses racines dans des souvenirs d'enfance semblables : en effet, le scénario de *Maman est chez le coiffeur* a été écrit par la sœur de Bruno Hébert, Isabelle Hébert. Les récits sont néanmoins loin d'être identiques : la personnalité des parents et des enfants sont différentes, de même que la cause du départ de la mère. Néanmoins,

les deux récits se nourrissent d'un même événement « réel » qui a été manipulé, transformé et trituré à divers niveaux (la remémoration plus ou moins fidèle des auteurs, la mise en roman des souvenirs, l'adaptation du roman en scénario, l'adaptation du scénario en film, etc.).

En ce qui concerne le film lui-même, il met en scène Suzanne Clément dans le rôle de Madeleine Doré, qui est décrite dans la presse spécialisée comme étant « une femme libérée » et « une mère originale » (Philippe Falardeau, dans *Houdassine* 2008 : 39), pour ne pas dire une excentrique. L'actrice dresse le portrait d'un personnage « perturbé, indécis » (Castiel 2008 : 36). Madeleine est insatisfaite de sa vie de banlieue ennuyante et de son mari trop rationnel. Un jour, elle quitte subitement le foyer familial pour s'exiler en Grèce et « abandonne ses enfants » (Castiel 2008 : 39), deux fils d'une dizaine d'années.

Pour Léon, le plus jeune des deux frères, Madeleine est « la personne la plus significative de sa vie » (Defoy 2008 : 25). Le fils et la mère entretiennent une relation intense, ils sont « presque en symbiose » (Philippe Falardeau, dans *Houdassine* 2008 : 39) l'un avec l'autre. Tout comme sa mère, le petit Léon a un certain mal de vivre; la première scène du film nous présente d'ailleurs le garçon en train de se pendre « accidentellement » à un arbre devant la maison. Léon n'en n'est pas à ses premières expériences dans ce domaine : il est évoqué dans le film qu'il s'est déjà caché dans le congélateur et qu'il aurait tenté de « faire une sieste » dans le fond de la piscine familiale.

À chaque fois, Madeleine réagit impulsivement aux comportements autodestructeurs de son fils. Plutôt que de trouver une explication au mal-être de Léon, Madeleine cherche à éradiquer le danger à sa source. Ainsi, elle déchire la piscine avec un couteau et frappe sauvagement à coup de hache l'arbre où son fils

a failli se pendre. Selon son mari, les comportements impulsifs de Madeleine ne seraient qu'un moyen de se déculpabiliser des actes de leur fils en se défoulant allègrement. Si, dans le film *Maman est chez le coiffeur*, Céline Bonnier « jouait le jeu » de l'imprégnation/détonation, ici, Suzanne Clément est dans l'évacuation pure. Il y a peu ou il n'y a pas d'imprégnation : Madeleine est dans le passage à l'acte presque immédiat.

Madeleine est donc impulsive, colérique et violente. « [E]lle frappe son mari à l'occasion » et « elle apprend à mentir à Léon » (Philippe Falardeau dans Houdassine 2008 : 39). Au niveau des paroles et du mensonge, je note, parmi les citations savoureuses de Madeleine, celle-ci qu'elle adresse à son plus jeune fils. C'est une citation qui revient à quelques reprises dans le film, comme une sorte de *leitmotiv* pour le jeune garçon : « C'est mieux de ne pas mentir, mais c'est pire de mal mentir ». Lorsque Léon et son frère apprennent que leur père ment en disant ne pas être en contact avec Madeleine, Léon lui reproche son mensonge en criant que « c'est mal de mentir, mais mal mentir, c'est encore pire! », ce qui résume bien le rapport tordu que Léon entretient avec la vérité. Dans *Maman est chez le coiffeur*, comme dans *C'est pas moi, je le jure!*, le mensonge occupe une place de choix (déjà, les titres respectifs sont des mensonges!) : l'adultère caché, les cachoteries et les demies-vérités sont légion.

3. *Un été sans point ni coup sûr* (Francis Leclerc, 2008)

Un été sans point ni coup sûr a aussi comme origine le souvenir d'enfance de son auteur, Marc Robitaille. Comme le personnage maternel dans *Un été sans point ni coup sûr* n'occupe pas une place aussi importante que pour les deux films précédents, moins de commentaires ont été écrits à son sujet dans les revues.

Des trois personnages de mères, Mireille, interprétée par Jacinthe Laguë, représente peut-être le mieux la prise de contrôle des femmes de cette époque sur leur propre vie. Plutôt que de quitter un environnement familial intenable, elle cherche à faire évoluer de l'intérieur une situation familiale rigide en une situation où elle pourra s'épanouir. Elle n'est pas stricte et « contrôlante » comme Simone, elle n'est pas impulsive comme Madeleine, et elle ne « joue pas le jeu » de l'imprégnation/détonation. Elle aime le rock, elle aime boire et elle aime faire la fête. Elle est aussi plutôt volage, embrassant passionnément un homme autre que son mari lors d'une fête organisée à la maison familiale.

Contrairement à Simone et à Madeleine, Mireille ne quitte pas sa famille avec fracas. Petit à petit, elle acquiert une certaine dose de liberté, une émancipation patiemment acquise face à son mari. Pour ce dernier, le couple repose sur un rapport de nécessité. Lorsqu'il demande à Mireille, de manière maladroite, mais sincère, si elle a encore besoin de lui, elle détourne les yeux et ne répond pas. Sans paroles, seulement par son langage non verbal, elle semble lui dire : « Si tu poses cette question-là à ta femme en 1969, c'est que tu n'as pas vraiment compris ce qui se passe autour de toi ». Sa « subtile émancipation » (Valade 2008 : 45) est bien exprimée à la fin du film, lorsque le fils revient à la maison, seul le soir, la clé au cou : maman est probablement au travail. Dans les revues, le personnage de Mireille n'est pas abordé avec autant de profondeur que les deux mères précédentes. Je note quand même, au passage, les descriptions suivantes pour décrire Mireille : elle est « à l'aube d'une nouvelle vie » (Ranger 2008 : 14); elle représente « la libération de la femme » (Protat 2008 : 9); elle a de « timides aspirations de liberté » (Protat 2008 : 9); elle est toujours là, dans la cuisine, présence rassurante dans « sa détermination tranquille » (Valade 2008 : 45).

Deuxième partie

Les descriptions faites jusqu'ici, bien qu'elles privilégient un point de vue féminin qui n'est pas celui des protagonistes des films à l'étude, ne reposent pas vraiment sur un modèle théorique féministe bien défini. Pour pallier cette lacune, je propose de prolonger ma réflexion par le biais des théories féministes sur le cinéma (*feminist film theories*). Après m'être intéressé aux paroles retrouvées dans la presse spécialisée pour décrire ces personnages de femmes, je propose une analyse de la voix féminine comme telle à la lumière de l'ouvrage *The Acoustic Mirror: The Female Voice in Psychoanalysis and Cinema* de Kaja Silverman, paru en 1988. Ensuite, j'analyserai la richesse de la parole retrouvée dans *Maman est chez le coiffeur*, surtout dans les échanges, mais aussi dans le non-dit, entre la mère Simone et sa fille Élise.

4. La voix féminine au cinéma

En 1982, Michel Chion publie *La voix au cinéma*, où il aborde entre autres la distinction entre la voix masculine et féminine, notamment dans des films comme *Citizen Kane* (Orson Welles, 1941), *Psycho* (Alfred Hitchcock, 1960) et *Blow Out* (Brian de Palma, 1981). Bien que Chion ne signe pas un texte féministe proprement dit, il n'hésite pas à proposer, dès les premiers paragraphes de son ouvrage, le courant féministe comme une des sources de l'importance de l'étude de la voix dans plusieurs domaines (bien qu'il ne parle pas encore ici de cinéma) :

On ne saurait d'abord sous-estimer le rôle joué par le courant féministe. Ce n'est pas un hasard si les *Éditions des Femmes* ont été une des premières maisons d'édition à publier des livres parlés enregistrés sur cassettes. Le discours féministe oppose souvent la *voix* comme expression fluide, continue, à l'*écrit* dans sa rigidité et sa discontinuité; ou bien à la *parole*, avec son caractère limité, circonscrit, ordonnateur. La voix serait un espace de liberté que la femme aurait à reconquérir (Chion 1993 : 13-14).

Dans son élaboration théorique, Chion propose le terme de « vococentrisme » pour décrire l'attrait de la voix humaine dans la hiérarchie des sons. Une fois de plus, il fait ici référence aux femmes :

Il y a les voix, et tout le reste. Autrement dit, dans n'importe quel magma sonore, la présence de la voix humaine hiérarchise la perception autour d'elle. [...]

Paroles, cris, soupirs ou chuchotements, la voix hiérarchise tout autour d'elle et, de la même façon que la mère s'éveille quand les pleurs lointains de son enfant dérangent le bruit habituel – souvent plus intense – de la nuit, c'est, dans le torrent des sons, d'abord vers cet autre nous-même qu'est la voix d'un autre que se dirige notre attention. Appelons ça, si vous voulez, *vococentrisme*. Naturellement vococentriste est l'écoute humaine, et par force, le cinéma parlant lui-même, dans sa grande majorité (Chion 1993 : 18-19).

En 1988, la théoricienne américaine Kaja Silverman publie *The Acoustic Mirror: The Female Voice in Psychoanalysis and Cinema* où elle aborde le rôle de la voix féminine au cinéma à partir des théories féministes, des théories filmiques (notamment celles retrouvées dans l'ouvrage de Chion) et de la psychanalyse (surtout selon les écrits de Sigmund Freud et de Julia Kristeva). Silverman désapprouve que les théories féministes sur le cinéma se soient surtout intéressées à la bande-image et affirme que, finalement, la voix féminine s'inscrit, elle aussi, dans des représentations normatives associées à son corps (Silverman 1988 : viii). La bande-image avait déjà été un objet très étudié, et on savait que dans le cinéma classique, elle participait à replacer la femme en tant qu'objet de désir au profit du regard masculin. Silverman remarque que, dans le cinéma classique, la voix est davantage synchronisée avec le corps chez les femmes que chez les hommes. De plus, les hommes sont surreprésentés par rapport aux femmes dans le cas de narrations extradiégétiques (le rôle d'un « narrateur-dieu »). Les femmes, quant à elles, seraient constamment réduites à leur corps présenté et magnifié à l'écran. À son extrême, Silverman semble considérer le cinéma classique hollywoodien comme un affrontement entre la voix masculine

désincarnée (ou décorporalisée) et la voix féminine synchrone (ou simultanée), qui est, elle, associée au corps³.

Armés de ces quelques notions, tout en ayant recours à d'autres, j'analyse maintenant la voix féminine dans *Maman est chez le coiffeur*. Bien que les autres films, notamment *C'est pas moi, je le jure!*, méritent aussi une telle analyse, je préfère me limiter à un seul film dans le cadre de cet article afin d'éviter ici le jeu des comparaisons.

5. La voix féminine dans *Maman est chez le coiffeur*

Maman est chez le coiffeur est, parmi les trois films à l'étude, celui qui se prête le mieux à une analyse de la voix féminine, à la fois parce que la voix est partagée par deux personnages importants, Élise et Simone, mais aussi parce que ce qu'elles disent est transmis sur une multitude de supports (lettre, carte postale, téléphone, télévision...) tout en étant décliné sous de nombreuses formes (paroles, chansons, cri, pleurs, rires...), offrant un éventail de voix et de voies à l'expression féminine⁴.

-
- 3 Le « miroir acoustique » du titre serait la voix maternelle grâce à laquelle l'enfant « s'entend lui-même » : « [...] the maternal voice plays a major role in the infant's perceptual development. It is generally the first object not only to be isolated, but to be introjected [...] the foundations for what will later function as identity are marked out by these primitive encounters with the outer world, encounters which occur along the axis of the mother's voice. Since the child's economy is organized around incorporation, and since what is incorporated is the auditory field articulated by the maternal voice, the child could be said to hear itself initially through that voice – to first “recognize” itself in the vocal ‘mirror’ supplied by the mother », (Silverman 1988 : 80). En d'autres mots, « non seulement est-ce dans le visage de sa mère que l'enfant se voit en premier, mais la voix de la mère est le miroir acoustique dans lequel il s'entend pour la première fois » (Notre traduction de « Not only is her face the visual mirror in which the child first sees itself, but her voice is the acoustic mirror in which it first hears itself »), (Silverman 1988 : 150).
 - 4 Je n'aborderai que très peu le rôle du père d'Élise dans l'environnement sonore, et c'est une injustice parce que ses interventions sont presque aussi riches que celles de Simone. Cet homme, qui multiplie les chansons (pour endormir son plus jeune fils ou pour égayer une ballade en voiture), les proverbes (véritables ritournelles déclinées sur un ton réglé) et les cris (que j'aborderai dans le texte), occupe lui aussi un registre sonore intéressant. C'est d'ailleurs lorsqu'il prononce les mots « Elle est partie », à propos de Simone, que les enfants semblent vraiment réaliser la gravité de leur état. Même s'ils semblaient comprendre que leur mère était partie pour longtemps, ce n'est que lorsque leur père prononce ces mots que les enfants prennent la pleine mesure de la situation.

Le choix d'insister sur ce film plutôt que sur les deux autres ne tient pas tant des actes ou des discours de Simone et d'Élise, mais plutôt aux possibilités que le film offre dans son ensemble qui en fait un bel « objet » d'analyse.

La première fois que la voix de Simone est entendue dans le film, c'est une voix provenant hors du champ. Le mouvement de caméra, accompagnant son fils Benoît de retour à la maison, nous révèle la source de cette voix : il s'agit de Simone, journaliste, qui dicte un texte par téléphone. Non seulement cette scène propose un renversement des conventions sociales en présentant une femme exerçant un tel métier dans les années 1960, mais, de plus, cette scène s'oppose aux conventions cinématographiques de soumettre la voix féminine à sa corporalité physique : pour le public, elle est, l'espace de quelques secondes, une entité purement sonore. D'abord présentée par la voix, elle est néanmoins rapidement rattachée son corps. Le contraire aurait été, selon les conventions cinématographiques dominantes, inusité. Kaja Silverman propose cette réflexion sur l'existence possible de la voix féminine détachée du corps au cinéma :

To allow her to be heard without being seen would be even more dangerous, since it would disrupt the specular regime upon which dominant cinema relies; it would put her beyond the reach of the male gaze (which stands in here for the cultural « camera ») and release her voice from the signifying obligations which that gaze enforces. It would liberate the female subject from the interrogation about her place, her time, and her desires which constantly resecures her. Finally, to disembodify the female voice in this way would be to challenge every conception by means of which we have previously known woman within Hollywood film, since it is precisely as body that she is constructed there (Silverman 1988 : 164).

L'apparition rapide de Simone n'est donc pas surprenante. Malgré tout, dans les premiers plans où l'on entend et voit Simone, une certaine tension existe, l'espace de quelques secondes, qui semble « tirer » le corps de Simone dans le champ, afin de rattacher la voix à son corps.

Simone s'exprime sur un ton assez sec. Plutôt contrôlante, elle exerce sur ses enfants une autorité bienveillante qui laisse peu de place à la discussion (« Je veux pas [sic] que vous alliez à la rivière »; « C'est sérieux le piano »; « De toute façon c'est réglé, on n'en discute plus »). Par contre, lorsque Simone communique avec ses enfants par le biais de la musique, la relation d'autorité laisse place à des échanges plus agréables : une séance de piano ludique avec son fils aîné; le tressage des cheveux d'Élise alors que Simone chantonne; ou alors, peut-être la plus belle scène d'amour du film entre la mère et la fille (coupée au montage, mais se retrouvant sur le DVD), où toutes deux jouent du piano, chacune à une main, démontrent une belle complicité entre la mère et ses enfants.

Lorsque vient le temps de confronter les membres de sa famille, Simone préfère provoquer les événements et les justifier après-coup : dans les situations difficiles, ce sont les gestes qui précèdent les paroles. Ainsi, Simone inscrit Élise au couvent (sans en parler à son mari ni à sa fille), et ce n'est qu'une fois la demande acceptée par l'institution qu'elle annonce verbalement (mais lettre à l'appui) la nouvelle à la famille. Lorsque Simone surprend l'infidélité de son mari au téléphone, elle reste bouche bée et lui lance un café à la figure sans un mot : les récriminations viendront plus tard. Lorsqu'elle prend la décision de partir, elle n'en discute pas avec ses enfants (on ne l'entend pas échanger un mot avec eux, bien qu'au moins deux jours s'écoulent entre son hurlement déchirant et son départ). Au moment où elle s'apprête à monter dans la voiture, on la voit faire un pas vers ses enfants, semblant vouloir leur expliquer la situation, mais un cri du père se fait entendre, ce qui stoppe Simone, qui retraite dans la voiture et quitte alors sa famille pour de bon.

Une fois arrivée à Londres, c'est par le téléphone que Simone reprend contact avec sa famille. Dans cette scène, Simone n'est ni visible, ni audible. Le public n'a de contact avec elle que par personnes interposées, grâce aux questions et aux réponses

formulées par le père et les enfants. Il est intéressant de noter que la scène précédant cet appel, inscrite au scénario et tournée mais qui fût coupée au montage (la scène se retrouve sur le DVD), montre Simone s'installer dans sa chambre d'hôtel, ouvrir la radio, faire un moment d'imprégnation et effectuer l'appel à Montréal. La scène coupée, ainsi que le choix de ne pas faire entendre la voix de Simone au public, est peut-être un moyen de la réalisatrice de nous faire rapprocher de la perception d'Élise, qui décline l'invitation à lui parler. Ce redoublement de l'absence visuelle et auditive de Simone est sans doute conçu pour faciliter l'identification du public à Élise, devenue la figure centrale du film depuis le départ de sa mère. La scène se termine lorsque le père prend le combiné et tente de dialoguer avec Simone. La discussion prend fin lorsque le père demande « Est-ce que tu peux m'écouter deux secondes s'il te plaît? Est-ce que tu es capable de m'écouter deux secondes s'il te... » et que Simone coupe la ligne. L'absence de réponse de Simone est cohérente avec ce que les spectatrices et les spectateurs connaissent du personnage : non, cette femme, constamment associée à l'émission sonore (téléphone, musique, autorité parentale, apparition à la télévision, etc.) plutôt qu'à la réception, *n'écoute pas*.

Lorsqu'Élise a enfin accès à la voix de sa mère, c'est lorsqu'elle se retrouve aux côtés de « Monsieur Mouche⁵ » dans une boutique de pêche. Simone apparaît alors à la télévision, tout d'abord par la voix, puis par l'image, alors qu'elle lit un bulletin de nouvelles en provenance de Londres. L'apparition de Simone est fantomatique : la femme est intouchable, inatteignable, en noir et blanc, et sa voix est un peu altérée. Ces éléments relèguent de nouveau Simone dans un régime plus auditif que visuel : sa voix se trouve, pour ainsi dire, décorporalisée. Alors qu'Élise détourne le regard de sa mère et se réfugie dans les bras de Monsieur Mouche, le plus jeune fils, lui, répond par la violence. À la maison, regardant la transmission de sa mère sur le téléviseur

5 Ironiquement, c'est auprès de cet homme muet, totalement à l'opposé de sa mère vocale et musicale, qu'Élise trouve du réconfort une fois Simone partie.

familial (sans le son), il fracasse l'écran à l'aide d'un marteau, faisant disparaître cette apparition spectrale qu'il ne peut accepter comme sa mère. Si les moments de bonne entente entre Simone et Élise étaient surtout sonores (piano, chanson), la complicité entre Simone et Benoît était davantage tactile : chatouillements, caresses, habillage, etc. N'ayant accès qu'à la surface lisse et froide du téléviseur plutôt qu'à la chaleur du corps de sa mère, le petit Benoît ne peut se résoudre à accepter cette apparition dénaturée et il détruit alors le téléviseur.

Je tiens à terminer cette étude de *Maman est chez le coiffeur* en abordant le cri féminin. Comme l'observe Chion, le cri masculin au cinéma diffère du cri féminin :

[Le cri masculin] est un cri de puissance, pour exercer un pouvoir, marquer un territoire, un cri structurant, *attendu*. S'il y a dans ce cri quelque chose de bestial, c'est comme dans l'identification du mâle à l'identification totémique. L'exemple le plus célèbre en est le cri du Tarzan hollywoodien, fabriqué dans les années 30 à partir de cris multiples d'animaux ; cri phallique par lequel le mâle parade et fait sonner sa puissance virile.

Le cri de la femme, lui, c'est plutôt le cri d'un être humain sujet du langage face à la mort ; le point de cri est d'ordre proprement humain. [...]

Le cri de l'homme délimite un territoire, le cri de la femme renvoie à l'illimité, il avale tout en lui-même, il est centripète et fascinant, alors que le cri de l'homme est centrifuge et structurant (Chion 1993 : 77-78).

En effet, le cri du père, que ce soit au téléphone (« Ne raccroche pas! Écoute-moi! ») ou lorsque Simone s'apprête à quitter la maison pour de bon (« Ne me quitte pas! Reviens à la maison! ») est un cri structurant et territorial. Comme le soulignerait certainement Silverman, en comparaison, le cri de Simone infantilise son émettrice et la réinscrit dans sa corporalité : ce cri de désespoir semble jaillir de son corps de façon incontrôlable. Le cri lui coupe la parole, il la prive de sa voix.

Le cri féminin, selon Michel Chion, est la ponctuation d'un long processus auquel est soumis le film presque en entier. En pensant à *Psycho*, *King Kong*, *Blow Out* et *The Towering Inferno*, il affirme ceci :

Pour que tombe à point ce cri, rien n'est épargné : on invente des gorilles hauts comme vingt étages, des buildings en feu d'un demi-kilomètre de haut, des déluges de feux d'artifice, des orchestres symphoniques, des raffinements de réalisation... Car, dans ces films, à un moment donné, toutes les lignes disparates de la fiction viennent se retrouver, se couper à ce moment vite dissipé et aussitôt passé du cri de la femme (Chion 1993 : 77).

Le cri de Simone, qui ponctue la fin du premier tiers du film, ne requiert peut-être pas des gorilles géants ou des feux d'artifice, mais met néanmoins à profit les ressources du cinéma déjà évoquées dans la première partie de ce texte : les moments d'imprégnation, le recours à une situation extraordinaire pour justifier son désarroi, les mécanismes pour que le public s'identifie à Simone; tout ça, pour en arriver à une détonation extrême, LE cri qui déchire l'âme. Ce hurlement, poussé lorsque Simone pleure sur son lit, les enfants ne peuvent le supporter. Le fils aîné est paralysé. Élise s'enfuit. Le fils cadet se bouche les oreilles. Chion, rarement à court d'analogies gynocentristes, noterait sans aucun doute que tout le premier tiers du film n'a été que la gestation de ce cri de femme. Une fois le cri poussé et le corps vidé, Simone quitte donc la maison – et le film – laissant ainsi Élise devenir le personnage central du film... et de la vie familiale.

Conclusion

L'analyse et l'éclairage que j'ai proposés peuvent être considérés féministes à deux points de vue : par le repositionnement des personnages de mères au centre des récits étudiés, et aussi par le recours aux théories filmiques s'intéressant au féminin. Nous avons pu constater que les trois films, malgré leurs parallèles scénaristiques évidents (l'été d'un enfant dans une banlieue à la fin des années 1960), présentent trois femmes différentes qui se libèrent, chacune à leur façon, du modèle de la mère traditionnelle de l'époque. En abordant les récits de ces films à partir du point de vue de ces femmes et en décrivant ces femmes à partir des mots utilisés dans la presse spécialisée et par les réalisateurs, j'ai ainsi « reconstruis » ces personnages en

les mettant au centre du récit, pour en faire, d'une certaine façon, davantage des sujets plutôt que des objets.

Dans le cas particulier de *Maman est chez le coiffeur*, j'ai mis en relief les dialogues des personnages féminins afin de démontrer les différentes façons pour Simone et Élise de faire entendre leurs voix (au sens large), que ce soit par la parole, la lecture, les cris, les rires ou les pleurs. Bien qu'un tel exercice ne m'ait pas explicitement rapproché de ce que Kaja Silverman nomme la « voix féminine de l'auteure » (*female authorial voice*), un approfondissement des dialogues des personnages féminins dans ce film scénarisé et réalisé par des femmes serait une continuation logique de mes recherches. Bien que le contenu de cet article correspond davantage à une réflexion en cours qu'à la présentation de résultats mesurés et mesurables, la prochaine étape de ma recherche sera justement de comparer les films *C'est pas moi, je le jure!* et *Maman est chez le coiffeur*, tous deux issus d'un même souvenir d'enfance commun à une sœur et à son frère, à partir de leurs dialogues (dans les romans, les scénarios et les films), afin de retracer la « voix de l'auteur » retrouvée dans chacune de ces œuvres.

Références

CASTIEL, Élie

2008 « *C'est pas moi, je le jure!* Les 400 coups », *Séquences. La revue de cinéma*, 259 : 36-37.

CHION, Michel

1993 (1982) *La voix au cinéma*. Paris, Éditions de l'étoile, (Cahiers du cinéma, coll. Essais).

DEFOY, Stéphane

2008 « Mensonges arrangés », *Ciné-Bulles. Revue de cinéma*, 26, 4 : 24-25.

DELEUZE, Gilles

1983 *Cinéma 1 – L'image-mouvement*. Paris, Éditions de minuit.

GRUGEAU, Gérard

2008 « Gros chagrin », *24 images. La revue québécoise du cinéma*, 137 : 60.

HÉBERT, Bruno

1997 *C'est pas moi, je le jure!* Montréal, Éditions du Boréal.

2000 *Alice court avec René*. Montréal, Éditions du Boréal.

HOUDASSINE, Ismaël

2008 « Philippe Falardeau. "Le cinéaste doit pouvoir tout expliquer pour donner un sens à son film..." », *Séquences. La revue de cinéma*, 256 : 38-39.

LAURENDEAU, Francine

2008 « *Maman est chez le coiffeur*. Tendresse et cruauté », *Séquences. La revue de cinéma*, 253 (mars-avril) : 46.

PERRON, Éric

2008 « Entretien. Léa Pool. Réalisatrice de *Maman est chez le coiffeur* », *Ciné-Bulles. Revue de cinéma*, 26, 2 : 8-17.

PROTAT, Zoé

2008 « Critique. À hauteur d'enfance », *Ciné-Bulles. Revue de cinéma*, 26, 3 : 9.

RANGER, Pierre

2008 « Francis Leclerc. *Un été sans point ni coup sûr*. L'éveil. », *Séquences. La revue de cinéma*, 252 : 14-15.

SILVERMAN, Kaja

1988 *The Acoustic Mirror: The Female Voice in Psychoanalysis and Cinema*.
Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press.

VALADE, Claude

2008 « Un été sans point ni coup sûr. Vivre sa vie », *Séquences. La revue de cinéma*,
255 : 45.

WARREN, Paul

2001 *Le secret du star-system américain. Le dressage de l'œil*. Montréal, Éditions de
l'Hexagone.

Les mises en présentation du soi dans le cyberspace : une analyse féministe

Par Tanya Déry-Obin

Résumé

Face aux accusations de dépolitisation et d'individualisme d'un certain féminisme actuel, comment réfléchir à de nouvelles pratiques technologiques dans la perspective d'un changement culturel?

Cette question sera examinée dans cet article qui propose de réfléchir à la manière dont les avancées technologiques, et plus particulièrement le cyberspace, peuvent proposer un contexte propice aux valeurs prônées par le féminisme. Comme lieu discursif décentré permettant l'ouverture de discours et d'identités divergentes, le cyberspace offre de nouvelles possibilités quant à la production et la construction de représentations identitaires. Les stratégies d'autoreprésentation des femmes participent de cette multiplication de représentations.

En affirmant le pouvoir de changement culturel que possède le cyberspace, cet article se penchera plus spécifiquement sur deux textes publiés sur des blogues féministes, de façon à analyser, d'après une méthodologie issue de l'analyse de discours, les stratégies textuelles d'autoreprésentation qui y sont déployées.

Les recherches qui s'intéressent à l'intégration des technologies au sein des sociétés modernes se développent de manière de plus en plus importante. Cette littérature scientifique s'intéresse à l'augmentation incessante et exponentielle des avancées technologiques, principalement en ce qui a trait aux découvertes biomédicales, aux fabrications techniques toujours plus sophistiquées, et à l'expansion des technologies de communication. Les sociétés occidentales sont de plus en plus dépendantes de ces technologies qui participent dorénavant à la construction des identités individuelles, tout en redéfinissant les rapports sociaux. Ce courant de pensée se penche sur diverses questions dont les réponses sont parfois dérangeantes, parfois encore inconnues. Par exemple : comment l'intégration de la machine médicale dans le corps humain modifie-t-elle l'identité corporelle? Nous fait-elle perdre notre humanité? Comment, dès lors, définir ce qui nous distingue de cette machine qui nous habite? Comment la rapidité des technologies de communication transforme-t-elle le rapport au temps de nos sociétés? Sommes-nous désormais emprisonnés dans un temps condensé dont la vitesse est impossible à soutenir? Ou au contraire, l'augmentation de la productivité doit-elle être vue positivement? Comment l'expansion du cyberspace modifie-t-elle les rapports que les individus entretiennent entre eux? Les relations électroniques ont-elles détruit tout rapport humain? Ou sont-elles un moyen supplémentaire de communiquer? Malgré l'étourdissement que peut provoquer cette avalanche de questions, il reste que peu importe que l'on considère avec enthousiasme, ou avec précaution, les conséquences de l'intégration technologique dans tous les aspects de la vie sociale et individuelle, il est indéniable que le monde change et ce, à une vitesse proportionnelle à ces avancées, c'est-à-dire, exponentielle.

Dans ce contexte de changement social, quelle est la place que prend le féminisme, autant comme mouvement politique que comme champ d'études et de recherches? Comment ce contexte peut-il favoriser les valeurs prônées par le féminisme? Mon

intention est de poser, au moins en partie, un regard féministe sur ces questions à travers les stratégies d'autoreprésentation que les femmes mettent en place sur le Web. Non seulement les femmes sont omniprésentes dans le cyberspace, mais elles s'y mettent aussi en scène de manières multiples et subjectives, venant par le même fait négocier une voix publique et politique en ligne. Ces configurations seront étudiées à la lumière de l'analyse de deux textes publiés sur des blogues féministes québécois, qui seront examinés à partir d'une méthodologie issue de l'analyse de discours, suite à quelques réflexions sur le Web comme un espace discursif de construction identitaire.

Le Web : un espace discursif d'affirmation identitaire

Il s'agit d'un truisme d'affirmer qu'au cours de la dernière décennie, Internet a changé nos façons de communiquer de manière si profonde qu'il est parfois difficile de se rappeler comment la communication et l'accès à l'information et les interactions s'effectuaient avant son avènement. Malgré l'énorme quantité d'information qui y transige chaque jour, ces connexions font partie de notre quotidien au point tel que les statistiques qui les décrivent ne nous impressionnent guère. D'après une conférence donnée par Kevin Kelly, rédacteur à la revue *Wired* et expert de la culture numérique, en 2007, dans le monde entier : deux millions de courriels ont été envoyés à chaque seconde; 31 milliards de recherches ont été effectuées sur Google en une année (alors que ce chiffre était de 2,7 milliards l'année précédente) et 100 milliards de clics sont faits sur la Toile chaque jour. Le Web, chaque deux ans, double (Kelly 2008).

Mais le Web n'est pas qu'une énorme quantité d'informations qui grossit continuellement. Il s'agit également d'un espace dans lequel la population s'investit dans une diffusion d'informations inégalée, venant du même fait remettre en question les rapports traditionnels de consommation et de diffusion de contenu médiatique.

Tel que Kelly l'argumente dans l'article « We are the Web » (2005), il s'agit d'une machine énorme que la population produit et nourrit, jusqu'à y être littéralement immergée. D'après l'auteur, 60 % du contenu du Web est produit par des particuliers. Il affirme également que dès qu'a été introduite la notion d'hypertexte, c'est-à-dire l'idée que sur la Toile chaque texte est en quelque sorte la note en bas de page d'un autre texte, une nouvelle forme de culture a été créée. Cette nouvelle forme de pensée, caractérisée par une union intime entre l'être humain et la machine (Kelly 2005 : 3), se base sur le partage collectif. Considérant cet idéal de démocratisation intrinsèque au Web, il s'agit par conséquent d'un lieu qui a le potentiel extraordinaire de permettre l'expression et la représentation d'identités et d'expériences marginalisées et, ainsi, d'amener des changements culturels, c'est-à-dire un renouvellement des représentations symboliques.

L'idée qu'Internet puisse offrir une voix nouvelle aux minorités – puisqu'il s'agirait d'un espace libre de rapports d'oppression et basé sur le partage – a souvent été véhiculée dès les débuts de son ère. Il semble par contre nécessaire d'adopter cette vision enthousiaste avec prudence : il est indéniable que certains rapports de pouvoir y sont reproduits. Il est d'abord pertinent de se demander qui produit le contenu du Web et de quelles manières. D'après un site Internet spécialisé dans la blogosphère, deux tiers des blogueurs sont des hommes, trois quarts détiennent des diplômes universitaires et près de la moitié vit aux États-Unis (intac.com 2010). Par ailleurs, il est intéressant de souligner que la première raison pour laquelle les blogueurs investissent le cyberspace est dans l'objectif de faire entendre leurs voix. Ainsi, même si les conditions d'accessibilités du Web reproduisent certaines oppressions économiques et que les personnes marginalisées n'occupent pas majoritairement cet espace, lorsqu'elles s'y font entendre, c'est dans l'objectif premier d'exposer leurs différences. Suivant la même idée, leur rapport à la norme est modifié. En effet, le Web est caractérisé par un décentrement qui rend difficilement discernables le

centre et la marge. Qui, dans le cyberspace, possède le pouvoir? Entre les fils serrés des réseaux sur lesquels repose la Toile, c'est celles et ceux qui sauront manier la multiplication de ces liens avec le plus de doigté qui seront le plus écoutés. Il suffit qu'un vidéo, qu'un article de blogue, réussisse à traverser les mailles de la blogosphère, Twitter et Facebook, et en quelques heures, il aura été visionné par des milliers de personnes à travers le monde. Peu importe, donc, que les géants tels Google continuent d'exercer un pouvoir, cela dit indéniable, sur le monde du cyberspace : les minorités y possèdent le réel pouvoir de s'y faire entendre, à la manière dont en témoignent les statistiques de blogueurs citées plus tôt. Les populations marginalisées n'occupent pas nécessairement, en terme de nombre, la majorité de l'espace du Web. Pourtant, leur marginalité est désormais remise en question dans un univers qui n'est pas organisé selon une marge et une périphérie, mais bien un réseau basé sur le décentrement.

Il est important de ne pas considérer le Web comme un nouvel univers qui serait déconnecté de la réalité sociale, mais bien le reflet électronique, et donc en partie déformé, du monde dans lequel nous vivons (Paasonen 2002 : 4). Attaché à un monde aux inégalités sociales et économiques qui n'offre pas les mêmes possibilités d'accès à la technologie à l'ensemble de la population, il est évident que le Web reproduit certaines de ces inégalités. Ces questions, qui pourraient faire l'objet d'une autre étude, me semblent néanmoins moins surprenantes que l'ouverture des possibilités d'affirmation d'opinions et d'identités jusque-là marginalisées que suppose ce nouvel espace. Effectivement, le Web s'affirme comme un univers virtuel et immatériel où les différences ne sont pas ancrées dans les corps, et donc, potentiellement invisibles (Paasonen 2002 : 2). Il y a donc d'une part reprise et d'autre part, renégociation des rapports de pouvoir présents dans le monde réel.

Afin de comprendre avec exactitude les rapports de pouvoir qui sont actifs sur le Web, j'adopte les présupposés théoriques de Mitra et Watts, deux théoriciens de la communication et la culture populaire sur le cyberspace. Ce terme, qui désigne la même réalité que le Web¹ – le réseau d'hypertextes qui soutient les pages électroniques construites sous forme de toile – a l'avantage de mettre l'accent sur l'espace physique créé par cet immense réseau. Les auteurs définissent le cyberspace comme un lieu dont les frontières avec la vie réelle doivent être considérées comme poreuses et amovibles, et comme étant un espace constitué essentiellement de discours, compris comme l'énonciation organisée sur un objet donné qui a un pouvoir performatif sur cet objet. Ils écrivent :

Nous définissons le cyberspace comme un espace discursif produit par le travail créatif de personnes dont les positions spatiales sont ambiguës et provisoires. La notion d'espace discursif est liée à la façon dont les discours spécifiques peuvent créer des espaces et des communautés construites autour de textes exprimés dans cet espace (Mitra et Watts 2002 : 486) (traduction libre).

Puisque le cyberspace est un lieu discursif, s'y faire entendre signifie du même fait acquérir une existence dans l'espace public, et y exercer une influence. Tel que le soutiennent Mitra et Watts, il y a une relation intrinsèque entre l'obtention d'une voix et un pouvoir d'agir. Autrement dit, l'émergence efficace d'une voix collective amène une existence sociale, la légitimité d'une communauté. D'autre part, à l'instar de tout espace discursif, les sujets se doivent de négocier un espace de parole afin de se faire entendre. Il ne s'agit pas seulement de parler, ou dans ce cas-ci, d'écrire, mais aussi d'assurer la légitimité de son discours qui doit être entendu et considéré comme valable.

1 Le Web et le cyberspace doivent néanmoins être distingués d'« Internet », qui désigne plutôt le réseau informatique qui permet la connexion aux diverses applications que sont le Web, le courrier électronique, la messagerie instantanée, etc.

L'une des raisons pour lesquelles il est souvent convenu que le cyberspace est un lieu dénué de rapports de pouvoir, c'est en partie à cause du potentiel anonyme qu'il suppose. Dissimulés derrière leurs écrans, les sujets qui projettent leur identité sur l'interface virtuelle peuvent potentiellement la transformer comme ils et elles le souhaitent, jusqu'à effacer toute trace d'identité minoritaire. Sherry Turkle a été l'une des pionnières dans l'étude des rapports identitaires à l'œuvre dans le cyberspace. Elle fait part de l'état de ses recherches dans son livre publié en 1995, *Life on the Screen*. En se basant sur plusieurs études de cas de joueurs virtuels, Sherry Turkle a élaboré les bases théoriques des modes de présentation et de construction du soi en ligne. D'après elle, la culture dans laquelle nous vivons socialise les individus à travers la simulation. Dans ce contexte, Internet participe définitivement à la construction des identités. La culture virtuelle, en opposition au monde hors ligne, permet ainsi l'expression de multiples facettes inexplorées d'une personnalité, considérant que les ordinateurs y deviennent des interfaces de confiance pouvant être les supports de ces multiples facettes identitaires (Turkle 1995).

Bien qu'il soit possible d'amoindrir, grâce à la réalité virtuelle du cyberspace, une identité potentiellement marginale afin d'adopter des caractéristiques plus normatives, il ne semble pas que ce soient les stratégies les plus employées dans l'univers du Web. D'après les prémisses à la base du travail de Turkle, il semble que le cyberspace soit plutôt un lieu où les identités marginales peuvent être explorées et actualisées. Ces identités acquièrent par le même fait une voix et une existence au sein du discours social. Le Web sert moins à apporter un anonymat qui dissimulerait les différences qu'à affirmer l'existence de celles-ci. En affirmant leurs différences subjectives dans un espace qui le permet, les sujets participent à la création d'un espace discursif qui, pour reprendre les idées de Mitra et Watts, permet l'émergence de voix marginales et la construction de communautés.

Le Web : un espace féministe

La construction d'une communauté fait partie du premier objectif du blogue jesuisfeministe.com. En rassemblant un groupe assez important dont le but affirmé est justement de construire une existence sociale, médiatique et discursive aux jeunes féministes francophones, le blogue exemplifie parfaitement cette idée. D'après le site, leur projet est le suivant : « Ce projet de correspondance électronique est né du désir de briser l'isolement des jeunes féministes francophones, de leur donner une plate-forme où elles peuvent s'exprimer librement, furieusement et joyeusement » (jesuisfeministe.com 2008). Définitivement ancré dans la réalité québécoise par les auteures qui y contribuent et les sujets dont il traite, le blogue est non seulement explicitement féministe par son titre, mais ce mouvement social y est aussi la thématique première, l'objet sur lequel les auteures réfléchissent et débattent. Comme l'une des présences féministes québécoises les plus importantes sur le Web, le blogue contribue à permettre des échanges féministes qui n'auraient peut-être pas lieu, tout comme en créant un espace de partage et de rassemblement dans une réalité québécoise.

Mais outre ses objectifs de rassemblement communautaires, le blogue jesuisfeministe.com demeure l'assemblage de textes subjectifs ayant l'objectif de faire partager des préoccupations d'abord individuelles. Suivant cette idée, l'article « L'absurde imposture », signé par Geneviève FC, s'ouvre sur l'affirmation de la subjectivité de l'auteure en débutant ainsi : « Il *m'*arrive quelques fois d'éprouver un sentiment d'imposture » (Geneviève FC 2009) [je souligne]. Dès la première phrase, il est clair que l'individu et son expérience subjective seront le point de départ de l'argumentation. Ce fait s'accroît lorsque l'auteure livre sur un mode confessionnel la raison de son sentiment d'imposture et, par extension, la raison de son article :

Je vous éclaire sans plus tarder, chères lectrices, sur l'objet de ma pudeur que j'étale ici au grand jour. Je suis une féministe...maman! Maman et mariée par-dessus le marché, 'Hou le gros constat! L'horrible dévoilement!' vous écriez-vous en votre fort [sic] intérieur. Je sais. Complètement hors-norme. Semble-t-il (Geneviève FC 2009).

L'auteure explique plus loin qu'elle souhaite par ce témoignage sensibiliser ses collègues militantes féministes à ne pas juger au premier coup d'œil l'identité féministe des autres. Elle insiste sur l'importance du féminisme à considérer les choix de chacune comme valables. Son argumentation, qui porte sur des enjeux de militance, est motivée en premier lieu par son expérience subjective, laquelle est accentuée par les multiples marques de la première personne dans son texte. On peut lire, toujours dans l'article :

Moi, qui doit [sic] constamment réassurer l'entourage militant de la non-négation de *moi-même*, de l'*authenticité* de *mon* intérêt et de *mon* implication féministe, de *ma* capacité à mettre en pratique les idéaux que j'ai choisi d'arborer à la face du monde, *moi*, je vous écrit [sic] pour vous dire 'ho là! Chères amies! Le féminisme n'est pas un mouvement, ou une attitude, ni même une aptitude si cela vous chante, qui ne soit qu'individualiste ! (Geneviève FC 2009) [je souligne].

Cette phrase qui débute par un ancrage subjectif pour aller jusqu'à prôner des valeurs communautaires et même familiales illustre le mouvement général de l'article. L'affirmation de l'identité par l'auteure, définie comme marginale, lui permet de faire coïncider dans le discours public deux composantes identitaires jugées comme irréconciliables. Les commentaires reçus, qui encouragent la conciliation des deux identités, permettront à l'auteure de se montrer rassurée dans un commentaire qu'elle rédige après avoir lu ceux des autres. Elle réaffirme néanmoins avoir vécu des expériences d'exclusion et de marginalisation en lien avec son identité de féministe mère. S'il semble y avoir une ambiguïté quant à la marginalité de cette identité, il reste que l'article permet d'exposer publiquement une identité pouvant être considérée comme marginale grâce à un réseau d'occurrences subjectives. Autant la publication de cet article participe à la construction de l'identité de l'auteure,

lorsqu'elle se confronte aux positions des autres, autant il participe à rendre plus diversifiées les représentations des féministes. Cet article participe donc à un renouvellement des représentations sociales et à un changement culturel.

Victoria Welby (victoriawelby.ca) est un projet de blogue littéraire prenant la forme d'un journal érotique. L'auteure montréalaise ne cache pas les motivations qui l'ont poussée à réaliser ce projet : « Par la mise en scène de femmes féminines et féministes, dont la sexualité est à la fois assumée et exposée, je représente une réalité – le désir, la sensualité, l'érotisme des femmes – trop souvent laissée dans l'ombre » (Welby 2006). Puisqu'il s'agit d'un cadre fictionnel, le « je » de Victoria Welby n'est pas désigné comme authentique, contrairement au cadre essayiste du texte précédent. L'auteure se permet néanmoins d'introduire un doute en affirmant que le journal est « parfois réaliste, parfois fictif, parfois fantasmatique » (Welby 2006). L'énonciation de la narratrice est ambiguë, effet accentué par la multitude de marques de subjectivités. Dans l'article « Zone érogène X » (Welby 2009), la narratrice relate une séance de masturbation avec un mur. L'article commence ici aussi avec un fort ancrage subjectif, alors que la narratrice affirme : « Je suis seule, dans mon lit, un livre à la main. Un rayon de soleil vernal sur mon épaule. Une envie de baiser, aussi soudaine qu'imprévue, m'assaille » (Welby 2009). Dès le début de l'article, il est manifeste que cette femme et ses désirs les plus profonds seront au centre du récit. La narratrice construit la réalité d'une femme qui n'est que désirante, prenant l'entière responsabilité de ses désirs. Un désir féminin qui serait purement désintéressé s'actualise dans le cadre discursif qu'est le cyberespace.

Les deux auteures utilisent des stratégies d'autoreprésentation dans un cadre qui est théoriquement ouvert à toutes possibilités identitaires. Puisque, comme le soutient Sherry Turkle (Turkle 1995), le cyberespace est un lieu de construction identitaire qui permet d'exprimer d'autres facettes de la personnalité que dans le

monde réel, la manière dont ces femmes choisissent de s'y représenter donne des indications quant à ce qu'elles taisent dans leur vie « réelle ». Dans ces cas-ci, le désir individuel et l'amalgame entre le féminisme et la maternité apparaissent comme des expériences et des identités que les auteures souhaitent faire exister dans le discours social. Même sans analyser dans le détail les positionnements et portées de leurs écrits, il est indéniable que leurs interventions participent à la construction discursive de l'identité féminine et féministe. Ce qui est dit, fait et montré dans le cyberspace n'est aucunement innocent, mais participe à la construction du discours social, des rapports de pouvoir et des identités. En investissant cet espace dont l'ouverture démocratique permet l'émergence de voix marginales, les féministes peuvent renouveler et élargir les représentations de la féminité, tout en fortifiant le mouvement par des liens communautaires en ligne.

Le Web : quelle place pour le mouvement?

Malgré tout, ces interventions restent individuelles et décentralisées. Le cyberspace peut-il véritablement aider à fortifier le mouvement féministe québécois? Quelques recherches ont été menées sur les stratégies de diffusion et de communication utilisées par les féministes dans un esprit d'action politique, entre autres les forums et les listes de discussions telles que l'a expliqué Leslie Regan Shade (Shade 2002), chercheure en communication et en études féministes. D'autre part, le cyberféminisme s'est développé dans les années 1990 en réponse à l'émergence de la technoculture et des théories du cyberspace. En reconnaissant la différence de pouvoir entre les hommes et les femmes, en particulier lorsqu'il est question de discours technologiques, le cyberféminisme choisit d'intervenir sur la scène « digitale » (Shade 2002 : 46). Tel que l'affirme Shade, ce fut une position, une attitude, une théorie émergente, un ensemble de pratiques artistiques. L'auteure affirme également que les minorités ne peuvent se permettre de rester à l'écart

de l'expansion technologique et d'Internet, au risque de se marginaliser encore davantage. L'investissement citoyen du cyberspace agit ainsi comme la métaphore et la prémisse d'un engagement social (Shade 2002 : 2).

Le blogue jesuisfeministe.com investit définitivement le cyberspace dans cette perspective politique en donnant littéralement une plate-forme d'expression, et donc une voix, aux jeunes féministes francophones. Mais au-delà de cette préoccupation pour l'investissement des femmes et des féministes dans le cyberspace, les stratégies d'autoreprésentation semblent être caractéristiques de la construction d'un mouvement féministe décentralisé et démocratique, dont le point de départ individuel permet l'élargissement des représentations identitaires des femmes dans l'esprit d'un changement culturel. Ces stratégies apparaissent comme étant en continuité avec le mode de pensée issu des avancées technologiques dont parlait Kevin Kelly, c'est-à-dire basé sur le partage collectif et l'union entre l'humain et la machine. L'avenir du féminisme se trouve-t-il dans les cyborgs comme l'avait Haraway (Haraway 1991)? Il reste qu'avant que les femmes échappent littéralement à leurs corps pour s'incarner dans la machine et éviter l'oppression, il semble clair que le Web est un espace de premier choix à investir pour le mouvement féministe. Non seulement le mouvement ne peut se permettre de rester à l'écart de ces avancées technologiques, mais les stratégies qui y sont déployées permettent justement de négocier cette tension entre l'individu et le collectif, le corps et la machine, le pouvoir et la résistance.

Références

2010 « Breakdown of the Blogosphere », intac.com [en ligne] URL : www.intac.net/breakdown-of-the-blogosphere/ (page consultée le 20 février 2010).

CONSALVO, Mia et Susanna PAASONEN (dir.)
2002 *Women and Everyday Uses of the Internet*. New York, Peter Lang Publishing.

FC, Geneviève

2009 « L'absurde imposture », Jesuisfeministe.com [en ligne], mis en ligne le 9 février 2009, URL : www.jesuisfeministe.com/?p=1915 (page consultée le 12 janvier 2010).

KELLY, Kevin

2005 « We are the Web » in *Wired* [en ligne], août 2005, URL : www.wired.com/wired/archive/13.08/tech.html (page consultée le 2 décembre 2009).

2008 « Kevin Kelly on the next 5 000 of the web », TED [en ligne], juillet 2008, URL : www.ted.com/talks/kevin_kelly_on_the_next_5_000_days_of_the_web.html (page consultée le 20 février 2010).

HARAWAY, Donna

1991 *Simians, Cyborgs, and Women: The Reinvention of Nature*. New York, Routledge.

MITRA, Ananda et Eric WATTS

2002 « Theorizing Cyberspace: The Idea of Voice Applied to the Internet Discourse », *New Media and Society*, 4, 4 : 449-498.

SHADE, Leslie Regan

2002 *Gender and Community in the Social Construction of the Internet*. New York, Peter Lang Publishing.

TURKLE, Sherry

1995 *Life on the Screen: Identity in the Age of Internet*. New York, Simon & Schuster Paperback.

WELBY, Victoria

2006 « Démarche », Victoria Welby [en ligne] URL : victoriawelby.ca/demarche.php (page consultée le 7 février 2010).

2009 « Zone érogène X », Victoria Welby [en ligne] mis en ligne le 22 mars 2009, URL : victoriawelby.ca/victoria_w/2009/03/22/zone-erogene-x/ (page consultée le 12 janvier 2010).

La résistance créative féministe : vers de nouveaux modèles de citoyenneté¹

Par Maria-Hélène Pacelli

Résumé

La résistance est un sujet sociologique qui prend de plus en plus d'importance. Dans un monde patriarcal où la restructuration capitaliste néolibérale a un pouvoir ubiquitaire sur nos vies, la résistance devient un point d'entrée pour mieux comprendre comment s'exerce le pouvoir. Ce texte explore la résistance créative comme point de convergence entre l'art et l'activisme, laquelle donne une portée politique aux revendications des personnes autrement exclues des discours politiques. La résistance créative offre un terrain fertile pour la reprise en charge de l'espace public, les revendications citoyennes et la mise en jeu de l'autoreprésentation. Cet article s'attarde à une des formes les plus prévalentes de la résistance créative, soit la performance et le théâtre politique. En explorant l'intersection entre la résistance créative, les pratiques féministes et l'engagement citoyen, ce texte démontre comment la réappropriation culturelle permet aux femmes d'effectuer une prise en charge individuelle et collective de leur citoyenneté. La résistance créative présente une ouverture à l'engagement citoyen pour les personnes autrement exclues de la politique et du pouvoir. Par l'entremise des actions de résistance créative collective, les femmes peuvent accéder à une démocratie participative basée sur l'action décentralisée. À travers une réappropriation culturelle collective, les femmes se définissent comme citoyennes, font entendre leurs revendications et effectuent une prise en charge de leurs droits, de leur voix et de leur citoyenneté.

1 Ce texte est une version remaniée d'une communication présentée le 12 mars 2010 lors du Colloque *Perspectives étudiantes féministes* à l'Université Laval à Québec. Il présentera donc des éléments qui n'ont pu être communiqués lors du colloque en raison des contraintes de temps et comprend aussi des sections additionnelles ainsi que des exemples de pratiques qui n'ont pas été communiqués lors du colloque.

Introduction

La résistance est un sujet sociologique qui prend de plus en plus d'importance. Alors que la mondialisation néolibérale et les structures patriarcales détiennent des pouvoirs ubiquitaires qui contribuent à l'oppression des femmes, il est d'actualité de s'interroger sur la portée politique des formes de résistance qui opèrent dans les mouvements sociaux et les mouvements des femmes. La résistance offre un point d'entrée pertinent pour mieux comprendre comment s'exerce le pouvoir et exemplifie des stratégies de lutte citoyenne qui opèrent à l'extérieur de la politique formelle. Cet article s'intéresse plus particulièrement à la portée politique de la créativité dans une de ses formes les plus prévalentes et les plus percutantes, la performance et le théâtre politique. Je démontrerai, à travers quelques exemples, comment la résistance créative s'inscrit comme pratique citoyenne en offrant un terrain fertile pour la reprise en charge de l'espace public, pour la mise en valeur de revendications citoyennes et pour la mise en jeu de l'autoreprésentation. À l'aide d'exemples de performances féministes, je soulignerai la pertinence de ces pratiques dans les luttes citoyennes féministes en démontrant comment les féministes font entendre leurs revendications, se définissent comme citoyennes et s'appuient sur le langage de la citoyenneté à travers leurs performances. Je vais ainsi démontrer comment les pratiques de résistance créative féministes peuvent servir à mettre en jeu des revendications citoyennes, redéfinir la citoyenneté selon des modèles féministes et contribuer à la construction du savoir féministe en ce qui a trait à la citoyenneté. Dans la mesure où le féminisme est une discipline qui s'inscrit dans la culmination de mouvements sociaux engagés qui visent des transformations sociales profondes vers un monde plus égalitaire, la résistance créative peut ainsi offrir d'importantes avenues vers le changement des rapports sociaux de sexe.

La résistance créative féministe

Avant d'aborder la question de la résistance créative cependant, il est nécessaire de s'arrêter sur la littérature scientifique à ce sujet. Bien que très utilisée dans les milieux militants et féministes, cette expression est présente dans peu de travaux et le sens qui lui est donné dans les ouvrages qui l'emploient demeure flou. La littérature sur la résistance créative comprend deux principales utilisations de l'expression « résistance créative ». D'une part, elle est utilisée pour qualifier la résistance comme étant créative par rapport à d'autres formes de résistances qui ne le seraient pas (Dalglish 2009, Milton-Smith 2004, Shaheed 2006). Dans ces articles, l'expression « résistance créative » ne désigne pas nécessairement des pratiques qui emploient des médias artistiques et ne s'inscrivent pas toujours dans le cadre de mouvements sociaux. Ici, la résistance créative désigne des pratiques de résistance hors du commun, qui se démarquent des pratiques politiques ou sociales usuelles par leur créativité au niveau de l'imagination pour de nouveaux modèles de résistance tout en demeurant non artistiques, ou encore des pratiques créatives au sens artistique qui contestent les formes d'art établies, sans prétendre à une portée politique. D'autre part, des textes utilisent aussi l'expression « résistance créative » pour désigner des pratiques de résistance inscrites dans des mouvements sociaux, et qui se basent sur des formes d'art pour transmettre leur contenu (Darts 2004, De Sario 2007). Bien qu'il y ait absence d'une définition ou de consensus sur l'utilisation de cette expression, pour les besoins de cet article, j'emprunte le sens de cette expression qui désigne des pratiques ou des formes de résistance qui font usage des arts, ou encore des formes d'art qui s'inscrivent dans des actes de résistance. Ainsi, la résistance créative désigne autant les pratiques artistiques à caractère politique que les pratiques politiques qui empruntent la voie des arts. Se situant à l'intersection entre l'art et le militantisme comme expression de citoyenneté, la résistance créative englobe entre autres le

théâtre politique, l'aspect carnavalesque des manifestations de rue et se réfère également à l'art d'intervention. La résistance créative peut englober un ensemble très vaste de pratiques et de formes de résistance, tels l'écriture, les arts visuels et les nouveaux médias, mais cette publication s'attarde en particulier à la performance comme pratique exemplaire de la résistance créative. Une des formes les plus prévalentes, la résistance créative performative, englobe aussi une variété de formes de résistances performatives tels le théâtre politique, le théâtre d'interventions, les manifestations carnavalesques, les *happenings*, les *flash mobs* ou encore le théâtre de rue qui peuvent toutes être citées parmi les exemples les plus percutants de résistance créative. Les exemples que je présenterai s'inscrivent donc dans les formes de résistance créative à caractère performatif tel qu'indiqué plus haut.

Bien que la résistance créative ne soit pas une pratique exclusivement utilisée par les féministes, en examinant la façon dont les féministes s'approprient cette forme de résistance, on peut comprendre comment s'exerce le pouvoir et mieux comprendre comment la résistance créative devient un espace intelligible pour faire entendre et faire valoir les revendications citoyennes des femmes. Je me penche donc précisément sur la résistance créative féministe afin de compléter un manque dans la littérature et de la légitimer comme pratique citoyenne féministe. En examinant ces formes de résistance créative je m'intéresse à ce que ces pratiques ont en commun, ce qu'elles offrent aux femmes et aux groupes opprimés et, comment elles leur permettent de retrouver leurs voix. Je soutiens que la résistance créative offre aux personnes marginalisées de nouveaux espaces publics, politiques et culturels pour faire entendre leurs voix et exercer leur citoyenneté de façon active en faisant valoir leurs vécus et leurs revendications dans l'espace public. La portée politique de l'art est bien documentée par plusieurs auteures et auteurs, comme le suggère ici Cohen-Cruz :

The most pervasive pattern to emerge [...] is the persistence of street performance in periods of social flux – either leading up to, during or just after a shift in the status quo. When one needs most to disturb the peace, street performance creates a vision of what society might be, and arguments against what it is (Cohen-Cruz 1998 : 6).

Le théâtre est déjà une voie connue pour mettre en jeu des thèmes politiques. En effet, plusieurs auteures et auteurs ont déjà dressé des liens entre le théâtre et l'*empowerment* (Boon et Plastow 2004), le théâtre et la résistance (Biot 2006, Colleran 1998) ainsi qu'entre le théâtre et l'activité militante (Cohen-Cruz 1998). Un nombre d'ouvrages s'attarde aussi à la résistance performative chez les féministes (Raizada 2007, Moser 2003, Kutz-Flamembaum 2007), mais peu invoquent la question des pratiques de théâtre politique féministe explicitement comme des pratiques citoyennes. En juxtaposant des éléments communs issus de certaines pratiques exemplaires, on peut cependant constater des liens puissants entre ces formes de résistance créative et les revendications de changements politiques et sociaux mises en jeu. Ces pratiques mettent en relief l'actualisation citoyenne qui s'opère à travers les arts et c'est en relevant cette dimension politique de la résistance créative qu'on peut comprendre son potentiel transformatif.

La réappropriation culturelle

Les femmes font face à des obstacles découlant de leur position sociale ou encore des structures qui les entourent, et qui les empêchent ainsi de parler (Marino 1997, Spivak 1988). Cependant, il y a des circonstances qui font en sorte qu'elles peuvent tout de même avoir une voix, en s'appropriant certaines formes de transactions culturelles et sémiotiques (Kapoor 2003). La performance est sans doute la forme de résistance créative la plus accessible et la plus prévalente. Les performances politiques féministes jouent sur la représentation des sujets autant que la représentation des personnages et des messages mis en jeu. Ces pratiques de résistance créative féministe témoignent des stratégies employées par les féministes pour mettre de l'avant leurs

revendications citoyennes et exercer leur citoyenneté par le fait même. La section qui suit fait état de quelques pratiques exemplaires de résistance créative performative et décrit comment celles-ci s'inscrivent dans des pratiques citoyennes.

Radical Cheerleaders

Les *Radical Cheerleaders* sont des meneuses de claques² radicales qui se distinguent des modèles féminins des meneuses de claques que l'on peut voir dans les milieux sportifs professionnel, étudiant et amateur. Originaire des États-Unis, ce mouvement est répandu dans un bon nombre des grands centres urbains en Amérique du Nord (Radical Cheerleaders, 2010). Les *Radical Cheerleaders* se présentent principalement dans le contexte de manifestations publiques mais certaines troupes font aussi des prestations sur scène. Cette forme de théâtre ludique et politique est utilisée pour attirer l'attention publique sur des thèmes politiques tout en remettant en cause la féminité à travers la parodie de meneuses de claques. Ce faisant, les *Radical Cheerleaders* présentent des chants radicaux et féministes qui mettent en cause des revendications en utilisant le langage citoyen des droits :

Take back the night
It is our right
Our right for safe streets!
Our right for safety!
Stop the rapists, stop date rape
stop the violence and the hate
Take back the night
Its time to fight
Fight for survival!
Stop the denial!
Stop the hatred, stop self-hate
Stop oppression, it ain't fate!
(Radical Cheerleaders, 2010).

2 Une meneuse de claques est le terme francophone pour désigner une athlète ou gymnaste qui assure un spectacle à base de chant et de chorégraphies acrobatiques lors d'événements sportifs. En français on utilise aussi souvent l'anglicisme *cheerleader* ou *pom-pom girl*.

Les *Radical Cheerleaders* s'appuient sur le langage de la citoyenneté pour reprendre l'espace public par leurs prestations, réclament leur droit de parole à travers leurs chants et par le fait même mettent en jeu des autoreprésentations subversives de la féminité.

Women with Kitchen Appliances

Le groupe musical *Women With Kitchen Appliances* (WWKA) est un groupe féministe dont les membres sont interchangeables et font des performances musicales dans divers lieux de concert, galeries d'art et rassemblements militants et/ou féministes. Leurs performances consistent à utiliser des appareils électroménagers et des ustensiles et accessoires de cuisine pour faire de la musique. Dans leur performance, on ne peut passer à côté des parodies de la féminité mise de l'avant au niveau de l'esthétique des performances. La musique et les chants font partie des prestations ainsi que le costume et la présence du corps qui prennent une place importante autant dans la représentation des sujets impliqués que dans la transmission du contenu. Elles arrivent en scène en costume, avec des perruques, du maquillage hyper-féminin, des gants de vaisselle et se présentent avec des expressions faciales vides qui rappellent le regard figé d'une poupée. Elles renversent ainsi l'image d'une femme ménagère traditionnelle tout en utilisant des outils cuisiniers pour produire leur musique. Cette subversion des outils de cuisine est significative puisqu'elle redéfinit l'espace féminin ainsi que l'usage des appareils cuisiniers et les décontextualise. À travers ces tactiques, WWKA redéfinit ces objets comme des outils de créativité et d'agentivité plutôt que comme des symboles de la place assujettie des femmes dans l'espace domestique. C'est à travers ces échanges culturels qu'encore une fois, ce groupe de performance féministe met en jeu l'autoreprésentation, se réapproprie l'espace public dans leurs lieux de diffusion, et exercent leurs droits citoyens d'occuper et de définir cet espace public.

Toujours RebELLEs

En 2008 un mouvement de jeunes féministes s'est rassemblé à Montréal pour une conférence pancanadienne de jeunes féministes intitulée *Waves of Resistance* (Toujours RebELLEs 2010). Cette conférence a donné naissance au mouvement de jeunes féministes Toujours RebELLEs. Lors de la conférence, il y a eu plusieurs événements, prestations artistiques, dont une troupe de *gumboot*³. Suite à la conférence, les RebELLEs du Nouveau-Brunswick à Fredericton se sont inspirées de cette performance pour instaurer leur propre troupe de *gumboot* (NB RebELLEs Fredericton 2010). À travers ces prestations, elles font de la danse et chantent dans divers lieux publics. En occupant ainsi l'espace public, elles dictent leur manifeste féministe qui énonce des revendications citoyennes mais qui définit aussi une vision féministe qui préconise des rapports sociaux égalitaires :

We envision communities committed to:

- Eradicating all forms of violence – including sexual, institutional, emotional, economic, physical, cultural, racial, colonial, ageist and ableist
 - Challenging all forms of oppression, power and privilege
 - Recognizing that others' struggles against oppression cannot be separated from one's own, because all people are intrinsically linked; and being conscious of how one fits into the different structures of oppression while fighting to eliminate them all
 - Freeing our children and ourselves from the gender binary
 - Building institutions and structures that promote the principles of Justice, Peace & Equality
 - Eliminating economic inequality
 - Funding and supporting affordable, accessible childcare, and the economic freedom to mother in the way we choose
 - Learning and teaching true herstory and histories of our victories and struggles, especially those of women of colour and Aboriginal women
 - Fighting the stigma and shame of mental health and psychiatric survivors and supporting their struggles
- (NB RebELLES Fredericton 2010, Toujours RebELLES 2010).

3 Le gumbooting est une pratique de résistance léguée par les esclaves de l'Afrique du Sud. Cette pratique de danse et de percussion a été réappropriée par des féministes blanches en Amérique du Nord qui désiraient reconnaître cette forme de résistance et l'incorporer dans leur activisme.

Revendications citoyennes

Ce que ces pratiques ont en commun c'est qu'elles avancent les préoccupations des femmes qui émergent de leur positionnement social en tant que sujet politique. Les formes contemporaines de résistance créative féministes témoignent des mouvements féministes dans leur pluralité, dans leur articulation avec d'autres mouvements sociaux anti-oppression et donnent une voix aux personnes et aux groupes exclus des voies d'accès au pouvoir formel et institutionnel. À travers ces pratiques exemplaires, il est possible de voir comment la résistance créative féministe fait usage de la performance pour effectuer la reprise en charge de l'espace public, faire entendre des revendications citoyennes et mettre en jeu l'autoreprésentation. Les possibilités de transformation sociale par diverses formes de théâtre et de performance ont été soulignées par plusieurs auteurs déjà :

C'est un devoir urgent que de reconnaître partout et de soutenir par tous les moyens ces lieux de débats et de création collective – ce que fait le théâtre-action avec une détermination et une continuité que trop ignorent – où l'imaginaire permet d'inventer ce *nouveau monde* où en définitive, se reconnaît localement mais avec une vision large et parfois universelle, l'humanité en tant que sujet politique (Petrella 2006 : 10).

Ainsi, dans le contexte des mouvements sociaux, le théâtre politique – soit sous forme de théâtre conventionnel portant sur des thèmes politiques ou encore sous forme de théâtre de rue –, peut être un site important de revendications citoyennes. Ce potentiel transformatif qu'offre la performance féministe s'adresse à des changements structureaux qui, sans être invisibles, passent parfois inaperçus. Young nous rappelle l'importance de contester plutôt que de réifier le pouvoir de ces structures :

It is misleading [...] to reify the metaphor of structures, to think of social structures as entities independent of social actors, lying passively around them and easing or inhibiting their movement. On the contrary, a social structure exists only in the action and interaction of persons; it exists not as a state, but as a process. Anthony Giddens calls this process 'structuration' (Young 2006 : 112).

Lorsqu'on parle de changement au niveau structurel il est donc important de faire une distinction entre les structures formelles de l'État ou d'institutions sociales de celles qui surviennent par le cumul d'actions et d'interactions entre divers acteurs sociaux. C'est donc à ce dernier niveau qu'opèrent les militantes féministes dans les exemples cités. Leur résistance créative vise un changement profond des rapports sociaux; en occupant l'espace public, en mettant en jeu des autoreprésentations subversives de la féminité et en faisant valoir des revendications citoyennes, elles s'adressent aux idées que nous avons des structures sociales, et travaillent à les changer. Par ailleurs, dans un monde globalisé, capitaliste et patriarcal, la matrice des systèmes de domination devient de plus en plus complexe. En démasquant ces systèmes à travers l'art et la performance, les féministes et les activistes s'attaquent directement aux fondements idéologiques qui maintiennent ces structures à la base de l'oppression. Elles résistent ainsi aux structures oppressives qui gardent en place le statu quo.

Conclusion

Pour les groupes exclus de la politique formelle, voire qui n'ont pas les moyens d'y participer, la résistance créative est une avenue intéressante et percutante pour manifester leurs revendications, contester les idéologies dominantes et contourner les institutions oppressives qui les écartent du pouvoir. À travers la résistance créative, les groupes marginalisés peuvent bâtir des coalitions, consolider des luttes autrement fragmentées et se solidariser pour mieux transcender leur exclusion. Dans les exemples explorés dans ce texte, les féministes font usage du théâtre et de la performance pour faire entendre leurs voix sur la place publique, pour conscientiser une population citoyenne générale sur des thèmes touchant les femmes et mobiliser les populations militantes autour des préoccupations féministes. Ainsi, même si des stratégies militantes opèrent parallèlement dans les espaces de politique formelle,

il n'en demeure pas moins que la résistance créative est un espace de mobilisation et de partage de savoirs et de vécus autrement occultés. Finalement, les formes de résistance créative peuvent aussi être des façons de s'organiser collectivement, tout comme les mouvements sociaux. En effet, tel que l'illustrent les exemples vus dans cet article, la résistance créative sous toutes ses formes vise la reprise de l'espace public, la mise en jeu de l'autoreprésentation, l'affirmation des vécus occultés et la remise en question des idéologies dominantes. À travers ces stratégies de résistance, les militantes féministes remettent en question les rapports sociaux dominants et les structures qui les sous-tendent.

À travers leurs performances, les féministes mettent de l'avant des représentations qui contestent les discours dominants et renversent les rôles de genres. En mettant en jeu des revendications féministes, les Radical Cheerleaders, WWKA et la troupe de gumboot des RebELLEs contribuent à ouvrir un dialogue féministe dans la place publique. Dans ces dialogues, les femmes peuvent s'afficher afin de défendre leurs droits sans devoir affronter directement la répression politique qui opère dans les lieux de politique conventionnelle. De plus, comme forme de dialogue, la résistance créative par la performance permet de créer des espaces pour former et soutenir des rapports entre citoyennes et citoyens.

En tant que procédés sociaux rassembleurs et engagés, les pratiques de résistance créative s'offrent comme des terrains de discussions, de mobilisations et de construction d'alliances solidaires qui œuvrent à transformer les rapports sociaux, et par le fait même, déconstruisent les structures sociales qui mènent à l'oppression. La reprise en charge des droits des femmes et des groupes opprimés doit se faire individuellement et collectivement à travers l'écoute et le dialogue, puis en donnant une place privilégiée aux voix minoritaires. La résistance créative s'offre ainsi comme espace de dialogues pour ces voix minoritaires qui n'ont autrement pas accès aux

structures de pouvoir et à la politique formelle. Cependant, ce qui demeure le plus prometteur au niveau de la résistance créative est sans doute la possibilité d'y retracer l'exercice du pouvoir. C'est ainsi qu'en inscrivant la résistance créative féministe comme pratique citoyenne, on peut en venir à redéfinir la citoyenneté selon des modèles féministes et contribuer à la construction du savoir féministe en ce qui a trait à l'exercice de la citoyenneté.

Références

BIOT, Paul (éd.)

2006 *Théâtre-action de 1996 à 2006: Théâtre(s) en résistance(s)*. Cuesmes (Belgium), Cerisier.

BOON, Richard et Jane PLASTOW (éd.)

2004 *Theatre and Empowerment: community drama on the world stage*. Cambridge, UK, New York, Cambridge University Press.

BROUSSEAU, Elaine

1998 « Personalizing the Political in *The Noam Chomsky Lectures* », in Jeanne Collearan et Jenny S. Spencer (éd.), *Staging Resistance: Essays on Political Theatre*. Ann Arbor, University of Michigan Press.

COHEN-CRUZ, Jan (éd.)

1998 *Radical Street Performance: an international anthology*. London, New York, Routledge.

COLLERAN, Jeanne et Jenny S. SPENCER (éd.)

1998 *Staging Resistance: Essays on Political Theatre*. Ann Arbor, University of Michigan Press.

DALGLIESH, Bregham

2009 « Foucault and creative resistance in organisations », *Society and Business Review*, 4, 1 : 45-57.

DARTS, David

2004 « Visual Culture Jam: Art, Pedagogy, and Creative Resistance », *Studies in Art Education, A Journal of Issues and Research*, 45, 4 : 313-327.

DE SARIO, Beppo

2007 « “Precari Su Marte”: An experiment in activism against *precarity* », *Feminist Review*, 87 : 21-39.

KAPOOR, Iian

2003 « Acting in a Tight Spot: Homi Bhabha’s Postcolonial Politics », *New Political Science*, 25, 4 : 561-577.

2004 « Hyper-Self Reflexive Development? Spivak on Representing the Third World ‘Other’ », *Third World Quarterly*, 25, 4 : 627-647.

KUTZ-FLAMEMBAUM, Rachel V.

2007 « Code Pink, Raging Grannies, and the Missile Dick Chicks: Feminist Performance Activism in the Contemporary Anti-War Movement », *NWSA Journal*, 19, 1 : 89-105.

MARINO, Dian

1997 « Obstacles to Speaking Out », *Wild Garden: Art, Education and the culture of Resistance*. Toronto, Between the Lines Press : 89-102.

MILTON-SMITH, Melissa

2004 « Creative Resistance in Digital Art », *International Journal of the Humanities*, 2, 3 : 2023-2027.

MOSER, Annalise

2003 « Acts of Resistance: the performance of women’s grassroots protest in Peru », *Social Movement Studies*, 2, 2 : 177-190.

NB RebELLEs Fredericton

2010 Blogue [en ligne] URL : <http://gumbooters.blogspot.com/> (page consultée le 8 août 2010).

2010 « Manifesto » [en ligne] URL : <http://sites.google.com/site/nbrebelles2/manifesto> (page consultée le 8 août 2010).

PETRELLA, Riccardo

2006 « Exigence d’humanité » in Paul Biot (éd.), *Théâtre-action de 1996 à 2006: Théâtre(s) en résistance(s)*. Cuesmes (Belgium), Cerisier.

RADICAL CHEERLEADERS

2010 Site Internet [en ligne] URL : <http://radcheers.tripod.com> (page consultée le 12 avril 2010).

RAIZADA, Kristen

2007 « An Interview with the Guerilla Girls, Dyke Action Machine (DAM!), and the Toxic Titties », *NWSA Journal*, 19, 1 : 39-58.

SCHLOSSMAN, David A.

2002 *Actors and Activists: politics, performance and exchange among social worlds*.
New York, Routledge.

SHAHEED, Farida

2006 « Rising Phoenixes : Creative resistance by victimized women », *Development*,
49, 1 : 52-54.

SPIVAK, Gayatri Chakravorty

1988 *Les subalternes peuvent-elles parler?* Paris, Éditions Amsterdam.

Toujours RebELLES

2010 Site Internet [en ligne] URL : <http://www.rebelles.org/en/node> (page consultée
le 8 août 2010).

2010 Site Internet [en ligne] URL : <http://www.kickaction.ca/> (page consultée le 8
août 2010).

5. Corps, sexualités des femmes et rapports de pouvoir

Les nouvelles techniques de reproduction : régulation des corps reproducteurs ou invention de nouvelles formes de maternité?

Par Claire Grino

Résumé

Les nouvelles techniques de reproduction (NTR) ont bien entendu suscité l'intérêt critique des féministes : ces techniques permettent-elles aux femmes une appropriation plus complète et inventive de leurs capacités reproductives, ou sont-elles au contraire la marque d'un contrôle social accru sur leurs corps? Or à l'occasion de cet examen, le schème du naturalisme, que les luttes pour le droit à la contraception et à l'avortement avaient pourtant disqualifié de façon déterminante, refait surface de façon plus ou moins explicite, comme argument féministe au nom d'une opposition à l'invasion technicienne! C'est ce paradoxe autour du naturalisme, contreproductif au point de fragiliser les présupposés du droit à l'avortement et de rendre ces derniers incompatibles avec ceux d'un recours aux NTR, qu'il s'agira d'éclaircir. L'hypothèse de cet article est que ce retour du naturalisme résulte d'un manque de discernement quant à la différence de régime de savoir et de pouvoir qui encadrent la contraception et l'avortement d'une part, les nouvelles techniques de reproduction de l'autre. Cet article se propose de les distinguer afin d'ouvrir la voie à une critique matérialiste non naturaliste des NTR.

Les nouvelles techniques de reproduction (ou NTR), qui prennent leur essor dans les années 1980 en Occident, ont suscité de vives critiques de la part de la mouvance féministe. Bien que les avis soient quand même partagés, schématiquement, entre d'une part les possibilités en matière de maternité ouvertes par les NTR, et de l'autre la crainte que ces techniques engendrent un accroissement du contrôle social sur le corps des femmes et leur maternité, cette dernière position est majoritaire dans les rangs féministes. Cette large réprobation n'est pourtant pas si évidente, car les féministes s'étaient presque unanimement ralliées en faveur de la contraception et de l'avortement. Or dans les deux cas, il s'agit pour les femmes d'accéder à une souveraineté plus grande à l'égard de la maternité : après avoir acquis le droit de ne pas avoir d'enfants, elles doivent aussi pouvoir faire dépendre de leur volonté la capacité d'en avoir, fût-ce, dans le cas de la maternité libre, comme dans celui du désir d'enfant, en déjouant « la nature ». Dès lors cette contestation féministe des NTR s'avère finalement délicate, voire contradictoire, quand elle finit par faire le jeu des adversaires de l'avortement. C'est le risque que véhicule la définition de l'embryon comme « personne humaine potentielle », introduite dans un souci de protection des embryons surnuméraires¹ vis-à-vis de l'expérimentation scientifique. C'est également le danger que court le recours / retour au naturalisme, mobilisé pour préserver les femmes d'une surenchère technicienne sur leurs corps, alors que la critique antinaturaliste est fondamentale au féminisme matérialiste. Afin d'éviter ces confusions qui desservent au final les deux causes – droit à l'avortement et accès aux NTR – et empêchent une analyse des rapports sociaux de sexe en jeu dans les deux cas de figure, il me semble qu'il est impératif d'identifier précisément la

1 Les embryons dits « surnuméraires » résultent de l'anticipation par les praticiennes et praticiens du fort taux d'échec de la fécondation *in vitro*. Ils produisent à l'avance de nombreux embryons à partir des gamètes des deux géniteurs de manière à pouvoir d'une part en introduire plusieurs dans l'utérus de la femme, espérant que l'un d'entre eux s'implante, de l'autre recommencer l'opération plusieurs fois si besoin est. Ceux qui ne sont pas utilisés, pour cause de réussite ou d'abandon du projet parental, sont dits « surnuméraires » (Vandelac 1996 : 63).

situation stratégique au sein de laquelle ces pratiques s'effectuent. Mon hypothèse est qu'il ne s'agit pas de la même économie de savoir et de pouvoir dans les deux cas, et que c'est faute de les avoir distinguées que les discours se contredisent. C'est pourquoi cet article se propose d'identifier les formes de pouvoir qui encadrent l'accès à la contraception et à l'avortement d'une part, aux NTR de l'autre.

Précision terminologique

Avant d'entamer le cœur du propos, je préciserai ce que sont les NTR, et examinerai une objection possible. Soulignons d'abord que ce que je persiste à nommer NTR porte désormais un autre nom : la « procréation médicalement assistée » (ou PMA). Ce qu'il est désormais convenu de repérer ainsi, et laisse fallacieusement croire à une commune manière de procéder, désigne en fait un ensemble fort hétérogène d'interventions techniques, dont l'ampleur, les prérequis et les conséquences sont variés. La dénomination initiale au pluriel, « nouvelles techniques de reproduction », était de ce point de vue plus juste. Comme cela a été noté à maintes reprises, ce changement de dénomination n'est pas neutre sur le plan idéologique : on passe d'une vision qui propose ouvertement de fabriquer des bébés par le truchement de la technique à une dénomination plus prudente, qui semble conférer au corps médical un modeste rôle d'assistantat et non de chef d'orchestre ni de remplaçant. Cette substitution de nom, dont on peut dire qu'elle visait exclusivement la transformation des perceptions dans la mesure où elle ne s'est accompagnée d'aucune modification au plan des pratiques médicales, a en effet contribué à rassurer l'opinion publique, nourrie, il est vrai, par des médias non avares en extrapolations futuristes tour à tour emphatiques ou catastrophistes. Dans les faits, les différentes techniques de reproduction comprennent jusqu'à présent les procédés suivants qui permettent de procréer sans rapport sexuel :

— l'insémination artificielle avec le sperme du conjoint ou d'un donneur (IAC ou IAD – ce qui suppose un don de sperme), qui consiste à introduire dans l'utérus le sperme préparé;

— la fécondation *in vitro* suivie d'un transport embryonnaire (FIVETE), qui met en contact deux gamètes dans un milieu favorable extra-utérin, avant d'introduire le ou les embryons dans l'utérus de la mère, et après une première étape de stimulation hormonale des ovaires destinée à accroître la production d'ovocytes;

— le recours à une « mère porteuse ».

Les deux dernières techniques peuvent se combiner à différents scénarios quant à la provenance des gamètes : les 2 gamètes peuvent être ceux des conjoints, ou bien il peut y avoir don d'ovule, ou encore don d'embryon.

NTR et maternité libre : une identique instrumentalisation des capacités reproductives des femmes?

La lecture des analyses que des féministes ont menées sur ces différentes techniques² peut, à première vue, remettre en cause la pertinence d'une distinction entre avortement et contraception d'un côté et NTR de l'autre. Rappelons les principales conclusions de ces travaux, qui tranchent d'ailleurs singulièrement avec les préoccupations des praticiennes et praticiens, comme en témoignent les thèmes

2 En 1978 naît le premier bébé-éprouvette en Grande-Bretagne, en 1982 le 2^e en France. Les féministes débattent déjà largement du problème au plan international en 1985 et des colloques francophones de grandes envergures se tiennent en 1987 et 1988 respectivement au Québec et en France.

abordés dans les colloques de biologie et de médecine qui regroupent ces derniers³. C'est aux réflexions féministes que l'on doit, notamment, la mise en avant du fort taux d'échec de la fécondation *in vitro*⁴ et de la lourdeur des techniques assumées par les femmes, en raison des risques sanitaires et sociaux qu'elles font courir (si les médecins s'arrangent désormais pour que l'ovulation, qui commande le moment de l'intervention chirurgicale de ponction des ovocytes, n'ait pas lieu le week-end, la programmation du cycle ne tient en revanche pas compte des impératifs sociaux – travail et autres – des femmes). Elles ont noté qu'en dépit de ces multiples difficultés, on constate un élargissement des indications du recours à la FIV. Elles ont en outre mis en évidence le caractère expérimental, dangereux pour la santé des femmes et non mentionné, de certaines pratiques (pensons à l'introduction de nouvelles hormones pour stimuler la production ovarienne (Laborie 1989 : 95-97)), la discrimination sociale entre les femmes pour l'accès aux NTR, la contribution que représentent les NTR à l'industrialisation de la procréation du vivant et l'importance des profits qu'elles génèrent pour les multinationales pharmaceutiques (et l'on a affaire ici à un processus de génération sans échec, qui commercialise aussi bien les gamètes que les utérus mis en location). Bref, elles ont dénoncé une stratégie globale, qui associe à la manipulation des génomes du vivant en Occident une géopolitique démographique dans les pays en voie de développement, orchestrée par les industries agroalimentaires, pharmaceutiques et vétérinaires (Laborie 2000 : 233-238).

Or il semble qu'il n'y ait toutefois rien, là, de bien nouveau en ce qui concerne les femmes et leur capacité reproductive : ne s'agit-il pas, une fois de plus, d'amener les

3 Françoise Laborie relève ainsi une absence de données publiques en France relativement au taux d'échec des FIV, et plus généralement dans les congrès médicaux un « mutisme » en ce qui concerne les risques que véhiculent les NTR pour la santé des femmes, le silence sur les grossesses multiples, les bébés prématurés, et des chiffres contradictoires en ce qui concerne les taux de malformation (Laborie 1989 : 89-114).

4 Le taux d'échec était de 90 % en 1988, si l'on rapporte le nombre de bébés vivants obtenus après FIV au nombre total des tentatives effectuées (Laborie 1989 : 94).

femmes à faire des enfants⁵? Ni les médecins, que l'on veut bien supposer animés d'une curiosité scientifique, ni les multinationales, arrimées à leurs profits, n'innovent en matière d'instrumentalisation du corps des femmes! Dans les sociétés patriarcales, l'institutionnalisation de la volonté des hommes de contrôler la reproduction et de s'approprier ses « produits » a été bien documentée. De ce point de vue, l'acceptation sociétale quasi consensuelle dont ont finalement réussi à se prévaloir les NTR fait écho à l'interdiction dont ont longtemps été frappés la contraception et l'avortement : dans l'ensemble de ces cas, on a affaire à une exploitation des organes reproductifs des femmes. Alors qu'il est juste de rapprocher ces thématiques et de souligner que les NTR participent d'un biopouvoir ancestral⁶ qui s'exerce sur les femmes, ou de rapprocher encore, à l'inverse et de manière optimiste, les divers moyens techniques et médicaux qui contribuent à la révocation d'un soi-disant destin biologique maternel, cela n'implique pas que les relations de pouvoir qui traversent ces différentes techniques de contrôle et de production de la reproduction se déploient selon des modalités similaires. Je me propose donc de montrer que, malgré ces points communs, tant négatifs (inscription dans un contexte patriarcal) que positifs (pratiques de résistance possibles), les questions de la contraception et de l'avortement relèvent, principalement, d'un registre de pouvoir différent de celui qui régit, majoritairement, la pratique des NTR.

Pouvoir souverain vs biopouvoir

Les luttes pour la légalisation de la contraception et de l'avortement affrontent un pouvoir que la terminologie foucauldienne caractérise de souverain, et qui possède

5 Il faudrait nuancer. Les femmes sont tantôt forcées de faire des enfants, tantôt elles en sont empêchées, en fonction de leur groupe d'appartenance (dominants / dominés) et des conditions de reproduction sociale de ces groupes. Mais cela, au fond, ne change rien au propos : il s'agit, une fois de plus, d'utiliser le corps des femmes à des fins qui les dépassent, soit parce qu'on ne les leur soumet pas, soit parce que, en régime libéral, elles ont force de norme. Voir la fin du texte.

6 La prise en compte de l'histoire des femmes, que Foucault néglige sans vergogne, contredit son hypothèse qui fait émerger le biopouvoir au 18^e siècle.

la prérogative de faire mourir et de laisser vivre. Il correspond à la conception classique que l'on se fait du pouvoir, et opère par interdictions à partir d'un foyer qui doit être repérable et craint, incarné, de nos jours, par la loi. La mise à mort par guillotine, en 1943 en France, de Marie-Louise Giraud, « faiseuse d'anges », participe de manière exemplaire de cette logique souveraine du pouvoir : la loi se trouve renforcée par l'exécution dans la mesure où son texte est rappelé, et sa force démontrée. Ce pouvoir s'arroge ainsi le droit de disposer des corps, d'interrompre leur logique (s'il ne peut les tuer, il peut les enfermer) et fonctionne au droit. Ce sont des interdictions qui, ici, doivent être levées.

Les réserves qui s'élèvent à l'endroit des NTR affrontent une logique radicalement différente, à savoir celle du biopouvoir, qu'elles incarnent d'ailleurs au pied de la lettre : Foucault caractérise en effet ce type de contraintes comme le pouvoir de faire vivre et de laisser mourir! Le biopouvoir fonctionne non pas à la soustraction ou à l'empêchement mais à la production : il fait faire, il maximise les forces, il rentabilise les fonctions organiques. Il ne s'adresse pas aux sujets mais investit directement les corps pour les fortifier. Contrairement au pouvoir souverain, ses effets sont d'autant plus grands que le foyer à partir duquel il opère est invisible. En l'occurrence, nul besoin d'une loi obligeant les femmes à procréer. L'ensemble des injonctions à la maternité, subtiles mais récurrentes, en provenance tant des magazines que des voisins, des collègues et des parents, du conjoint et du médecin, engendre un certain type de comportement. C'est pourquoi Foucault affirme que le biopouvoir ne se propage pas par l'entremise des lois, mais par celle des normes⁷.

⁷ De ce point de vue, l'audience des émissions télévisuelles qui ne donnent pas à connaître la loi, mais diffusent les normes, est le pendant contemporain de la foule qui s'amassait sur la place publique pour assister aux exécutions.

La référence à la nature

Dès lors, on comprend que le front des luttes ne se stabilise pas aux mêmes endroits. Cela justifie-t-il pour autant la requalification de la nature? Longtemps perçue comme le lieu de la contrainte, le soubassement du destin, elle est désormais convoquée comme alliée politique dans une opposition à l'annexion de la maternité par le savoir et la technique (Collin 1989 : 48). Or, disons-le dès à présent, cette mobilisation témoigne d'une méprise injustifiable parce que la nature demeure l'instrument privilégié des impératifs qui pèsent aujourd'hui sur la maternité. Partenaire de l'ordre social et moral dans le cadre du pouvoir souverain dont elle justifie les positions, elle est *la référence de la normalité* dans le cadre du biopouvoir. Ce qui change, c'est qu'en tant que norme, elle exerce une emprise d'autant plus certaine qu'elle passe pour inoffensive parce que contrairement aux textes de loi, le caractère de contrainte qu'elle véhicule demeure dans l'ombre. Et cela est possible dans la mesure où le biopouvoir tel que le décrit Foucault ne fonctionne pas à l'obéissance, mais à la sécurité. Par exemple, le souci de sécurisation de la vie se retrouve dans le fait que, très majoritairement, les femmes hétérosexuelles souffrant d'hypofertilité dans le cadre de leur couple, préfèrent payer et s'engager dans des démarches administratives pour se faire inséminer par le sperme d'un donneur, plutôt que d'induire, plus simplement, la fécondation en récoltant « artisanalement » le sperme d'un troisième protagoniste⁸. L'avantage principal des paillettes de sperme réside dans leur caractère « sécuritaire » : elles sont passées au crible des examens cliniques et biologiques, et garanties sans maladies héréditaires ni maladies sexuellement transmissibles. C'est donc au nom de la sécurité que la médicalisation du corps des femmes est effectuée, et en général souhaitée.

⁸ La récolte artisanale pouvait se pratiquer autrefois... comme le rappelle Claire Thomassin (1989 : 25). On peut aussi penser à un rapport sexuel avec le géniteur.

J'aimerais insister sur les liens entre sécurité, normes et nature. La sécurisation de la vie opère à partir de certains critères : des normes. Ces dernières, d'après les analyses de Foucault, ne se présentent pas comme une pure décision qui traduit une exigence extérieure au réel, comme c'est le cas des lois, mais comme le reflet d'un état de la réalité biologique. Or, bien que ce reflet n'est possible qu'à partir de réseaux historiques particuliers de savoir et de pouvoir, cette médiation demeure invisible. Les normes se donnent donc comme une régularité biologique constatée (et non interprétée), avant d'être valorisées comme telles. Et au final, la sécurisation des traits biologiques repérés comme normaux maintient et renforce l'ordre social en place... au nom de la naturalité de ces normes⁹. En France, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, l'IAD est contrôlée par des centres agréés par l'État, les CECOS. Ces derniers réduisent l'accès à l'IAD aux femmes hétérosexuelles en couple et en âge de procréer, parce qu'il ne serait pas « normal », pour un enfant, d'être élevé par deux parents du même sexe, ou bien d'avoir quatre parents (2 géniteurs et 2 parents sociaux), pas plus qu'il ne serait « normal » pour une femme seule ou ménopausée d'être enceinte. Pour la santé, entendons la sécurité de tous, ces cas de figure sont proscrits. Il faut insister sur le fait que la logique de ces interdictions est purement normalisatrice, et ne saurait être naturelle. Comment soutenir, en effet, que les critères biologiques doivent être respectés par les NTR, alors que les NTR transgressent, par définition, le cours « naturel » de la procréation? Ainsi, même si la forme des impératifs s'est transformée, pas plus dans l'orbite du biopouvoir que dans celle du pouvoir souverain la nature n'est un vecteur de progrès social. Au contraire, l'accréditation de « la nature » favorise le processus de sécurisation de la vie parce que cela lui fournit de plus nombreuses occasions de s'appliquer. Par exemple, la naturalisation de l'âge biologique pour procréer entraîne

9 C'est ainsi qu'on risque d'en venir à penser la différence entre les taux de mortalité de deux populations données comme des faits naturels, et non socio-politiques, donc plus facilement acceptables.

l'interdiction d'inséminer une femme ménopausée et incite, à l'inverse, une femme proche de la ménopause à recourir à cette technique si elle rencontre des difficultés pour avoir un enfant. La naturalisation de l'acte reproducteur entraîne l'interdiction d'inséminer une femme homosexuelle, mais encourage les hétérosexuelles. Etc...

Différentes formes de disqualification du sujet

Un autre front se voit radicalement déplacé avec l'avènement des NTR : c'est celui qui concerne le statut de sujet. Revenons à la lutte pour la légalisation de l'avortement. On a affaire, dans ce cas, à un combat frontal entre souverainetés. Les femmes doivent parvenir à faire entendre leur volonté et à s'affirmer comme sujet contre deux empiètements distincts. D'un côté la loi plie les sujets, auxquels elle s'adresse, à la logique de sa propre souveraineté, au mépris de la leur. De l'autre l'autonomie de chacun est limitée par le droit à l'autonomie, qui suppose le droit à la vie, des autres. La qualification de l'embryon d'alter ego, de personne au sens juridique, entraînerait donc une limitation du droit des femmes. Comme de plus en régime libéral la protection d'autrui demeure la seule justification possible pour la promulgation d'interdictions, on saisit l'importance stratégique que revêt la définition juridique de l'embryon. Dans le contexte des NTR, c'est à un assaut d'un ordre radicalement différent que la subjectivité des femmes doit faire face. La normalisation biopolitique ne convoque pas des *sujets*, qui ne l'intéressent pas, mais régularise et surveille des *processus vitaux*. Non seulement les corps deviennent les simples éléments actifs d'une totalité transindividuelle, la vie, mais plus fondamentalement ce sont *les organes* qui sont visés et investis, au mépris du corps propre, c'est-à-dire du corps vécu ou de l'unité du sujet. C'est la raison pour laquelle le terme de femme est quasiment absent de la littérature scientifique sur les NTR. On parle de cycles, de production d'ovocytes, d'utérus, de trompes de Fallope, etc. Rosi Braidotti pour sa part parle, dans le même sens, d'« organes sans corps » (Braidotti 1987 : 7-22).

Et on peut dire qu'à la limite, une naissance est un événement organique, mais non biologique parce que ce qui compte dans la logique du biopouvoir, ce ne sont pas les corps individuels, mais la gestion collective de la vie. L'augmentation du taux de natalité grâce aux NTR importe, mais non la naissance de tel individu dans telle famille. Les événements qui affectent les individus ne sont notés qu'au titre d'occurrence d'une régularité biologique propre à telle population et tout est fait pour qu'aucune évolution accidentelle ne vienne perturber l'évolution identifiée comme naturelle. Bref, les femmes ne souffrent pas d'une non reconnaissance de leur statut de sujet, mais elles sont en proie à une dislocation de leur être en une collection d'organes au profit de la régularisation de la vie générique.

Régulation libérale

Enfin les problèmes relatifs à la maternité que rencontraient les femmes étaient traditionnellement imputables à une mise sous tutelle de leurs fonctions reproductives, corollaire d'une suspension de leur volonté, qui se soldait par la disqualification des femmes en termes de sujet juridique. Rien de tel dans le cas des NTR : les femmes s'imposent à elles-mêmes ce qu'elles décrivent néanmoins bien souvent dans leurs témoignages de « parcours du combattant »¹⁰. Dès lors, les mises en garde proférées par une grande partie des féministes semblent prendre à rebours le désir de nombreuses femmes. Cette auto-imposition se comprend pourtant bien à l'aune de la logique du biopouvoir. Même si les sujets ne sont pas réprimés par le biopouvoir, mais désirent ce qu'ils produisent, désirent les normes à incarner, ils ne sont pourtant pas plus libres à l'âge incitatif qu'à l'âge répressif, parce qu'ils sont tout autant traversés par des impératifs extérieurs. Simplement ces impératifs se parent de l'aura de la santé et de la vitalité, et s'imposent au non du bien-être de la mère et de l'enfant. Foucault a montré que cette manière d'agir sur la conduite d'autrui,

¹⁰ Voir par exemple les témoignages de Claude (Lesterpt 1989 : 57-62) et de Marie-Françoise (Lesterpt 1989 : 63-65).

de guider les comportements, est l'art de gouverner propre au libéralisme. Cette manière de procéder présente en effet l'avantage d'être non autoritaire puisqu'elle ne fonctionne pas à l'interdit. Néanmoins, l'extension de la médecine sociale dont participent les NTR ne doit pas faire croire à une absence de régulation, ni empêcher de se demander quels intérêts sert cette régulation : en l'occurrence à l'heure actuelle, il reste de nombreux pas à poser pour que les NTR ne représentent plus une confiscation de la maternité par des biotechnologies largement dominées par les hommes, c'est-à-dire faites par et pour eux.

Pour finir

En conclusion, j'aimerais souligner que le repérage de la distinction entre ces deux formes de pouvoir présente un intérêt à la fois théorique et pratique. Du côté théorique, faute de repérer les spécificités du pouvoir qui s'exerce à travers les NTR, les discours sont parfois incohérents et les confusions ne peuvent être levées. En particulier, les relents de naturalisme au sein même de la mouvance féministe ne peuvent être contrés, ce qui hypothèque sévèrement les réflexions féministes sur le sujet. Du côté pratique, l'identification des coordonnées d'une situation oppressante est un prérequis nécessaire à l'élaboration d'une stratégie de résistance. On peut ainsi dégager au moins les grandes lignes suivantes.

On a repéré que l'essentiel de la lutte à mener ne se joue pas sur le plan du droit, même s'il peut s'avérer un relais efficace. Le problème ne consiste pas à réclamer davantage de droits au souverain. Et de ce point de vue, la sacralisation de la vie que fait valoir la bioéthique peut s'avérer problématique à deux égards, au-delà du rôle de garde-fou par ailleurs nécessaire qu'elle remplit. D'une part elle contribue à renforcer les normes vitales, partenaires du biopouvoir. De l'autre son aspect rassurant risque de retarder la recherche d'alternatives (Keck 2003 : 179-187). Mais quoi qu'il en soit, le terrain principal de la lutte est celui des normes parce que c'est à travers elles que

le corps des femmes subit une médicalisation accrue et qu'une forme unique de maternité est valorisée. Pour résister à la normalisation que véhiculent aujourd'hui les NTR, il vaut donc mieux chercher du côté de la promotion de nouveaux modèles familiaux que du côté de l'interdiction de la pratique des NTR. Pour favoriser l'émergence de types de maternité qui ne seraient ni un rouage de la domination patriarcale, ni ne prendrait en otage la définition de la féminité, c'est au creux même des nouvelles possibilités dégagées par ces techniques qu'il est le plus pertinent de puiser. Ainsi, on peut penser, bien sûr, à la parentalité des couples homosexuels. Mais au temps, déploré, de l'individualisme, quand les familles s'amenuisent voire se disloquent, les NTR pourraient aussi être l'occasion de tisser de nouveaux liens de solidarité, mi-amicaux mi-familiaux, entre les géniteurs, les parents sociaux et les enfants. Les combinaisons sont nombreuses, et les responsabilités pourraient être diversement partagées, ce qui permettrait aux enfants d'avoir différents référents, à la manière des tantes et des oncles en voie de disparition, et aux adultes d'entretenir des liens éducatifs de natures diverses à l'égard de plusieurs enfants. De plus, la valorisation systématique des NTR au détriment de l'adoption, qui repose sur la promotion d'un seul modèle maternel, biologique, se verrait au bout du compte singulièrement minimiser par la prolifération de liens filiaux et affectifs diversifiés. Dans ces conditions, il me semble que, loin de manipuler le désir de maternité, le recours, non automatique, aux NTR, pourrait prolonger l'émancipation inaugurée par l'accès à la contraception et à l'avortement, en dégageant désormais non pas la sexualité de la reproduction, mais la reproduction de la sexualité, au plus grand profit de tous.

Références

BRAIDOTTI, Rosi (dir.)

1987 Dossier « De la parenté à l'eugénisme », *Cahiers du GRIF*, 36, automne.

BRAIDOTTI, Rosi

1987 « Des organes sans corps », *Cahiers du GRIF*, 36, automne : 7-22.

COLLIN, Françoise

1989 « Les maternités et leurs interprétations », in Catherine Lesterpt et Gatiene Doat (dir.), *L'ovaire dose ? : actes du colloque organisé les 3 et 4 décembre 1988 par le MFPP (Mouvement français pour le planning familial)*. Paris, Syros/Alternatives.

DHAVERNAS, Marie-Josèphe

2002 « Essentialisme et biologisme dans les discours sur les nouveaux modes de procréation », in Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Paris, CNRS Éditions : 271-281.

FOUCAULT, Michel

1976 *Histoire de la sexualité*, t. 1 : *La volonté de savoir*. Paris, Gallimard.

2004 *Sécurité, territoire, population*. Paris, Gallimard/Le Seuil.

GAGNON, Francine (dir.)

1988 *Sortir la maternité du laboratoire : actes du forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction organisé par le Conseil du statut de la femme et tenu à Montréal les 29, 30 et 31 octobre 1987 à l'Université Concordia*. Québec, Le Conseil.

KECK, Frédéric

2003 « Des biotechnologies au biopouvoir, de la bioéthique aux biopolitiques », *Multitudes*, 12 : 179-187.

LABORIE, Françoise

1989 « De quelques faces cachées des nouvelles techniques de procréation », in Catherine Lesterpt et Gatiene Doat (dir.), *L'ovaire dose ? : actes du colloque organisé les 3 et 4 décembre 1988 par le MFPP (Mouvement français pour le planning familial)*. Paris, Syros/Alternatives : 89-114.

2000 « Technologies de la reproduction humaine », in Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, PUF : 233-238.

LESTERPT Catherine et Gatiene DOAT (dir.)

1989 *L'ovaire dose ? : actes du colloque organisé les 3 et 4 décembre 1988 par le MFPP* (Mouvement français pour le planning familial). Paris, Syros/Alternatives.

THOMASSIN, Claire

1989 « Présentation générale », in Catherine Lesterpt et Gatiene Doat (dir.), *L'ovaire dose ? : actes du colloque organisé les 3 et 4 décembre 1988 par le MFPP* (Mouvement français pour le planning familial). Paris, Syros/Alternatives.

VANDELAC, Louise

1996 « Technologies de la reproduction. L'irresponsabilité des pouvoirs publics et la nôtre », *Sociologie et sociétés*, 28, 2 : 59-75.

L'approche de réduction des méfaits appliquée à la prostitution : un problème conceptuel?¹

Par Rhéa Jean

Résumé

Cet article vise à démontrer les limites de l'approche de réduction des méfaits lorsqu'elle est appliquée à la prostitution. L'auteure, en mettant l'accent sur les inégalités entre les hommes et les femmes, ainsi que sur la violence inhérente au rapport prostitutionnel, critique les parallèles que certains auteurs et auteures, ainsi que certains intervenants et intervenantes, font entre la problématique de la drogue et celle de la prostitution. Alors que des chercheurs en santé (Pardasani, Rekart) tendent à occulter ces dimensions de la prostitution, la chercheuse féministe Mélissa Farley démontre plutôt comment une intervention axée sur l'arrêt de la prostitution s'avère davantage cohérente avec une défense des droits humains et de l'égalité entre hommes et femmes. L'auteure de l'article considère que même si l'approche de réduction des méfaits se réclame d'une philosophie pragmatique, humaniste et libérale, elle s'avère insuffisante, voire inadéquate, comme solution à la prostitution. L'auteure considère que la prostitution devrait davantage être comparée à d'autres types de violence faite aux femmes et qu'elle nécessite une intervention similaire.

1 Cet article s'inspire d'une recherche sur cette question que l'auteure a effectuée au sein de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) en 2008.

Introduction

La réduction des méfaits est à la fois une philosophie et un type d'intervention sanitaire et communautaire. Les principes de l'approche de réduction des méfaits ont pour but de réduire les méfaits individuels et sociaux liés à une pratique afin de favoriser le bien-être des individus et de la communauté. La consommation de drogues est une pratique ayant été particulièrement liée au développement de ce type d'intervention. Son succès présumé au niveau de la prévention du sida (par la possibilité pour l'utilisateur d'accéder à des seringues stériles) et du traitement de la dépendance respectant le rythme de l'utilisateur (par la prescription de méthadone, par exemple) l'a mené au rang de modèle d'intervention pour d'autres types de problématiques. La prostitution étant l'une d'entre elles, nous nous sommes questionnés sur la façon dont les intervenantes et intervenants comprennent et appliquent ce modèle dans ce domaine. En quoi ce modèle est-il limité et présente-t-il des failles lorsqu'on l'applique au contexte de la prostitution?

La première partie de cet article s'intéressera à l'historique (Brisson 1997) et à la philosophie (Zelvin 2001) du modèle de réduction des méfaits. La seconde partie abordera l'adaptation du modèle de réduction des méfaits dans les pratiques d'intervention auprès des personnes prostituées, en évoquant les travaux de Pardasani (2004), Rekart (2005) et Cusick (2005). Enfin, la troisième partie portera sur les critiques que l'on peut exprimer face à l'utilisation du modèle de réduction des méfaits sur la problématique de la prostitution qui, bien qu'elle soit associée aux risques de propagation du VIH et à la consommation de drogues, demeure toutefois, comme telle, une problématique différente de celle de la toxicomanie. En nous référant principalement à Melissa Farley (2003, 2004, 2005, 2006), nous cherchons,

dans cet article, à soulever des questionnements, apporter quelques réponses et susciter l'envie de penser un modèle d'intervention auprès des personnes prostituées allant au-delà de la résignation. Sans remettre ici en question l'approche de réduction des méfaits comme telle, il nous semble qu'elle peut néanmoins s'avérer insuffisante et inadéquate dans un contexte de prostitution.

Philosophie de l'approche de réduction des méfaits

L'approche de réduction des méfaits peut se définir comme un ensemble de pratiques et de concepts élaborés principalement à partir du début du XX^e siècle et réunis sous un seul chapeau à partir des années 1980 (Brisson 1997). Cette approche vise à s'attaquer aux conséquences de l'usage plutôt qu'aux causes. Elle a été consolidée autour des besoins de l'utilisateur de drogue, licite ou illicite, et d'alcool. Certains pays occidentaux ont développé, au milieu des années 1980, des programmes de réduction des méfaits qui n'ont pas eu pour but d'exiger l'abstinence des toxicomanes, mais visaient plutôt à leur fournir de la méthadone, ainsi que des seringues stériles. Même si l'approche pro-abstinence continue d'être défendue par les tenants de l'approche antidrogue aux États-Unis, de même que par le réseau European Cities Against Drugs (ECAD), on peut dire cependant que l'approche de réduction des méfaits a réussi à devenir un modèle de référence crédible pour des organisations internationales comme l'Organisation des Nations unies et l'Organisation mondiale de la santé. Cependant, selon Elizabeth Zelvin (2001), la popularité de l'approche de réduction des méfaits aurait comme effet pervers le sous-financement des interventions axées davantage sur l'arrêt de la consommation et la réinsertion sociale, perçues par les défenseurs radicaux de

l'approche de réduction des méfaits comme une approche moralisatrice, au lieu d'être perçues comme une approche pouvant être axée sur la santé et sur l'individu².

Les caractéristiques principales de l'approche de réduction des méfaits sont les suivantes :

[...] reconnaître la réalité de l'usage des drogues; s'attaquer aux méfaits plutôt qu'à l'usage; procéder par hiérarchie d'objectifs; aller à la rencontre de l'usager dans le besoin; offrir des approches et des services variés, souples et accessibles; respecter les droits des usagers et les associer à la démarche en favorisant l'autogestion (Brisson 1997 : 94).

Ces pratiques ont été développées parallèlement à une philosophie se définissant comme pragmatique, humaniste et libérale.

Le pragmatisme est une doctrine qui prend la réalité comme elle est (« les drogues seraient là pour rester ») et prône une intervention dans une perspective coûts/bénéfices à partir d'une hiérarchie d'objectifs. Il est particulièrement présent dans l'optique socio-sanitaire en santé publique et se veut en réaction à l'idéalisme et au moralisme. L'humanisme, quant à lui, est une philosophie qui prend pour fin la personne humaine et qui considère l'usager de drogues comme une personne à part entière, digne de respect et possédant des droits. Il prône une intervention prenant l'usager « là où il est », lui offrant une variété de ressources pour répondre à des besoins divers (au lieu d'imposer un seul cheminement) et favorisant les démarches

2 Dans un document récent de l'Institut national de santé publique du Québec (2009), on remet en question une conception de la réduction des méfaits basée uniquement sur la supervision et on propose de réintégrer la lutte contre la dépendance, ainsi que la réduction de l'offre et de la demande en matière de drogues. (Je tiens à remercier Laurence Fortin-Pellerin pour cette information). Il y aurait là, bien sûr, des parallèles à faire avec le mouvement pour l'abolition pour la prostitution. Toutefois, étant donné les limites de mes connaissances concernant le phénomène de la consommation de drogues, je me contenterai d'affirmer que la prostitution nécessite une autre approche que celle de réduction des méfaits appliquée à la consommation de drogues. Il est tout à fait possible que cette dernière doive être améliorée, mais cela ne constitue pas le sujet de cet article.

d'autogestion. Il s'inscrit principalement dans l'optique communautaire et civique et se veut en réaction au paternalisme et à la discrimination. Enfin, la philosophie libérale a également influencé l'implantation de l'approche de réduction des méfaits. Dans cette philosophie, on retrouve : « des valeurs comme la défense de la liberté du choix et d'expression, la protection de la vie privée et de l'intégrité physique, la promotion de l'autogestion des usages » (Brisson 1997 : 45). Elle se prétend souvent « neutre » et pouvant réunir des gens de différentes allégeances. Dans les faits, elle propose elle aussi une conception politique du bien commun.

Cette description du modèle de réduction des méfaits appliqué au phénomène de la drogue a été transposée dans d'autres domaines, tels que l'usage de l'alcool et, sujet qui nous intéresse ici, la prostitution. Cet élargissement du modèle de réduction des méfaits s'est fait au cours des années 1990 par le biais d'instances naissant à cette époque comme l'International Harm Reduction Association, ainsi que par le biais de publications telles que l'*International Journal of Drug Policy*. Les échanges internationaux lanceront l'approche de réduction des méfaits comme

[...] voie alternative et novatrice d'intervention en matière de drogue en consacrant l'élargissement de l'approche au champ des drogues licites (alcool, tabac), à des problématiques connexes (violence, prostitution) et à des sous-groupes à haut risque (jeunes de la rue, femmes, détenus) (Brisson 1997 : 35).

Notons que c'est à cette époque que se consolide également le mouvement en faveur du « travail du sexe ». On peut penser que l'approche de réduction des méfaits, qui avait alors le vent dans les voiles, s'est avérée une base pour chercher à consolider et légitimer le « travail du sexe ». Le fait que les personnes dans la prostitution s'avèrent souvent des personnes ayant des problèmes de toxicomanie a pu favoriser l'infiltration de l'approche de réduction des méfaits dans le milieu de la prostitution. Dès lors, des groupes travaillant avec les « travailleuses du sexe » ont reçu du

financement d'organismes luttant contre le sida, tels que Europap, l'Organisation mondiale de la santé et ONU-Sida. Selon Melissa Farley, ce financement pour la bonne cause aurait facilité l'implantation et la « légitimation sociale » de l'industrie du sexe : « The HIV epidemic has indirectly facilitated the growth of the commercial sex industry by creating funding opportunities for HIV education and outreach programs » (Farley 2004 : 1112).

Application du modèle de réduction des méfaits dans le milieu de la prostitution

Certains partisans et partisanses de l'approche de réduction des méfaits appliquée dans les problématiques de toxicomanie et d'abus d'alcool tendent à concevoir la problématique de la prostitution selon les mêmes paramètres. C'est le cas, par exemple, de la criminologue québécoise Marie-Andrée Bertrand, qui, lors d'une entrevue (Baril 2007), prône l'approche pragmatique, dans un cas comme dans l'autre, et la lutte contre ce qu'elle juge comme étant un moralisme dépassé.

Lorsqu'on parle de prostitution, on est généralement amené à parler de problématiques variées qui lui sont reliées, mais qui ne définissent pas comme telle la prostitution (la vente et l'achat d'actes sexuels). Ainsi, la toxicomanie représente un problème courant chez les personnes prostituées, constituant souvent un facteur d'entrée dans la prostitution et un frein à son arrêt. Par ailleurs, la propagation du VIH et des ITS est maintenant une réalité avec laquelle les personnes dans la prostitution doivent composer. Mais, tout comme la toxicomanie, ces maladies ne définissent pas comme telle la prostitution. La violence, quant à elle, peut être considérée, par certains, comme un élément ne définissant pas comme telle la prostitution (par exemple, une femme prostituée qui se ferait battre par un proxénète ou un client). Mais, pour celles et ceux qui, comme Farley, remettent en question la prostitution, la violence est considérée comme un élément intrinsèque à la

prostitution, c'est-à-dire que le fait d'acheter un rapport sexuel présuppose une négation de l'Autre et cela, en soi, serait une violence. La plupart des tenants de l'approche de réduction des méfaits tendent à ne considérer que les problématiques entourant la prostitution et à ne pas considérer la violence de la prostitution elle-même. D'où l'idée généralisée que le problème n'est pas la prostitution comme telle mais le contexte dans lequel elle s'exerce. De plus, ils tendent à occulter le fait que les problématiques entourant la prostitution, si elles ne définissent pas comme telle la prostitution, peuvent difficilement être « réglées » par une approche de réduction des méfaits : ainsi, la violence des proxénètes et de clients demande plus qu'une simple éducation pragmatique sur le « bon comportement à avoir »; de plus, les problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme dans la prostitution sont dus en bonne partie à la difficulté du « travail » que les défenseurs de l'approche de réduction des méfaits dans le domaine de la prostitution tentent de légitimer.

La prostitution est une problématique qui est beaucoup plus complexe qu'un problème de dépendance à une substance (sans minimiser pour autant ce problème). Comme telle, la prostitution, pour la personne prostituée, n'est pas une « dépendance », loin de là (elle est même presque toujours un acte aliénant pour la personne qui l'exerce) : elle est une solution de survie et parfois une façon de pouvoir alimenter une dépendance (comme la drogue ou l'alcool). Il apparaît donc paradoxal qu'elle soit traitée de la même façon qu'un problème de dépendance.

Deuxième constatation : la prostitution est affaire de rapports sociaux, particulièrement de rapports sociaux de sexe. Lorsque l'approche pragmatique tend à accepter « la réalité telle qu'elle est », elle fait bien plus, dans le cas de la prostitution, que d'accepter une consommation ne regardant que l'usager l'ayant choisie : d'une

part, la prostitution ne concerne pas que la personne qui l'exerce³, car elle implique des rapports sociaux et une façon de concevoir les femmes et la sexualité; d'autre part, elle peut difficilement être définie comme un choix libre de l'individu qui l'exerce, à cause des problèmes de pauvreté, d'abus sexuels et de mensonges (dans le recrutement de la prostitution, entre autres) qui favorisent ce « choix ».

L'engrenage difficile des personnes se prostituant est pourtant constaté chez certains défenseurs de l'approche de réduction des méfaits. Ainsi, Manoj Pardasani (2004), dans son étude sur les personnes prostituées en Inde, ne nie pas la réalité difficile avec laquelle cette population doit composer. Ainsi, ces femmes victimes d'une société patriarcale, de castes inférieures et bien souvent illettrées, se retrouvent dans les villes indiennes pour fuir un état de pauvreté très grand à la campagne. Dans les villes, elles sont souvent leurrées par des proxénètes qui les amènent à se prostituer. Enfin, elles doivent fournir de l'argent à la famille qui leur inflige néanmoins la honte de leur statut. Elles doivent également faire face à des policiers corrompus. L'auteur est donc tout à fait conscient de la problématique sociale vécue par ces femmes. Ainsi : « Practitioners argue that oppressive situations, power differentials between genders and asymmetric role-taking reduce the self-esteem of women and make them more vulnerable to exploitation » (Pardasani 2004 : 118). Néanmoins, il considère que les projets visant à arrêter la prostitution sont des échecs (il n'y aurait pas d'autres alternatives proposées aux femmes) et qu'il vaut mieux adopter le modèle du Sonagachi Project, de Calcutta, qui propose des moyens pour prévenir la propagation du VIH. Le modèle de ce projet inclut une coopération avec les propriétaires de bordels et les proxénètes (afin de réduire la violence dont sont victimes les personnes prostituées exigeant le port du préservatif), un accès gratuit

3 Bien sûr, la drogue va au-delà d'une question de consommation personnelle si on considère le marché illicite de la drogue et la responsabilité de tous les acheteurs, vendeurs et revendeurs dans le fonctionnement et la perpétuation de ce milieu et de sa violence.

aux préservatifs, des informations accessibles au sujet du VIH, des soins de santé accessibles, le respect de la dignité des femmes et le renforcement de leur droit de travailler (au niveau de la société et des lois) et enfin, la sensibilisation par une paire éducatrice (*peer*) connaissant bien le milieu. Selon l'auteur, ce projet donnerait un sentiment d'*empowerment* aux femmes et réduirait leur vulnérabilité.

Certes, la lutte contre le VIH ne peut être remise en question. Mais le problème réside dans le fait de considérer que lutter contre des problématiques entourant la prostitution est suffisant, sans avoir à lutter contre la prostitution comme telle. Ainsi, on peut considérer que toute personne à risque de contracter le VIH, qu'elle soit prostituée ou non, doit pouvoir avoir accès à ce type d'approche de réduction des méfaits. De la même façon, tout toxicomane, qu'il soit prostitué ou non, devrait pouvoir avoir accès à des seringues stériles ou à un traitement à la méthadone. Ce n'est donc pas l'approche de réduction des méfaits dans la lutte contre le VIH et dans le traitement de la toxicomanie qui pose problème, mais le fait que l'on réduise la problématique de la prostitution à ces seuls éléments sans considérer cette problématique comme telle.

Le Sonagachi Project ne remet donc pas en question l'institution de la prostitution, au contraire. Son but est de convaincre les proxénètes et les propriétaires de bordels de l'importance du *sécurisexe* afin que les femmes dans la prostitution reçoivent leur support lorsqu'elles exigent des clients le port du préservatif. Le but étant de limiter la propagation du sida et de ne pas rendre les femmes prostituées uniquement responsables de leur protection. Ce projet amène néanmoins la collusion des intervenantes et intervenants avec le point de vue des proxénètes. Ainsi : « Brothel owners could also be convinced that they would not lose business by enforcing condom use, but in fact, ensure the health and *continued productivity of their employees* » (Pardasani 2004 : 122, italique par nous).

Pardasani ajoute que le projet est présentement répliqué dans d'autres régions en Inde et dans des pays en voie de développement. Il reçoit l'appui de la Banque mondiale et des Nations unies. Certes, le projet a permis de faire chuter le taux d'infection, mais il continue néanmoins de maintenir et de légitimer une partie de la population féminine dans la prostitution sur la base du « droit d'exercer le travail de *leur choix* » et de la promotion de leur *empowerment*. L'*empowerment* chez ces femmes devrait pourtant aller de pair avec une remise en question de l'institution de la prostitution au lieu de demeurer un *empowerment* de surface qui ne sert qu'à légitimer le droit des hommes d'acheter du sexe.

La remise en question de la prostitution ne semble pas « concerner » la plupart des défenseurs de l'approche de réduction des méfaits dans la prostitution. Ainsi, selon Michael Rekart, l'approche pragmatique doit considérer que le « travail du sexe » est parfois inévitable : « Alternatively, sex work could be a survival tactic during severe societal disruption when no services are available and life necessities are scarce » (Rekart 2005 : 2123). Les problèmes politiques et sociaux ne sont pas du ressort de ceux qui pratiquent la réduction des méfaits, selon lui : « Poverty, war, globalization and neocolonialism are important causes of the international sex-work trade, but these issues are beyond the realm of harm reduction » (Rekart 2005 : 2123). Ce que l'auteur omet de mentionner, cependant, c'est que ces problèmes vécus par les femmes prostituées ne sont pas uniquement de leur ressort : ils sont causés en bonne partie par les clients et les proxénètes. Tant que ceux-ci agiront de la sorte, il est peu probable que ces femmes pourront atteindre un réel *empowerment*. Les interventions en réduction des méfaits tendent à faire reposer sur les épaules des femmes leur propre protection (par exemple, en suggérant des techniques de négociation pour le port du condom ou en les incitant à utiliser des condoms féminins leur permettant d'éviter de telles négociations) et à adopter le point de vue

du client (en adaptant le « travail » en fonction des comportements irresponsables et potentiellement violents de ceux-ci⁴).

Même si Rekart admet que se sortir de la prostitution constitue une étape positive, cela n'est pas un aspect sur lequel se concentrent les tenants de l'approche de réduction des méfaits dans le contexte de la prostitution. Ils se contentent principalement de transposer le modèle existant en matière de drogues, sans plus. C'est le cas de Linda Cusick, pour qui une approche pragmatique du type « la prostitution existe et il faut faire avec » est un signe de l'évolution d'une société : « In a civilised society, responses that might realistically reduce those harms may be valued for their pragmatic and humane qualities » (Cusick 2005 : 7). Pourtant, parmi les méfaits de la prostitution exposés par cette auteure, notons la victimisation par les proxénètes et les abuseurs, la violence physique, sexuelle et psychologique, le trafic des femmes, l'esclavage, le remboursement de dette, le déni de leurs droits humains, la stigmatisation et la nuisance publique (Cusick 2005 : 4). La majorité de ces méfaits étant causée, directement ou indirectement, par les proxénètes et les clients, on se demande alors comment l'*empowerment* et l'éducation par les paires peuvent à eux seuls représenter des solutions viables aux méfaits causés par la prostitution.

Selon l'auteure, ces méfaits seraient favorisés par le caractère illicite de la prostitution et la légalisation de celle-ci permettrait aux femmes prostituées d'être moins vulnérables. Pour elle, la prostitution de rue serait pire que celle dans les bordels et la légalisation de celle-ci serait la meilleure solution. Ainsi, pour elle, la situation des femmes prostituées au Nevada et aux Pays-Bas serait positive. Or, cette dichotomie entre une « bonne » prostitution d'intérieur (bordels, salons de massage,

4 Les clients ne sont pas considérés comme étant tout autant des propagateurs de maladies et ne sont pas soumis aux mêmes mesures préventives que les personnes prostituées. Il y a donc un double standard concernant les différents « acteurs » de la prostitution et leur « responsabilité » dans la propagation des maladies.

agence d'escortes, etc.) et une « mauvaise » prostitution de rue est erronée. Pour Melissa Farley, cette dichotomie sert à nier les dommages intrinsèques à la prostitution, que les défenseurs de l'approche de réduction des méfaits dans le domaine de la prostitution évitent d'aborder ou négligent de résoudre en vertu de leur approche « pragmatique ».

Les méfaits invisibles de la prostitution

La psychiatre américaine féministe Melissa Farley a été une des principales critiques de l'approche de réduction des méfaits dans le domaine de la prostitution. Melissa Farley considère que les méfaits causés par la prostitution sont souvent « invisibles » aux yeux de la société. Cela serait dû, entre autres, à l'idéologie libertarienne en matière de sexualité qui tend à en concevoir pratiquement toutes ses manifestations comme une victoire sur le moralisme étouffant qui perdure encore dans certaines tranches de la société (particulièrement américaine). Cela serait également dû à un jugement un peu rapide et erroné de la part de certains tenants de l'approche de réduction des méfaits, ainsi qu'à des comparaisons ne tenant pas la route. Ainsi, cette comparaison constante entre prostitution et problème de toxicomanie : certes, les personnes dans la prostitution peuvent avoir un problème de toxicomanie, mais le problème de la prostitution en est un d'une tout autre nature.

Pour Melissa Farley (2003, 2004, 2005, 2006), la prostitution nécessite d'autres types de comparaisons. Dans ses écrits, elle la compare à la violence domestique, l'esclavage, le harcèlement sexuel, la torture, l'inceste et le viol. La prostitution, dans sa définition même, aurait bien plus à voir avec des formes de violence et d'exploitation, personnelle et sociale, qu'avec des substances pouvant créer une dépendance, comme les drogues et l'alcool. Même si cela apparaît d'une telle évidence, il est étonnant de constater à quel point cette dimension est occultée par bien des chercheurs, chercheurs et des intervenantes et intervenants en réduction

de méfaits. Le rapport de la personne prostituée à sa pratique est d'un tout autre ordre que le rapport de la personne dépendante de sa substance. En fait, dans la prostitution, ce n'est pas la personne prostituée qui consomme de la prostitution, c'est son client (ou prostitueur) qui consomme et c'est *elle* qui est consommée (elle est le « produit », en quelque sorte). Et s'il y a un problème de dépendance à la prostitution, elle se trouverait peut-être chez les clients qui se considèrent « sexaholics ». Mais encore là, il serait inadéquat de considérer ce genre de comportement de la même façon que l'on considère la consommation d'une substance : il n'y a aucun humain qui devrait être utilisé comme objet de consommation.

Pour la personne prostituée, les études sur le sujet, incluant celles de Melissa Farley, ainsi que celles de Mansson et Hedin (1999), démontrent bien que ce n'est pas la recherche du plaisir sexuel qui est le moteur de la majorité des personnes dans la prostitution. Les personnes qui entrent dans la prostitution doivent plutôt développer des techniques de dissociation pour ne pas « vivre » réellement les actes sexuels qu'elles doivent exécuter à répétition : « The woman begins to see sexually objectified parts of her own body as separate from, rather than integral to her entire self. This process of internalized objectification leads to somatic dissociation [...] » (Farley 2003 : 19). Même si certains défenseurs de l'approche de réduction des méfaits dans la prostitution considèrent cette dissociation comme une preuve de professionnalisme⁵ ou comme une façon pour les personnes prostituées de différencier les relations avec les clients d'avec les relations avec les amants⁶, les conséquences de cette dissociation ou décorporalisation sont extrêmement

5 Rapporté par Farley (2003 : 21).

6 Rekart (2005 : 2125) relève des techniques visant à maintenir une coupure entre leur vie privée et la prostitution : « Dissociate emotionally and physically from work and clients [...]. Use degrees of intimacy to distinguish between work and non-work sex (eg, no kissing at work, no condom use with regular partners) ».

dévastatrices : « This piecing-out of parts of the body in prostitution (johns get this, lovers get that) result in somatoform dissociation, with the body numbed, considered not-me, the body a commodity [...] » (Farley 2003 : 20). L'auteure ajoute que ce phénomène caractérise les situations de stress extrême vécues chez les prisonniers de guerre ayant été torturés, chez les enfants victimes d'agression sexuelle, chez les femmes battues ou violées, et bien sûr, chez les personnes prostituées. Si la personne a un passé d'abus sexuel, la prostitution aura pour effet de la retraumatiser, même si elle peut au départ considérer la prostitution comme une revanche sur son passé (en faisant payer l'abuseur). L'expérience de l'abus sexuel, même s'il est présent chez un nombre élevé de personnes dans la prostitution, n'est pas le seul levier d'entrée dans la prostitution. Selon Mansson et Hedin, deux chercheurs suédois en travail social, le label de la « putain », qu'il ait été véhiculé dans les milieux familiaux, scolaires ou autres, peut, dans certains cas, avoir favorisé l'identification à un statut de prostituée. Ainsi : « Many of the women were labeled as “whores” early, often long before their actual entry into prostitution » (Mansson et Hedin 1999 : 71).

On ne peut donc nier les facteurs structureaux, relationnels et individuels lorsqu'on aborde la question de la prostitution. Les facteurs structureaux concernent les dimensions matérielles (la pauvreté, les difficultés à obtenir un logement, à nourrir ses enfants, etc.) et sociaux (les difficultés d'accès au travail et à une vie « normale », le label de la putain, les inégalités structurelles entre les hommes et les femmes, etc.). Les facteurs relationnels, quant à eux, concernent le rapport aux hommes dès le jeune âge, un passé d'abus sexuel, une mère dans la prostitution, etc. Enfin, les facteurs individuels concernent les forces de destruction, mais aussi de construction de son identité, poussant la personne dans certaines directions. Selon les deux travailleurs sociaux, la personne ne pourra se sortir de la prostitution qu'à l'aide de facteurs structureaux, relationnels et individuels positifs. Par exemple, au niveau structurel, il pourra s'agir de lui donner accès à un logement adéquat et à un revenu suffisant.

Au niveau relationnel, il pourra s'agir d'une rencontre positive avec un homme, d'un groupe de support, de la responsabilité d'un enfant, etc. Au niveau individuel, la personne doit être capable, selon les auteurs, d'imaginer sa vie autrement pour pouvoir reprendre sa vie en main. Cette habilité, qui est une forme de résilience, est essentielle à la survie des personnes vivant des traumatismes. Ainsi :

A natural comparison might be between prostitutes' experiences and those of others who have been captured or locked up in, for example, prisons or concentration camps. Being able to imagine another life and to think about how this life can become a reality can become a crucial survival strategy (Mansson et Hedin 1999 : 74).

Ces données qui existent sur le vécu des femmes dans la prostitution et sur les facteurs favorisant leur sortie de la prostitution ne font pas partie de l'analyse de plusieurs défenseurs de l'approche de réduction des méfaits. Pourtant, si l'approche de réduction des méfaits se veut centrée sur l'humanisme et sur le droit à la santé pour toutes et tous, on ne voit pas pourquoi la violence et les traumatismes liés à la prostitution seraient une question ne la concernant pas. On peut considérer que l'approche de réduction des méfaits tend également à avoir une vision qui « découpe » l'individu sans le voir de façon holistique, en tant qu'individu marqué par des facteurs structuraux, relationnels et individuels. Certes, l'approche de réduction des méfaits a permis l'instauration de solutions accessibles à court terme (seringues, condoms, accès à des soins adaptés, etc.) et en cela, elle est utile. Toutefois, elle est limitée lorsqu'il nous faut considérer la façon dont la prostitution affecte les individus et les sociétés, et lorsque nous voulons trouver des solutions viables à long terme pour les personnes dans la prostitution.

Une autre négation importante de l'approche de réduction des méfaits se trouve dans le fait de ne pas considérer la responsabilité des clients et des proxénètes dans les torts causés aux personnes prostituées et dans la violence dont elles sont victimes. Melissa Farley a insisté sur le fait que les organismes axés uniquement sur une

approche de réduction des méfaits en viennent à des pratiques aveugles aux méfaits liés intrinsèquement à la prostitution. Ainsi :

Most harm reduction techniques fail to address the roots of the problem. And sometimes they lead to treatment and policy that seem completely crazy. For example, a public health physician in San Diego, California, was instructed by her bosses to treat trafficked children exclusively for HIV, rather than seeing them as violently abused children in need of escape (Farley 2006 : 5).

Selon Farley, l'un des facteurs qui expliquent cette « invisibilité » des méfaits intrinsèques à la prostitution est le fait qu'elle soit vue à travers le point de vue du client. Selon Farley, des auteurs comme Ronald Weitzer considèrent la prostitution du point de vue du client⁷. Évidemment, l'industrie du sexe elle-même, ainsi que les clients qui la font fructifier, cherchent à justifier et à légitimer son existence. Quant aux personnes prostituées, peu de chercheuses et chercheurs tentent d'aller au-delà de l'image de consentement qu'elles projettent et qui fait partie intégrante de leur pratique⁸. Selon Farley : « [...] harm reduction advocates only see the women in prostitution from the inside of the institution of prostitution, thus their harm reduction strategies are limited to band-aid solutions » (Farley 2006 : 6).

Le parallèle avec les femmes victimes de violence conjugale est intéressant car il nous permet de situer les limites de l'approche de réduction de méfaits. Ainsi, des mesures qu'on pourrait considérer de réduction des méfaits ont été mises en place concernant cette problématique : les refuges pour femmes violentées et les ressources d'urgence pour les cas de détresse psychologique, par exemple. Néanmoins, un autre pan de l'intervention vise à lutter contre la violence conjugale et à donner la possibilité aux femmes de sortir d'une situation intenable. Il n'y a pas de tentative de légitimer la violence conjugale et de la légaliser, au nom du pragmatisme.

7 Voir la critique de cet auteur dans Farley (2005).

8 Farley (2003 : 24) indique également l'existence du syndrome de Stockholm dans la prostitution (consistant à adopter le point de vue de son abuseur).

Le fait de considérer que la solution réside dans l'implantation de bordels surveillés et contrôlés reviendrait à demander à ce qu'il y ait des zones établies où l'on pourrait violenter sa femme en toute tranquillité. La dichotomie entre une « bonne » prostitution intérieure et une « mauvaise » prostitution extérieure n'est pas fondée, selon Farley. Pour illustrer son propos, l'auteure fait une comparaison entre ces deux types de prostitution et le passé esclavagiste des États-Unis :

House slaves may have obtained better food than field slaves, so being inside probably prevented some slaves' hunger. But, in the large scale of things, what is the point of that argument? The women slaves that were inside, although dressed and fed better, were likely also raped more often by their masters (Farley 2006 : 1).

Au-delà de la simple réduction des méfaits, il nous faut, selon Farley, développer des solutions pour favoriser la réduction de la demande (des clients), la réduction du recrutement dans la prostitution et l'élimination du méfait de la prostitution comme institution, violence et exploitation.

Conclusion : comprendre autrement le rapport entre prostitution et réduction des méfaits

L'application de l'approche de réduction des méfaits au niveau d'autres problématiques sociales que la consommation de substances n'est pas nécessairement appropriée et peut correspondre à une application un peu simpliste d'une approche qui a pu faire ses preuves au niveau du problème de consommation. En appliquant ce concept à la prostitution, on ne semble pas tenir compte des différences majeures qui existent entre la consommation de prostitution et la consommation de substances telles que la drogue et l'alcool. La confusion est d'autant plus grande que, lorsqu'on aborde la question de la prostitution dans une optique de réduction des méfaits, ce ne sont plus les personnes qui consomment que l'on vise mais celles qui sont « consommées », c'est-à-dire les personnes à qui on offre de l'argent en échange de services sexuels. Certes, la prostitution inclut des problématiques qui peuvent

nécessiter une approche de réduction des méfaits au niveau de l'usage de la drogue (pour une grande partie des personnes dans la prostitution) et de la lutte contre le sida. Les personnes prostituées, comme n'importe qui d'autre, doivent avoir accès à des seringues propres et à des condoms. Mais la protection des personnes contre le sida et le soutien des personnes toxicomanes ne sont pas des mesures qui concernent spécifiquement la prostitution : ce sont des mesures qui concernent tous les usagers de drogues et les personnes ayant une conduite sexuelle à risque. Même si on peut retrouver ces problématiques chez les personnes prostituées, elles ne définissent pas comme telle la prostitution. On peut ainsi soutenir que les personnes dans la prostitution doivent pouvoir être aidées au niveau de leur toxicomanie et de la prévention du VIH, dans les cas où cela s'applique, mais ne pas soutenir la prostitution comme telle.

La prostitution nous apparaissant se situer dans un continuum de violence sexuelle exercée par des hommes à l'encontre (surtout) des femmes, nous considérons qu'elle viole les droits humains fondamentaux. On verrait pourtant mal des défenseurs de l'approche de réduction des méfaits considérer que l'accès des femmes victimes de violence conjugale à des soins et à des refuges soit suffisant comme approche de la problématique et qu'il ne serait pas nécessaire de combattre la violence conjugale. De la même façon, on peut considérer que les personnes prostituées doivent avoir accès à des soins et à des lieux pouvant les aider dans ce qu'elles vivent physiquement et psychologiquement (toxicomanie, violence, maladies transmises sexuellement, etc.), mais il ne nous apparaît pas que la problématique de la prostitution doive être banalisée et acceptée pour autant. Au contraire : les multiples problèmes physiques et psychologiques vécus par les personnes prostituées, comme ceux vécus par les personnes victimes de violence conjugale, devraient plutôt nous alerter et nous amener, comme société, à combattre ces phénomènes basés sur des inégalités sociales.

Enfin, il nous faut proposer des modèles d'intervention⁹ qui, sans aller à l'encontre de l'approche de réduction des méfaits, aillent beaucoup plus loin, en remettant en question l'institution de la prostitution et les inégalités entre les sexes. Il nous faut également amener les gouvernements, les instances internationales, les chercheuses et chercheurs, les intervenantes et intervenants, les citoyennes et citoyens et les personnes dans la prostitution elles-mêmes, à comprendre les méfaits intrinsèques de la prostitution.

9 C'est le cas, par exemple, du Women Support Projet, de Glasgow. Voir Brennan et McLeod (2002).

Références

BARIL, Daniel

2007 « Les moyens utilisés dans la guerre contre la drogue et la prostitution sont pires que le mal », propos de Marie-Andrée Bertrand recueillis pour *Forum*, journal de l'Université de Montréal, 3 novembre 2007.

BRENNAN, Dawn et Jan MCLEOD

2002 *For Organisations Working with Women in Prostitution. A Good Practice Guide*. Women's Support Project, Glasgow.

BRISSON, Pierre

1997 *L'approche de réduction des méfaits : sources, situation, pratiques*. Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec.

CUSICK, Linda

2005 « Widening the Harm Reduction Agenda : From Drug Use to Sex Work », *International Journal of Drug Policy*, 17 : 3-11.

FARLEY, Melissa

2003 « Prostitution and the Invisibility of Harm », *Women and Therapy*, 26 : 247-280.

2004 « Bad for the Body, Bad for the Heart : Prostitution Harms Women Even if Legalized or Decriminalized », *Violence Against Women*, 10, 10 : 1087-1125.

2005 « Prostitution Harms Women Even if Indoors. Reply to Weitzer », *Violence Against Women*, 11, 7 : 950-964.

2006 « Prostitution, Trafficking, and Cultural Amnesia: What We Must *Not Know* in Order to Keep the Business of Sexual Exploitation Running Smoothly? » [en ligne] URL : <http://www.prostitutionresearch.com/pdfs/FarleyYaleLaw2006.pdf> (page consultée en mars 2010).

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

2009 *Avis sur la pertinence des services d'injection supervisée*, Gouvernement du Québec.

MANSSON, Sven-Alex et U-C. HEDIN
1999 « Breaking the Matthew Effect—On Women Leaving Prostitution », *International Journal of Social Welfare*, 8 : 67-77.

PARDASANI, Manoj P.
2005 « HIV Prevention and Sex Workers: An International Lesson in Empowerment », *International Journal of Social Welfare*, 14 : 116-126.

REKART, Michael L.
2005 « Sex Work Harm Reduction », *Lancet*, 366 : 2123-34.

ZELVIN, Elizabeth, et Diane Rae DAVIS
2001 « Harm Reduction and Abstinence Based Recovery: A Dialogue », *Journal of Social Work Practice in the Addictions*, 1, 1 : 121-133.

Notes biographiques

SOLINE BLANCHARD prépare une thèse de sociologie à l'Université de Toulouse II-Le Mirail, sous la direction de Nicky Le Feuvre. Elle est membre du pôle SAGESSE (SAvoirs, GEnre et rapports Sociaux de SExe) du CERTOP et a effectué un séjour d'observation à la Chaire d'étude Claire-Bonenfant de l'Université Laval à Québec à l'automne 2009. Ses recherches portent notamment sur : la féminisation des professions supérieures; les politiques publiques d'égalité professionnelle et leur régulation dans les organisations; l'espace des actrices et acteurs investis sur ces thématiques. Elle participe à différents réseaux de jeunes chercheurs en études féministes, dont EFiGiES (www.efigies.org) et WeAVE (www.weave-network.eu). Elle est également co-fondatrice de Valta Göra (www.valtagora.org), une association visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes à travers des actions de sensibilisation, formations, études et accompagnement sur l'ensemble du territoire français.

AURÉLIE BUREAU est titulaire d'une maîtrise en Langues et Littératures françaises et romanes à orientation monde du livre et de l'édition de l'Université libre de Bruxelles. Son mémoire de fin d'études portait sur l'impact du féminisme dans le champ littéraire québécois durant le postmodernisme. Elle envisage de poursuivre ses recherches dans la continuité de ce sujet en étudiant la notion de genre au sein du champ littéraire au Québec et ses conséquences concernant le remodelage identitaire du panorama littéraire québécois.

FRÉDÉRIC CLÉMENT est doctorant en Études cinématographiques à l'Université de Montréal depuis 2009, où sa thèse porte sur les relations qu'entretiennent les espaces 2D et 3D dans les jeux vidéo. Il s'intéresse à la représentation des femmes dans les arts, notamment dans les bandes dessinées, les dessins animés, les jeux vidéo et le cinéma. Il s'apprête à publier un premier ouvrage intitulé *Machines désirées : La représentation du féminin dans les films d'animation Ghost in the Shell de Mamoru Oshii* aux éditions L'Harmattan.

MARIE-HÉLÈNE DESHAIES est doctorante en sociologie à l'Université Laval et membre du Groupe de recherche sur les institutions et les mouvements sociaux (GRIMS). Son projet de thèse s'intéresse aux fondements institutionnels et

idéologiques de l'État québécois en matière de rapports sociaux de sexe et de division sociale et sexuelle du travail à partir de l'étude des réformes survenues dans les politiques publiques relatives aux soins et à la prise en charge des personnes dépendantes. Elle a obtenu une bourse de doctorat du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, une bourse d'excellence de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et la bourse Georgette-Lemoyne 2009-2010 de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités. Avant d'entreprendre des études en sociologie, elle a œuvré plusieurs années auprès de différents organismes sociaux et communautaires dans les secteurs, notamment, de la défense des droits, de l'alphabétisation et de l'éducation populaire.

TANYA DÉRY-OBIN est candidate à la maîtrise en littératures francophones et résonances médiatiques à l'Université Concordia. Son mémoire porte sur le discours de la nation dans les œuvres dramatiques de Wajdi Mouawad. Elle a été la rédactrice en chef d'*Authentik Magazine* (2009) et l'une des organisatrices de l'événement féministe *Back off!* (2008 et 2009). Elle a créé le blogue atomicsex.net et contribue à jesuisfeministe.com et kickaction.ca.

CLAIRE GRINO est doctorante en philosophie dans le cadre d'une cotutelle à l'Université Laval et à Paris 1. Après des travaux sur les rapports entre nature et société qui questionnaient les présupposés de l'écologie politique, ses recherches actuelles portent sur l'articulation entre technique et féminisme et s'intéressent plus particulièrement à la question des interventions technologiques sur les corps dans un contexte de médicalisation accrue de la vie humaine. Elle a donné un cours, « Le sexe, entre nature et culture », à la faculté de philosophie de l'U.L. et a co-organisé le colloque *Perspectives étudiantes féministes* dont sont issus ces actes.

RHÉA JEAN termine un doctorat en philosophie à l'Université de Sherbrooke. Sa thèse, *La prostitution : un frein à l'autonomie sexuelle des femmes*, questionne l'échange économique-sexuel en s'inspirant des théories féministes et de la philosophie morale et politique. Elle est également membre, depuis 2004, de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), un organisme qui milite pour l'abolition de la prostitution et pour aider les femmes à sortir de la prostitution. Elle a collaboré à différentes revues, dont *Éthique publique*, *Médiane*, *FéminÉtudes*, *Scriptura* et

Prostitution & société. Elle a, de plus, collaboré au livre *Prostitution et traite des êtres humains* (publié aux Éditions L'Interligne en 2009 et dirigé par M. Claude, N. LaViolette et R. Poulin). Elle a obtenu récemment une bourse de recherche postdoctorale à l'Université du Luxembourg pour poursuivre ses recherches sur les débats autour de la prostitution et du trafic des femmes dans l'Union européenne.

ROSE-MYRLIE JOSEPH est doctorante du Fonds National Suisse (FNS), en Études Genre à l'Université de Lausanne et en Sociologie à l'Université Paris 7-Denis Diderot. Le titre de sa thèse est : « L'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race dans la migration et le travail des femmes haïtiennes ». Elle est membre du Centre d'études féministes LIEGE de l'Université de Lausanne, du Centre d'Études de Documentation et de Recherche pour les Études Féministes (CEDREF-Paris 7), et du Réseau thématique « Sexe, classe, race : production de l'altérité » de l'Association Française de Sociologie (AFS-RT24). Elle a travaillé avec des organisations locales et internationales pendant 4 ans en Haïti, et milite avec des associations féministes et/ou minoritaires en France depuis 2 ans. Sa dernière communication, « *L'excellence, un sport de combat ?* », paraît dans la revue de la Société Suisse de Sociologie en décembre 2009.

MARIA-HÉLÈNE PACELLI est candidate à la maîtrise en études des femmes à l'Université d'Ottawa. Elle a obtenu son baccalauréat en beaux-arts à l'Université Concordia en 2006 avec distinction. Elle a œuvré dans les milieux communautaires et artistiques pendant plusieurs années, ce qui a alimenté ses intérêts de recherche actuels. Depuis ses débuts en 2009, elle est membre active du groupe RebELLEs Ottawa, affilié avec le mouvement féministe pancanadien Toujours RebELLEs. Pour Maria-Hélène, la poursuite d'études supérieures s'inscrit dans l'importance qu'elle accorde à l'engagement communautaire et citoyen. Elle s'intéresse au théâtre politique, aux mouvements sociaux, au féminisme et à l'art comme engin de transformation sociale. Sa thèse se penche sur la portée politique de la résistance créative, notamment la performance et le théâtre, comme pratique de citoyenneté. Son projet lui a valu une bourse du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) pour 2010-2011.

ÉMILIE PINARD est étudiante au doctorat sur mesure en architecture et anthropologie et membre du groupe Habitats et cultures de l'École d'architecture de l'Université Laval. Ses travaux portent sur la place qu'occupent les femmes et les rapports sociaux de genre dans la dynamique de l'urbanisation, à l'interface rurale/urbaine de Dakar. En 2009, elle a travaillé, avec les femmes membres, à la transformation et l'agrandissement de la Maison des femmes de Malika (Sénégal) pour améliorer la pratique d'activités productives et y intégrer des dispositifs d'agriculture urbaine.

DOMINIQUE TANGUAY est doctorante en sciences de l'orientation à l'Université Laval et membre étudiante du Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT). Son projet de thèse, réalisé sous la direction de Liette Goyer, porte sur l'incidence de la maternité et de la paternité sur la persévérance aux études doctorales. Pour son projet doctoral, elle s'est mérité une bourse de doctorat du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, une bourse de démarrage au doctorat de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant et une bourse AFDU Québec/Faculté des sciences de l'éducation. Elle est membre du Comité de programme de l'Université féministe d'été depuis la première édition, en 2003, et a occupé le poste de coordonnatrice pour les éditions 2004, 2005 et 2009. Elle est également membre du Comité organisateur du colloque *Perspectives étudiantes féministes*, tenu à Québec en mars 2010.

La première édition de *Perspectives étudiantes féministes* est née d'une forte volonté de donner un nouveau souffle aux études féministes à l'Université Laval. Bien ancrées dans la communauté universitaire de par le rayonnement de l'Université féministe d'été, de la revue scientifique *Recherches féministes* et du Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), les études féministes ne sont pas absentes du campus. Néanmoins, la diffusion des travaux des étudiantes et des étudiants qui s'intéressent aux inégalités de genre, de même que le réseautage féministe, sont une autre affaire. Il est vite apparu que l'absence de réseau entre les étudiantes et les étudiants est un facteur (dé)structurant majeur auquel il fallait prioritairement s'attaquer. C'est la raison pour laquelle le comité organisateur de *Perspectives étudiantes féministes* réuni à l'Université Laval a mis sur pied un colloque étudiant féministe qui s'est tenu les 12 et 13 mars 2010, dont nous vous présentons ici les actes.

Merci à nos partenaires :

Association des étudiants et étudiantes en sciences sociales

Département de science politique

Département des littératures

Faculté des sciences sociales

Fonds d'investissement étudiant de la Faculté des sciences sociales

Regroupement des étudiantes et étudiants au 2^e cycle en service social



www.perspectives-etudiantes-feministes.org